Ex Libris
Bibliothèques
Libraries

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

Don de / Donated by
Bernard and Sylvia Ostry

N. 115.

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE.

TOME V.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/voyagedujeunean05bart

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE.

TOME V.

IMPRIMERIE DE RIGNOUX.

VOYAGE
DU JEUNE ANACHARSIS
EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT L'ÈRE VULGAIRE;

PAR L'ABBÉ BARTHELEMY.

NOUVELLE ÉDITION,

ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR, ET ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS DE 39 PLANCHES, GRAVÉES PAR M. TARDIEU.

TOME CINQUIÈME.

A PARIS,
CHEZ ÉTIENNE LEDOUX, LIBRAIRE,
RUE GUÉNÉGAUD, N° 9.

1821.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. LIX. VOYAGE de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde..... 1

CHAP. LX. Événemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'année 357 jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Fin de la guerre sociale. Commencement de la guerre sacrée.... 53

CHAP. LXI. Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas pendant leur voyage en Égypte et en Perse..... 85

CHAP. LXII. De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes..... 211

CHAP. LXIII. Denys, roi de Syracuse, à Corinthe. Exploits de Timoléon..... 274

CHAP. LXIV. Suite de la Bibliothéque. Physique. Histoire naturelle. Génies..... 291

CHAP. LXV. Suite de la Bibliothéque. L'Histoire..... 359

CHAP. LXVI. Sur les Noms propres usités parmi les Grecs..... 384

CHAP. LXVII. Socrate..... 390
CHAP. LXVIII. Fêtes et Mystères d'Éleusis..... 447
NOTES..... 467

VOYAGE

DU JEUNE ANACHARSIS

EN GRÈCE,

VERS LE MILIEU DU QUATRIÈME SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE LIX.

Voyage de l'Attique. Agriculture. Mines de Sunium. Discours de Platon sur la formation du monde.

J'AVAIS souvent passé des saisons entières en différentes maisons de campagne. J'avais souvent traversé l'Attique. Je rassemble ici les singularités qui m'ont frappé dans mes courses.

Les champs se trouvent séparés les uns des autres par des haies ou par des murailles [1]. C'est une sage institution que de désigner, comme on fait, ceux qui sont hypothéqués, par de petites

[1] Lys. de sacr. oliv. p. 144. Demosth. in Callicl. p. 1116 et 1117. Harpocr. et Suid. in Ἑέρκη.

colonnes chargées d'une inscription qui rappelle les obligations contractées avec un premier créancier. De pareilles colonnes, placées devant les maisons, montrent à tous les yeux qu'elles sont engagées[1], et le prêteur n'a point à craindre que des créances obscures fassent tort à la sienne.

Le possesseur d'un champ ne peut y creuser un puits, y construire une maison ou une muraille qu'à une certaine distance du champ voisin, distance fixée par la loi[2].

Il ne doit pas non plus détourner sur la terre de son voisin les eaux qui tombent des hauteurs dont la sienne est entourée; mais il peut les conduire dans le chemin public[3], et c'est aux propriétaires limitrophes de s'en garantir. En certains endroits, les pluies sont reçues dans des canaux qui les transportent au loin[4].

Apollodore avait une possession considérable auprès d'Éleusis. Il m'y mena. C'était au temps de la moisson : la campagne était couverte d'épis jaunissans, et d'esclaves qui les faisaient tomber sous la faux tranchante; de jeunes enfans les ramassaient, et les présentaient à ceux qui en formaient des gerbes[5].

[1] Harpocr. in Ἀσυλ. Id. Hesych. et Suid. in Ὅροσ. Poll. lib. 3, cap. 9, § 85. Duport. in Theophr. charact. cap. 10, p. 360. — [2] Pet. leg. attic. p. 387. — [3] Demosth. in Calliel. p. 1119. — [4] Id. ibid. p. 1118. — [5] Homer. iliad. lib. 18, v. 555.

On s'était mis à l'ouvrage au lever de l'aurore [1]. Tous ceux de la maison devaient y participer [2]. Dans un coin du champ, à l'ombre d'un grand arbre, des hommes préparaient la viande [3] : des femmes faisaient cuire des lentilles [4], et versaient de la farine dans des vases pleins d'eau bouillante, pour le dîner des moissonneurs [5], qui s'animent au travail par des chansons dont la plaine retentissait.

Courage, amis ! point de repos ;
Aux champs qu'on se disperse ;
Sous la faux de Cérès que l'épi se renverse.
Déesse des moissons, préside à nos travaux !
Veux-tu grossir le grain de tes épis nouveaux ?
Rassemble tes moissons dans la plaine étalées,
Et des gerbes amoncelées
Présente à l'aquilon les frêles chalumeaux.
Travaillons, le jour luit, l'alouette s'éveille :
Il est temps de dormir alors qu'elle sommeille [6].

Dans les autres couplets, on enviait le sort de la grenouille, qui a toujours de quoi boire en abondance ; on plaisantait sur l'économie de l'intendant des esclaves ; et l'on exhortait les ouvriers à fouler le blé à l'heure du midi, parce que le

[1] Hesiod. oper. v. 578. — [2] Eustath. in iliad. lib. 18, p. 1162. — [3] Schol. Theocr. in idyll. 10, v. 54. — [4] Theocr. ibid. — [5] Homer. ibid. — [6] Theocr. ibid. traduct. de M. Chabanon.

grain se détache alors plus aisément des tuniques qui l'enveloppent[1].

Les gerbes transportées dans l'aire y sont disposées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant d'une main un fouet, et de l'autre une longe avec laquelle il dirige les bœufs, chevaux ou mulets, qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de ses compagnons retournent la paille, et la repoussent sous les pieds des animaux jusqu'à ce qu'elle soit entièrement brisée[2]. D'autres en jettent des pelletées en l'air[3] : un vent frais, qui, dans cette saison, se lève communément à la même heure, transporte les brins de paille à une légère distance, et laisse tomber à plomb les grains, que l'on renferme dans des vases de terre cuite[4].

Quelques mois après, nous retournâmes à la campagne d'Apollodore. Les vendangeurs détachaient les raisins suspendus aux vignes, qui s'élevaient à l'appui des échalas[5]. De jeunes garçons et de jeunes filles en remplissaient des paniers d'osier, et les portaient au pressoir[6]. Avant de

[1] Theocr. idyll. 10, v. 54. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 9, p. 350. — [2] Homer. iliad. lib. 20, v. 495. Xenoph. memor. lib. 5, p. 863. — [3] Homer. odyss. lib. 11, v. 127. Eustath. ibid. p. 1675, lin. 50. — [4] Hesiod. oper. v. 475 et 600. Procl. ibid. — [5] Homer. iliad. lib. 18, v. 563. — [6] Id. ibid. v. 567. Eustath. t. 2, p. 1163, lin. 45. Anacr. od. 52.

les fouler, quelques fermiers font transporter chez eux les sarmens chargés de grappes [1]; ils ont soin de les exposer au soleil pendant dix jours, et de les tenir à l'ombre pendant cinq autres jours [2].

Les uns conservent le vin dans des tonneaux [3]; les autres dans des outres [4], ou dans des vases de terre [5].

Pendant qu'on foulait la vendange, nous écoutions avec plaisir les *chansons du pressoir* [6]; c'est ainsi qu'on les appelle. Nous en avions entendu d'autres pendant le dîner des vendangeurs, et dans les différens intervalles de la journée, où la danse se mêlait au chant [7].

La moisson [8] et la vendange [9] se terminent par des fêtes célébrées avec ces mouvemens rapides que produit l'abondance, et qui se diversifient suivant la nature de l'objet. Le blé étant regardé comme le bienfait d'une déesse qui pourvoit à nos besoins, et le vin comme le présent d'un dieu qui veille sur nos plaisirs, la reconnaissance

[1] Anacr. od. 50. Note de madame Dacier. — [2] Hesiod. oper. v. 610. Homer. odyss. lib. 7, v. 123. — [3] Anacr. od. 52. — [4] Homer. odyss. lib. 9, v. 196. — [5] Id. ibid. v. 204. Herodot. lib. 3, cap. 6. — [6] Anacr. od. 52. Oppian. de venat. lib. 1, v. 127. Poll. lib. 4, cap. 7, § 55. — [7] Homer. iliad. lib. 18, v. 572. — [8] Theocr. idyll. 7, v. 32. Schol. in vers. 1. Schol. Homer. in iliad. 9, v. 530. Etymol. magn. in Θαλύσ. Diod. lib. 5, p. 336. Corsin. fast. attic. dissert. 13, t. 2, p. 302. Meurs. in Αλῶα et in Θαλύσ. — [9] Theophr. charact. cap. 3. Castellan. de fest. Græcor. in Dionys.

pour Cérès s'annonce par une joie vive et tempérée, celle pour Bacchus par tous les transports du délire.

Au temps des semailles et de la fenaison, on offre également des sacrifices; pendant la récolte des olives et des autres fruits, on pose de même sur les autels les prémices des présens qu'on a reçus du ciel. Les Grecs ont senti que, dans ces occasions, le cœur a besoin de se répandre, et, d'adresser des hommages aux auteurs du bienfait.

Outre ces fêtes générales, chaque bourg de l'Attique en a de particulières, où l'on voit moins de magnificence, mais plus de gaieté que dans celles de la capitale : car les habitans de la campagne ne connaissent guère les joies feintes. Toute leur âme se déploie dans les spectacles rustiques et dans les jeux innocens qui les rassemblent. Je les ai vus souvent autour de quelques outres remplies de vin et frottées d'huile à l'extérieur. Des jeunes gens sautaient dessus à cloche-pied, et, par des chutes fréquentes, excitaient un rire universel[1]. A côté, des enfans se poursuivaient courant sur un seul pied[2]. D'autres jouaient à pair ou non[3]; d'autres à colin-maillard[4]. D'autres,

[1] Hesych. in Ἀσκώλ. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1646, lin. 21; lib. 14, p. 1769, lin. 47. Schol. Aristoph. in Plut. v. 1130. Phurnut. de nat. deor. cap. 30. — [2] Poll. lib. 9, cap. 7, § 121. — — [3] Meurs. de lud. Græc. in Ἀφηιάζ. — [4] Id. ibid. in Μυῖα.

s'appuyant tour à tour sur les pieds et sur les mains, imitaient en courant le mouvement d'une roue[1]. Quelquefois une ligne tracée sur le terrain les divisait en deux bandes; on jouait à *jour ou nuit*[a]. Le parti qui avait perdu prenait la fuite; l'autre courait pour l'atteindre et faire des prisonniers[2]. Ces amusemens ne sont qu'à l'usage des enfans dans la ville; mais, à la campagne, les hommes faits ne rougissent pas de s'y livrer.

Euthymène, un de nos amis, s'était toujours reposé, pour la régie de ses biens, sur la vigilance et la fidélité d'un esclave qu'il avait mis à la tête des autres[3]. Convaincu enfin que l'œil du maître vaut mieux que celui d'un intendant[4], il prit le parti de se retirer à sa maison de campagne, située au bourg d'Acharnes, à soixante stades d'Athènes[5 b].

Nous allâmes le voir quelques années après. Sa santé autrefois languissante s'était rétablie. Sa femme et ses enfans partageaient et augmentaient son bonheur. Notre vie est active et n'est point agitée, nous dit-il; nous ne connaissons pas l'ennui, et nous savons jouir du présent.

Il nous montra sa maison récemment cons-

[1] Plat. in conv. t. 3, p. 190. — [a] Ce jeu ressemblait à celui de croix ou pile. — [2] Meurs. ibid. in Ὄφραν. — [3] Xenoph. memor. lib. 5, p. 855. — [4] Id. ibid. p. 854. — [5] Thucyd. lib. 2, cap. 21. — [b] Environ deux lieues un quart.

truite. Il l'avait exposée au midi, afin qu'elle reçût en hiver la chaleur du soleil, et qu'elle en fût garantie en été, lorsque cet astre est dans sa plus grande élévation [1]. L'appartement des femmes était séparé de celui des hommes par des bains, qui empêchaient toute communication entre les esclaves de l'un et de l'autre sexe. Chaque pièce répondait à sa destination ; on conservait le blé dans un endroit sec, le vin dans un lieu frais. Nulle recherche dans les meubles, mais partout une extrême propreté. Couronnes et encens pour les sacrifices, habits pour les fêtes, armures et vêtemens pour la guerre, couvertures pour les différentes saisons, ustensiles de cuisine, instrumens à moudre le blé, vases à pétrir la farine, provisions pour l'année et pour chaque mois en particulier, tout se trouvait avec facilité, parce que tout était à sa place et rangé avec symétrie [2]. Les habitans de la ville, disait Euthymène, ne verraient qu'avec mépris un arrangement si méthodique : ils ne savent pas qu'il abrége le temps des recherches, et qu'un sage cultivateur doit dépenser ses momens avec la même économie que ses revenus.

J'ai établi dans ma maison, ajouta-t-il, une femme de charge intelligente et active. Après

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 777 ; lib. 5, p. 844. — [2] Id. ibid. lib. 5, p. 843.

m'être assuré de ses mœurs, je lui ai remis un mémoire exact de tous les effets déposés entre ses mains. Et comment récompensez-vous ses services ? lui dis-je. Par l'estime et par la confiance, répondit-il : depuis que nous l'avons mise dans le secret de nos affaires, elles sont devenues les siennes [1]. Nous donnons la même attention à ceux de nos esclaves qui montrent du zèle et de la fidélité : ils sont mieux chauffés et mieux vêtus. Ces petites distinctions les rendent sensibles à l'honneur [2], et les retiennent dans leur devoir, mieux que ne ferait la crainte des supplices.

Nous nous sommes partagé, ma femme et moi, les soins de l'administration. Sur elle roulent les détails de l'intérieur, sur moi ceux du dehors [3]. Je me suis chargé de cultiver et d'améliorer le champ que j'ai reçu de mes pères. Laodice veille sur la recette et sur la dépense, sur l'emplacement et sur la distribution du blé, du vin, de l'huile et des fruits qu'on remet entre ses mains; c'est elle encore qui entretient la discipline parmi nos domestiques, envoyant les uns aux champs, distribuant aux autres la laine, et leur apprenant à la préparer pour en faire des vêtemens [4]. Son exemple adoucit leurs travaux; et, quand ils sont malades, ses attentions, ainsi que les miennes,

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 845. — [2] Id. ibid. p. 855 et 857.
[3] Id. ibid. p. 838. — [4] Id. ibid. p. 839, etc.

diminuent leurs souffrances. Le sort de nos esclaves nous attendrit : ils ont tant de droits et de dédommagemens à réclamer !

Après avoir traversé une basse-cour peuplée de poules, de canards et d'autres oiseaux domestiques [1], nous visitâmes l'écurie, la bergerie, ainsi que le jardin des fleurs, où nous vîmes successivement briller les narcisses, les jacinthes, les anémones, les iris, les violettes de différentes couleurs [2], les roses de diverses espèces [3], et toutes sortes de plantes odoriférantes [4]. Vous ne serez pas surpris, me dit-il, du soin que je prends de les cultiver : vous savez que nous en parons les temples, les autels, les statues de nos dieux [5] ; que nous en couronnons nos têtes dans nos repas et dans nos cérémonies saintes ; que nous les répandons sur nos tables et sur nos lits ; que nous avons même l'attention d'offrir à nos divinités les fleurs qui leur sont les plus agréables. D'ailleurs un agriculteur ne doit point négliger les petits profits ; toutes les fois que j'envoie au marché d'Athènes du bois, du charbon [6], des denrées et des fruits, j'y joins quelques corbeilles de fleurs, qui sont enlevées à l'instant.

[1] Hesych. in Κόσκικοι. — [2] Athen. lib. 15, cap. 9, p. 683. — [3] Theophr. ap. Athen. p. 682. — [4] Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 6, p. 643. — [5] Xenoph. ibid. p. 831. — [6] Aristoph. in Acharn. v. 212.

Euthymène nous conduisit ensuite dans son champ, qui avait plus de quarante stades de circuit [1 a], et dont il avait retiré, l'année précédente, plus de mille médimnes d'orge et de huit cents mesures de vin [2]. Il avait six bêtes de somme, qui portaient tous les jours au marché du bois et plusieurs sortes de matériaux et qui lui rendaient par jour douze drachmes [3 b]. Comme il se plaignait des inondations qui emportaient quelquefois sa récolte, nous lui demandâmes pourquoi il n'avait pas fixé sa demeure dans un canton moins sujet à de pareils accidens. On m'a souvent proposé des échanges avantageux, répondit-il, et vous allez voir pourquoi je les ai refusés. Il ouvrit dans ce moment la porte d'une enceinte où nous trouvâmes un gazon entouré de cyprès. Voici les tombeaux de ma famille [4], nous dit-il. Là même, sous ces pavots, je vis creuser la fosse où mon père fut déposé; à côté, celle de ma mère. Je viens quelquefois m'entretenir avec eux; je crois les voir et les entendre. Non, je n'abandonnerai jamais cette terre sacrée. Mon fils, dit-il ensuite à un jeune enfant qui le suivait, après ma mort vous me placerez auprès des auteurs de

[1] Demosth. in Phœnip. p. 1023. — [a] Environ une lieue et demie. — [2] Id. ibid. p. 1025. — [3] Id. ibid. p. 1023. — [b] Dix livres dix sous. *Voyez* la note I à la fin du volume. — [4] Demosth. in Callicl. p. 1117; id. in Macart. p. 1040.

mes jours; et, quand vous aurez le malheur de perdre votre mère, vous la placerez auprès de moi; souvenez-vous-en. Son fils le promit, et fondit en larmes.

Le bourg d'Acharnes est plein de vignobles [1]. Toute l'Attique est couverte d'oliviers; c'est l'espèce d'arbre qu'on y soigne le plus. Euthymène en avait planté un très-grand nombre, et surtout le long des chemins qui bornaient sa terre : il les avait éloignés de neuf pieds l'un de l'autre ; car il savait que leurs racines s'étendent au loin [2]. Il n'est permis à personne d'en arracher dans son fonds plus de deux par an, à moins que ce ne soit pour quelque usage autorisé par la religion. Celui qui viole la loi est obligé de payer, pour chaque pied d'arbre, cent drachmes [a] à l'accusateur, et cent autres au fisc. On en prélève le dixième pour le trésor de Minerve [3].

On trouve souvent des bouquets d'oliviers laissés en réserve et entourés d'une haie. Ils n'appartiennent pas au propriétaire du champ, mais au temple de cette déesse : on les afferme [4], et le produit en est uniquement destiné au maintien de son culte. Si le propriétaire en coupait un seul, quand même ce ne serait qu'un tronc inu-

[1] Aristoph. in Acharn. v. 511. — [2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 865. Plut. in Sol. t. 1, p. 91. — [a] Quatre-vingt-dix livres. — [3] Demosth. in Macart. p. 1039. Pet. leg. attic. p. 391. — [4] Lys. in areop. p. 133.

tile, il serait puni par l'exil et par la confiscation de ses biens. C'est l'Aréopage qui connaît des délits relatifs aux diverses espèces d'oliviers, et qui envoie de temps en temps des inspecteurs pour veiller à leur conservation [1].

En continuant notre tournée, nous vîmes défiler auprès de nous un nombreux troupeau de moutons, précédés et suivis de chiens destinés à écarter les loups [2]. Chaque mouton était enveloppé d'une couverture de peau. Cette pratique, empruntée des Mégariens [3], garantit la toison des ordures qui la saliraient, et la défend contre les haies qui pourraient la déchirer. J'ignore si elle contribue à rendre la laine plus fine; mais je puis dire que celle de l'Attique est très-belle [4], et j'ajoute que l'art de la peinture est parvenu au point de la charger de couleurs qui ne s'effacent jamais [5].

J'appris, en cette occasion, que les brebis s'engraissent d'autant plus qu'elles boivent davantage; que, pour provoquer leur soif, on mèle souvent du sel dans leur nourriture, et qu'en été surtout on leur en distribue, chaque cinquième

[1] Lys. in areop. p. 136 et 143. Markl. conject. ad. cap. 7. Lys. p. 548, ad. calc. edit. Taylor. — [2] Xenoph. memor. lib. 2, p. 757 et 759. — [3] Diog. Laert. lib. 6, § 41. — [4] Varr. de re rustic. lib. 2, cap. 2. Plut. de audit. t. 2, p. 42. Athen. lib. 5, p. 219. — [5] Plat. de rep. lib. 4, t. 2, p. 429.

jour, une mesure déterminée : c'est un médimne [a] pour cent brebis. J'appris encore qu'en faisant usage de sel, elle donnent plus de lait [1].

Au pied d'un petit coteau qui terminait une prairie, on avait placé, au milieu des romarins et des genêts, quantité de ruches à miel. Remarquez, nous disait Euthymène, avec quel empressement les abeilles exécutent les ordres de leur souveraine : car c'est elle qui, ne pouvant souffrir qu'elles restent oisives, les envoie dans cette belle prairie rassembler les riches matériaux dont elle règle l'usage ; c'est elle qui veille à la construction des cellules et à l'éducation des jeunes abeilles ; et, quand les élèves sont en état de pourvoir à leur subsistance, c'est elle encore qui en forme un essaim [2], et les oblige de s'expatrier sous la conduite d'une abeille qu'elle a choisie [b].

Plus loin, entre des collines enrichies de vignobles, s'étendait une plaine où nous vîmes plusieurs paires de bœufs, dont les uns traînaient des tombereaux de fumiers, dont les autres attelés à des charrues traçaient de pénibles sillons [3]. On y sémera de l'orge, disait Euthymène ; c'est l'es-

[a] Environ quatre boisseaux. — [1] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 10, t. 1, p. 906. — [2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 837 et 839. — [b] *Voyez* la note II a la fin du volume. — [3] Ælian. var. hist. lib. 5, cap. 14.

pèce de blé qui réussit le mieux dans l'Attique [1]. Le froment qu'on y recueille donne à la vérité un pain très-agréable au goût, mais moins nourrissant que celui de la Béotie; et l'on a remarqué plus d'une fois que les athlètes béotiens, quand ils séjournent à Athènes, consomment en froment deux cinquièmes de plus qu'ils n'en consomment dans leur pays [2]. Cependant ce pays confine à celui que nous habitons : tant il est vrai qu'il faut peu de chose pour modifier l'influence du climat ! En voulez-vous une autre preuve ? L'île de Salamine touche presqu'à l'Attique, et les grains y mûrissent beaucoup plus tôt que chez nous [3].

Les discours d'Euthymène, les objets qui s'offraient à mes regards commençaient à m'intéresser. J'entrevoyais déjà que la science de l'agriculture n'est pas fondée sur une aveugle routine, mais sur une longue suite d'observations. Il paraît, disait notre guide, que les Égyptiens nous en communiquèrent autrefois les principes [4]. Nous les fîmes passer aux autres peuples de la Grèce, dont la plupart, en reconnaissance d'un si grand bienfait, nous apportent tous les ans les prémices de leurs moissons [5]. Je sais que d'autres villes

[1] Theophr. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 947. — [2] Id. ibid. cap. 4, p. 932. — [3] Id. ibid. cap. 3, p. 913. — [4] Diod. lib. 1, p. 13, 14 et 25; lib. 5, p. 336. — [5] Isocr. paneg. t. 1, p. 133. Justin. lib. 2, cap. 6.

grecques ont les mêmes prétentions que nous [1]. Mais à quoi servirait de discuter leurs titres? Les arts de première nécessité ont pris naissance parmi les plus anciennes nations; et leur origine est d'autant plus illustre, qu'elle est plus obscure.

Celui du labourage, transmis aux Grecs, s'éclaira par l'expérience; et quantité d'écrivains en ont recueilli les préceptes. Des philosophes célèbres, tels que Démocrite, Archytas, Épicharme, nous ont laissé des instructions utiles sur les travaux de la campagne [2]; et, plusieurs siècles auparavant, Hésiode les avait chantés dans un de ses poëmes [3]; mais un agriculteur ne doit pas tellement se conformer à leurs décisions, qu'il n'ose pas interroger la nature et lui proposer de nouvelles lois. Ainsi, lui dis-je alors, si j'avais un champ à cultiver, il ne suffirait pas de consulter les auteurs dont vous venez de faire mention? Non, me répondit-il. Ils indiquent des procédés excellens, mais qui ne conviennent ni à chaque terrain, ni à chaque climat.

Supposons que vous vous destiniez un jour à la noble profession que j'exerce, je tâcherais d'abord de vous convaincre que tous vos soins, tous vos momens sont dus à la terre, et que plus vous

[1] Goguet, orig. des lois, t. 2, p. 177. — [2] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 308. Var. de re rustic. lib. 1, cap. 1. Columell. de re rustic lib. 1, cap. 1. — [3] Hesiod. oper. et dies.

ferez pour elle, plus elle fera pour vous [1]; car elle n'est si bienfaisante que parce qu'elle est juste [2].

J'ajouterais à ce principe tantôt les règles qu'a confirmées l'expérience des siècles, tantôt des doutes que vous éclairciriez par vous-même, ou par les lumières des autres. Je vous dirais, par exemple : Choisissez une exposition favorable [3]; étudiez la nature des terrains et des engrais propres à chaque production [4]; sachez dans quelle occasion il faudra mêler des terres de différentes espèces [5], dans quelle autre on doit mêler la terre avec le fumier [6], ou le fumier avec la graine [7].

S'il était question de la culture du blé en particulier, j'ajouterais : Multipliez les labours ; ne confiez pas à la terre le grain que vous venez de récolter, mais celui de l'année précédente [8]; semez plus tôt ou plus tard, suivant la température de la saison [9]; plus ou moins clair, suivant que la terre est plus ou moins légère [10]: mais semez toujours également [11]. Votre blé monte-t-il trop haut? ayez soin de le tondre, ou plutôt de le faire

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 868. — [2] Id. ibid. p. 832. — [3] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 1. — [4] Id. hist. plant. lib. 8, cap. 8, p. 946. — [5] Id. de caus. plant. lib. 3, cap. 25. — [6] Id. hist. plant. lib. 8, cap. 7. — [7] Id. lib. 7, cap. 5, p. 792. — [8] Id. ibid. lib. 8, cap. 11, p. 962. Plin. lib. 18, cap. 24, t. 2, p. 127. Geopon. lib. 2, cap. 16. — [9] Xenoph. memor. lib. 5, p. 861. — [10] Theoph. ibid. cap. 6, p. 939. — [11] Xenoph. ibid.

brouter par des moutons [1]; car le premier de ces procédés est quelquefois dangereux : le grain s'allonge et devient maigre. Avez-vous beaucoup de paille? ne la coupez qu'à moitié; le chaume que vous laisserez sera brûlé sur la terre, et lui servira d'engrais [2]. Serrez votre blé dans un endroit bien sec [3]; et pour le garder long-temps, prenez la précaution, non de l'étendre, mais de l'amonceler, et même de l'arroser [4].

Euthymène nous donna plusieurs autres détails sur la culture du blé, et s'étendit encore plus sur celle de la vigne. C'est lui qui va parler.

Il faut être attentif à la nature du plant que l'on met en terre, aux labours qu'il exige, aux moyens de le rendre fécond. Quantité de pratiques relatives à ces divers objets, et souvent contradictoires entre elles, se sont introduites dans les différens cantons de la Grèce.

Presque partout on soutient les vignes avec des échalas [5]. On ne les fume que tous les quatre ans, et plus rarement encore. Des engrais plus fréquens finiraient par les brûler [6].

La taille fixe principalement l'attention des vignerons. L'objet qu'on s'y propose est de rendre

[1] Theophr. hist. plant. cap. 7, p. 942. — [2] Xenoph. memor. lib. 5, p. 862. — [3] Id. ibid. p. 844. — [4] Theophr. de caus. plant. lib. 4, cap. 15. — [5] Xenoph. ibid. p. 866. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 25. — [6] Theophr. ibid. lib. 3, cap. 13.

la vigne plus vigoureuse, plus féconde et plus durable[1].

Dans un terrain nouvellement défriché, vous ne taillerez un jeune plant qu'à la troisième année, et plus tard dans un terrain cultivé depuis longtemps[2]. A l'égard de la saison, les uns soutiennent que cette opération doit s'exécuter de bonne heure, parce qu'il résulte des inconvéniens de la taille qu'on fait, soit en hiver, soit au printemps; de la première, que la plaie ne peut se fermer, et que les yeux risquent de se dessécher par le froid; de la seconde, que la séve s'épuise, et inonde les yeux laissés auprès de la plaie[3].

D'autres établissent des distinctions relatives à la nature du sol. Suivant eux, il faut tailler en automne les vignes qui sont dans un terrain maigre et sec; au printemps, celles qui sont dans une terre humide et froide; en hiver, celles qui sont dans un terrain ni trop sec ni trop humide. par ces divers procédés, les premières conservent la séve qui leur est nécessaire; les secondes perdent celle qui leur est inutile; toutes produisent un vin plus exquis. Une preuve, disent-ils, que dans les terres humides il faut différer la taille jusqu'au printemps, et laisser couler une partie

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 19. — [2] Id. ibid. cap. 18. — [3] Id. ibid. cap. 20.

de la séve, c'est l'usage où l'on est de semer, à travers les vignes, de l'orge et des fèves qui absorbent l'humidité, et qui empêchent la vigne de s'épuiser en rameaux inutiles.

Une autre question partage les vignerons[1] : faut-il tailler long ou court? Les uns se règlent sur la nature du plant ou du terrain; d'autres, sur la moelle des sarmens. Si cette moelle est abondante, il faut laisser plusieurs jets, et fort courts, afin que la vigne produise plus de raisins. Si la moelle est en petite quantité, on laissera moins de jets, et on taillera plus long.

Les vignes qui portent beaucoup de rameaux et peu de grappes exigent qu'on taille long les jets qui sont au sommet, et court les jets les plus bas, afin que la vigne se fortifie par le pied, et qu'en même temps les rameaux du sommet produisent beaucoup de fruit.

Il est avantageux de tailler court les jeunes vignes, afin qu'elles se fortifient; car les vignes que l'on taille long donnent à la vérité plus de fruit, mais périssent plus tôt[2].

Je ne parlerai pas des différens labours qu'exige la vigne[3], ni de plusieurs pratiques dont on a reconnu l'utilité. On voit souvent les vignerons

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 19. — [2] Id. ibid. cap. 20 — [3] Id. ibid. cap. 21.

répandre sur les raisins une poussière légère, pour les garantir des ardeurs du soleil, et pour d'autres raisons qu'il serait trop long de rapporter [1]. On les voit d'autres fois ôter une partie des feuilles, afin que le raisin, plus exposé au soleil, mûrisse plus tôt [2].

Voulez-vous rajeunir un cep de vigne près de périr de vétusté? déchaussez-le d'un côté; épluchez et nettoyez ses racines; jetez dans la fosse diverses espèces d'engrais que vous couvrirez de terre. Il ne vous rendra presque rien la première année, mais au bout de trois ou quatre ans il aura repris son ancienne vigueur. Si, dans la suite, vous le voyez s'affaiblir encore, faites la même opération de l'autre côté; et cette précaution, prise tous les dix ans, suffira pour éterniser en quelque façon cette vigne [3].

Pour avoir des raisins sans pepins, il faut prendre un sarment, le fendre légèrement dans la partie qui doit être enterrée, ôter la moelle de cette partie, réunir les deux branches séparées par la fente, les couvrir de papier mouillé, et les mettre en terre. L'expérience réussit mieux, si, avant de planter le sarment, on met sa partie inférieure, ainsi préparée, dans un ognon marin

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 3, cap. 22. — [2] Xenoph. memor lib. 5, p. 866. — [3] Theoph. hist. plant. lib. 4, cap. 15.

On connaît d'autres procédés pour parvenir au même but [1].

Désirez-vous tirer du même cep des raisins, les uns blancs, les autres noirs, d'autres dont les grappes présenteront des grains de l'une et de l'autre couleur [2]? prenez un sarment de chaque espèce; écrasez-les dans leurs parties supérieures, de manière qu'elles s'incorporent pour ainsi dire et s'unissent étroitement : liez-les ensemble, et dans cet état mettez les deux sarmens en terre.

Nous demandâmes ensuite à Euthymène quelques instructions sur les potagers et sur les arbres fruitiers. Les plantes potagères, nous dit-il, lèvent plus tôt quand on se sert de graines de deux ou trois ans [3]. Il en est qu'il est avantageux d'arroser avec l'eau salée [4]. Les concombres [a] ont plus de douceur quand leurs graines ont été macérées dans du lait pendant deux jours [5]. Ils réussissent mieux dans les terrains naturellement un peu humides que dans les jardins où on les arrose

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 5. Democr. geop. lib. 4, cap. 7. Pallad. de re rust. febr. tit. 29. Colum. de arbor. 9. Plin. lib. 17, cap. 21, t. 2, p. 74. Traité de la vigne, t. 1, p. 29. — [2] Theophr. ibid. — [3] Aristot. problem. § 20, quæst. 36, t. 2, p. 773. — [4] Theophr. ibid. lib. 2, cap. 7. — [a] *Voyez* la note III à la fin du volume. — [5] Theophr. ibid. lib. 3, cap. 12; id. hist. plant. lib. 7, cap. 3. Pallad. in mart. lib. 4, cap. 9. Colum. de re rust. lib. 11, cap. 3. Plin. lib. 19, cap. 5, t. 2, p. 165.

fréquemment[1]. Voulez-vous qu'ils viennent plus tôt? semez-les d'abord dans des vases, et arrosez-les avec de l'eau tiède[2]; mais je vous préviens qu'ils auront moins de goût que si vous les aviez arrosés avec de l'eau froide[3]. Pour qu'ils deviennent plus gros, on a l'attention, quand ils commencent à se former, de les couvrir d'un vase, ou de les introduire dans une espèce de tube. Pour les garder long-temps, vous aurez soin de les couvrir, et de les tenir suspendus dans un puits[4].

C'est en automne, ou plutôt au printemps, qu'on doit planter les arbres[5]; il faut creuser la fosse au moins un an auparavant[6]; on la laisse long-temps ouverte, comme si l'air devait la féconder[7]. Suivant que le terrain est sec ou humide, les proportions de la fosse varient. Communément on lui donne deux pieds et demi de profondeur et deux pieds de largeur[8].

Je ne rapporte, disait Euthymène, que des pratiques connues et familières aux peuples policés. Et qui n'excitent pas assez leur admiration, repris-je aussitôt. Que de temps, que de réflexions

[1] Aristot. probl. t. 2, p. 776. — [2] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 6. — [3] Aristot. ibid. p. 775. Theophr. ibid. lib. 2, cap. 8. — [4] Aristot. ibid. p. 773. Theophr. ibid. lib. 5, cap. 6. — [5] Theophr. ibid. lib. 3, cap. 3 et 4. — [6] Id. ibid. cap. 5. — — [7] Id. ibid. cap. 18. — [8] Xenoph. memor. lib. 5, p. 864.

n'a-t-il pas fallu pour épier et connaître les besoins, les écarts et les ressources de la nature; pour la rendre docile, et varier ou corriger ses productions! Je fus surpris, à mon arrivée en Grèce, de voir fumer et émonder les arbres [1]; mais ma surprise fut extrême lorsque je vis des fruits dont on avait trouvé le secret de diminuer le noyau pour augmenter le volume de la chair [2]; d'autres fruits, et surtout des grenades, qu'on faisait grossir sur l'arbre même, en les enfermant dans un vase de terre cuite [3]; des arbres chargés de fruits de différentes espèces [4], et forcés de se couvrir de productions étrangères à leur nature.

C'est par la greffe, me dit Euthymène, qu'on opère ce dernier prodige, et qu'on a trouvé le secret d'adoucir l'amertume et l'âpreté des fruits qui viennent dans les forêts [5]. Presque tous les arbres des jardins ont éprouvé cette opération, qui se fait pour l'ordinaire sur les arbres de même espèce. Par exemple, on greffe un figuier sur un autre figuier, un pommier sur un poirier, etc. [6].

Les figues mûrissent plus tôt quand elles ont été piquées par des moucherons provenus du fruit d'un figuier sauvage qu'on a soin de planter tout

[1] Theophr. de caus. plant. lib. 5, cap. 2. — [2] Id. ibid. lib. 1, cap. 18. — [3] Aristot. probl. § 20, t. 2, p. 772. — [4] Theophr. ibid. lib. 5, cap. 5. — [5] Id. ibid. lib. 1, cap. 6 et 5. — [6] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1016.

auprès [1]; cependant on préfère celles qui mûrissent naturellement, et les gens qui les vendent au marché ne manquent jamais d'avertir de cette différence [2].

On prétend que les grenades ont plus de douceur quand on arrose l'arbre avec de l'eau froide, et qu'on jette du fumier de cochon sur ses racines; que les amandes ont plus de goût quand on enfonce des clous dans le tronc de l'arbre, et qu'on en laisse couler la séve pendant quelque temps [3]; que les oliviers ne prospèrent point quand ils sont à plus de trois cents stades de la mer [4 a]. On prétend encore que certains arbres ont une influence marquée sur d'autres arbres; que les oliviers se plaisent dans le voisinage des grenadiers sauvages [5], et les grenadiers des jardins dans celui des myrtes [6]. On ajoute enfin qu'il faut admettre la différence des sexes dans les arbres et dans les plantes [7]. Cette opinion est d'abord fondée sur l'analogie qu'on suppose entre les animaux et d'autres productions de la nature; ensuite sur l'exemple des palmiers, dont les femelles ne sont

[1] Aristot. de plant. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 1017. Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 12. Tournef. voyag. du Levant, t. 1, p. 338. — [2] Theophr. ibid. cap. 13. — [3] Aristot. ibid. cap. 7, t. 2, p. 1017. — [4] Theophr. hist. plant. lib. 6, cap. 2, p. 550. — [a] Onze lieues huit cent cinquante toises. — [5] Aristot. ibid. cap. 6, p. 1017. — [6] Theophr. de caus. plant. lib. 2, cap. 9, p. 243. — [7] Aristot. ibid. cap. 2, p. 1011. Theophr. hist. plant. lib. 3, cap. 9, p. 146.

fécondées que par le duvet ou la poussière qui est dans la fleur du mâle [1]. C'est en Égypte et dans les pays voisins qu'on peut observer cette espèce de phénomène : car en Grèce, les palmiers, élevés pour faire l'ornement des jardins, ne produisent point de dattes, ou ne les amènent jamais à une parfaite maturité [2].

En général, les fruits ont dans l'Attique une douceur qu'ils n'ont pas dans les contrées voisines [3]. Ils doivent cet avantage moins à l'industrie des hommes qu'à l'influence du climat. Nous ignorons encore si cette influence corrigera l'aigreur de ces beaux fruits suspendus à ce citronnier. C'est un arbre qui a été récemment apporté de Perse à Athènes [4].

Euthymène nous parlait avec plaisir des travaux de la campagne, avec transport des agrémens de la vie champêtre.

Un soir, assis à table devant sa maison, sous de superbes platanes qui se courbaient au-dessus de nos têtes, il nous disait : Quand je me promène dans mon champ, tout rit, tout s'embellit à mes yeux. Ces moissons, ces arbres, ces plantes n'existent que pour moi, ou plutôt que pour les malheureux dont je vais soulager les besoins.

[1] Theophr. hist. plant. lib. 2, p. 113. — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 5, p. 124. — [3] Aristot. probl. t. 2, p. 774. — [4] Antiphon. ap. Athen. lib. 3, cap. 7, p. 84. Salmas. exercit. in Plin. p. 956.

Quelquefois je me fais des illusions pour accroître mes jouissances ; il me semble alors que la terre porte son attention jusqu'à la délicatesse, et que les fruits sont annoncés par leurs fleurs, comme parmi nous les bienfaits doivent l'être par les grâces.

Une émulation sans rivalité forme les liens qui m'unissent avec mes voisins. Ils viennent souvent se ranger autour de cette table, qui ne fut jamais entourée que de mes amis. La confiance et la franchise règnent dans nos entretiens. Nous nous communiquons nos découvertes ; car, bien différent des autres artistes qui ont des secrets [1], chacun de nous est aussi jaloux d'instruire les autres que de s'instruire soi-même.

S'adressant ensuite à quelques habitans d'Athènes qui venaient d'arriver, il ajoutait : Vous croyez être libres dans l'enceinte de vos murs ; mais cette indépendance que les lois vous accordent, la tyrannie de la société vous la ravit sans pitié : des charges à briguer et à remplir, des hommes puissans à ménager, des noirceurs à prévoir et à éviter, des devoirs de bienséance plus rigoureux que ceux de la nature ; une contrainte continuelle dans l'habillement, dans la démarche, dans les actions, dans les paroles ; le

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 858.

poids insupportable de l'oisiveté; les lentes persécutions des importuns : il n'est aucune sorte d'esclavage qui ne vous tienne enchaînés dans ses fers.

Vos fêtes sont si magnifiques! et les nôtres si gaies! Vos plaisirs si superficiels et si passagers! les nôtres si vrais et si constans! Les dignités de la république imposent-elles des fonctions plus nobles que l'exercice d'un art sans lequel l'industrie et le commerce tomberaient en décadence [1]?

Avez-vous jamais respiré dans vos riches appartemens la fraîcheur de cet air qui se joue sous cette voûte de verdure? et vos repas, quelquefois si somptueux, valent-ils ces jattes de lait qu'on vient de traire, et ces fruits délicieux que nous avons cueillis de nos mains? Et quel goût ne prêtent pas à nos alimens des travaux qu'il est si doux d'entreprendre, même dans les glaces de l'hiver et dans les chaleurs de l'été [2], dont il est si doux de se délasser, tantôt dans l'épaisseur des bois, au souffle des zéphyrs, sur un gazon qui invite au sommeil; tantôt auprès d'une flamme étincelante [3] nourrie par des troncs d'arbres que je tire de mon domaine, au milieu de ma femme

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 832. — [2] Id. ibid. p. 831. — [3] Id. ibid. p. 832.

et de mes enfans, objets toujours nouveaux de l'amour le plus tendre, au mépris de ces vents impétueux qui grondent autour de ma retraite sans en troubler la tranquillité !

Ah ! si le bonheur n'est que la santé de l'âme, ne doit-on pas le trouver dans les lieux où règne une juste proportion entre les besoins et les désirs, où le mouvement est toujours suivi du repos, et l'intérêt toujours accompagné du calme ?

Nous eûmes plusieurs entretiens avec Euthymène. Nous lui dîmes que, dans quelques-uns de ses écrits [1], Xénophon proposait d'accorder, non des récompenses en argent, mais quelques distinctions flatteuses à ceux qui cultiveraient le mieux leurs champs. Ce moyen, répondit-il, pourrait encourager l'agriculture ; mais la république est si occupée à distribuer des grâces à des hommes oisifs et puissans, qu'elle ne peut guère penser à des citoyens utiles et ignorés.

Étant partis d'Acharnes, nous remontâmes vers la Béotie. Nous vîmes en passant quelques châteaux entourés de murailles épaisses et de tours élevées, tels que ceux de Philé, de Décélie, de Rhamnonte. Les frontières de l'Attique sont garanties de tous côtés par ces places fortes. On y entretient des garnisons ; et, en cas d'invasion,

[1] Xenoph. Hier. p. 916.

on ordonne aux habitans de la campagne de s'y réfugier [1].

Rhamnonte est située auprès de la mer. Sur une éminence voisine s'élève le temple de l'implacable Némésis, déesse de la vengeance. Sa statue, haute de dix coudées [a], est de la main de Phidias, et mérite d'en être par la beauté du travail. Il employa un bloc de marbre de Paros, que les Perses avaient apporté en ces lieux pour dresser un trophée. Phidias n'y fit point inscrire son nom, mais celui de son élève Agoracrite, qu'il aimait beaucoup [2].

De là nous descendîmes au bourg Marathon. Ses habitans s'empressaient de nous raconter les principales circonstances de la victoire que les Athéniens, sous la conduite de Miltiade, y remportèrent autrefois contre les Perses. Ce célèbre événement a laissé une telle impression dans leurs esprits, qu'ils croient entendre pendant la nuit les cris des combattans et les hennissemens des chevaux [3]. Ils nous montraient les tombeaux des Grecs qui périrent dans la bataille; ce sont de petites colonnes sur lesquelles on s'est contenté de graver leurs noms. Nous nous prosternâmes

[1] Demosth. de fals. leg. p. 312; id. de cor. p. 479. — [a] Environ quatorze de nos pieds. — [2] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 80. Plin. lib. 36, cap. 5, p. 725. Suid. et Hesych. in Ῥαμν. Meurs. de popul. attic. in Ῥαμν. — [3] Pausan. ibid. p. 79.

devant celle que les Athéniens consacrèrent à la mémoire de Miltiade, après l'avoir laissé mourir dans un cachot. Elle n'est distinguée des autres que parce qu'elle en est séparée [1]. (*Atlas*, *pl.* 3.)

Pendant que nous approchions de Brauron, l'air retentissait de cris de joie. On y célébrait la fête de Diane, divinité tutélaire de ce bourg [2]. Sa statue nous parut d'une haute antiquité ; c'est la même, nous disait-on, qu'Iphigénie rapporta de la Tauride [3]. Toutes les filles des Athéniens doivent être vouées à la déesse après qu'elles ont atteint leur cinquième année, avant qu'elles aient passé leur dixième [4]. Un grand nombre d'entre elles, amenées par leurs parens, et ayant à leur tête la jeune prêtresse de Diane [5], assistèrent aux cérémonies qu'elles embellissaient de leur présence, et pendant lesquelles des rhapsodes chantaient des fragmens de l'Iliade [6]. Par une suite de leur dévouement, elles viennent avant que de se marier, offrir des sacrifices à cette déesse [7].

On nous pressait d'attendre encore quelques jours pour être témoins d'une fête qui se renouvelle chaque cinquième année [8] en l'honneur de

[1] Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 79. — [2] Meurs. de popul. attic. in Βραυρ. Id. in græc. fer. Castel. de fest. Græc. — [3] Pausan. ibid. cap. 23, p. 55 ; et cap. 33, p. 80. — [4] Aristoph. in Lysistr. v. 644. Schol. ibid. Harpocr. et Hesych. in Ἄρκτ. et in Δεκατ. — [5] Dinarch. in Aristogit. p. 106. Demosth. in Conon. p. 1102. — [6] Hesych. in Βραυρ. — [7] Suid. in Ἄρκτ. — [8] Poll. lib. 8, cap. 9, § 107.

Bacchus, et qui, attirant dans ces lieux la plupart des courtisanes d'Athènes, se célébrait avec autant d'éclat que de licence[1]. Mais la description qu'on nous en fit ne servit qu'à nous en dégoûter; et nous allâmes voir les carrières du mont Pentélique, d'où l'on tire ce beau marbre blanc si renommé dans la Grèce, et si souvent mis en œuvre par les plus habiles statuaires[2]. Il semble que la nature s'est fait un plaisir de multiplier dans le même endroit les grands hommes, les grands artistes, et la matière la plus propre à conserver le souvenir des uns et des autres. Le mont Hymette[3], et d'autres montagnes de l'Attique[4] recèlent dans leur sein de semblables carrières.

Nous allâmes coucher à Prasies, petit bourg situé auprès de la mer. Son port, nommé Panorme, offre aux vaisseaux un asile sûr et commode. Il est entouré de vallées et de collines charmantes, qui, dès le rivage même, s'élèvent en amphithéâtre, et vont s'appuyer sur des montagnes couvertes de pins et d'autres espèces d'arbres[5].

[1] Suid. in Βραυρ. Schol. in Demosth. orat. adv. Conon, p. 1415. — [2] Theophr. de lapid. § 14. Strab. lib. 9, p. 399. Athen. lib. 13, cap. 6, p. 591. Pausan. lib. 1, cap. 32, p. 78; lib. 5, cap. 10, p. 398; lib. 8, cap. 28, p. 658, etc. — [3] Strab. ibid. Plin. lib. 17, cap. 1, t. 2, p. 48; lib. 36, cap. 3, t. 2, p. 724; et cap. 15, p. 744. Horat. lib. 2, od. 18. — [4] Xenoph. rat. redit. p. 920. Liv. lib. 31, cap. 26. — [5] Chandl. travels in Greece, p. 1571.

De là nous entrâmes dans une belle plaine qui fait partie d'un canton nommé Paralos[a] [1]. Elle est bordée de chaque côté d'un rang de collines, dont les sommets, arrondis et séparés les uns des autres, semblent être l'ouvrage plutôt de l'art que de la nature [2]. Elle nous conduisit à Thoricos, place forte située sur les bords de la mer [3]. Et quelle fut notre joie, en apprenant que Platon était dans le voisinage, chez Théophile, un de ses anciens amis, qui l'avait pressé pendant long-temps de venir à sa maison de campagne! Quelques-uns de ses disciples l'avaient accompagné dans ces lieux solitaires. Je ne sais quel tendre intérêt la surprise attache à ces rencontres fortuites; mais notre entrevue eut l'air d'une reconnaissance, et Théophile en prolongea la douceur en nous retenant chez lui.

Le lendemain, à la pointe du jour, nous nous rendîmes au mont Laurium, où sont des mines d'argent qu'on exploite depuis un temps immémorial [4]. Elles sont si riches, qu'on n'y parvient jamais à l'extrémité des filons [5], et qu'on pourrait y creuser un plus grand nombre de puits, si de pareils travaux n'exigeaient de fortes avances. Outre l'achat des instrumens et la construction

[a] C'est-à-dire maritime. — [1] Thucyd. lib. 2, cap. 55. — [2] Whel. a journ. p. 447. — [3] Xenoph. rat. redit. p. 928. — [4] Id. ibid. p. 924. — [5] Id. ibid. p. 927.

des maisons et des fourneaux, on a besoin de beaucoup d'esclaves, dont le prix varie à tout moment. Suivant qu'ils sont plus ou moins forts, plus ou moins âgés, ils coûtent trois cents ou six cents drachmes [a], et quelquefois davantage [1]. Quand on n'est pas assez riche pour en acheter, on fait un marché avec des citoyens qui en possèdent un grand nombre, et on leur donne pour chaque esclave une obole par jour [b].

Tout particulier qui par lui-même, ou à la tête d'une compagnie, entreprend une nouvelle fouille, doit en acheter la permission, que la république seule peut accorder [2]. Il s'adresse aux magistrats chargés du département des mines. Si sa proposition est acceptée, on l'inscrit dans un registre, et il s'oblige à donner, outre l'achat du privilége, la vingt-quatrième partie du profit [3]. S'il ne satisfait pas à ses obligations, la concession revient au fisc, qui la met à l'encan [4].

Autrefois, les sommes provenues, soit de la vente, soit de la rétribution éventuelle des mines, étaient distribuées au peuple. Thémistocle obtint de l'assemblée générale qu'elles seraient destinées à construire des vaisseaux [5]. Cette ressource sou-

[a] Deux cent soixante-dix livres, ou cinq cent quarante livres. — [1] Demosth. in Aphob. 1, p. 896. — [b] Trois sous. — [2] Demosth. in Pantæn. p. 992. — [3] Suid. in Ἀγράφ. — [4] Demosth. in Phœnip. p. 1022. — [5] Plut. in Themisth. t. 1, p. 113.

tint la marine pendant la guerre du Péloponèse. On vit alors des particuliers s'enrichir par l'exploitation des mines. Nicias, si malheureusement célèbre par l'expédition de Sicile, louait à un entrepreneur mille esclaves, dont il retirait par jour mille oboles ou cent soixante-six drachmes deux tiers [a]. Hipponicus, dans le même temps, en avait six cents, qui, sur le même pied, lui rendaient six cents oboles ou cent drachmes par jour [b] [1]. Suivant ce calcul, Xénophon proposait au gouvernement de faire le commerce des esclaves destinés aux mines. Il eût suffi d'une première mise pour en acquérir douze cents, et en augmenter successivement le nombre jusqu'à dix mille. Il en aurait alors résulté tous les ans, pour l'état, un bénéfice de cent talens [2] [c]. Ce projet, qui pouvait exciter l'émulation des entrepreneurs, ne fut point exécuté; et vers la fin de cette guerre, on s'aperçut que les mines rendaient moins qu'auparavant [3].

Divers accidens peuvent tromper les espérances des entrepreneurs, et j'en ai vu plusieurs qui s'étaient ruinés, faute de moyens et d'intelligence [4]. Cependant les lois n'avaient rien négligé

[a] Cent cinquante livres. — [b] Quatre-vingt-dix livres. — [1] Xenoph. rat. redit. p. 925. — [2] Id. ibid. p. 926. — [c] Cent quarante mille livres. — [3] Xenoph. memor. lib. 3, p. 773. — [4] Demosth. in Phœnip. p. 1022 et 1025.

pour les encourager. Le revenu des mines n'est point compté parmi les biens qui obligent un citoyen à contribuer aux charges extraordinaires de l'état [1] : des peines sont décernées contre les concessionnaires qui l'empêcheraient d'exploiter sa mine, soit en enlevant ses machines et ses instrumens, soit en mettant le feu à sa fabrique ou aux étais qu'on place dans les souterrains [2], soit en anticipant sur son domaine; car les concessions faites à chaque particulier sont circonscrites dans des bornes qu'il n'est pas permis de passer [3].

Nous pénétrâmes dans ces lieux humides et malsains [4]. Nous fûmes témoins de ce qu'il en coûte de peines pour arracher des entrailles de la terre ces métaux, qui sont destinés à n'être découverts et même possédés que par des esclaves.

Sur les flancs de la montagne, auprès des puits [5], on construit des forges et des fourneaux [6] où l'on porte le minerai, pour séparer l'argent des matières avec lesquelles il est combiné [7]. Il l'est souvent avec une substance sablonneuse, rouge, brillante, dont on a tiré pour la première fois,

[1] Demetr. in Phœnip. p. 1022 et 1025. — [2] Poll. lib. 7, cap. 23. § 98. Pet. leg. attic. p. 549. — [3] Demosth. in Pantæn. p. 992. — [4] Xenoph. memor. lib. 3, p. 773. — [5] Vitruv. lib. 7, cap. 7. — [6] Demosth. ibid. p. 988. Suid. et Harpocr. in Κεῖχ. — [7] Phot. lex. man. in Κεῖχ.

dans ces derniers temps, le cinabre artificiel[1 a].

On est frappé, quand on voyage dans l'Attique, du contraste que présentent les deux classes d'ouvriers qui travaillent à la terre. Les uns, sans crainte et sans danger, recueillent sur sa surface le blé, le vin, l'huile, et les autres fruits auxquels il leur est permis de participer; ils sont en général bien nourris, bien vêtus; ils ont des momens de plaisir; et, au milieu de leurs peines, ils respirent un air libre, et jouissent de la clarté des cieux. Les autres, enfouis dans les carrières de marbre ou dans les mines d'argent, toujours près de voir la tombe se fermer sur leurs têtes, ne sont éclairés que par des clartés funèbres, et n'ont autour d'eux qu'une atmosphère grossière et souvent mortelle : ombres infortunées, à qui il ne reste de sentimens que pour souffrir, et de forces que pour augmenter le faste des maîtres qui les tyrannisent! Qu'on juge, d'après ce rapprochement, quelles sont les vraies richesses que la nature destinait à l'homme.

Nous n'avions pas averti Platon de notre voyage aux mines; il voulut nous accompagner au cap de Sunium (*Atlas*, *pl.* 35), éloigné d'Athènes

[1] Theophr. de lapid. § 104. Plin. lib. 33, cap. 7, t. 2, p. 624. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 262. — [a] Cette découverte fut faite vers l'an 405 avant J. C.

d'environ trois cent trente stades [1 a] : on y voit un superbe temple consacré à Minerve, de marbre blanc, d'ordre dorique, entouré d'un péristyle, ayant, comme celui de Thésée, auquel il ressemble par sa disposition générale, six colonnes de front et treize de retour [2]. Du sommet du promontoire on distingue au bas de la montagne le port et le bourg de Sunium, qui est une des fortes places de l'Attique [3].

Mais un plus grand spectacle excitait notre admiration. Tantôt nous laissions nos yeux s'égarer sur les vastes plaines de la mer, et se reposer ensuite sur les tableaux que nous offraient les îles voisines; tantôt d'agréables souvenirs semblaient rapprocher de nous les îles qui se dérobaient à nos regards. Nous disions : De ce côté de l'horizon est Ténos, où l'on trouve des vallées si fertiles, et Délos, où l'on célèbre des fêtes si ravissantes. Alexis me disait tout bas : Voilà Céos, où je vis Glycère pour la première fois. Philoxène me montrait en soupirant l'île qui porte le nom d'Hélène; c'est là que, dix ans auparavant, ses mains avaient dressé entre des myrtes et des cyprès un monument à la tendre Coronis; c'était là que depuis dix

[1] Strab. lib. 9, p. 390. — [a] Environ douze lieues et demie. — [2] Le Roi, ruines de la Grèce, part. 1, p. 24. — [3] Demosth. de cor. p. 479. Pausan. lib. 1, cap. 1, p. 2.

ans il venait, à certains jours, arroser de larmes ces cendres éteintes, et encore chères à son cœur. Platon, sur qui les grands objets faisaient toujours une forte impression, semblait attacher son âme sur les gouffres que la nature a creusés au fond des mers.

Cependant l'horizon se chargeait au loin de vapeurs ardentes et sombres; le soleil commençait à pâlir; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvrait de couleurs lugubres dont les teintes variaient sans cesse. Déjà le ciel, tendu et fermé de toutes parts, n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse que la flamme pénétrait, et qui s'appesantissait sur la terre. Toute la nature était dans le silence, dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquait jusqu'au fond de nos âmes. Nous cherchâmes un asile dans le vestibule du temple (*Atlas*, *pl.* 35), et bientôt nous vîmes la foudre briser à coups redoublés cette barrière de ténèbres et de feux suspendue sur nos têtes; des nuages épais rouler par masses dans les airs, et tomber en torrens sur la terre; les vents déchaînés fondre sur la mer, et la bouleverser dans ses abîmes. Tout grondait, le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes; et de tous ces bruits réunis il se formait un bruit épouvantable qui semblait annoncer la dissolution de l'univers. L'aquilon ayant redou-

blé ses efforts, l'orage alla porter ses fureurs dans les climats brûlans de l'Afrique. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure; et cette mer, dont les vagues écumantes s'étaient élevées jusqu'aux cieux, traînait à peine ses flots jusque sur le rivage.

A l'aspect de tant de changemens inopinés et rapides, nous restâmes quelque temps immobiles et muets. Mais bientôt ils nous rappelèrent ces questions sur lesquelles la curiosité des hommes s'exerce depuis tant de siècles : Pourquoi ces écarts et ces révolutions dans la nature? Faut-il les attribuer au hasard? mais d'où vient que, sur le point de se briser mille fois, la chaîne intime des êtres se conserve toujours? Est-ce une cause intelligente qui excite et apaise les tempêtes? mais quel but se propose-t-elle? D'où vient qu'elle foudroie les déserts, et qu'elle épargne les nations coupables? De là nous remontions à l'existence des dieux, au débrouillement du chaos, à l'origine de l'univers. Nous nous égarions dans nos idées, et nous conjurions Platon de les rectifier. Il était dans un recueillement profond; on eût dit que la voix terrible et majestueuse de la nature retentissait encore autour de lui. A la fin, pressé par nos prières, et par les vérités qui l'agitaient intérieurement, il s'assit sur un siége rus-

tique, et, nous ayant fait placer à ses côtés, il commença par ces mots (*Atlas*, *pl.* 35) :

Faibles mortels que nous sommes[1] ! est-ce à nous de pénétrer les secrets de la Divinité, nous dont les sages ne sont auprès d'elle que ce qu'un singe est auprès de nous[2] ? Prosterné à ses pieds, je lui demande de mettre dans ma bouche des discours qui lui soient agréables, et qui vous paraissent conformes à la raison[3].

Si j'étais obligé de m'expliquer en présence de la multitude, sur le premier Auteur de toutes choses, sur l'origine de l'univers et sur la cause du mal, je serais forcé de parler par énigmes[4]; mais dans ces lieux solitaires, n'ayant que Dieu et mes amis pour témoins, je pourrai sans crainte rendre hommage à la vérité.

Le Dieu que je vous annonce est un Dieu unique, immuable, infini[5]. Centre de toutes les perfections, source intarissable de l'intelligence et de l'être[6] ; avant qu'il eût fait l'univers, avant qu'il eût déployé sa puissance au dehors, il était; car il n'a point eu de commencement[7] : il était

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 29. — [2] Heracl. ap. Plat. in Hipp. maj. t. 3, p. 289. — [3] Plat. in Tim. t. 3, p. 27. — [4] Id. epist. 2 ad Dionys. t. 3, p. 312. Id. in Tim. t. 3, p. 28. — [5] Plat. in Phædon. t. 1, p. 78, etc. — [6] Id. in Cratyl. t. 1, p. 396. — [7] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. passim. Id. in Phædon. t. 1, p. 78.

en lui-même ; il existait dans les profondeurs de l'éternité. Non, mes expressions ne répondent pas à la grandeur de mes idées, ni mes idées à la grandeur de mon sujet.

Également éternelle, la matière subsistait dans une fermentation affreuse, contenant les germes de tous les maux, pleine de mouvemens impétueux qui cherchaient à réunir ses parties, et de principes destructifs qui les séparaient à l'instant; susceptible de toutes les formes, incapable d'en conserver aucune : l'horreur et la discorde erraient sur ses flots bouillonnans [1]. La confusion effroyable que vous venez de voir dans la nature n'est qu'une faible image de celle qui régnait dans le chaos.

De toute éternité, Dieu, par sa bonté infinie, avait résolu de former l'univers suivant un modèle toujours présent à ses yeux [2]; modèle immuable, incréé, parfait; idée semblable à celle que conçoit un artiste lorsqu'il convertit la pierre grossière en un superbe édifice; monde intellectuel, dont ce monde visible n'est que la copie et l'expression [3]. Tout ce qui dans l'univers tombe sous nos sens, tout ce qui se dérobe à leur acti-

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plat. in Tim. t. 3, p. 30, 51, etc. Diog. Laert. lib. 3, § 69. Cicer. acad. lib. 1, t. 2, p. 70. — [2] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 93. Plat. in Tim. t. 3, p. 29. Senec. epist. 65. — [3] Plat. in Tim. ibid. p. 28.

vité, était tracé d'une manière sublime dans ce premier plan; et comme l'Être suprême ne conçoit rien que de réel, on peut dire qu'il produisait le monde avant qu'il l'eût rendu sensible.

Ainsi existaient de toute éternité, Dieu, auteur de tout bien, la matière, principe de tout mal, et ce modèle suivant lequel Dieu avait résolu d'ordonner la matière [1] [a].

Quand l'instant de cette grande opération fut arrivé, la sagesse éternelle donna ses ordres au chaos, et aussitôt toute la masse fut agitée d'un mouvement fécond et nouveau. Ses parties, qu'une haine implacable divisait auparavant, coururent se réunir, s'embrasser et s'enchaîner. Le feu brilla pour la première fois dans les ténèbres; l'air se sépara de la terre et de l'eau [2]. Ces quatre élémens furent destinés à la composition de tous les corps [3].

Pour en diriger les mouvemens, Dieu, qui avait préparé une âme [b], composée en partie de l'essence divine, et en partie de la substance ma-

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 94. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 882. Id. de anim. procr. p. 1014. Diog. Laert. lib. 3, § 69. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 678 et 691. — [a] Archytas, avant Platon, avait admis trois principes : Dieu, la matière, et la forme. (Arch. ap. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 82.) — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 53. — [3] Id. ibid. p. 32. — [b] *Voyez* la note IV à la fin du volume.

térielle[1], la revêtit de la terre, des mers, et de l'air grossier, au delà duquel il étendit les déserts des cieux. De ce principe intelligent, attaché au centre de l'univers[2], partent comme des rayons de flamme qui sont plus ou moins purs, suivant qu'ils sont plus ou moins éloignés de leur centre, qui s'insinuent dans les corps et animent leurs parties, et qui, parvenus aux limites du monde, se répandent sur sa circonférence, et forment tout autour une couronne de lumière[3].

A peine l'âme universelle eut-elle été plongée dans cet océan de matière qui la dérobe à nos regards[4], qu'elle essaya ses forces en ébranlant ce grand tout à plusieurs reprises, et que, tournant rapidement sur elle-même, elle entraîna tout l'univers docile à ses efforts.

Si cette âme n'eût été qu'une portion pure de la substance divine, son action, toujours simple et constante, n'aurait imprimé qu'un mouvement uniforme à toute la masse. Mais, comme la matière fait partie de son essence, elle jeta de la variété dans la marche de l'univers. Ainsi, pendant qu'une impression générale, produite par la partie divine de l'âme universelle, fait tout rouler d'orient en occident dans l'espace de vingt-

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 95. Plat. ibid. p. 34. — [2] Tim. ibid. Plat. ibid. p. 36. — [3] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 32, p. 19. — [4] Plat. ibid. p. 36.

quatre heures, une impression particulière, produite par la partie matérielle de cette âme, fait avancer d'occident en orient, suivant certains rapports de célérité, cette partie des cieux où nagent les planètes [1].

Pour concevoir la cause de ces deux mouvemens contraires, il faut observer que la partie divine de l'âme universelle est toujours en opposition avec la partie matérielle; que la première se trouve avec plus d'abondance vers les extrémités du monde, et la seconde dans les couches d'air qui environnent la terre [2]; et qu'enfin, lorsqu'il fallut mouvoir l'univers, la partie matérielle de l'âme, ne pouvant résister entièrement à la direction générale donnée par la partie divine, ramassa les restes du mouvement irrégulier qui l'agitait dans le chaos, et parvint à le communiquer aux sphères qui entourent notre globe.

Cependant l'univers était plein de vie. Ce Fils unique, ce Dieu engendré [3], avait reçu la figure sphérique, la plus parfaite de toutes [4]. Il était assujetti au mouvement circulaire, le plus simple de tous, le plus convenable à sa forme [5]. L'Être suprême jeta des regards de complaisance sur son

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. t. 3, p. 38. — [2] Tim. ibid. p. 96. — [3] Tim. ibid. p. 94. Bruck. hist. phil. t. 1, p. 705. — [4] Plat. ibid. p. 33. — [5] Id. ibid. p. 34.

ouvrage[1]; et, l'ayant rapproché du modèle qu'il suivait dans ses opérations, il reconnut avec plaisir que les traits principaux de l'original se retraçaient dans la copie.

Mais il en était un qu'elle ne pouvait recevoir, l'éternité, attribut essentiel du monde intellectuel, et dont ce monde visible n'était pas susceptible. Ces deux mondes ne pouvant avoir les mêmes perfections, Dieu voulut qu'ils en eussent de semblables. Il fit le temps, cette image mobile[2] de l'immobile éternité[a]; le temps qui, commençant et achevant sans cesse le cercle des jours et des nuits, des mois et des années, semble ne connaître dans sa course ni commencement ni fin, et mesurer la durée du monde sensible, comme l'éternité mesure celle du monde intellectuel; le temps enfin, qui n'aurait point laissé de traces de sa présence, si des signes visibles n'étaient chargés de distinguer ses parties fugitives, et d'enregistrer pour ainsi dire ses mouvemens[3]. Dans cette vue, l'Être suprême alluma le soleil[4], et le lança avec les autres planètes dans la vaste solitude des airs. C'est de là que cet astre inonde le ciel de sa lumière, qu'il éclaire la marche des

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 37. — [2] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 97. Plat. in Tim. p. 37. — [a] J. B. Rousseau, dans son ode au prince Eugène, a pris cette expression de Platon. — [3] Plat. in Tim. t. 3, p. 38. — [4] Id. ibid. p. 39.

planètes, et qu'il fixe les limites de l'année, comme la lune détermine celle des mois. L'étoile de Mercure et celle de Vénus, entraînées par la sphère à laquelle il préside, accompagnent toujours ses pas. Mars, Jupiter et Saturne ont aussi des périodes particulières et inconnues au vulgaire[1].

Cependant l'Auteur de toutes choses adressa la parole aux génies à qui il venait de confier l'administration des astres[2]. « Dieux, qui me devez la » naissance, écoutez mes ordres souverains. Vous » n'avez pas de droits à l'immortalité; mais vous » y participerez par le pouvoir de ma volonté, » plus forte que les liens qui unissent les parties » dont vous êtes composés. Il reste, pour la per- » fection de ce grand tout, à remplir d'habitans » les mers, la terre et les airs. S'ils me devaient » immédiatement le jour, soustraits à l'empire » de la mort, ils deviendraient égaux aux dieux » mêmes. Je me repose donc sur vous du soin de » les produire. Dépositaires de ma puissance, » unissez à des corps périssables les germes d'im- » mortalité que vous allez recevoir de mes mains. » Formez en particulier des êtres qui comman- » dent aux autres animaux, et vous soient soumis; » qu'ils naissent par vos ordres, qu'ils croissent

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 96. Plat. in Tim. p. 39. — [2] Plat. ibid. p. 40 et 41.

» par vos bienfaits ; et qu'après leur mort ils se » réunissent à vous, et partagent votre bonheur. »

Il dit, et soudain, versant dans la coupe où il avait pétri l'âme du monde les restes de cette âme tenus en réserve, il en composa les âmes particulières ; et, joignant à celle des hommes une parcelle de l'essence divine [1], il leur attacha des destinées irrévocables.

Alors il fut réglé qu'il naîtrait des mortels capables de connaître la Divinité et de la servir ; que l'homme aurait la prééminence sur la femme ; que la justice consisterait à triompher des passions, et l'injustice à y succomber ; que les justes iraient dans le sein des astres jouir d'une félicité inaltérable ; que les autres seraient métamorphosés en femmes ; que si leur injustice continuait, ils reparaîtraient sous différentes formes d'animaux ; et qu'enfin ils ne seraient rétablis dans la dignité primitive de leur être que lorsqu'ils se seraient rendus dociles à la voix de la raison [2].

Après ces décrets immuables, l'Être suprême sema les âmes dans les planètes ; et, ayant ordonné aux dieux inférieurs de les revêtir successivement de corps mortels, de pourvoir à leurs

[1] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99. — [2] Plat. in Tim. t. 3, p. 42.

besoins et de les gouverner, il rentra dans le repos éternel [1].

Aussitôt les causes secondes ayant emprunté de la matière des particules des quatre élémens, les attachèrent entre elles par des liens invisibles [2], et arrondirent autour des âmes les différentes parties des corps destinés à leur servir de chars pour les transporter d'un lieu dans un autre [3].

L'âme immortelle et raisonnable fut placée dans le cerveau, dans la partie la plus éminente du corps, pour en régler les mouvemens [4]. Mais, outre ce principe divin, les dieux inférieurs formèrent une âme mortelle, privée de raison, où devaient résider la volupté qui attire les maux, la douleur qui fait disparaître les biens, l'audace et la peur qui ne conseillent que des imprudences, la colère si difficile à calmer, l'espérance si facile à séduire, et toutes les passions fortes, apanage nécessaire de notre nature. Elle occupe dans le corps humain deux régions séparées par une cloison intermédiaire. La partie irascible, revêtue de force et de courage, fut placée dans la poitrine, où, plus voisine de l'âme immortelle, elle est plus à portée d'écouter la voix de la raison;

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 42. — [2] Id. ibid. p. 43. — [3] Id. ibid. p. 69. — [4] Tim. de anim. mund. ap. Plat. t. 3, p. 99 et 100. Plat. in Tim. p. 69.

où d'ailleurs tout concourt à modérer ses transports fougueux, l'air que nous respirons, les boissons qui nous désaltèrent, les vaisseaux même qui distribuent les liqueurs dans toutes les parties du corps. En effet, c'est par leur moyen que la raison, instruite des efforts naissans de la colère, réveille tous les sens par ses menaces et par ses cris, leur défend de seconder les coupables excès du cœur, et le retient, malgré lui-même, dans la dépendance [1].

Plus loin, et dans la région de l'estomac, fut enchaînée cette autre partie de l'âme mortelle, qui ne s'occupe que des besoins grossiers de la vie : animal avide et féroce, qu'on éloigna du séjour de l'âme immortelle, afin que ses rugissemens et ses cris n'en troublassent point les opérations. Cependant elle conserve toujours ses droits sur lui; et, ne pouvant le gouverner par la raison, elle le subjugue par la crainte. Comme il est placé près du foie, elle peint, dans ce viscère brillant et poli, les objets les plus propres à l'épouvanter [2]. Alors il ne voit dans ce miroir que des rides affreuses et menaçantes, que des spectres effrayans qui le remplissent de chagrin et de dégoût. D'autres fois, à ces tableaux funestes succèdent des peintures plus douces et plus riantes.

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 70. — [2] Id. ibid. p. 71.

La paix règne autour de lui; et c'est alors que, pendant le sommeil, il prévoit les événemens éloignés. Car les dieux inférieurs, chargés de nous donner toutes les perfections dont nous étions susceptibles, ont voulu que cette portion aveugle et grossière de notre âme fût éclairée par un rayon de vérité. Ce privilége ne pouvait être le partage de l'âme immortelle, puisque l'avenir ne se dévoile jamais à la raison, et ne se manifeste que dans le sommeil, dans la maladie et dans l'enthousiasme [1].

Les qualités de la matière, les phénomènes de la nature, la sagesse qui brille en particulier dans la disposition et dans l'usage des parties du corps humain, tant d'autres objets dignes de la plus grande attention, me meneraient trop loin, et je reviens à celui que je m'étais d'abord proposé.

Dieu n'a pu faire et n'a fait que le meilleur des mondes possibles [2], parce qu'il travaillait sur une matière brute et désordonnée, qui sans cesse opposait la plus forte résistance à sa volonté. Cette opposition subsiste encore aujourd'hui [3]; et de là les tempêtes, les tremblemens de terre, et tous les bouleversemens qui arrivent dans notre globe. Les dieux inférieurs, en nous formant, furent

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 71. — [2] Id. ibid. p. 30 et 56. Senec. epist. 65. — [3] Id. in Theæt. t. 1, p. 176.

obligés d'employer les mêmes moyens que lui [1]; et de là les maladies du corps, et celles de l'âme, encore plus dangereuses. Tout ce qui est bien dans l'univers en général, et dans l'homme en particulier, dérive du Dieu suprême; tout ce qui s'y trouve de défectueux vient du vice inhérent à la matière [2].

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 44. — [2] Id. ibid. p. 47; et in politic. t. 2, p. 273.

FIN DU CHAPITRE CINQUANTE-NEUVIÈME.

CHAPITRE LX.

Événemens remarquables arrivés en Grèce et en Sicile (depuis l'année 357 jusqu'à l'an 354 avant J. C.). Expédition de Dion. Jugement des généraux Timothée et Iphicrate. Fin de la guerre sociale. Commencement de la guerre sacrée.

Expédition de Dion.

J'ai dit plus haut [a] que Dion, banni de Syracuse par le roi Denys, son neveu et son beau-frère, s'était enfin déterminé à délivrer sa patrie du joug sous lequel elle gémissait. En sortant d'Athènes, il partit pour l'île de Zacynthe, rendez-vous des troupes qu'il rassemblait depuis quelque temps.

Il y trouva trois mille hommes, levés la plupart dans le Péloponèse, tous d'une valeur éprouvée et d'une hardiesse supérieure aux dangers [1]. Ils ignoraient encore leur destination; et quand ils apprirent qu'ils allaient attaquer une puissance défendue par cent mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, quatre cents galères, des places

[a] *Voyez* le chapitre XXXIII de cet ouvrage. — [1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. Aristot. rhet. cap. 9, t. 2, p. 623. Diod. lib. 16, p. 420.

très-fortes, des richesses immenses et des alliances redoutables [1], ils ne virent plus dans l'entreprise projetée que le désespoir d'un proscrit qui veut tout sacrifier à sa vengeance. Dion leur représenta qu'il ne marchait point contre le plus puissant empire de l'Europe, mais contre le plus méprisable et le plus faible des souverains [2]. « Au reste, ajouta-t-il, je n'avais pas » besoin de soldats; ceux de Denys seront bien- » tôt à mes ordres. Je n'ai choisi que des chefs, » pour leur donner des exemples de courage et » des leçons de discipline [3]. Je suis si certain de » la révolution, et de la gloire qui en doit re- » jaillir sur nous, que, dussé-je périr à notre » arrivée en Sicile, je m'estimerais heureux de » vous y avoir conduits [4]. »

Ces discours avaient déjà rassuré les esprits, lorsqu'une éclipse de lune leur causa de nouvelles alarmes [a]; mais elles furent dissipées, et par la fermeté de Dion, et par la réponse du devin de l'armée, qui, interrogé sur ce phénomène, déclara que la puissance du roi de Syracuse était sur le point de s'éclipser [5]. Les soldats s'embar-

[1] Diod. lib. 16, p. 413. Ælian. var. hist. lib. 6, cap. 12. Nep. in Dion. cap. 5. — [2] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 404. — [3] Plut. in Dion. t. 1, p. 967. — [4] Aristot. ibid. p. 405. — [a] Cette éclipse arriva le 9 août de l'an 357 avant J. C. *Voyez* la note V à la fin du volume. — [5] Plut. ibid. p. 968.

quèrent aussitôt au nombre de huit cents [1]. Le reste des troupes devait les suivre sous la conduite d'Héraclide. Dion n'avait que deux vaisseaux de charge et trois bâtimens plus légers, tous abondamment pourvus de provisions de guerre et de bouche [2].

Cette petite flotte, qu'une tempête violente poussa vers les côtes d'Afrique, et sur des rochers où elle courut risque de se briser, aborda enfin au port de Minoa, dans la partie méridionale de la Sicile. C'était une place forte qui appartenait aux Carthaginois. Le gouverneur, par amitié pour Dion, peut-être aussi pour fomenter des troubles utiles aux intérêts de Carthage, prévint les besoins des troupes, fatiguées d'une pénible navigation. Dion voulait leur ménager un repos nécessaire; mais ayant appris que Denys s'était, quelques jours auparavant, embarqué pour l'Italie, elles conjurèrent leur général de les mener au plus tôt à Syracuse [3].

Cependant le bruit de son arrivée, se répandant avec rapidité dans toute la Sicile, la remplit de frayeur et d'espérance. Déjà ceux d'Agrigente, de Géla, de Camarine, se sont rangés sous ses ordres; déjà ceux de Syracuse et des campagnes

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967. — [2] Id. ibid. p. 968. — [3] Id. ibid. p. 969.

voisines accourent en foule. Il distribue à cinq mille d'entre eux les armes qu'il avait apportées du Péloponèse [1]. Les principaux habitans de la capitale, revêtus de robes blanches, le reçoivent aux portes de la ville [2]. Il entre à la tête de ses troupes, qui marchent en silence, suivi de cinquante mille hommes qui font retentir les airs de leurs cris [3]. Au son bruyant des trompettes les cris s'apaisent, et le héraut qui le précède annonce que Syracuse est libre et la tyrannie détruite. A ces mots, des larmes d'attendrissement coulent de tous les yeux, et l'on n'entend plus qu'un mélange confus de clameurs perçantes et de vœux adressés au ciel. L'encens des sacrifices brûle dans les temples et dans les rues. Le peuple, égaré par l'excès de ses sentimens, se prosterne devant Dion, l'invoque comme une divinité bienfaisante, répand sur lui des fleurs à pleines mains; et, ne pouvant assouvir sa joie, il se jette avec fureur sur cette race odieuse d'espions et de délateurs dont la ville était infectée, les saisit, se baigne dans leur sang, et ces scènes d'horreur ajoutent à l'allégresse générale [4].

Dion continuait sa marche auguste au milieu des tables dressées de chaque côté dans les rues.

[1] Diod. lib. 16, p. 414. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 970. — [3] Diod. ibid. p. 415. — [4] Plut. ibid.

Parvenu à la place publique, il s'arrête, et d'un endroit élevé il adresse la parole au peuple, lui présente de nouveau la liberté, l'exhorte à la défendre avec vigueur, et le conjure de ne placer à la tête de la république que des chefs en état de la conduire dans des circonstances si difficiles. On le nomme, ainsi que son frère Mégaclès : mais quelque brillant que fût le pouvoir dont on voulait les revêtir, ils ne l'acceptèrent qu'à condition qu'on leur donnerait pour associés vingt des principaux habitans de Syracuse, dont la plupart avaient été proscrits par Denys.

Quelques jours après, ce prince, informé trop tard de l'arrivée de Dion [1], se rendit par mer à Syracuse, et entra dans la citadelle autour de laquelle on avait construit un mur qui la tenait bloquée. Il envoya aussitôt des députés à Dion [2], qui leur enjoignit de s'adresser au peuple. Admis à l'assemblée générale, ils cherchent à la gagner par les propositions les plus flatteuses. Diminutions dans les impôts, exemption du service militaire dans les guerres entreprises sans son aveu, Denys promettait tout ; mais le peuple exigea l'abolition de la tyrannie pour première condition du traité.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 979. Diod. lib. 16, p. 415. — [2] Plut. ibid. p. 971.

Le roi, qui méditait une perfidie, traîna la négociation en longueur, et fit courir le bruit qu'il consentait à se dépouiller de son autorité[1] : en même temps il manda les députés du peuple, et, les ayant retenus pendant toute la nuit, il ordonna une sortie à la pointe du jour. Les barbares qui composaient la garnison attaquèrent le mur d'enceinte, en démolirent une partie, et repoussèrent les troupes de Syracuse, qui, sur l'espoir d'un accommodement prochain, s'étaient laissé surprendre.

Dion, convaincu que le sort de l'empire dépend de cette fatale journée, ne voit d'autre ressource, pour encourager les troupes intimidées, que de pousser la valeur jusqu'à la témérité. Il les appelle au milieu des ennemis, non de sa voix qu'elles ne sont plus en état d'entendre, mais par son exemple qui les étonne, et qu'elles hésitent d'imiter. Il se jette seul à travers les vainqueurs, en terrasse un grand nombre, est blessé, porté à terre, et enlevé par des soldats syracusains, dont le courage ranimé prête au sien de nouvelles forces. Il monte aussitôt à cheval, rassemble les fuyards, et de sa main, qu'une lance a percée, il leur montre le champ fatal qui, dans l'instant

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 971. Diod. lib. 16, p. 416. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, § 7.

même, va décider de leur esclavage, ou de leur liberté; il vole tout de suite au camp des troupes du Péloponèse, et les amène au combat. Les barbares, épuisés de fatigue, ne font bientôt plus qu'une faible résistance, et vont cacher leur honte dans la citadelle. Les Syracusains distribuèrent cent mines [a] à chacun des soldats étrangers, qui, d'une commune voix, décernèrent une couronne d'or à leur général [1].

Denys comprit alors qu'il ne pouvait triompher de ses ennemis qu'en les désunissant, et résolut d'employer, pour rendre Dion suspect au peuple, les mêmes artifices dont on s'était autrefois servi pour le noircir auprès de lui. De là ces bruits sourds qu'il faisait répandre dans Syracuse, ces intrigues et ces défiances dont il agitait les familles, ces négociations insidieuses et cette correspondance funeste qu'il entretenait, soit avec Dion, soit avec le peuple. Toutes ses lettres étaient communiquées à l'assemblée générale. Un jour il s'en trouva une qui portait cette adresse : *A mon père.* Les Syracusains, qui la crurent d'Hipparinus, fils de Dion, n'osaient en prendre connaissance; mais Dion l'ouvrit lui-même. Denys avait prévu que s'il refusait de la lire publiquement, il exciterait de la défiance; que s'il la lisait, il inspi-

[a] Neuf mille livres. — [1] Plut. in Dion. t. 1, p. 971.

rerait de la crainte. Elle était de la main du roi. Il en avait mesuré les expressions; il y développait tous les motifs qui devaient engager Dion à séparer ses intérêts de ceux du peuple. Son épouse, son fils, sa sœur, étaient renfermés dans la citadelle; Denys pouvait en tirer une vengeance éclatante. A ces menaces succédaient des plaintes et des prières également capables d'émouvoir une âme sensible et généreuse. Mais le poison le plus amer était caché dans les paroles suivantes : « Rappelez-vous le zèle avec lequel vous souteniez la » tyrannie quand vous étiez auprès de moi. Loin » de rendre la liberté à des hommes qui vous » haïssent, parce qu'ils se souviennent des maux » dont vous avez été l'auteur et l'instrument, gardez le pouvoir qu'ils vous ont confié, et qui fait » seul votre sûreté, celle de votre famille et de » vos amis[1]. »

Denys n'eût pas retiré plus de fruit du gain d'une bataille que du succès de cette lettre. Dion parut, aux yeux du peuple, dans l'étroite obligation de ménager le tyran ou de le remplacer. Dès ce moment il dut entrevoir la perte de son crédit; car dès que la confiance est entamée, elle est bientôt détruite.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 972. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 2, §. 8.

Sur ces entrefaites arriva, sous la conduite d'Héraclide, la seconde division des troupes du Péloponèse. Héraclide, qui jouissait d'une grande considération à Syracuse[1], ne semblait destiné qu'à augmenter les troubles d'un état. Son ambition formait des projets que sa légèreté ne lui permettait pas de suivre. Il trahissait tous les partis sans assurer le triomphe du sien, et il ne réussit qu'à multiplier des intrigues inutiles à ses vues. Sous les tyrans, il avait rempli avec distinction les premiers emplois de l'armée. Il s'était ensuite uni avec Dion, éloigné, rapproché de lui. Il n'avait ni les vertus ni les talens de ce grand homme, mais il le surpassait dans l'art de gagner les cœurs[2]. Dion les repoussait par un froid accueil, par la sévérité de son maintien et de sa raison. Ses amis l'exhortaient vainement à se rendre plus liant et plus accessible; c'était en vain que Platon lui disait dans ses lettres que pour être utile aux hommes, il fallait commencer par leur être agréable[3]. Héraclide, plus facile, plus indulgent, parce que rien n'était sacré pour lui, corrompait les orateurs par ses largesses et la multitude par ses flatteries. Elle avait déjà résolu de se jeter entre ses bras, et, dès la première assemblée, elle lui donna le commandement des armées

[1] Diod. lib. 16, p. 419. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 972. — [3] Plat. epist. 4, t. 3, p. 321.

navales. Dion survint à l'instant; il représenta que la nouvelle charge n'était qu'un démembrement de la sienne, obtint la révocation du décret, et le fit ensuite confirmer dans une assemblée plus régulière qu'il avait eu soin de convoquer. Il voulut de plus qu'on ajoutât quelques prérogatives à la place de son rival, et se contenta de lui faire des reproches en particulier[1].

Héraclide affecta de paraître sensible à ce généreux procédé. Assidu, rampant auprès de Dion, il prévenait, épiait, exécutait ses ordres avec l'empressement de la reconnaissance; tandis que, par des brigues secrètes, il opposait à ses desseins des obstacles invincibles. Dion proposait-il des voies d'accommodement avec Denys? on le soupçonnait d'intelligence avec ce prince : cessait-il d'en proposer? on disait qu'il voulait éterniser la guerre, afin de perpétuer son autorité[2].

Ces accusations absurdes éclatèrent avec plus de force après que la flotte des Syracusains eut mis en fuite celle du roi, commandée par Philistus[a]. La galère de ce général ayant échoué sur la côte, il eut le malheur de tomber entre les mains d'une populace irritée, qui fit précéder son supplice de traitemens barbares, jusqu'à le traîner ignomi-

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 972. — [2] Plut. ibid. p. 993. — [a] Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C. (Diod. lib. 16, p. 419).

nieusement dans les rues[1]. Denys eût éprouvé le même sort, s'il n'avait remis la citadelle à son fils Apollocrate, et trouvé le moyen de se sauver en en Italie avec ses femmes et ses trésors. Enfin Héraclide, qui, en qualité d'amiral, aurait dû s'opposer à sa fuite, voyant les habitans de Syracuse animés contre lui, eut l'adresse de détourner l'orage sur Dion, en proposant tout à coup le partage des terres[2].

Cette proposition, source éternelle de divisions dans plusieurs états républicains, fut reçue avec avidité de la part de la multitude, qui ne mettait plus de bornes à ses prétentions. La résistance de Dion excita une révolte, et dans un instant effaça le souvenir de ses services. Il fut décidé qu'on procéderait au partage des terres, qu'on réformerait les troupes du Péloponèse, et que l'administration des affaires serait confiée à vingt-cinq nouveaux magistrats, parmi lesquels on nomma Héraclide[3].

Il ne s'agissait plus que de déposer et de condamner Dion. Comme on craignait les troupes étrangères dont il était entouré, on tenta de les séduire par les plus magnifiques promesses. Mais ces braves guerriers, qu'on avait humiliés en les privant de leur solde, qu'on humiliait encore

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 974. Diod. ibid. — [2] Plut. ibid. — [3] Id. ibid. p. 975.

plus en les jugeant capables d'une trahison, placèrent leur général au milieu d'eux, et traversèrent la ville, poursuivis et pressés par tout le peuple; ils ne répondirent à ses outrages que par des reproches d'ingratitude et de perfidie, pendant que Dion employait, pour le calmer, des prières et des marques de tendresse. Les Syracusains, honteux de l'avoir laissé échapper, envoyèrent, pour l'inquiéter dans sa retraite, des troupes qui prirent la fuite dès qu'il eut donné le signal du combat.

Il se retira sur les terres des Léontins [1], qui non-seulement se firent un honneur de l'admettre, ainsi que ses compagnons, au nombre de leurs concitoyens, mais qui, par une noble générosité, voulurent encore lui ménager une satisfaction éclatante. Après avoir envoyé des ambassadeurs à Syracuse, pour se plaindre de l'injustice exercée contre les libérateurs de la Sicile, et reçu les députés de cette ville chargés d'accuser Dion, ils convoquèrent leurs alliés. La cause fut discutée dans la diète, et la conduite des Syracusains condamnée d'une commune voix.

Loin de souscrire à ce jugement, ils se félicitaient de s'être à la fois délivrés des deux tyrans qui les avaient successivement opprimés; et leur

[1] Diod. lib. 16, p. 420.

joie s'accrut encore par quelques avantages remportés sur les vaisseaux du roi qui venaient d'approvisionner la citadelle, et d'y jeter des troupes commandées par Nypsius de Naples [1].

Ce général habile crut s'apercevoir que le moment de subjuguer les rebelles était enfin arrivé. Rassurés par leurs faibles succès, et encore plus par leur insolence, les Syracusains avaient brisé tous les liens de la subordination et de la décence. Leurs jours se dissipaient dans les excès de la table, et leurs chefs se livraient à des désordres qu'on ne pouvait plus arrêter. Nypsius sort de la citadelle, renverse le mur dont on l'avait une seconde fois entourée, s'empare d'un quartier de la ville, et le met au pillage. Les troupes de Syracuse sont repoussées, les habitans égorgés, leurs femmes et leurs enfans chargés de fers et menés à la citadelle. On s'assemble, on délibère en tumulte : la terreur a glacé les esprits, et le désespoir ne trouve plus de ressource. Dans ce moment quelques voix s'élèvent, et proposent le rappel de Dion et de son armée. Le peuple aussitôt le demande à grands cris. « Qu'il paraisse! que les » dieux nous le ramènent! qu'il vienne nous en» flammer de son courage [2] ! »

Des députés choisis font une telle diligence,

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. lib. 16, p. 420. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 976. Diod. lib. 16, p. 422.

qu'ils arrivent avant la fin du jour chez les Léontins. Ils tombent aux pieds de Dion, le visage baigné de larmes, et l'attendrissent par la peinture des maux qu'éprouve sa patrie. Introduits devant le peuple, les deux principaux ambassadeurs conjurent les assistans de sauver une ville trop digne de leur haine et de leur pitié.

Quand ils eurent achevé, un morne silence régna dans l'assemblée. Dion voulut le rompre, mais les pleurs lui coupaient la parole. Encouragé par ses troupes, qui partageaient sa douleur : « Guerriers du Péloponèse, dit-il, et vous fidèles » alliés, c'est à vous de délibérer sur ce qui vous » regarde. De mon côté je n'ai pas la liberté du » choix. Syracuse va périr ; je dois la sauver, ou » m'ensevelir sous ses ruines ; je me range au » nombre de ses députés, et j'ajoute : Nous fûmes » les plus imprudens, et nous sommes les plus » infortunés des hommes. Si vous êtes touchés » de nos remords, hâtez-vous de secourir une » ville que vous avez sauvée une première fois ; » si vous n'êtes frappés que de nos injustices, » puissent du moins les dieux récompenser le » zèle et la fidélité dont vous m'avez donné des » preuves si touchantes ! et n'oubliez jamais ce » Dion, qui ne vous abandonna point quand sa » patrie fut coupable, et qui ne l'abandonne pas » quand elle est malheureuse. »

Il allait poursuivre; mais tous les soldats émus s'écrient à la fois : « Mettez-vous à notre tête, » allons délivrer Syracuse ! » Les ambassadeurs, pénétrés de joie et de reconnaissance, se jettent à leur cou, et bénissent mille fois Dion, qui ne donne aux troupes que le temps de prendre un léger repas [1].

A peine est-il en chemin qu'il rencontre de nouveaux députés, dont les uns le pressent d'accélérer sa marche, les autres de la suspendre. Les premiers parlaient au nom de la plus saine partie des citoyens; les seconds, au nom de la faction opposée. Les ennemis s'étant retirés, les orateurs avaient reparu, et semaient la division dans les esprits. D'un côté le peuple, entraîné par leurs clameurs, avait résolu de ne devoir sa liberté qu'à lui-même, et de se rendre maître des portes de la ville, pour exclure tout secours étranger; d'un autre côté, les gens sages, effrayés d'une si folle présomption, sollicitaient vivement le retour des soldats du Péloponèse [2].

Dion crut ne devoir ni s'arrêter ni se hâter. Il s'avançait lentement vers Syracuse, et n'en était plus qu'à soixante stades [a], lorsqu'il vit arriver coup sur coup des courriers de tous les partis, de tous les ordres de citoyens, d'Héraclide même,

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 977. — [2] Id. ibid. — [a] Environ deux lieues et un quart.

son plus cruel ennemi. Les assiégés avaient fait une nouvelle sortie; les uns achevaient de détruire le mur de circonvallation; les autres, comme des tigres ardens, se jetaient sur les habitans, sans distinction d'âge ni de sexe; d'autres enfin, pour opposer une barrière impénétrable aux troupes étrangères, lançaient des tisons et des dards enflammés sur les maisons voisines de la citadelle[1].

A cette nouvelle, Dion précipite ses pas. Il aperçoit déjà les tourbillons de flamme et de fumée qui s'élèvent dans les airs; il entend les cris insolens des vainqueurs, les cris lamentables des habitans. Il paraît : son nom retentit avec éclat dans tous les quartiers de la ville. Le peuple est à ses genoux, et les ennemis étonnés se rangent en bataille au pied de la citadelle[2]. Ils ont choisi ce poste afin d'être protégés par les débris presque inaccessibles du mur qu'ils viennent de détruire, et encore plus par cette enceinte épouvantable de feu que leur fureur s'est ménagée.

Pendant que les Syracusains prodiguaient à leur général les mêmes acclamations, les mêmes titres de sauveur et de dieu dont ils l'avaient accueilli dans son premier triomphe, ses troupes, divisées en colonnes et entraînées par son exemple, s'avançaient en ordre à travers les cendres

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 977. — [2] Id. ibid. p. 978.

brûlantes, les poutres enflammées, le sang et les cadavres dont les places et les rues étaient couvertes; à travers l'affreuse obscurité d'une fumée épaisse et la lueur encore plus affreuse des feux dévorans; parmi les ruines des maisons qui s'écroulaient avec un fracas horrible à leurs côtés ou sur leurs têtes. Parvenus au dernier retranchement, elles le franchirent avec le même courage, malgré la résistance opiniâtre et féroce des soldats de Nypsius, qui furent taillés en pièces, ou contraints de se renfermer dans la citadelle.

Le jour suivant, les habitans, après avoir arrêté les progrès de l'incendie, se trouvèrent dans une tranquillité profonde. Les orateurs et les autres chefs de faction s'étaient exilés d'eux-mêmes, à l'exception d'Héraclide et de Théodote son oncle. Ils connaissaient trop Dion pour ignorer qu'ils le désarmeraient par l'aveu de leur faute. Ses amis lui représentaient avec chaleur qu'il ne déracinerait jamais du sein de l'état l'esprit de sédition, pire que la tyrannie, s'il refusait d'abandonner les deux coupables aux soldats, qui demandaient leur supplice; mais il répondit avec douceur: « Les » autres généraux passent leur vie dans l'exercice » des travaux de la guerre, pour se ménager un » jour des succès qu'ils ne doivent souvent qu'au » hasard. Élevé dans l'école de Platon, j'ai appris » à dompter mes passions; et, pour m'assurer

» d'une victoire que je ne puisse attribuer qu'à » moi-même, je dois pardonner et oublier les » offenses. Eh quoi! parce qu'Héraclide a dégradé » son âme par sa perfidie et ses méchancetés, » faut-il que la colère et la vengeance souillent » indignement la mienne? Je ne cherche point » à le surpasser par les avantages de l'esprit et » du pouvoir; je veux le vaincre à force de vertus, » et le ramener à force de bienfaits [1]. »

Cependant il serrait la citadelle de si près, que la garnison, faute de vivres, n'observait plus aucune discipline. Apollocrate, obligé de capituler, obtint la permission de se retirer avec sa mère, sa sœur et ses effets, qu'on transporta sur cinq galères. Le peuple accourut sur le rivage pour contempler un si doux spectacle, et jouir paisiblement de ce beau jour, qui éclairait enfin la liberté de Syracuse, la retraite du rejeton de ses oppresseurs, et l'entière destruction de la plus puissante des tyrannies [2].

Apollocrate alla joindre son père Denys, qui était alors en Italie. Après son départ, Dion entra dans la citadelle. Aristomaque sa sœur, Hipparinus son fils, vinrent au devant de lui, et reçurent ses premières caresses. Arété le suivait, tremblante, éperdue, désirant et craignant de lever

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 978. — [2] Id. ibid. p. 980. Demosth. in Leptin. p. 565.

sur lui ses yeux couverts de larmes. Aristomaque l'ayant prise par la main : « Comment vous ex-
» primer, dit-elle à son frère, tout ce que nous
» avons souffert pendant votre absence? Votre
» retour et vos victoires nous permettent enfin
» de respirer. Mais, hélas! ma fille, contrainte
» aux dépens de son bonheur et du mien, de con-
» tracter un nouvel engagement, ma fille est mal-
» heureuse au milieu de la joie universelle. De
» quel œil regardez-vous la fatale nécessité où la
» réduisit la cruauté du tyran? Doit-elle vous sa-
» luer comme son oncle, ou comme son époux? »
Dion, ne pouvant retenir ses pleurs, embrassa tendrement son épouse, et lui ayant remis son fils, il la pria de partager l'humble demeure qu'il s'était choisie; car il ne voulait pas habiter le palais des rois[1].

Mon dessein n'était pas de tracer l'éloge de Dion : je voulais simplement rapporter quelques-unes de ses actions. Quoique l'intérêt qu'elles m'inspirent m'ait peut-être déjà mené trop loin, je ne puis cependant résister au plaisir de suivre jusqu'à la fin de sa carrière un homme qui, placé dans tous les états, dans toutes les situations, fut toujours aussi différent des autres que semblable à lui-même, et dont la vie fournirait les plus beaux traits à l'histoire de la vertu.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 980.

Après tant de triomphes, il voulut s'acquitter en public et en particulier de ce qu'il devait aux compagnons de ses travaux et aux citoyens qui avaient hâté la révolution. Il fit part aux uns de sa gloire, aux autres de ses richesses : simple, modeste dans son habillement, à sa table, dans tout ce qui le concernait, il ne se permettait d'être magnifique que dans l'exercice de sa générosité. Tandis qu'il forçait l'admiration, non-seulement de la Sicile, mais encore de Carthage et de la Grèce entière, tandis que Platon l'avertissait dans une de ses lettres que toute la terre avait les yeux attachés sur lui[1], il les fixait sur ce petit nombre de spectateurs éclairés qui, ne comptant pour rien ni ses exploits ni ses succès, l'attendaient au moment de la prospérité pour lui accorder leur estime ou leur mépris[2].

De son temps, en effet, les philosophes avaient conçu le projet de travailler sérieusement à la réformation du genre humain. Le premier essai devait se faire en Sicile. Dans cette vue, ils entreprirent d'abord de façonner l'âme du jeune Denys, qui trompa leurs espérances. Dion les avait depuis relevées, et plusieurs disciples de Platon l'avaient suivi dans son expédition[3]. Déjà, d'après leurs lumières, d'après les siennes, d'après

[1] Plat. epist. 4, t. 3, p. 320. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 981. — [3] Id. ibid. p. 967.

celles de quelques Corinthiens attirés par ses soins à Syracuse, il traçait le plan d'une république qui concilierait tous les pouvoirs et tous les intérêts. Il préférait un gouvernement mixte, où la classe des principaux citoyens balancerait la puissance du souverain et celle du peuple. Il voulait même que le peuple ne fût appelé aux suffrages que dans certaines occasions, comme on le pratique à Corinthe [1].

Il n'osait cependant commencer son opération, arrêté par un obstacle presque invincible. Héraclide ne cessait, depuis leur réconciliation, de le tourmenter par des intrigues ouvertes ou cachées. Comme il était adoré de la multitude, il ne devait pas adopter un projet qui détruisait la démocratie. Les partisans de Dion lui proposèrent plus d'une fois de se défaire de cet homme inquiet et turbulent : il avait toujours résisté ; mais, à force d'importunités, on lui arracha son aveu [2]. Les Syracusains se soulevèrent ; et, quoiqu'il parvînt à les apaiser, ils lui surent mauvais gré d'un consentement que les circonstances semblaient justifier aux yeux de la politique, mais qui remplit son âme de remords, et répandit l'amertume sur le reste de ses jours.

Délivré de cet ennemi, il en trouva bientôt un

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 335. Plut. in Dion. t. 1, p. 981. — [2] Plut. ibid. Nep. in Dion. cap. 6.

autre plus perfide et plus dangereux. Dans le séjour qu'il fit à Athènes, un des citoyens de cette ville, nommé Callippe, le reçut dans sa maison, obtint son amitié dont il n'était pas digne[1], et le suivit en Sicile. Parvenu aux premiers grades militaires, il justifia le choix du général, et gagna la confiance des troupes.

Après la mort d'Héraclide, il s'aperçut qu'il ne lui en coûterait qu'un forfait pour se rendre maître de la Sicile. La multitude avait besoin d'un chef qui flattât ses caprices : elle craignait de plus en plus que Dion ne la dépouillât de son autorité pour s'en revêtir, ou la transporter à la classe des riches. Parmi les gens éclairés, les politiques conjecturaient qu'il ne résisterait pas toujours à l'attrait d'une couronne[2], et lui faisaient un crime de leurs soupçons. La plupart de ces guerriers qu'il avait amenés du Péloponèse, et que l'honneur attachait à sa suite, avaient péri dans les combats[3]. Enfin, tous les esprits, fatigués de leur inaction et de ses vertus, regrettaient la licence et les factions qui avaient pendant si longtemps exercé leur activité.

D'après ces notions, Callippe ourdit sa trame insidieuse. Il commença par entretenir Dion des murmures vrais ou supposés que les troupes,

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333 et 334. Plut. ibid. — [2] Plut. in Brut. t. 1, p. 1010. — [3] Plut. in Dion. t. 1, p. 981.

disait-il, laissaient quelquefois échapper; il se fit même autoriser à sonder la disposition des esprits. Alors il s'insinue auprès des soldats; il les anime, et communique ses vues à ceux qui répondent à ses avances. Ceux qui les rejetaient avec indignation avaient beau dénoncer à leur général les menées secrètes de Callippe, il n'en était que plus touché des démarches d'un ami si fidèle [1].

La conjuration faisait tous les jours des progrès, sans qu'il daignât y prêter la moindre attention. Il fut ensuite frappé des indices qui lui en venaient de toutes parts, et qui depuis quelque temps alarmaient sa famille. Mais, tourmenté du souvenir toujours présent de la mort d'Héraclide, il répondit qu'il aimait mieux périr mille fois que d'avoir sans cesse à se prémunir contre ses amis et ses ennemis [2].

Il ne médita jamais assez sur le choix des premiers [3]; et, quand il se convainquit lui-même que la plupart d'entre eux étaient des âmes lâches et corrompues, il ne fit aucun usage de cette découverte, soit qu'il ne les jugeât pas capables d'un excès de scélératesse [4], soit qu'il crût devoir s'abandonner à sa destinée. Il était sans doute alors dans un de ces momens où la vertu même est découragée par l'injustice et la méchanceté des hommes.

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. ibid. cap. 8. — [2] Plut. ibid. — [3] Plat. epist. 7, t. 3, p. 333. — [4] Id. ibid. p. 351.

Comme son épouse et sa sœur suivaient avec ardeur les traces de la conspiration, Callippe se présenta devant elles fondant en larmes; et, pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment; c'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes : il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau de l'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoin de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet [1].

Il choisit le jour de la fête de Proserpine; et, s'étant assuré que Dion n'était pas sorti de chez lui, il se mit à la tête de quelques soldats de l'île de Zacynthe [2]. Les uns entourèrent la maison, les autres pénétrèrent dans une pièce au rez-de-chaussée, où Dion s'entretenait avec plusieurs de ses amis, qui n'osèrent exposer leurs jours pour sauver les siens. Les conjurés, qui s'étaient présentés sans armes, se précipitèrent sur lui, et le tourmentèrent long-temps dans le dessein de

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 982. Nep. in Dion. cap. 8. — [2] Diod. lib. 16, p. 432.

l'étouffer. Comme il respirait encore, on leur jeta par la fenêtre un poignard qu'ils lui plongèrent dans le cœur [1]. Quelques-uns prétendent que Callippe avait tiré son épée, et n'avait pas osé frapper son ancien bienfaiteur [2]. C'est ainsi que mourut Dion, âgé d'environ cinquante-cinq ans, la quatrième année après son retour en Sicile [3] [a].

Sa mort produisit un changement soudain à Syracuse. Les habitans, qui commençaient à le détester comme un tyran, le pleurèrent comme l'auteur de leur liberté. On lui fit des funérailles aux dépens du trésor public, et son tombeau fut placé dans le lieu le plus éminent de la ville [4].

Cependant, à l'exception d'une légère émeute où il y eut du sang de répandu, qui ne fut pas celui des coupables, personne n'osa d'abord les attaquer [5], et Callippe recueillit paisiblement le fruit de son crime. Peu de temps après, les amis de Dion se réunirent pour le venger, et furent vaincus. Callippe, défait à son tour par Hipparinus, frère de Denys [6], Callippe, partout haï et repoussé, contraint de se réfugier en Italie avec un reste de brigands attachés à sa destinée, périt enfin accablé de misère, treize mois après la mort

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 983. Nep. in Dion. cap. 9. — [2] Plat. epist. 7, t. 3, p. 334. — [3] Nep. ibid. cap. 10. — [a] L'an 353 avant J. C. — [4] Nep. ibid. — [5] Plut. in Brut. t. 1, p. 1011. — [6] Diod. lib. 16, p. 436.

de Dion, et fut, à ce qu'on prétend, percé du même poignard qui avait arraché la vie à ce grand homme [1].

Pendant qu'on cherchait à détruire la tyrannie en Sicile, Athènes, qui se glorifie tant de sa liberté, s'épuisait en vains efforts pour remettre sous le joug les peuples qui depuis quelques années s'étaient séparés de son alliance [a]. Elle résolut de s'emparer de Byzance, et, dans ce dessein, elle fit partir cent vingt galères sous le commandement de Timothée, d'Iphicrate et de Charès. Ils se rendirent à l'Hellespont, où la flotte des ennemis, qui était à peu près d'égale force, les atteignit bientôt. On se disposait de part et d'autre au combat, lorsqu'il survint une tempête violente : Charès n'en proposa pas moins d'attaquer ; et comme les deux autres généraux, plus habiles et plus sages, s'opposèrent à son avis, il dénonça hautement leur résistance à l'armée, et saisit cette occasion pour les perdre. A la lecture des lettres où il les accusait de trahison, le peuple, enflammé de colère, les rappela sur-le-champ, et fit instruire leur procès [2].

Jugement de Timothée et d'Iphicrate.

Les victoires de Timothée, soixante-quinze villes qu'il avait réunies à la république [3], les

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 983. — [a] *Voyez* le chapitre XXIII de cet ouvrage. — [2] Diod. lib. 16, p. 424 — [3] Æschin. de fals. leg. p. 306.

honneurs qu'on lui avait autrefois déférés, sa vieillesse, la bonté de sa cause, rien ne put le dérober à l'iniquité des juges. Condamné à une amende de cent talens [a] qu'il n'était pas en état de payer, il se retira dans la ville de Chalcis en Eubée [1], plein d'indignation contre des citoyens qu'il avait si souvent enrichis par ses conquêtes, et qui, après sa mort, laissèrent éclater un repentir aussi infructueux que tardif [2]. Il paya, dans cette circonstance, le salaire du mépris qu'il eut toujours pour Charès. Un jour qu'on procédait à l'élection des généraux, quelques orateurs mercenaires, pour exclure Iphicrate et Timothée, faisaient valoir Charès : ils lui attribuaient les qualités d'un robuste athlète. Il est dans la vigueur de l'âge, disaient-ils, et d'une force à supporter les plus rudes fatigues. « C'est un tel homme qu'il » faut à l'armée. — Sans doute, dit Timothée, pour » porter le bagage [3]. »

La condamnation de Timothée n'assouvit pas la fureur des Athéniens, et ne put intimider Iphicrate, qui se défendit avec intrépidité. On remarqua l'expression militaire qu'il employa pour ramener sous les yeux des juges la conduite du général qui avait juré sa perte : « Mon sujet m'entraîne, dit-il ;

[a] Cinq cent quarante mille livres. — [1] Nep. in Timoth. cap. 3. — [2] Id. ibid. cap. 4. — [3] Plut. apophth. t. 2, p. 187 ; id. an seni, etc. ibid. p. 788.

» il vient de m'ouvrir un chemin à travers les ac-
» tions de Charès[1]. » Dans la suite du discours, il apostropha l'orateur Aristophon, qui l'accusait de s'être laissé corrompre à prix d'argent. « Ré-
» pondez-moi, lui dit-il d'un ton d'autorité, auriez-
» vous commis une pareille infamie? Non, certes!
» répondit l'orateur. Et vous voulez, reprit-il,
» qu'Iphicrate ait fait ce qu'Aristophon n'aurait
» pas osé faire[2]! »

Aux ressources de l'éloquence, il en joignit une dont le succès lui parut moins incertain. Le tribunal fut entouré de plusieurs jeunes officiers attachés à ses intérêts, et lui-même laissait entrevoir aux juges un poignard qu'il tenait sous sa robe. Il fut absous[3], et ne servit plus. Quand on lui reprocha la violence de ce procédé, il répondit: « J'ai long-temps porté les armes pour le salut de
» ma patrie; je serais bien dupe si je ne les prenais
» pas quand il s'agit du mien[4]. »

Fin de la Guerre sociale.

Cependant Charès ne se rendit pas à Byzance. Sous prétexte qu'il manquait de vivres[5], il se mit avec son armée à la solde du satrape Artabaze, qui s'était révolté contre Artaxerxès, roi de Perse, et qui allait succomber sous des forces supérieures

[1] Aristot. rhet. lib. 3, cap. 10, t. 2, p. 595. — [2] Id. ibid. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 575. — [3] Nep. in Iphicr. t. 3. Polyæn. strateg. lib. 3, cap. 9, § 29. — [4] Polyæn. ibid. — [5] Demosth. philipp. 1, p. 50.

aux siennes[1]. L'arrivée des Athéniens changea la face des affaires. L'armée de ce prince fut battue, et Charès écrivit aussitôt au peuple d'Athènes qu'il venait de remporter sur les Perses une victoire aussi glorieuse que celle de Marathon[2]; mais cette nouvelle n'excita qu'une joie passagère. Les Athéniens, effrayés des plaintes et des menaces du roi de Perse, rappelèrent leur général, et se hâtèrent d'offrir la paix et l'indépendance aux villes qui avaient entrepris de secouer leur joug[3]. Ainsi finit cette guerre[a], également funeste aux deux partis. D'un côté, quelques-uns des peuples ligués, épuisés d'hommes et d'argent, tombèrent sous la domination de Mausole, roi de Carie[4]; de l'autre, outre les secours qu'elle tirait de leur alliance, Athènes perdit trois de ses meilleurs généraux, Chabrias, Timothée et Iphicrate[5]. Alors commença une autre guerre qui produisit un embrasement général, et développa les grands talens de Philippe, pour le malheur de la Grèce.

Commencement de la Guerre sacrée[b]

Les Amphictyons, dont l'objet principal est de veiller aux intérêts du temple d'Apollon à Delphes, s'étant assemblés, les Thébains, qui, de concert

[1] Diod. lib. 16, p. 234. — [2] Plut. in Arat. t. 1, p. 1034. — [3] Diod. ibid. p. 424. — [a] Sous l'archontat d'Elpinès, qui répond aux années 356 et 355 avant J. C. — [4] Demosth. de Rhod. libert. p. 144. — [5] Nep. in Timoth. cap. 4. — [b] Sous l'archontat d'Agathocle, l'an 356 avant J. C.

avec les Thessaliens, dirigeaient les opérations de ce tribunal, accusèrent les Phocéens de s'être emparés de quelques terres consacrées à ce dieu, et les firent condamner à une forte amende[1]. L'esprit de vengeance guidait les accusateurs. Les Thessaliens rougissaient encore des victoires que les Phocéens avaient autrefois remportées sur eux[2]. Outre les motifs de rivalité qui subsistent toujours entre des nations voisines, la ville de Thèbes était indignée de n'avoir pu forcer un habitant de la Phocide à rendre une femme thébaine qu'il avait enlevée[3].

Le premier décret fut bientôt suivi d'un second, qui consacrait au dieu les campagnes des Phocéens; il autorisait de plus la ligue amphictyonique à sévir contre les villes qui jusqu'alors avaient négligé d'obéir aux décrets du tribunal. Cette dernière clause regardait les Lacédémoniens, contre lesquels il existait depuis plusieurs années une sentence restée sans exécution[4].

Dans toute autre circonstance, les Phocéens auraient craint d'affronter les maux dont ils étaient menacés. Mais on vit alors combien les grandes révolutions dépendent quelquefois de petites causes[5].

[1] Diod. lib. 16, p. 425. — [2] Pausan. lib. 10, cap. 1, p. 799. [3] Duris, ap. Athen. lib. 13, cap. 1, p. 560. — [4] Diod. ibid. p. 425 et 430. — [5] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. Duris, ap. Athen., lib. 13, cap. 1, p. 560.

Peu de temps auparavant, deux particuliers de la Phocide, voulant obtenir, chacun pour son fils, une riche héritière, intéressèrent toute la nation à leur querelle, et formèrent deux partis qui, dans les délibérations publiques, n'écoutaient plus que les conseils de la haine. Aussi, dès que plusieurs Phocéens eurent proposé de se soumettre aux décrets des Amphictyons, Philomèle, que ses richesses et ses talens avaient placé à la tête de la faction opposée, soutint hautement que céder à l'injustice était la plus grande et la plus dangereuse des lâchetés; que les Phocéens avaient des droits légitimes non-seulement sur les terres qu'on leur faisait un crime de cultiver, mais sur le temple de Delphes, et qu'il ne demandait que leur confiance pour les soustraire au châtiment honteux décerné par le tribunal des Amphictyons[1].

Son éloquence rapide entraîne les Phocéens. Revêtu d'un pouvoir absolu, il vole à Lacédémone, fait approuver ses projets au roi Archidamus, en obtient quinze talens[a], qui, joints à quinze autres qu'il fournit lui-meme, le mettent en état de soudoyer un grand nombre de mercenaires, de s'emparer du temple, de l'entourer

[1] Diod. lib. 16, p. 425. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802. —
[a] Quatre-vingt-un mille livres.

d'un mur, et d'arracher de ses colonnes les décrets infamans que les Amphictyons avaient lancés contre les peuples accusés de sacriléges. Les Locriens accoururent vainement à la défense de l'asile sacré; ils furent mis en fuite, et leurs campagnes dévastées enrichirent les vainqueurs[1]. La guerre dura dix ans et quelques mois[2]. J'en indiquerai dans la suite les principaux événemens[a].

[1] Diod. lib. 16, p. 426. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 415; id. in Ctesiph. p. 452. Diod. ibid. p. 418 et 455. Pausan. lib. 9, p. 724: lib. 10, p. 802. — [a] *Voyez* le chapitre suivant.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTIÈME.

CHAPITRE LXI.

Lettres sur les affaires générales de la Grèce, adressées à Anacharsis et à Philotas pendant leur voyage en Égypte et en Perse.

PENDANT mon séjour en Grèce, j'avais si souvent entendu parler de l'Égypte et de la Perse, que je ne pus résister au désir de parcourir ces deux royaumes. Apollodore me donna Philotas pour m'accompagner : il nous promit de nous instruire de tout ce qui se passerait pendant notre absence ; d'autres amis nous firent la même promesse. Leurs lettres, que je vais rapporter en entier, ou par fragmens, n'étaient quelquefois qu'un simple journal ; quelquefois elles étaient accompagnées de réflexions.

Nous partîmes à la fin de la deuxième année de la cent sixième olympiade [a]. Le midi de la Grèce jouissait alors d'un calme profond ; le nord était troublé par la guerre des Phocéens, et par les entreprises de Philippe, roi de Macédoine.

Philomèle, chef des Phocéens, s'était fortifié à Delphes. Il envoyait de tous côtés des ambas-

[a] Dans le printemps de l'an 354 avant J. C.

sadeurs; mais l'on était bien loin de présumer que de si légères dissensions entraîneraient la ruine de cette Grèce qui, cent vingt-six ans auparavant, avait résisté à toutes les forces de la Perse.

Philippe avait de fréquens démêlés avec les Thraces, les Illyriens, et d'autres peuples barbares. Il méditait la conquête des villes grecques situées sur les frontières de son royaume, et dont la plupart étaient alliées ou tributaires des Athéniens. Ceux-ci, offensés de ce qu'il retenait Amphipolis, qui leur avait appartenu, essayaient des hostilités contre lui, et n'osaient pas en venir à une rupture ouverte.

DIOTIME ÉTANT ARCHONTE A ATHÈNES.

La 3e année de la 106e olympiade.

(*Depuis le* 26 *juin de l'année julienne proleptique* 354 *jusqu'au* 14 *juillet de l'année* 353 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

La Grèce est pleine de divisions[1]. Les uns condamnent l'entreprise de Philomèle, les autres la justifient. Les Thébains, avec tout le corps des Béotiens, les Locriens, les différentes nations de la Thessalie, tous ces peuples ayant des injures

[1] Diod. lib. 16, p. 430.

particulières à venger, menacent de venger l'outrage fait à la divinité de Delphes. Les Athéniens, les Lacédémoniens, et quelques villes du Péloponèse, se déclarent pour les Phocéens, en haine des Thébains.....

Philomèle protestait au commencement qu'il ne toucherait pas aux trésors du temple [1]. Effrayé des préparatifs des Thébains, il s'est approprié une partie de ces richesses. Elles l'ont mis en état d'augmenter la solde des mercenaires, qui de toutes parts accourent à Delphes. Il a battu successivement les Locriens, les Béotiens et les Thessaliens.....

Ces jours passés, l'armée des Phocéens, s'étant engagée dans un pays couvert, rencontra tout à coup celle des Béotiens, supérieure en nombre. Les derniers ont remporté une victoire éclatante. Philomèle, couvert de blessures, poussé sur une hauteur, enveloppé de toutes parts, a mieux aimé se précipiter du haut d'un rocher que de tomber entre les mains de l'ennemi [2].....

[1] Diod. lib. 16, p. 429 et 431. — [2] Id. ibid. p. 432. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

SOUS L'ARCHONTE EUDÉMUS.

La 4e année de la 106e olympiade.

Depuis le 14 juillet de l'an 353 jusqu'au 3 juillet de l'an 352 avant J. C.)

LETTRE D'APOLLODORE.

Dans la dernière assemblée des Phocéens, les plus sages opinaient pour la paix : mais Onomarque, qui avait recueilli les débris de l'armée, a si bien fait par son éloquence et son crédit, qu'on a résolu de continuer la guerre, et de lui confier le même pouvoir qu'à Philomèle. Il lève de nouvelles troupes. L'or et l'argent tirés du trésor sacré ont été convertis en monnaie, et plusieurs de ces belles statues de bronze qu'on voyait à Delphes, en casques et en épées [1]....

Le bruit a couru que le roi de Perse, Artaxerxès, allait tourner ses armes contre la Grèce. On ne parlait que de ses immenses préparatifs. Il ne lui faut pas moins, disait-on, de douze cents chameaux pour porter l'or destiné à la solde des troupes [2].

On s'est assemblé en tumulte : au milieu de l'alarme publique, des voix ont proposé d'appeler à la défense de la Grèce toutes les nations qui

[1] Diod. lib. 16, p. 433. — [2] Demosth. de class. p. 136.

l'habitent, et même le roi de Macédoine[1], de prévenir Artaxerxès, et de porter la guerre dans ses états. Démosthène, qui, après avoir plaidé avec distinction dans les tribunaux de justice, se mêle depuis quelque temps des affaires publiques, s'est élevé contre cet avis; mais il a fortement insisté sur la nécessité de se mettre en état de défense. Combien nous faut-il de galères? combien de fantassins et de cavaliers? quels sont les fonds nécessaires? où les trouver? il a tout prévu, tout réglé d'avance. On a fort applaudi aux vues de l'orateur. En effet de si sages mesures nous serviraient contre Artaxerxès s'il attaquait la Grèce, contre nos annemis actuels s'il ne l'attaquait pas[2]. On a su depuis que ce prince ne pensait point à nous, et nous ne pensons plus à rien.

Je ne saurais m'accoutumer à ces excès périodiques de découragement et de confiance. Nos têtes se renversent et se replacent dans un clin d'œil. On abandonne à sa légèreté un particulier qui n'acquiert jamais l'expérience de ses fautes; mais que penser d'une nation entière pour qui le présent n'a ni passé ni avenir, et qui oublie ses craintes comme on oublie un éclair et un coup de tonnerre?....

[1] Epist. Phil. ap. Demosth. p. 114. — [2] Demosth. de Rhod. libert. p. 144.

La plupart ne parlent du roi de Perse qu'avec terreur, du roi de Macédoine qu'avec mépris [1]. Ils ne voient pas que ce dernier prince n'a cessé, depuis quelque temps, de faire des incursions dans nos états; qu'après s'être emparé de nos îles d'Imbros et de Lemnos, il a chargé de fers ceux de nos citoyens établis dans ces contrées; qu'il a pris plusieurs de nos vaisseaux sur les côtes de l'Eubée, et que dernièrement encore il a fait une descente chez nous, à Marathon, et s'est rendu maître de la galère sacrée [2]. Cet affront, reçu dans le lieu même qui fut autrefois le théâtre de notre gloire, nous a fait rougir; mais chez nous les couleurs de la honte s'effacent bientôt.

Philippe est présent en tous temps, en tous lieux. A peine a-t-il quitté nos rivages, qu'il vole dans la Thrace maritime; il y prend la forte place de Méthone, la détruit, et en distribue les campagnes fertiles à ses soldats, dont il est adoré.

Pendant le siége de cette ville, il passait une rivière à la nage [3]. Une flèche, lancée par un archer ou par une machine, l'atteignit à l'œil droit [4], et malgré les douleurs aiguës qu'il éprouvait, il regagna tranquillement le rivage d'où il était parti. Son médecin Critobule a retiré très-habilement

[1] Demosth. de Rhod. libert. p. 147. — [2] Id. philip. 1, p. 52. — [3] Callisth. ap. Plut. in parall. t. 2, p. 307. — [4] Strab. lib. 7, p. 330; lib. 8, p. 374. Diod. lib. 16, p. 434. Justin. lib. 7, cap. 6.

la flèche [1]; l'œil n'est pas difforme; mais il est privé de la lumière [a].

Cet accident n'a point ralenti son ardeur; il assiége maintenant le château d'Hérée, sur lequel nous avons des droits légitimes. Grande rumeur dans Athènes. Il en est résulté un décret de l'assemblée générale; on doit lever une contribution de soixante talens [b], armer quarante galères, enrôler ceux qui n'ont pas atteint leur quarante-cinquième année [2] [c]. Ces préparatifs demandent du temps; l'hiver approche, et l'expédition sera remise à l'été prochain.

Pendant qu'on avait à redouter les projets du roi de Perse et les entreprises du roi de Macédoine, il nous arrivait des ambassadeurs du roi de Lacédémone, et d'autres de la part des Mégalopolitains, qu'il tient assiégés. Archidamus proposait de nous joindre aux Lacédémoniens pour remettre les villes de la Grèce sur le pied où elles étaient avant les dernières guerres. Toutes les usurpations devaient être restituées, tous les nouveaux établissemens détruits. Les Thébains nous ont enlevé Orope; ils seront forcés de nous la rendre:

[1] Plin. lib. 7, cap. 37, t. 1, p. 395. — [a] Un parasite de Philippe, nommé Clidémus, parut, depuis la blessure de ce prince, avec un emplâtre sur l'œil. (Ælian. hist. anim. lib. 9, cap. 7.) — [b] Trois cent vingt-quatre mille livres. — [2] Demosth. olynth. 3, p. 35. — [c] C'était vers le mois d'octobre de l'an 353 avant J. C.

ils ont rasé Thespies et Platée; on les rétablira: ils ont construit Mégalopolis en Arcadie pour arrêter les incursions des Lacédémoniens; elle sera démolie. Les orateurs, les citoyens étaient partagés. Démosthène [1] a montré clairement que l'exécution de ce projet affaiblirait à la vérité les Thébains nos ennemis, mais augmenterait la puissance des Lacédémoniens nos alliés, et que notre sûreté dépendait uniquement de l'équilibre que nous aurions l'art de maintenir entre ces deux républiques. Les suffrages se sont réunis en faveur de son avis.

Cependant les Phocéens ont fourni des troupes aux Lacédémoniens; les Thébains et d'autres peuples, aux Mégalopolitains : on a déjà livré plusieurs combats; on conclura bientôt la paix [2], et l'on aura répandu beaucoup de sang.

On n'en a pas moins versé dans nos provinces septentrionales. Les Phocéens, les Béotiens, les Thessaliens, tour à tour vainqueurs et vaincus, perpétuent une guerre que la religion et la jalousie rendent extrêmement cruelle. Un nouvel incident ne laisse entrevoir qu'un avenir déplorable. Lycophron, tyran de Phères en Thessalie, s'est ligué avec les Phocéens pour assujettir les Thessaliens Ces derniers ont imploré l'assistance

[1] Demosth. pro Megalop. p. 154. — [2] Diod. lib. 16, p. 438.

de Philippe, qui est bien vite accouru à leur secours: après quelques actions peu décisives, deux échecs consécutifs l'ont forcé de se retirer en Macédoine. On le croyait réduit aux dernières extrémités; ses soldats commençaient à l'abandonner, quand tout à coup on l'a vu reparaître en Thessalie. Ses troupes et celles des Thessaliens ses alliés montaient à plus de vingt-trois mille fantassins, et à trois mille chevaux. Onomarque, à la tête de vingt mille hommes de pied et de trois cents cavaliers, s'était joint à Lycophron. Les Phocéens, après une défense opiniâtre, ont été battus et poussés vers le rivage de la mer, d'où l'on apercevait à une certaine distance la flotte des Athéniens commandée par Charès. La plupart, s'étant jetés à la nage, ont péri avec Onomarque leur chef, dont Philippe a fait retirer le corps pour l'attacher à un gibet. La perte des Phocéens est très-considérable : six mille ont perdu la vie dans le combat : trois mille, s'étant rendus à discrétion, ont été précipités dans la mer, comme des sacriléges [1].

Les Thessaliens, en s'associant avec Philippe, ont détruit les barrières qui s'opposaient à son ambition. Depuis quelques années il laissait les Grecs s'affaiblir, et du haut de son trône, comme

[1] Diod. lib. 16, p. 435. Pausan. lib. 10, cap. 2, p. 802.

d'une guérite [1], il épiait le moment où l'on viendrait mendier son assistance. Le voilà désormais autorisé à se mêler des affaires de la Grèce. Partout le peuple, qui ne pénètre pas ses vues, le croit animé du zèle de la religion ; partout on s'écrie qu'il doit sa victoire à la sainteté de la cause qu'il soutient, et que les dieux l'ont choisi pour venger leurs autels. Il l'avait prévu lui-même; avant la bataille il fit prendre à ses soldats des couronnes de laurier, comme s'ils marchaient au combat au nom de la divinité de Delphes, à qui cet arbre est consacré [2].

Des intentions si pures, des succès si brillans portent l'admiration des Grecs jusqu'à l'enthousiasme; on ne parle que de ce prince, de ses talens, de ses vertus. Voici un trait qu'on m'a raconté de lui.

Il avait dans son armée un soldat renommé pour sa bravoure, mais d'une insatiable avidité [3]. Le soldat s'embarqua pour une expédition lointaine; et son vaisseau ayant péri, il fut jeté mourant sur le rivage. A cette nouvelle, un Macédonien, qui cultivait un petit champ aux environs, accourt à son secours, le rappelle à la vie, le mène dans sa maison, lui cède son lit, lui donne

[1] Justin. lib. 8, cap. 1. — [2] Id. ibid. cap. 2. — [3] Senec. de benef. lib. 4, cap. 37.

pendant un mois entier tous les soins et toutes les consolations que la pitié et l'humanité peuvent inspirer, lui fournit enfin l'argent nécessaire pour se rendre auprès de Philippe. Vous entendrez parler de ma reconnaissance, lui dit le soldat en partant : qu'il me soit seulement permis de rejoindre le roi mon maître. Il arrive, raconte à Philippe son infortune, ne dit pas un mot de celui qui l'a soulagé, et demande, en indemnité, une petite maison voisine des lieux où les flots l'avaient porté. C'était celle de son bienfaiteur. Le roi accorde la demande sur-le-champ. Mais bientôt instruit de la vérité des faits par une lettre pleine de noblesse qu'il reçoit du propriétaire, il frémit d'indignation, et ordonne au gouverneur de la province de remettre ce dernier en possession de son bien, et de faire appliquer avec un fer chaud une marque déshonorante sur le front du soldat.

On élève cette action jusqu'aux nues : je l'approuve sans l'admirer. Philippe méritait plus d'être puni qu'un vil mercenaire. Car le sujet qui sollicite une injustice est moins coupable que le prince qui l'accorde sans examen. Que devait donc faire Philippe après avoir flétri le soldat ? Renoncer à la funeste prérogative d'être si généreux du bien d'autrui, et promettre à tout son

empire de n'être plus si léger dans la distribution de ses grâces.

SOUS L'ARCHONTE ARISTODÈME.

La 1re année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 3 *juillet de l'an* 352 *jusqu'au* 22 *juillet de l'an* 351 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous ai marqué dans une de mes précédentes lettres que, pour prévenir les excursions de Philippe et l'arrêter dans ses états, on avait résolu de lever soixante talens [a], et d'envoyer en Thrace quarante galères avec une forte armée. Après environ onze mois de préparatifs, on était enfin venu à bout de recueillir cinq talens [b] et d'armer dix galères [1]; Charidème les devait commander. Il était prêt à partir, lorsque le bruit s'est répandu que Philippe était malade, qu'il était mort. Nous avons désarmé aussitôt, et Philippe a pris sa marche vers les Thermopyles. Il allait tomber sur la Phocide [2]; il pouvait de là se rendre ici. Heureusement nous avions sur la côte voisine une flotte qui conduisait aux Phocéens un corps

[a] Trois cent ving-quatre mille livres. — [b] Vingt-sept mille livres. — [1] Demosth. olynth. 3, p. 35. — [2] Diod. lib. 16, p. 437.

de troupes. Nausiclès, qui était à leur tête, s'est hâté de les mettre à terre, et de se placer dans le détroit. Philippe a suspendu ses projets, et repris le chemin de la Macédoine [1].

Nous nous sommes enorgueillis de cet événement; nos alliés nous en ont félicités; nous avons décerné des actions de grâces aux dieux, des éloges aux troupes [2]. Misérable ville! où s'emparer sans obstacle d'un poste est un acte de bravoure, et n'être pas vaincu, un sujet de triomphe!...

Ces jours passés, l'assemblée générale s'occupa de nos démêlés avec le roi de Macédoine. Démosthène parut à la tribune [3]; il peignit avec les plus fortes couleurs l'indolence et la frivolité des Athéniens, l'ignorance et les fausses mesures de leurs chefs, l'ambition et l'activité de Philippe. Il proposa d'équiper une flotte, de mettre sur pied un corps de troupes composé, du moins en partie, de citoyens [4]; d'établir le théâtre de la guerre en Macédoine, et de ne la terminer que par un traité avantageux, ou par une victoire décisive [5]. Car, disait-il, si nous n'allons pas au plus tôt attaquer Philippe chez lui, il viendra peut-être bientôt nous attaquer chez nous [6]. Il fixa le nombre des soldats

[1] Diod. lib. 16, p. 436. Demosth. philipp. 1, p. 49. Oros. lib. 3, cap. 72. — [2] Demosth. de fals. leg. p. 306. Ulpian. ibid. p. 365. — [3] Demosth. philipp. 1, p. 47. — [4] Id. ibid. p. 50. — [5] Id. ibid. p. 49. — [6] Id. ibid. p. 54.

qu'il fallait enrôler, et s'occupa des moyens de leur subsistance.

Ce projet déconcerterait les vues de Philippe, et l'empêcherait de nous combattre aux dépens de nos alliés, dont il enlève impunément les vaisseaux [1]. Il réveillerait en même temps le courage des peuples qui, obligés de se jeter entre ses bras, portent le joug de son alliance avec la crainte et la haine qu'inspire l'orgueil d'un prince ambitieux [2]. Démosthène développa ses vues avec autant d'énergie que de clarté. Il a cette éloquence qui force les auditeurs à se reconnaître dans l'humiliante peinture de leurs fautes passées et de leur situation présente.

« Voyez, s'écriait-il, jusqu'à quel point d'au-
» dace Philippe est enfin parvenu [3]. Il vous ôte le
» choix de la guerre et de la paix; il vous me-
» nace; il tient, à ce qu'on dit, des discours inso-
» lens : peu satisfait de ses premières conquêtes,
» il en médite de nouvelles; et tandis que vous
» êtes ici tranquillement assis, il vous enveloppe et
» vous enferme de tous côtés. Qu'attendez-vous
» donc pour agir? La nécessité! Eh! justes dieux!
» en fut-il jamais une plus pressante pour des
» âmes libres que l'instant du déshonneur? Irez-
» vous toujours dans la place publique vous de-

[1] Demosth. philipp. 1, p. 52. — [2] Id. ibid. p. 48. — [3] Id. ibid.

» mander s'il y a quelque chose de nouveau? Eh! » quoi de plus nouveau qu'un homme de Macé- » doine qui gouverne la Grèce et veut subjuguer » Athènes?.... Philippe est-il mort? Non, mais il » est malade. Eh! que vous importe? Si celui-ci » mourait, vous vous en feriez bientôt un autre » par votre négligence et votre lâcheté.

» Vous perdez le temps d'agir en délibérations » frivoles. Vos généraux, au lieu de paraître à la » tête des armées, se traînent pompeusement à » la suite de vos prêtres pour augmenter l'éclat » des cérémonies publiques [1]. Les armées ne sont » plus composées que de mercenaires, la lie des » nations étrangères, vils brigands, qui mènent » leurs chefs tantôt chez vos alliés, dont ils sont » la terreur, tantôt chez les barbares, qui vous » les enlèvent au moment où leur secours vous » est nécessaire [2]; incertitude et confusion dans » vos préparatifs [3]; nul plan, nulle prévoyance » dans vos projets et dans leur exécution. Les » conjonctures vous commandent, et l'occasion » vous échappe sans cesse. Athlètes maladroits, » vous ne pensez à vous garantir des coups qu'a- » près les avoir reçus. Vous dit-on que Philippe » est dans la Chersonèse? aussitôt un décret pour » la secourir; qu'il est aux Thermopyles? autre

[1] Demosth. philipp. 1, p. 51 — [2] Id. ibid. p. 50. — [3] Id. ibid. p. 52.

» décret pour y marcher. Vous courez à droite, » à gauche, partout où il vous conduit lui-même, » le suivant toujours, et n'arrivant jamais que » pour être témoins de ses succès [1]. »

Toute la harangue est semée de pareils traits. On a reconnu dans le style de l'auteur celui de Thucydide, qui lui a servi de modèle [2]. En sortant, j'entendis plusieurs Athéniens lui prodiguer des éloges, et demander des nouvelles des Phocéens.

Vous me ferez peut-être la même question. On les croyait sans ressource après la victoire de Philippe; mais ils ont le trésor de Delphes à leur disposition; et comme ils ont augmenté la solde des troupes, ils attirent tous les mercenaires qui courent la Grèce. Cette dernière campagne n'a rien décidé. Ils ont perdu des batailles, ils en ont gagné; ils ont ravagé les terres des Locriens, et les leurs ont été dévastées par les Thébains [3].

Nos amis, qui vous regrettent sans cesse, continuent à s'assembler de temps en temps chez moi. Hier au soir, on demandait pourquoi les grands hommes sont si rares et ne se montrent que par intervalles. La question fut long-temps débattue. Chrysophile nia le fait, et soutint que la nature ne favorise pas plus un siècle et un pays

[1] Demosth. philipp. 1, p. 53. — [2] Dionys. Halic. de Thucyd. jud. cap. 53, t. 6, p. 944. — [3] Diod. lib. 16, p. 436, etc.

qu'un autre. Parlerait-on de Lycurgue, ajouta-t-il, s'il était né dans une condition servile? d'Homère, s'il avait vécu dans ces temps où la langue n'était pas encore formée? Qui nous a dit que de nos jours, parmi les nations policées ou barbares, on ne trouverait pas des Homères et des Lycurgues occupés des plus viles fonctions? La nature, toujours libre, toujours riche dans ses productions, jette au hasard les génies sur la terre; c'est aux circonstances à les développer.

SOUS L'ARCHONTE THESSALUS.

La 2e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 22 *juillet de l'an* 351 *jusqu'au* 11 *juillet de l'an* 350 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Artémise, reine de Carie, est morte. Elle n'a survécu que deux ans à Mausole, son frère et son époux[1]. Vous savez que Mausole était un de ces rois que la cour de Suze tient en garnison sur les frontières de l'empire pour en défendre les approches. On dit que son épouse, qui le gouvernait, ayant recueilli ses cendres, les avait, par un excès de tendresse, mêlées avec la boisson qu'elle prenait[2]; on dit que sa douleur l'a conduite au

[1] Diod. lib. 16, p. 443. — [2] Aul. Gell. lib. 10, cap. 18. Val. Max. lib. 4, cap. 6, extran. n° 1.

tombeau[1]. Elle n'en a pas suivi avec moins d'ardeur les projets d'ambition qu'elle lui avait inspirés. Il ajouta la trahison[2] au concours de quelques circonstances heureuses pour s'emparer des îles de Cos, de Rhodes, et de plusieurs villes grecques. Artémise les a maintenues sous son obéissance[3].

Voyez, je vous prie, combien sont fausses et funestes les idées qui gouvernent ce monde, et surtout celles que les souverains se font du pouvoir et de la gloire. Si Artémise avait connu les véritables intérêts de son époux, elle lui aurait appris à céder la mauvaise foi et les vexations aux grands empires; à fonder sa considération sur le bonheur de sa province, et à se laisser aimer du peuple, qui ne demande au gouvernement que de n'être pas traité en ennemi. Mais elle en voulut faire une espèce de conquérant. L'un et l'autre épuisèrent le sang et les fortunes de leurs sujets[4]; dans quelle vue? pour décorer la petite ville d'Halicarnasse, et illustrer la mémoire d'un petit lieutenant du roi de Perse.

Artémise ne négligea aucun moyen pour la perpétuer: elle excita par des récompenses les talens les plus distingués à s'exercer sur les actions

[1] Theopomp. ap. Harpocr. in Ἀρτεμ. Strab. lib. 14, p. 656. Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 31, t. 2. p. 326. — [2] Demosth. de Rhod. libert. p. 144. — [3] Id. ibid. p. 147. — [4] Theop. ap. Harpocr. in Μαύσωλ.

de Mausole. On composa des vers, des tragédies en son honneur. Les orateurs de la Grèce furent invités à faire son éloge. Plusieurs d'entre eux entrèrent en lice[1], et Isocrate concourut avec quelques-uns de ses disciples. Théopompe, qui travaille à l'histoire de la Grèce, l'emporta sur son maître, et eut la faiblesse de s'en vanter[2]. Je lui demandais un jour si, en travaillant au panégyrique d'un homme dont la sordide avarice avait ruiné tant de familles[3], la plume ne lui tombait pas souvent des mains? Il me répondit : J'ai parlé en orateur, une autre fois je parlerai en historien. Voilà de ces forfaits que se permet l'éloquence, et que nous avons la lâcheté de pardonner.

Artémise faisait en même temps construire pour Mausole un tombeau qui, suivant les apparences, n'éternisera que la gloire des artistes. J'en ai vu les plans. C'est un carré long, dont le pourtour est de quatre cent onze pieds. La principale partie de l'édifice, entourée de trente-six colonnes, sera décorée, sur ses quatre faces, par quatre des plus fameux sculpteurs de la Grèce, Briaxis, Scopas, Léocharès et Timothée. Au-dessus s'élèvera une pyramide, surmontée d'un char à quatre chevaux.

[1] Aul. Gell. lib. 18, cap. 18. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 838. Suid. in Ἰσοκρ. Taylor. lect. Lys. cap. 3. — [2] Theoph. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 464. — [3] Theop. ap. Harpocr. et Suid. in Μαύσωλ.

Ce char doit être de marbre, et de la main de Pytis. La hauteur totale du monument sera de cent quarante pieds [1a].

Il est déjà fort avancé; et comme Idrieus, qui succède à sa sœur Artémise, ne prend pas le même intérêt à cet ouvrage, les artistes ont déclaré qu'ils se feraient un honneur et un devoir de le terminer sans exiger aucun salaire [2]. Les fondemens en ont été jetés au milieu d'une place construite par les soins de Mausole [3], sur un terrain qui, naturellement disposé en forme de théâtre, descend et se prolonge jusqu'à la mer. Quand on entre dans le port, on est frappé de l'aspect imposant des lieux. Vous avez d'un côté le palais du roi; de l'autre, le temple de Vénus et de Mercure, situé auprès de la fontaine Salmacis. En face, le marché public s'étend le long du rivage; au-dessus est la place; et plus loin, dans la partie supérieure, la vue se porte sur la citadelle et sur le temple de Mars, d'où s'élève une statue colossale. Le tombeau de Mausole, destiné à fixer les regards, après qu'ils se seront reposés un moment sur ces magnifiques édifices, sera sans doute un des plus

[1] Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728. — [a] Si Pline, dans la description de ce monument, emploie des mesures grecques, les quatre cent onze pieds du pourtour se réduiront à trois cent quatre-vingt-huit de nos pieds, et deux pouces en sus; les cent quarante pieds d'élévation, à cent trente-deux de nos pieds, plus deux pouces huit lignes. — [2] Plin. ibid. — [3] Vitruv. lib. 2, cap. 8.

beaux monumens de l'univers[1]; mais il devrait être consacré au bienfaiteur du genre humain.

Idrieus, en montant sur le trône, a reçu ordre d'Artaxerxès d'envoyer un corps d'auxiliaires contre les rois de Chypre, qui se sont révoltés. Phocion les commande, conjointement avec Évagoras, qui régnait auparavant dans cette île. Leur projet est de commencer par le siége de Salamine[2].

Le roi de Perse a de plus grandes vues : il se prépare à la conquête de l'Égypte. J'espère que vous aurez déjà pris des mesures pour vous mettre en sûreté. Il nous a demandé des troupes; il en a demandé aux autres peuples de la Grèce. Nous l'avons refusé; les Lacédémoniens ont fait de même. C'est bien assez pour nous de lui avoir cédé Phocion. Les villes grecques de l'Asie lui avaient déjà promis six mille hommes; les Thébains en donnent mille, et ceux d'Argos trois mille, qui seront commandés par Nicostrate. C'est un général habile, et dont la manie est d'imiter Hercule. Il se montre dans les combats avec une peau de lion sur les épaules et une massue à la main. Artaxerxès lui-même a désiré de l'avoir[3].

Depuis quelque temps nous louons nos géné-

[1] Vitruv. lib. 2, cap. 8. Strab. lib. 14, p. 656. Plin. lib. 36, cap. 4, t. 2, p. 728. [2] — Diod. lib. 16, p. 440. — [3] Id. ibid. p. 442.

raux, nos soldats, nos matelots, aux rois de Perse, toujours jaloux d'avoir à leur service des Grecs qu'ils payent chèrement. Différens motifs forcent nos républiques de se prêter à ce trafic : le besoin de se débarrasser des mercenaires étrangers que la paix rend inutiles et qui chargent l'état ; le désir de procurer à des citoyens appauvris par la guerre une solde qui rétablisse leur fortune ; la crainte de perdre la protection ou l'alliance du grand roi ; l'espérance enfin d'en obtenir des gratifications qui suppléent à l'épuisement du trésor public. C'est ainsi qu'en dernier lieu [1] les Thébains ont tiré d'Artaxerxès une somme de trois cents talens [a]. Un roi de Macédoine nous outrage! un roi de Perse nous achète! Sommes-nous assez humiliés?

SOUS L'ARCHONTE APOLLODORE.

La 3e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 11 *juillet de l'an* 350 *jusqu'au* 30 *juin de l'an* 349 *avant J. C.*)

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ris des craintes qu'on veut nous inspirer. La puissance de Philippe ne saurait être durable :

[1] Diod. lib. 16, p. 438. — [a] Un million six cent vingt mille livres.

elle n'est fondée que sur le parjure, le mensonge et la perfidie [1]. Il est détesté de ses alliés, qu'il a souvent trompés ; de ses sujets et de ses soldats, tourmentés par des expéditions qui les épuisent, et dont ils ne retirent aucun fruit ; des principaux officiers de son armée, qui sont punis s'ils ne réussissent pas, humiliés s'ils réussissent : car il est si jaloux, qu'il leur pardonnerait plutôt une défaite honteuse qu'un succès trop brillant. Ils vivent dans des frayeurs mortelles, toujours exposés aux calomnies des courtisans, et aux soupçons ombrageux d'un prince qui s'est réservé toute la gloire qu'on peut recueillir en Macédoine [2].

Ce royaume est dans une situation déplorable. Plus de moissons, plus de commerce. Pauvre et faible de soi-même, il s'affaiblit encore en s'agrandissant [3]. Le moindre revers détruira cette prospérité, que Philippe ne doit qu'à l'incapacité de nos généraux, et à la voie de corruption qu'il a honteusement introduite dans toute la Grèce [4].

Ses partisans exaltent ses qualités personnelles ; mais voici ce que m'en ont dit des gens qui l'ont vu de près.

La régularité des mœurs n'a point de droits sur

[1] Demosth. olynth. 2, p. 22. Pausan. lib. 8, cap. 7, p. 612. Justin. lib. 9, cap. 8. — [2] Demosth. ibid. p. 23 ; et ad philipp. epist. p. 118. — [3] Id. ibid. — [4] Id. de fals. leg. p. 334, 341, etc

son estime; les vices en ont presque toujours sur son amitié [1]: il dédaigne le citoyen qui n'a que des vertus, repousse l'homme éclairé qui lui donne des conseils [2], et court après la flatterie avec autant d'empressement que la flatterie court après les autres princes. Voulez-vous lui plaire, en obtenir des grâces, être admis à sa société? ayez assez de santé pour partager ses débauches, assez de talens pour l'amuser et le faire rire. Des bons mots, des traits de satire, des facéties, des vers, quelques couplets bien obscènes, tout cela suffit pour parvenir auprès de lui à la plus haute faveur. Aussi, à l'exception d'Antipater, de Parménion, et de quelques gens de mérite encore, sa cour n'est qu'un amas impur de brigands, de musiciens, de poëtes et de bouffons [3], qui l'applaudissent dans le mal et dans le bien. Ils accourent en Macédoine de toutes les parties de la Grèce.

Callias, qui contrefait si bien les ridicules, ce Callias, naguère esclave public de cette ville, dont il a été chassé, est maintenant un de ses principaux courtisans [4]: un autre esclave, Agatocle, s'est élevé par les mêmes moyens; Phi-

[1] Demosth. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 6, p. 260. — [2] Isocr. epist. ad. philipp. t. 1, p. 437. — [3] Demosth. olynth. 2, p. 23. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 439; et ap. Polyb. in excerpt. Vales. p. 21. — [4] Demosth. ibid. p. 24.

lippe, pour le récompenser, l'a mis à la tête d'un détachement de ses troupes [1] ; enfin Trasidée, le plus imbécile et le plus intrépide des flatteurs, vient d'obtenir une souveraineté en Thessalie [2].

Ces hommes sans principes et sans mœurs sont publiquement appelés les amis du prince, et les fléaux de la Macédoine [3]. Leur nombre est excessif, leur crédit sans bornes. Peu contens des trésors qu'il leur prodigue, ils poursuivent les citoyens honnêtes, les dépouillent de leurs biens, ou les immolent à leur vengeance [4]. C'est avec eux qu'il se plonge dans la plus horrible crapule, passant les nuits à table, presque toujours ivre, presque toujours furieux, frappant à droite et à gauche, se livrant à des excès qu'on ne peut rappeler sans rougir [5].

Ce n'est pas seulement dans l'intérieur de son palais, c'est à la face des nations qu'il dégrade la majesté du trône. Dernièrement encore, chez les Thessaliens, si renommés pour leur intempérance, ne l'a-t-on pas vu les inviter à des repas fréquens, s'enivrer avec eux, les égayer par ses saillies, sauter, danser, et jouer tour à tour le rôle de bouffon et de pantomime [6] ?

[1] Theop. ap. Athen. lib. 6, cap. 17, p. 259. — [2] Id. ibid. cap. 13, p. 249. — [3] Id. ibid lib. 4, cap. 19, p. 167. — [4] Id. ibid. lib. 6, cap. 17, p. 260. — [5] Id. ibid. et lib. 10, cap. 10, p. 439. — [6] Id. ibid. lib. 6, cap. 17, p. 260.

Non, je ne saurais croire, Anacharsis, qu'un tel histrion soit fait pour subjuguer la Grèce.

LETTRE D'APOLLODORE.

Du même jour que la précédente.

Je ne puis me rassurer sur l'état de la Grèce. On a beau me vanter le nombre de ses habitans, la valeur de ses soldats, l'éclat de ses anciennes victoires; on a beau me dire que Philippe bornera ses conquêtes, et que ses entreprises ont été jusqu'à présent colorées de spécieux prétextes; je me méfie de nos moyens, et me défie de ses vues.

Les peuples de la Grèce sont affaiblis et corrompus. Plus de lois, plus de citoyens; nulle idée de la gloire, nul attachement au bien public. Partout de vils mercenaires pour soldats, et des brigands pour généraux.

Nos républiques ne se réuniront jamais contre Philippe. Les unes sont engagées dans une guerre qui achève de les détruire; les autres n'ont de commun entre elles que des jalousies et des prétentions qui les empêchent de se rapprocher[1]. L'exemple d'Athènes pourrait peut-être leur faire plus d'impression que leurs propres intérêts; mais on ne se distingue plus ici que par des spectacles

[1] Demosth. philipp. 4, p. 102; id. de cor. p. 475.

et des fêtes. Nous supportons les outrages de Philippe avec le même courage que nos pères bravaient les périls. L'éloquence impétueuse de Démosthène ne saurait nous tirer de notre assoupissement. Quand je le vois à la tribune, je crois l'entendre s'écrier, au milieu des tombeaux qui renferment les restes de nos anciens guerriers : Cendres éteintes, ossemens arides, levez-vous, et venez venger la patrie !

D'un autre côté, observez que Philippe, unique confident de ses secrets, seul dispensateur de ses trésors, le plus habile général de la Grèce, le plus brave soldat de son armée, conçoit, prévoit, exécute tout lui-même, prévient les événemens, en profite quand il le peut, et leur cède quand il le faut [1]. Observez que ses troupes sont très-bien disciplinées [2], qu'il les exerce sans cesse; qu'en temps de paix il leur fait faire des marches de trois cents stades [a], avec armes et bagages [3]; que dans tout temps il est à leur tête; qu'il les transporte avec une célérité effrayante d'une extrémité de son royaume à l'autre; qu'elles ont appris de lui à ne pas mettre plus de différence entre l'hiver et l'été qu'entre la fatigue et le repos [4]. Observez que si l'intérieur de la Macédoine se ressent des malheurs de la

[1] Demosth. olynth. 1, p. 1. — [2] Id. olynth. 2, p. 23. — [a] Plus de onze lieues. — [3] Polyæn. strateg. lib. 4, cap. 2, § 10. — [4] Demosth. philipp. 4, p. 92; id. epist. ad. Philipp. p. 119.

guerre, il trouve des ressources abondantes dans les mines d'or qui lui appartiennent, dans les dépouilles des peuples qu'il subjugue, dans le commerce des nations qui commencent à fréquenter les ports dont il s'est emparé en Thessalie. Observez que depuis qu'il est sur le trône il n'a qu'un objet; qu'il a le courage de le suivre avec lenteur; qu'il ne fait pas une démarche sans la méditer, qu'il n'en fait pas une seconde sans s'être assuré du succès de la première; qu'il est de plus avide, insatiable de gloire; qu'il va la chercher dans les dangers, dans la mêlée, dans les endroits où elle se vend à plus haut prix[1]. Observez enfin que ses opérations sont toujours dirigées suivant les temps et les lieux : il oppose aux fréquentes révoltes des Thraces, Illyriens et autres barbares, des combats et des victoires; aux nations de la Grèce, des tentatives pour essayer leurs forces, des apologies pour justifier ses entreprises : l'art de les diviser pour les affaiblir, et celui de les corrompre pour les soumettre[2].

Il a fait couler au milieu d'elles cette grande et fatale contagion qui dessèche l'honneur jusque dans ses racines[3]; il y tient à ses gages et les orateurs publics, et les principaux citoyens, et

[1] Demosth. olynth. 2, p. 23. — [2] Id. de cor. p. 475 et 482. Justin. lib. 9, cap. 8. Diod. lib. 16, p. 451. — [3] Demosth. de Halon. p. 71; id. de fals. leg. p. 334, 341, etc.

des villes entières. Quelquefois il cède ses conquêtes à des alliés, qui par là deviennent les instrumens de sa grandeur, jusqu'à ce qu'ils en soient les victimes [1]. Comme les gens à talens ont quelque influence sur l'opinion publique, il entretient avec eux une correspondance suivie [2], et leur offre un asile à sa cour quand ils ont à se plaindre de leur patrie [3].

Ses partisans sont en si grand nombre, et dans l'occasion si bien secondés par ses négociations secrètes, que, malgré les doutes qu'on peut répandre sur la sainteté de sa parole et de ses sermens, malgré la persuasion où l'on devrait être que sa haine est moins funeste que son amitié, les Thessaliens n'ont pas hésité à se jeter entre ses bras; et plusieurs autres peuples n'attendent que le moment de suivre leur exemple.

Cependant on attache encore une idée de faiblesse à sa puissance, parce qu'on l'a vue dans son berceau. Vous entendriez dire à des gens, même éclairés, que les projets attribués à Philippe sont trop au-dessus des forces de son royaume. Il s'agit bien ici de la Macédoine! il est question d'un empire formé pendant dix ans par des accroissemens progressifs et consolidés; il est question d'un

[1] Demosth. de fals. leg. p. 315. — [2] Isocr. epist. ad Philipp. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 414.

prince dont le génie centuple les ressources de l'état, et dont l'activité, non moins étonnante, multiplie dans la même proportion le nombre de ses troupes et les momens de sa vie.

Nous nous flattons en vain que ses momens s'écoulent dans la débauche et la licence : c'est vainement que la calomnie nous le représente comme le plus méprisable et le plus dissolu des hommes [1]. Le temps que les autres souverains perdent à s'ennuyer, il l'accorde aux plaisirs; celui qu'ils donnent aux plaisirs, il le consacre aux soins de son royaume. Eh! plût aux dieux qu'au lieu des vices qu'on lui attribue, il eût des défauts! qu'il fût borné dans ses vues, obstiné dans ses opinions, sans attention au choix de ses ministres et de ses généraux, sans vigilance et sans suite dans ses entreprises ! Philippe a peut-être le défaut d'admirer les gens d'esprit, comme s'il n'en avait pas plus que tous les autres. Un trait le séduit, mais ne le gouverne pas.

Enfin nos orateurs, pour inspirer de la confiance au peuple, lui disent sans cesse qu'une puissance fondée sur l'injustice et la perfidie ne saurait subsister : sans doute, si les autres nations n'étaient pas aussi perfides, aussi injustes qu'elle. Mais le règne des vertus est passé, et c'est à la

[1] Polyb. in excerpt. Vales. p. 22.

force qu'il appartient maintenant de gouverner les hommes.

Mon cher Anacharsis, quand je réfléchis à l'immense carrière que Philippe a parcourue dans un si petit nombre d'années, quand je pense à cet assemblage de qualités éminentes et de circonstances favorables dont je viens d'esquisser le tableau, je ne puis m'empêcher de conclure que Philippe est fait pour asservir la Grèce.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Du même jour que les deux précédentes.

J'adore Philippe. Il aime la gloire, les talens, les femmes [1] et le vin. Sur le trône, le plus grand des rois [2]; dans la société, le plus aimable des hommes. Comme il fait valoir l'esprit des autres! comme les autres sont enchantés du sien! Quelle facilité dans le caractère! quelle politesse dans les manières! que de goût dans tout ce qu'il dit! que de grâces dans tout ce qu'il fait!

Le roi de Macédoine est quelquefois obligé de traiter durement les vaincus; mais Philippe est humain, doux, affable [3], essentiellement bon : j'en suis certain, car il veut être aimé [4]; et, de plus,

[1] Athen. lib. 13, p. 578. Plut. conjug. præcept. t. 2, p. 141; id. apophth. p. 178. — [2] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203. — [3] Id. ibid. t. 3, p. 203. — [4] Justin. lib. 9, cap. 8.

j'ai ouï dire à je ne sais qui, c'est peut-être à moi, qu'on n'est pas méchant quand on est si gai.

Sa colère s'allume et s'éteint dans un moment. Sans fiel, sans rancune, il est au-dessus de l'offense comme de l'éloge. Nos orateurs l'accablent d'injures à la tribune; ses sujets mêmes lui disent quelquefois des vérités choquantes. Il répond qu'il a des obligations aux premiers, parce qu'ils le corrigent de ses faiblesses [1]; aux seconds, parce qu'ils l'instruisent de ses devoirs. Une femme du peuple se présente, et le prie de terminer son affaire. « Je n'en ai pas le temps. — Pourquoi donc » restez-vous sur le trône? » Ce mot l'arrête, et sur-le-champ il se fait rapporter tous les procès qui étaient en souffrance [2]. Une autre fois il s'endort pendant la plaidoirie, et n'en condamne pas moins une des parties à payer une certaine somme. « J'en appelle, s'écrie-t-elle aussitôt. — A » qui donc? — Au roi plus attentif. » A l'instant il revoit l'affaire, reconnaît son erreur, et paye lui-même l'amende [3].

Voulez-vous savoir s'il oublie les services? Il en avait reçu de Philon pendant qu'il était en otage à Thèbes, il y a dix ans au moins. Dernièrement les Thébains lui envoyèrent des députés. Philon était du nombre. Le roi voulut le combler de

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 177. — [2] Id. ibid. p. 179. — [3] Id. ibid. p. 178.

biens[1], et n'essuyant que des refus : « Pourquoi, » lui dit-il; m'enviez-vous la gloire et le plaisir de » vous vaincre en bienfaits[2] ? »

A la prise d'une ville, un des prisonniers qu'on exposait en vente réclamait son amitié. Le roi surpris le fit approcher; il était assis; l'inconnu lui dit à l'oreille : « Laissez tomber votre robe, » vous n'êtes pas dans une position décente. — Il » a raison, s'écria Philippe; il est de mes amis; » qu'on lui ôte ses fers[3]. »

J'aurais mille traits à vous raconter de sa douceur et de sa modération. Ses courtisans voulaient qu'il sévît contre Nicanor, qui ne cessait de blâmer son administration et sa conduite. Il leur répondit : « Cet homme n'est pas le plus méchant » des Macédoniens; c'est peut-être moi qui ai tort » de l'avoir négligé. » Il prit des informations; il sut que Nicanor était aigri par le besoin, et vint à son secours. Comme Nicanor ne parlait plus de son bienfaiteur qu'avec éloge, Philippe dit aux délateurs : « Vous voyez bien qu'il dépend d'un » roi d'exciter ou d'arrêter les plaintes de ses su- » jets[4]. » Un autre se permettait contre lui des plaisanteries amères et pleines d'esprit. On lui proposait de l'exiler. « Je n'en ferai rien, répon- » dit-il; il irait dire partout ce qu'il dit ici[5]. »

[1] Demosth. de fals. leg. p. 314. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 178. — [3] Id. ibid. — [4] Id. ibid. p. 177. — [5] Id. ibid.

Au siége d'une place, il eut la clavicule cassée d'un coup de pierre. Son chirurgien le pansait, et lui demandait une grâce[1]. « Je ne puis pas la » refuser, lui dit Philippe en riant, tu me tiens » à la gorge[a]. »

Sa cour est l'asile des talens et des plaisirs. La magnificence brille dans ses fêtes, la gaieté dans ses soupers. Voilà des faits. Je me soucie fort peu de son ambition. Croyez-vous qu'on soit bien malheureux de vivre sous un tel prince? S'il vient nous attaquer, nous nous battrons; si nous sommes vaincus, nous en serons quittes pour rire et boire avec lui.

SOUS L'ARCHONTE CALLIMAQUE.

Dans la 4e année de la 107e olympiade.

(*Depuis le* 30 *juin de l'an* 349 *jusqu'au* 18 *juillet de l'an* 348 *avant J. C.*)

Pendant que nous étions en Égypte et en Perse, nous profitions de toutes les occasions pour instruire nos amis d'Athènes des détails de notre voyage. Je n'ai trouvé dans mes papiers que ce fragment d'une lettre que j'écrivis à Apollodore,

[1] Plut. apophth. t. 2, p. 177. — [a] Le texte dit : « Prends tout » ce que tu voudras, tu tiens la clef dans ta main. » Le mot grec qui signifie clavicule, désigne aussi une clef.

quelque temps après notre arrivée à Suse, une des capitales de la Perse.

FRAGMENT D'UNE LETTRE D'ANACHARSIS.

Nous avons parcouru plusieurs provinces de ce vaste empire. A Persépolis, outre des tombeaux creusés dans le roc à une très-grande élévation, le palais des rois a étonné nos regards familiarisés depuis quelques années avec les monumens de l'Égypte. Il fut construit, dit-on, il y a près de deux siècles, sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, par des ouvriers égyptiens que Cambyse avait amenés en Perse [1]. Une triple enceinte de murs, dont l'une a soixante coudées de hauteur [a], des portes d'airain, des colonnes sans nombre, quelques-unes hautes de soixante-dix pieds [b]; de grands quartiers de marbre chargés d'une infinité de figures en bas-reliefs [2]; des souterrains où sont déposées des sommes immenses : tout y respire la magnificence et la crainte; car ce palais sert en même temps de citadelle [3].

Les rois de Perse en ont fait élever d'autres, moins somptueux à la vérité, mais d'une beauté surprenante, à Suse, à Ecbatane, dans toutes

[1] Diod lib. 1, p. 43. — [a] Quatre-vingt-cinq de nos pieds. — [b] Soixante-six de nos pieds un pouce quatre lignes. — [2] Chardin, Corn. le Bruyn, etc. — [3] Diod. lib. 17, p. 544

les villes où ils passent les différentes saisons de l'année.

Ils ont aussi de grands parcs qu'ils nomment *paradis*[1], et qui sont divisés en deux parties. Dans l'une, armés de flèches et de javelots, ils poursuivent à cheval, à travers les forêts, les bêtes fauves qu'ils ont soin d'y renfermer[2]. Dans l'autre, où l'art du jardinage a épuisé ses efforts, ils cultivent les plus belles fleurs, et recueillent les meilleurs fruits : ils ne sont pas moins jaloux d'y élever des arbres superbes, qu'ils disposent communément en quinconces[3]. On trouve en différens endroits de semblables *paradis*, appartenant aux satrapes ou à de grands seigneurs[4].

Cependant nous avons encore été plus frappés de la protection éclatante que le souverain accorde à la culture des terres, non par des volontés passagères, mais par cette vigilance éclairée qui a plus de pouvoir que les édits et les lois. De district en district il a établi deux intendans, l'un pour le militaire, l'autre pour le civil. Le premier est chargé de maintenir la tranquillité publique; le second, de hâter les progrès de l'industrie et de l'agriculture. Si l'un ne s'acquitte pas de ses devoirs, l'autre a le droit de s'en plaindre

[1] Briss. de reg. Pers. lib. 1, p. 109. — [2] Xenoph. instit. Cyr. lib. 1, p. 11. — [3] Id. memor. lib. 5, p. 829. — [4] Xenoph. exped. Cyr. lib. 1, p. 246. Q. Curt. lib. 8, cap. 1.

au gouverneur de la province, ou au souverain lui-même, qui de temps en temps parcourt une partie de ses états. Aperçoit-il des campagnes couvertes d'arbres, de moissons et de toutes les productions dont le sol est susceptible? il comble d'honneurs les deux chefs, et augmente leur département. Trouve-t-il des terres incultes? ils sont aussitôt révoqués et remplacés. Des commissaires incorruptibles, et revêtus de son autorité, exercent la même justice dans les cantons où il ne voyage pas [1].

En Égypte, nous entendions souvent parler avec les plus grands éloges de cet Arsame que le roi de Perse avait, depuis plusieurs années, appelé à son conseil. Dans les ports de Phénicie, on nous montrait des citadelles nouvellement construites, quantité de vaisseaux de guerre sur le chantier, des bois et des agrès qu'on apportait de toutes parts : on devait ces avantages à la vigilance d'Arsame. Des citoyens utiles nous disaient : Notre commerce était menacé d'une ruine prochaine; le crédit d'Arsame l'a soutenu. On apprenait en même temps que l'île importante de Chypre, après avoir long-temps éprouvé les maux de l'anarchie [2], venait de se soumettre à la Perse; et c'était le fruit de la politique d'Arsame. Dans

[1] Xenoph. memor. lib. 5, p. 828. — [2] Diod. lib. 16, p. 440.

l'intérieur du royaume, de vieux officiers nous disaient les larmes aux yeux : Nous avions bien servi le roi ; mais, dans la distribution des grâces, on nous avait oubliés : nous nous sommes adressés à Arsame sans le connaître ; il nous a procuré une vieillesse heureuse, et ne l'a dit à personne. Un particulier ajoutait : Arsame, prévenu par mes ennemis, crut devoir employer contre moi la voie de l'autorité ; bientôt convaincu de mon innocence, il m'appela : je le trouvai plus affligé que je ne l'étais moi-même ; il me pria de l'aider à réparer une injustice dont son âme gémissait, et me fit promettre de recourir à lui toutes les fois que j'aurais besoin de protection. Je ne l'ai jamais imploré en vain.

Partout son influence secrète donnait de l'activité aux esprits ; les militaires se félicitaient de l'émulation qu'il entretenait parmi eux, et les peuples, de la paix qu'il leur avait ménagée, malgré des obstacles presque insurmontables. Enfin la nation était remontée par ses soins à cette haute considération que des guerres malheureuses lui avaient fait perdre parmi les puissances étrangères.

Arsame n'est plus dans le ministère. Il coule des jours tranquilles dans son *paradis*, éloigné de Suse d'environ quarante parasanges [a]. Ses amis

[a] Environ quarante-cinq lieues et un tiers.

lui sont restés; ceux dont il faisait si bien valoir le mérite se sont souvenus de ses bienfaits ou de ses promesses. Tous se rendent auprès de lui avec plus d'empressement que s'il était encore en place.

Le hasard nous a conduits dans sa charmante retraite. Ses bontés nous y retiennent depuis plusieurs mois, et je ne sais si nous pourrons nous arracher d'une société qu'Athènes seule aurait pu rassembler dans le temps que la politesse, la décence et le bon goût régnaient le plus dans cette ville.

Elle fait le bonheur d'Arsame; il en fait les délices. Sa conversation est animée, facile, intéressante, souvent relevée par des saillies qui lui échappent comme des éclairs; toujours embellie par les grâces et par une gaieté qui se communique, ainsi que son bonheur, à tout ce qui l'entoure. Jamais aucune prétention dans ce qu'il dit; jamais d'expressions impropres ni recherchées, et cependant la plus parfaite bienséance au milieu du plus grand abandon : c'est le ton d'un homme qui possède au plus haut degré le don de plaire et le sentiment exquis des convenances.

Cet heureux accord le frappe vivement quand il le retrouve ou qu'il le suppose dans les autres. Il écoute avec une attention obligeante : il applaudit avec transport à un trait d'esprit, pourvu qu'il

soit rapide; à une pensée neuve, pourvu qu'elle soit juste; à un grand sentiment, dès qu'il n'est pas exagéré.

Dans le commerce de l'amitié, ses agrémens, plus développés encore, semblent à chaque moment se montrer pour la première fois. Il apporte dans les liaisons moins étroites une facilité de mœurs dont Aristote avait conçu le modèle. On rencontre souvent, me disait un jour ce philosophe, des caractères si faibles, qu'ils approuvent tout pour ne blesser personne; d'autres si difficiles, qu'ils n'approuvent rien, au risque de déplaire à tout le monde[1]. Il est un milieu qui n'a point de nom dans notre langue, parce que très-peu de gens savent le saisir. C'est une disposition naturelle qui, sans avoir la réalité de l'amitié, en a les apparences, et en quelque façon les douceurs : celui qui en est doué évite également de flatter et de choquer l'amour-propre de qui que ce soit; il pardonne les faiblesses, supporte les défauts, ne se fait pas un mérite de relever les ridicules, n'est point empressé à donner des avis, et sait mettre tant de proportion et de vérité dans les égards et l'intérêt qu'il témoigne[2], que tous les cœurs croient avoir obtenu dans le sien le degré d'affection ou d'estime qu'ils désirent.

[1] Aristot. de mor. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 54. — [2] Id. ibid. cap. 14, p. 56.

Tel est le charme qui les attire et les fixe auprès d'Arsame; espèce de bienveillance générale d'autant plus attrayante chez lui, qu'elle s'unit sans effort à l'éclat de la gloire et à la simplicité de la modestie. Une fois, en sa présence, l'occasion s'offrit d'indiquer quelques-unes de ses grandes qualités : il se hâta de relever ses défauts. Une autre fois, il s'agissait des opérations qu'il dirigea pendant son ministère : nous voulûmes lui parler de ses succès; il nous parla de ses fautes.

Son cœur, aisément ému, s'enflamme au récit d'une belle action, et s'attendrit sur le sort du malheureux, dont il excite la reconnaissance sans l'exiger. Dans sa maison, autour de sa demeure, tout se ressent de cette bonté généreuse qui prévient tous les vœux et suffit à tous les besoins. Déjà des terres abandonnées se sont couvertes de moissons; déjà les pauvres habitans des campagnes voisines, prévenus par ses bienfaits, lui offrent un tribut d'amour qui le touche plus que leur respect.

Mon cher Apollodore, c'est à l'histoire qu'il appartient de mettre à sa place un ministre qui, dépositaire de toute la faveur, et n'ayant aucune espèce de flatteurs à ses gages, n'ambitionna jamais que la gloire et le bonheur de sa nation. Je vous ai fait part des premières impressions que nous avons reçues auprès de lui; je rappellerai

peut-être dans la suite d'autres traits de son caractère. Vous me le pardonnerez sans doute : des voyageurs ne doivent point négliger de si riches détails; car enfin la description d'un grand homme vaut bien celle d'un grand édifice.

LETTRE D'APOLLODORE.

Vous savez qu'au voisinage des états de Philippe, dans la Thrace maritime, s'étend, le long de la mer, la Chalcidique, où s'établirent autrefois plusieurs colonies grecques, dont Olynthe est la principale. C'est une ville forte, opulente, très-peuplée, et qui, placée en partie sur une hauteur, attire de loin les regards par la beauté de ses édifices et la grandeur de son enceinte[1].

Ses habitans ont donné plus d'une fois des preuves éclatantes de leur valeur. Quand Philippe monta sur le trône, ils étaient sur le point de conclure une alliance avec nous. Il sut la détourner en nous séduisant par des promesses, eux par des bienfaits[2] : il augmenta leurs domaines par la cession d'Anthémonte et de Potidée, dont il s'était rendu maître[3]. Touché de ces avances généreuses, ils l'ont laissé pendant plusieurs années s'agrandir impunément; et si par hasard ils en concevaient

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 63. Diod. lib. 16, p. 412. — [2] Demosth. olynth. 2, p. 22. — [3] Id. philipp. 2, p. 66; philipp. 4, p. 104.

de l'ombrage, il faisait partir aussitôt des ambassadeurs qui, soutenus des nombreux partisans qu'il avait eu le temps de se ménager dans la ville, calmaient facilement ces alarmes passagères[1].

Ils avaient enfin ouvert les yeux, et résolu de se jeter entre nos bras[2]; d'ailleurs ils refusaient depuis long-temps de livrer au roi deux de ses frères d'un autre lit qui s'étaient réfugiés chez eux, et qui pouvaient avoir des prétentions au trône de Macédoine[3]. Il se sert aujourd'hui de ces prétextes pour effectuer le dessein, conçu depuis long-temps, d'ajouter la Chalcidique à ses états. Il s'est emparé sans effort de quelques villes de la contrée; les autres tomberont bientôt entre ses mains[4]. Olynthe est menacée d'un siége; ses députés ont imploré notre secours. Démosthène a parlé pour eux[5], et son avis a prévalu, malgré l'opposition de Démade, orateur éloquent, mais soupçonné d'intelligence avec Philippe[6].

Charès est parti avec trente galères et deux mille hommes armés à la légère[7]; il a trouvé sur la côte voisine d'Olynthe un petit corps de mercenaires au service du roi de Macédoine; et, con-

[1] Demosth. philipp 3, p. 87 et 93. — [2] Id. olynth. 3, p. 36, etc. — [3] Justin. lib. 8, cap. 3. Oros. lib. 3, cap. 12, p. 172. — [4] Diod. lib. 16, p. 450. — [5] Demosth. olynth. Plut. x rhetor. vit. t. 2, p. 845. — [6] Suid. in Δημάδ. — [7] Philoch. ap Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 734.

tent de l'avoir mis en fuite et d'avoir pris le chef, surnommé le Coq, il est venu jouir de son triomphe au milieu de nous. Les Olynthiens n'ont pas été secourus; mais, après des sacrifices en actions de grâces, notre général a donné dans la place publique un repas au peuple[1], qui, dans l'ivresse de sa joie, lui a décerné une couronne d'or.

Cependant, Olynthe nous ayant envoyé de nouveaux députés, nous avons fait partir dix-huit galères, quatre mille soldats étrangers armés à la légère, et cent cinquante chevaux[2], sous la conduite de Charidème, qui ne surpasse Charès qu'en scélératesse. Après avoir ravagé la contrée voisine, il est entré dans la ville, où tous les jours il se signale par son intempérance et ses débauches[3].

Quoique bien des gens soutiennent ici que cette guerre nous est étrangère[4], je suis persuadé que rien n'est si essentiel pour les Athéniens que la conservation d'Olynthe. Si Philippe s'en empare, qui l'empêchera de venir dans l'Attique? Il ne reste plus entre lui et nous que les Thessaliens, qui sont ses alliés, les Thébains, qui sont nos

[1] Theop. et Duris, ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532. Argum. olynth. 3, ap. Demosth. p. 34. — [2] Philoch. ap. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 734. — [3] Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436. — [4] Ulpian. in Demosth. olynth. 1, p. 6.

ennemis, et les Phocéens, trop faibles pour se défendre eux-mêmes[1].

LETTRE DE NICÉTAS.

Je n'attendais qu'une imprudence de Philippe : il craignait et ménageait les Olynthiens[2]; tout à coup on l'a vu s'approcher de leurs murailles à la distance de quarante stades[a]. Ils lui ont envoyé des députés. « Il faut que vous sortiez de la ville, » ou moi de la Macédoine », voilà sa réponse[3]. Il a donc oublié que, dans ces derniers temps, ils contraignirent son père Amyntas à leur céder une partie de son royaume, et qu'ils opposèrent ensuite la plus longue résistance à l'effort de ses armes, jointes à celles des Lacédémoniens, dont il avait imploré l'assistance[4].

On dit qu'en arrivant il les a mis en fuite. Mais comment pourra-t-il franchir ces murs que l'art a fortifiés, et qui sont défendus par une armée entière? Il faut compter d'abord plus de dix mille hommes d'infanterie et mille de cavalerie levés dans la Chalcidique, ensuite quantité de braves guerriers que les assiégés ont reçus de leurs anciens alliés[5] : joignez-y les troupes de Charidème,

[1] Demosth. olynth. 1, p. 4. — [2] Id. olynth. 3, p. 36. — [a] Environ une lieue et demie. — [3] Demosth. philipp. 3, p. 87. — [4] Xenoph. hist. græc. lib. 5, p. 559. Diod. lib. 15, p. 341. — [5] Demosth. de fals. leg. p. 335.

et le nouveau renfort de deux mille hommes pesamment armés, et de trois cents cavaliers, tous Athéniens, que nous venons de faire partir [1].

Philippe n'eût jamais entrepris cette expédition s'il en eût prévu les suites; il a cru tout emporter d'emblée. Une autre inquiétude le dévore en secret : les Thessaliens ses alliés seront bientôt au nombre de ses ennemis; il leur avait enlevé la ville de Pagase, ils la demandent; il comptait fortifier Magnésie, ils s'y opposent; il perçoit des droits dans leurs ports et dans leurs marchés, ils veulent se les réserver. S'il en est privé, comment payera-t-il cette armée nombreuse de mercenaires qui fait toute sa force? On présume, d'un autre côté, que les Illyriens et les Péoniens, peu façonnés à la servitude, secoueront bientôt le joug d'un prince que ses victoires ont rendu insolent [2].

Que n'eussions-nous pas donné pour susciter les Olynthiens contre lui! L'événement a surpassé notre attente. Vous apprendrez bientôt que la puissance et la gloire de Philippe se sont brisées contre les remparts d'Olynthe.

LETTRE D'APOLLODORE.

Philippe entretenait des intelligences dans l'Eu-

[1] Philocl. ap. Dionys. Halic. ad Amm. cap. 9, t. 6, p. 735. — [2] Demosth. olynth. 1, p. 4.

bée ; il y faisait passer secrètement des troupes. Déjà la plupart des villes étaient gagnées. Maître de cette île, il l'eût été bientôt de la Grèce entière. A la prière de Plutarque d'Érétrie, nous fîmes partir Phocion avec un petit nombre de cavaliers et de fantassins [1]. Nous comptions sur les partisans de la liberté et sur les étrangers que Plutarque avait à sa solde. Mais la corruption avait fait de si grands progrès, que toute l'île se souleva contre nous, que Phocion courut le plus grand danger, et que nous fîmes marcher le reste de la cavalerie [2].

Phocion occupait une éminence qu'un ravin profond séparait de la plaine de Tamynes [3]. Les ennemis, qui le tenaient assiégé depuis quelque temps, résolurent enfin de le déposter. Il les vit s'avancer, et resta tranquille. Mais Plutarque, au mépris de ses ordres, sortit des retranchemens à la tête des troupes étrangères ; il fut suivi de nos cavaliers ; les uns et les autres attaquèrent en désordre, et furent mis en fuite. Tout le camp frémissait d'indignation ; mais Phocion contenait la valeur des soldats, sous prétexte que les sacrifices n'étaient pas favorables. Dès qu'il vit les ennemis abattre l'enceinte du camp, il donna le

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. — [2] Demosth. in Mid. p. 629. — [3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747.

signal, les repoussa vivement, et les poursuivit dans la plaine : le combat fut meurtrier, et la victoire complète. L'orateur Eschine en a apporté la nouvelle. Il s'était distingué dans l'action [1].

Phocion a chassé d'Érétrie ce Plutarque qui la tyrannisait, et de l'Eubée, tous ces petits despotes qui s'étaient vendus à Philippe. Il a mis une garnison dans le fort de Zarétra, pour assurer l'indépendance de l'île ; et après une campagne que les connaisseurs admirent, il est venu se confondre avec les citoyens d'Athènes.

Vous jugerez de sa sagesse et de son humanité par ces deux traits. Avant la bataille, il défendit aux officiers d'empêcher la désertion, qui les délivrait d'une foule de lâches et de mutins ; après la victoire, il ordonna de relâcher tous les prisonniers grecs, de peur que le peuple n'exerçât sur eux des actes de vengeance et de cruauté [2].....

Dans une de nos dernières conversations, Théodore nous entretint de la nature et du mouvement des astres. Pour tout compliment, Diogène lui demanda s'il y avait long-temps qu'il était descendu du ciel [3]. Panthion nous lut ensuite un ouvrage d'une excessive longueur. Diogène, assis auprès de lui, jetait par intervalles les yeux sur

[1] Æschin. de fals. leg. p. 422. — [2] Plut. in Phoc. t. 1, p. 747. — [3] Diog. Laert. lib. 6, § 39.

le manuscrit, et s'étant aperçu qu'il tendait à sa fin : Terre! terre! s'écria-t-il; mes amis, encore un moment de patience [1].

Un instant après, on demandait à quelles marques un étranger arrivant dans une ville reconnaîtrait qu'on y néglige l'éducation. Platon répondit : « Si l'on y a besoin de médecins et de » juges [2]. »

SOUS L'ARCHONTE THÉOPHILE.

La 1re année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 18 *juillet de l'an* 348 *jusqu'au* 8 *juillet de l'an* 347 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Ces jours passés, nous promenant hors de la porte de Thrace, nous vîmes un homme à cheval arriver à toute bride : nous l'arrêtâmes. D'où venez-vous? Savez-vous quelque chose du siége d'Olynthe? J'étais allé à Potidée, nous dit-il; à mon retour, je n'ai plus vu Olynthe [3]. A ces mots il nous quitte et disparaît. Nous rentrâmes, et, quelques momens après, le désastre de cette ville répandit la consternation.

Olynthe n'est plus : ses richesses, ses forces,

[1] Diog. Laert. lib. 6, § 38. Etymol. magn. in Γάγαι. — [2] Plat. de rep. lib. 3, t. 2, p. 405. — [3] Agath. ap. Phoc. p. 1335.

ses alliés, quatorze mille hommes que nous lui avions envoyés à diverses reprises, rien n'a pu la sauver [1]. Philippe, repoussé à tous les assauts, perdait journellement du monde [2]. Mais des traîtres qu'elle renfermait dans son sein hâtaient tous les jours l'instant de sa ruine. Il avait acheté ses magistrats et ses généraux. Les principaux d'entre eux, Euthycrate et Lasthène, lui livrèrent une fois cinq cents cavaliers qu'ils commandaient [3], et, après d'autres trahisons non moins funestes, l'introduisirent dans la ville, qui fut aussitôt abandonnée au pillage. Maisons, portiques, temples, la flamme et le fer ont tout détruit; et bientôt on se demandera où elle était située [4]. Philippe a fait vendre les habitans, et mettre à mort deux de ses frères, retirés depuis plusieurs années dans cet asile [5].

La Grèce est dans l'épouvante: elle craint pour sa puissance et pour sa liberté [6]. On se voit partout entouré d'espions et d'ennemis. Comment se garantir de la vénalité des âmes? Comment se défendre contre un prince qui dit souvent et qui prouve par les faits qu'il n'y a point de murailles

[1] Demosth. de fals. leg. p. 335. Dionys. Halic. ep. ad Amm. t. 6, p. 736. — [2] Diod. lib. 16, p. 450. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 335. — [4] Id. philipp. 3, p. 89. Strab. lib. 2, p. 121. Diod. lib. 16, p. 450. — [5] Oros. lib. 3, cap. 12. Justin. lib. 8, cap. 3. — [6] Agath. ap. Phoc. p. 1334.

qu'une bête de somme chargée d'or ne puisse aisément franchir[1]? Les autres nations ont applaudi aux décrets foudroyans que nous avons portés contre ceux qui ont trahi les Olynthiens[2]. Il faut rendre justice aux vainqueurs: indignés de cette perfidie, ils l'ont reprochée ouvertement aux coupables. Euthycrate et Lasthène s'en sont plaints à Philippe, qui leur a répondu: « Les sol- » dats macédoniens sont encore bien grossiers; » ils nomment chaque chose par son nom[3]. »

Tandis que les Olynthiens, chargés de fers, pleuraient assis sur les cendres de leur patrie, ou se traînaient par troupeaux dans les chemins publics, à la suite de leurs nouveaux maîtres[4], Philippe osait remercier le ciel des maux dont il était l'auteur, et célébrait des jeux superbes en l'honneur de Jupiter olympien[5]. Il avait appelé les artistes les plus distingués, les acteurs les plus habiles. Ils furent admis au repas qui termina ces fêtes odieuses. Là, dans l'ivresse de la victoire et des plaisirs, le roi s'empressait de prévenir ou de satisfaire les vœux des assistans, de leur prodiguer ses bienfaits ou ses promesses. Satyrus, cet acteur qui excelle dans le comique, gardait un morne silence. Philippe s'en aperçut, et lui en fit

[1] Plut. apopht. t. 2, p. 178. Cicer. ad Attic. lib. 1, epist. 16, t. 8, p. 75. — [2] Demosth. de fals. leg. p. 335. — [3] Plut. ibid. — [4] Demosth. ibid. p. 341. — [5] Id. ibid. p. 322. Æschin. de fals. leg. p. 420. Diod. lib. 16, p. 451.

des reproches. « Eh quoi! lui disait-il, doutez-vous » de ma générosité, de mon estime? N'avez-vous » point de grâces à solliciter? » Il en est une, répondit Satyrus, qui dépend uniquement de vous; mais je crains un refus. « Parlez, dit Philippe, et » soyez sûr d'obtenir ce que vous demanderez. »

« J'avais, reprit l'acteur, des liaisons étroites » d'hospitalité et d'amitié avec Apollophane de » Pydna. On le fit mourir sur de fausses imputa- » tions. Il ne laissa que deux filles très-jeunes » encore. Leurs parens, pour les mettre en lieu » de sûreté, les firent passer à Olynthe. Elles sont » dans les fers; elles sont à vous, et j'ose les récla- » mer. Je n'ai d'autre intérêt que celui de leur hon- » neur. Mon dessein est de leur constituer des dots, » de leur choisir des époux, et d'empêcher qu'elles » ne fassent rien qui soit indigne de leur père et » de mon ami. » Toute la salle retentit des applaudissemens que méritait Satyrus; et Philippe, plus ému que les autres, lui fit remettre à l'instant les deux jeunes captives. Ce trait de clémence est d'autant plus beau, qu'Apollophane fut accusé d'avoir, avec d'autres conjurés, privé de la vie et de la couronne Alexandre, frère de Philippe.

Je ne vous parle pas de la guerre des Phocéens: elle se perpétue sans incidens remarquables. Fasse le ciel qu'elle ne se termine pas comme celle d'Olynthe!

LETTRE DE NICÉTAS.

Je ne m'attendais pas au malheur des Olynthiens, parce que je ne devais pas m'attendre à leur aveuglement. S'ils ont péri, c'est pour n'avoir pas étouffé dans son origine le parti de Philippe. Ils avaient à la tête de leur cavalerie Apollonide, habile général, excellent citoyen : on le bannit tout à coup [1], parce que les partisans de Philippe étaient parvenus à le rendre suspect. Lasthène qu'on met à sa place, Euthycrate qu'on lui associe, avaient reçu de la Macédoine des bois de construction, des troupeaux de bœufs et d'autres richesses, qu'ils n'étaient pas en état d'acquérir; leur liaison avec Philippe était avérée, et les Olynthiens ne s'en aperçoivent pas. Pendant le siége, les mesures des chefs sont visiblement concertées avec le roi, et les Olynthiens persistent dans leur aveuglement. On savait partout qu'il avait soumis les villes de la Chalcidique, plutôt à force de présens que par la valeur de ses troupes, et cet exemple est perdu pour les Olynthiens [2].

Celui d'Euthycrate et de Lasthène effrayera désormais les lâches qui seraient capables d'une pareille infamie. Ces deux misérables ont péri

[1] Demosth. philipp. 3, p. 93 et 94. — [2] Id. de fals. leg. p. 335.

misérablement[1]. Philippe, qui emploie les traîtres et les méprise, a cru devoir livrer ceux-ci aux outrages de ses soldats, qui ont fini par les mettre en pièces.

La prise d'Olynthe au lieu de détruire nos espérances, ne sert qu'à les relever. Nos orateurs ont enflammé les esprits. Nous avons envoyé un grand nombre d'ambassadeurs[2]. Ils iront partout chercher des ennemis à Philippe, et indiquer une diète générale pour y délibérer sur la guerre. Elle doit se tenir ici. Eschine s'est rendu chez les Arcadiens, qui ont promis d'accéder à la ligue. Les autres nations commencent à se remuer; toute la Grèce sera bientôt sous les armes.

La république ne ménage plus rien. Outre les décrets portés contre ceux qui ont perdu Olynthe, nous avons publiquement accueilli ceux de ses habitans qui avaient échappé aux flammes et à l'esclavage[3]. A tant d'actes de vigueur, Philippe reconnaîtra qu'il ne s'agit plus entre nous et lui d'attaques furtives, de plaintes, de négociations et de projets de paix.

[1] Demosth. de Cherson. p. 80. — [2] Id. de fals. leg. p. 295. Æschin. de fals. leg. p. 404; id. in Ctesiph. p. 437. Diod. lib. 16, p. 450. — [3] Senec. in excerpt. controv. t. 3, p. 516.

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 15 de thargélion [a].

Vous partagerez notre douleur. Une mort imprévue vient de nous enlever Platon. Ce fut le 7 de ce mois [b], le jour même de sa naissance [1]. Il n'avait pu se dispenser de se trouver à un repas de noce [2]. J'étais auprès de lui : il ne mangea, comme il faisait souvent, que quelques olives [3]. Jamais il ne fut si aimable, jamais sa santé ne nous avait donné de si belles espérances. Dans le temps que je l'en félicitais, il se trouve mal, perd connaissance et tombe entre mes bras. Tous les secours furent inutiles; nous le fîmes transporter chez lui. Nous vîmes sur sa table les dernières lignes qu'il avait écrites quelques momens auparavant [4], et les corrections qu'il faisait par intervalles à son traité de la république [5]; nous les

[a] Le 25 mai 347 avant J. C. — [b] Le 17 mai 347 avant J. C. Je ne donne pas cette date comme certaine : on sait que les chronologistes se partagent sur l'année et sur le jour où mourut Platon ; mais il paraît que la différence ne peut être que de quelques mois. (*Voyez* Dodwell. de cycl. dissert. 10, p. 609, ainsi qu'une dissertation du P. Corsini, insérée dans un recueil de pièces intitulé : Symbolæ litterariæ, t. 6, p. 80.) — [1] Diog. Laert. in Plat. lib. 3, § 2. Senec. epist. 58. — [2] Hermipp. ap. Diog. Laert. ibid. — [3] Diog. Laert. lib. 6, § 25. — [4] Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298. — [5] Dionys. Halic. de compos. verb. cap. 25. p. 209. Quintil. lib. 8, cap. 6, p. 529. Diog. Laert. lib. 3, § 37.

arrosâmes de nos pleurs. Les regrets du public, les larmes de ses amis, l'ont accompagné au tombeau. Il est inhumé auprès de l'Académie [1]. Il avait quatre-vingt-un ans révolus [2].

Son testament contient l'état de ses biens [3] : deux maisons de campagne; trois mines en argent comptant [a]; quatre esclaves; deux vases d'argent, pesant l'un cent soixante-cinq drachmes, l'autre quarante-cinq; un anneau d'or; la boucle d'oreille de même métal, qu'il portait dans son enfance [4]. Il déclare n'avoir aucune dette [5] : il lègue une de ses maisons de campagne au fils d'Adimante son frère, et donne la liberté à Diane, dont le zèle et les soins méritaient cette marque de reconnaissance. Il règle de plus tout ce qui concerne ses funérailles et son tombeau [6]. Speusippe son neveu est nommé parmi les exécuteurs de ses dernières volontés, et doit le remplacer à l'Académie.

Parmi ses papiers, on a trouvé des lettres qui roulent sur des matières de philosophie. Il nous avait dit plus d'une fois qu'étant en Sicile, il avait

[1] Pausan. lib. 1, cap. 30, p. 76. — [2] Diog. Laert. lib. 3, § 2. Cicer. de senect. cap. 5, t. 3, p. 298. Senec. ep. 58, t. 2, p. 207. Censor. de die nat. cap. 14 et 15. Lucian. in Macrob. t. 3, p. 223. Val. Max. lib. 8, cap. 7, etc. — [3] Diog. Laert. ibid. § 41. — [a] Deux cent soixante-dix livres. — [4] Sext. Empir. adv. gramm. lib. 1, cap. 12, p. 271. — [5] Diog. Laert. ibid. — [6] Dioscor. ap. Athen. lib. 11, cap. 15, p. 507.

eu avec le jeune Denys, roi de Syracuse, quelques légers entretiens sur la nature du premier principe et sur l'origine du mal; que Denys, joignant à de si faibles notions ses propres idées et celles de quelques autres philosophes, les avait exposées dans un ouvrage qui ne dévoile que son ignorance [1].

Quelques temps après le retour de Platon, le roi lui envoya le philosophe Archédémus pour le prier d'éclaircir des doutes qui l'inquiétaient. Platon, dans sa réponse que je viens de lire, n'ose pas s'expliquer sur le premier principe [2]; il craint que sa lettre ne s'égare. Ce qu'il ajoute m'a singulièrement étonné; je vais vous le rapporter en substance :

« Vous me demandez, fils de Denys, quelle est » la cause des maux qui affligent l'univers. Un » jour, dans votre jardin, à l'ombre de ces lau- » riers [3], vous me dites que vous l'aviez décou- » verte. Je vous répondis que je m'étais occupé » toute ma vie de ce problème, et que je n'avais » trouvé jusqu'à présent personne qui l'eût pu ré- » soudre. Je soupçonne que, frappé d'un premier » trait de lumière, vous vous êtes depuis livré » avec une nouvelle ardeur à ces recherches; » mais que, n'ayant pas de principes fixes, vous

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 341. — [2] Id. epist. 2, p. 312. — [3] Id. ibid. p. 313.

» avez laissé votre esprit courir sans frein et sans
» guide après de fausses apparences. Vous n'êtes
» pas le seul à qui cela soit arrivé. Tous ceux
» à qui j'ai communiqué ma doctrine ont été
» dans les commencemens plus ou moins tour-
» mentés de pareilles incertitudes. Voici le moyen
» de dissiper les vôtres. Archédémus vous porte
» ma première réponse. Vous la méditerez à loisir;
» vous la comparerez avec celle des autres philo-
» sophes. Si elle vous présente de nouvelles diffi-
» cultés, Archédémus reviendra, et n'aura pas
» fait deux ou trois voyages, que vous verrez vos
» doutes disparaître.

» Mais gardez-vous de parler de ces matières
» devant tout le monde. Ce qui excite l'admiration
» et l'enthousiasme des uns serait pour les autres
» un sujet de mépris et de risée. Mes dogmes,
» soumis à un long examen, en sortent comme
» l'or purifié dans le creuset. J'ai vu de bons es-
» prits qui, après trente ans de méditations, ont
» enfin avoué qu'ils ne trouvaient plus qu'évi-
» dence et certitude où ils n'avaient, pendant si
» long-temps, trouvé qu'incertitude et obscurité.
» Mais, je vous l'ai déjà dit, il ne faut traiter que
» de vive voix un sujet si relevé. Je n'ai jamais
» exposé, je n'exposerai jamais par écrit mes
» vrais sentimens; je n'ai publié que ceux de So-
» crate. Adieu, soyez docile à mes conseils, et

» brûlez ma lettre après l'avoir lue plusieurs » fois. »

Quoi! les écrits de Platon ne contiennent pas ses vrais sentimens sur l'origine du mal? Quoi! il s'est fait un devoir de les cacher au public, lorsqu'il a développé avec tant d'éloquence le système de Timée de Locres? Vous savez bien que, dans cet ouvrage, Socrate n'enseigne point, et ne fait qu'écouter. Quelle est donc cette doctrine mystérieuse dont parle Platon? à quels disciples l'a-t-il confiée? vous en a-t-il jamais parlé? Je me perds dans une foule de conjectures.....

La perte de Platon m'en occasionne une autre à laquelle je suis très-sensible. Aristote nous quitte. C'est pour quelques dégoûts que je vous raconterai à votre retour. Il se retire auprès de l'eunuque Hermias, à qui le roi de Perse a confié le gouvernement de la ville d'Atarnée en Mysie [1]. Je regrette son amitié, ses lumières, sa conversation. Il m'a promis de revenir; mais quelle différence entre jouir et attendre! Hélas! il disait lui-même, d'après Pindare, que l'espérance n'est que le rêve d'un homme qui veille [2] : j'applaudissais alors à sa définition; je veux la trouver fausse aujourd'hui.

[1] Diog. Laert. in Aristot. lib. 5, § 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728. — [2] Diog. Laert. ibid. § 18. Stob. serm. 10, p. 581.

Je suis fâché de n'avoir pas recueilli ses reparties. C'est lui qui, dans un entretien sur l'amitié, s'écria tout à coup si plaisamment : « O mes amis! » il n'y a pas d'amis [1]. » On lui demandait à quoi servait la philosophie : « A faire librement, dit-il, » ce que la crainte des lois obligerait de faire [2]. » D'où vient, lui disait hier quelqu'un chez moi, qu'on ne peut s'arracher d'auprès des belles personnes? « Question d'aveugle, » répondit-il [3]. Mais vous avez vécu avec lui, et vous savez que bien qu'il ait plus de connaissances que personne au monde, il a peut-être encore plus d'esprit que de connaissances.

SOUS L'ARCHONTE THÉMISTOCLE.

La 2e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 8 *juillet de l'an* 347 *jusqu'au* 27 *juin de l'an* 346 *avant J. C.*)

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Philippe, instruit de la gaieté qui règne dans nos assemblées [a], vient de nous faire remettre

[1] Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 5, § 21. — [2] Diog. Laert. ibid. § 20. — [3] Id. ibid. — [a] Elles étaient composées de gens d'esprit et de goût, au nombre de soixante, qui se réunissaient de temps en temps pour porter des décrets sur les ridicules dont on leur faisait le rapport. J'en ai parlé plus haut. (*Voyez* le chap. XX.)

un talent [a]. Il nous invite à lui communiquer le résultat de chaque séance [1]. La société n'oubliera rien pour exécuter ses ordres. J'ai proposé de lui envoyer le portrait de quelques-uns de nos ministres et de nos généraux. J'en ai fourni sur-le-champ nombre de traits. Je cherche à me les rappeler.

Démade [2] a, pendant quelque temps, brillé dans la chiourme de nos galères [3]; il maniait la rame avec la même adresse et la même force qu'il manie aujourd'hui la parole. Il a retiré de son premier état l'honneur de nous avoir enrichis d'un proverbe. *De la rame à la tribune*, désigne à présent le chemin qu'a fait un parvenu [4].

Il a beaucoup d'esprit, et surtout le ton de la bonne plaisanterie [5], quoiqu'il vive avec la dernière classe des courtisanes [6]. On cite de lui quantité de bons mots [7] [b]. Tout ce qu'il dit semble venir par inspiration; l'idée et l'expression propre lui apparaissent dans un même instant : aussi ne se donne-t-il pas la peine d'écrire ses discours [8],

[a] Cinq mille quatre cents livres. — [1] Athen. lib. 14, cap. 1, p. 614. — [2] Fabric. bibl. græc. t. 4, p. 418. — [3] Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 128. Suid. in Δημάδ. Sext. Empir. adv. gramm. lib. 2, p. 291. — [4] Erasm. adag. chil. 3, cent. 4, p. 670. — [5] Cicer. orat. cap. 26, t. 1, p. 441. — [6] Pyth. ap. Athen. lib. 2, p. 44. — — [7] Demetr. Phal. de eloc. — [b] *Voyez* la note VI à la fin du volume. — [8] Cicer. de clar. orat. cap. 9, t. 1, p. 343. Quintil. lib. 2, cap. 17, p. 129.

et rarement celle de les méditer. S'agit-il, dans l'assemblée générale, d'une affaire imprévue, où Démosthène même n'ose pas rompre le silence? on appelle Démade; il parle alors avec tant d'éloquence, qu'on n'hésite pas à le mettre au-dessus de tous nos orateurs [1]. Il est supérieur dans d'autres genres : il pourrait défier tous les Athéniens de s'enivrer aussi souvent que lui [2], et tous les rois de la terre de le rassasier de biens [3]. Comme il est très-facile dans le commerce, il se vendra, même pour quelques années, à qui voudra l'acheter [4]. Il disait à quelqu'un que lorsqu'il constituera une dot à sa fille, ce sera aux dépens des puissances étrangères [5].

Philocrate est moins éloquent, aussi voluptueux [6], et beaucoup plus intempérant. A table, tout disparaît devant lui; il semble s'y multiplier; et c'est ce qui fait dire au poëte Eubulus, dans une de ses pièces : Nous avons deux convives invincibles, Philocrate et Philocrate [7]. C'est encore un de ces hommes sur le front desquels on croit lire, comme sur la porte d'une maison, ces mots tracés en gros caractères : *A louer, à vendre* [8].

[1] Theoph. ap. Plut. in Demosth. t. 1, p. 850. — [2] Athen. lib. 2, p. 44. — [3] Plut. in Phoc. t. 1, p. 755; id. apophth. t. 2, p. 188. — [4] Dinarch. adv. Demosth. p. 103. — [5] Plut. in Phoc. ibid. id. apophth. ibid. — [6] Demosth. de fals. leg. p. 329 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 403. — [7] Eubul. ap. Athen. lib. 1, cap. 7, p. 8. — [8] Demosth. de fals. leg. p. 310; id. de cor. p. 476.

Il n'en est pas de même de Démosthène. Il montre un zèle ardent pour la patrie. Il a besoin de ces dehors pour supplanter ses rivaux, et gagner la confiance du peuple. Il nous trahira peut-être, quand il ne pourra plus empêcher les autres de nous trahir[1].

Son éducation fut négligée : il ne connut point ces arts agréables qui pouvaient corriger les disgrâces dont il était abondamment pourvu[2]. Je voudrais pouvoir vous le peindre tel qu'il parut les premières fois à la tribune. Figurez-vous un homme l'air austère et chagrin, se grattant la tête, remuant les épaules, la voix aigre et faible[3], la respiration entrecoupée, des tons à déchirer les oreilles; une prononciation barbare, un style plus barbare encore; des périodes intarissables, interminables, inconcevables, hérissées en outre de tous les argumens de l'école[4]. Il nous excéda, nous le lui rendîmes : il fut sifflé, hué, obligé de se cacher pendant quelque temps. Mais il usa de son infortune en homme supérieur. Des efforts inouïs[5] ont fait disparaître une partie de ses défauts, et chaque jour ajoute un nouveau rayon à sa gloire. Elle lui coûte cher; il faut qu'il médite

[1] Dinarch. adv. Demosth. p. 90. Plut. in Demosth. t. 1, p. 857; id. x rhet. vit. t. 2, p. 846. — [2] Plut. in Demosth. t. 1, p. 847. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 420. — [4] Plut. ibid. p. 848. — [5] Plut. ibid. p. 849; id. x rhet. vit. t. 2, p. 846.

long-temps un sujet, et qu'il retourne son esprit de toutes les manières pour le forcer à produire[1].

Ses ennemis prétendent que ses ouvrages sentent la lampe[2]. Les gens de goût trouvent quelque chose d'ignoble dans son action[3]; ils lui reprochent des expressions dures et des métaphores bizarres[4]. Pour moi, je le trouve aussi mauvais plaisant[5] que ridiculement jaloux de sa parure : la femme la plus délicate n'a pas de plus beau linge[6]; et cette recherche fait un contraste singulier avec l'âpreté de son caractère[7].

Je ne répondrais pas de sa probité. Dans un procès, il écrivit pour les deux parties[8]. Je citais ce fait à un de ses amis, homme de beaucoup d'esprit; il me dit en riant : il était bien jeune alors.

Ses mœurs, sans être pures, ne sont pas indécentes. On dit, à la vérité, qu'il voit des courtisanes, qu'il s'habille quelquefois comme elles[9], et que, dans sa jeunesse, un seul rendez-vous lui coûta tout ce que ses plaidoyers lui avaient valu

[1] Plut. in Demosth. t. 1, p. 849. — [2] Id. ibid. Ælian. var. hist. lib. 7, cap. 7. Lucian. in Demosth. encom. cap. 15, t. 3, p. 502. — [3] Plut. ibid. p. 851. — [4] Æschin. in Ctesiph. p. 439. Longin. de subl. cap. 34. — [5] Æschin. in Timarch. p. 279. Longin. ibid. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 643. — [6] Æschin. ibid. p. 280. — [7] Plut. ibid. p. 847 et 886. — [8] Æschin. de fals. leg. p. 421. Plut. ibid. p. 852 et 887. — [9] Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 847.

pendant une année entière[1]. Tout cela n'est rien. On ajoute qu'il vendit une fois sa femme au jeune Cnosion[2]. Ceci est plus sérieux; mais ce sont des affaires domestiques dont je ne veux pas me mêler.

Pendant les dernières fêtes de Bacchus[3], en qualité de chorége de sa tribu, il était à la tête d'une troupe de jeunes gens qui disputaient le prix de la danse. Au milieu de la cérémonie, Midias, homme riche et couvert de ridicules, lui en donna un des plus vigoureux, en lui appliquant un soufflet en présence d'un nombre infini de spectateurs. Démosthène porta sa plainte au tribunal; l'affaire s'est terminée à la satisfaction de l'un et de l'autre. Midias a donné de l'argent; Démosthène en a reçu. On sait à présent qu'il n'en coûte que trois mille drachmes[a] pour insulter la joue d'un chorége[4].

Peu de temps après, il accusa un de ses cousins de l'avoir blessé dangereusement; il montrait une incision à la tête, qu'on le soupçonnait de s'être faite lui-même[5]. Comme il voulait avoir des dom-

[1] Athen. lib. 13, cap. 7, p. 593. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 419. — [3] Demosth. in Mid. p. 603. — [a] Deux mille sept cents livres. — [4] Æschin. in Ctesiph. p. 436. Plut. x rhet. vit. t. 2, p. 844. — [5] Æschin. de fals. leg. p. 410; id. in Ctesiph. p. 435. Suid. in Δημοσθ.

mages et intérêts, on disait que la tête de Démosthène était d'un excellent rapport[1].

On peut rire de son amour-propre; on n'en est pas choqué; il est trop à découvert. J'étais l'autre jour avec lui dans la rue; une porteuse d'eau qui l'aperçut le montrait du doigt à une autre femme: « Tiens, regarde, voilà Démosthène[2]. » Je fis semblant de ne pas l'entendre, mais il me la fit remarquer.

Eschine s'accoutuma dès sa jeunesse à parler en public. Sa mère l'avait mis de bonne heure dans le monde; il allait avec elle dans les maisons initier les gens de la lie du peuple aux mystères de Bacchus; il paraissait dans les rues à la tête d'un chœur de bacchans couronnés de fenouil et de branches de peuplier, et faisait avec eux, mais avec une grâce infinie, toutes les extravagances de leur culte bizarre. Il chantait, dansait, hurlait, serrant dans ses mains des serpens qu'il agitait au-dessus de sa tête. La populace le comblait de bénédictions, et les vieilles femmes lui donnaient de petits gâteaux[3].

Ce succès excita son ambition : il s'enrôla dans

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 462. Herald. animadv. in Salmas. observ. lib. 2, cap. 10, p. 136. — [2] Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 36, t. 2, p. 391. Plin. lib. 9, epist. 23. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 17. — [3] Demosth. de cor. p. 516

une troupe de comédiens, mais seulement pour les troisièmes rôles. Malgré la beauté de sa voix, le public lui déclara une guerre éternelle [1]. Il quitta sa profession, fut greffier dans un tribunal subalterne, ensuite ministre d'état.

Sa conduite a depuis toujours été régulière et décente. Il apporte dans la société de l'esprit, du goût, de la politesse, la connaissance des égards. Son éloquence est distinguée par l'heureux choix des mots, par l'abondance et la clarté des idées, par une grande facilité qu'il doit moins à l'art qu'à la nature. Il ne manque pas de vigueur, quoiqu'il n'en ait pas autant que Démosthène. D'abord il éblouit, ensuite il entraîne [2]; c'est du moins ce que j'entends dire à gens qui s'y connaissent. Il a la faiblesse de rougir de son premier état, et la maladresse de le rappeler aux autres. Lorsqu'il se promène dans la place publique, à pas comptés, la robe traînante, la tête levée et boursouflant ses joues [3], on entend de tous côtés: N'est-ce pas là ce petit greffier d'un petit tribunal; ce fils de Tromès le maître d'école, et de Glaucothée, qu'on nommait auparavant le Lutin [4]? N'est-ce pas lui qui frottait les bancs de l'école quand nous étions en classe, et qui, pen-

[1] Demosth. de cor. p. 516, et de fals. leg. p. 346. — [2] Dionys. Halic. de veter. script. cens. t. 5, p. 434. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 343. — [4] Id. de cor. p. 494.

dant les bacchanales [1], criait de toutes ses forces dans les rues, ÉVOÉ, SABOÉ [a] ?

On s'aperçoit aisément de la jalousie qui règne entre Démosthène et lui. Ils ont dû s'en apercevoir les premiers; car ceux qui ont les mêmes prétentions se devinent d'un coup d'œil. Je ne sais pas si Eschine se laisserait corrompre; mais on est bien faible quand on est si aimable. Je dois ajouter qu'il est très-brave homme : il s'est distingué dans plusieurs combats, et Phocion a rendu témoignage à sa valeur [2].

Personne n'a autant de ridicules que ce dernier; c'est de Phocion que je parle. Il n'a jamais su qu'il vivait dans ce siècle et dans cette ville. Il est pauvre, il n'en est pas humilié; il fait le bien, et ne s'en vante point; il donne des conseils, quoique très-persuadé qu'ils ne seront pas suivis. Il a des talens sans ambition, et sert l'état sans intérêt. A la tête de l'armée, il se contente de rétablir la discipline et de battre l'ennemi; à la tribune, il n'est ni ébranlé par les cris de la multitude ni flatté de ses applaudissemens. Dans une de ses harangues, il proposait un plan de campagne; une voix l'interrompit et l'accabla d'injures [3]. Phocion se tut, et quand l'autre eut

[1] Demosth. de cor. p. 516. — [a] Expressions barbares pour invoquer Bacchus. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 422. — [3] Plut. reip. gerend. præcept. t. 2, p. 810.

achevé, il reprit froidement : « Je vous ai parlé » de la cavalerie et de l'infanterie ; il me reste à » vous parler, etc. etc. » Une autre fois il s'entendit applaudir ; j'étais par hasard auprès de lui ; il se tourna, et me dit ; « Est-ce qu'il m'est » échappé quelque sottise [1] ? »

Nous rions de ses saillies ; mais nous avons trouvé un secret admirable pour nous venger de ses mépris. C'est le seul général qui nous reste, et nous ne l'employons presque jamais ; c'est le plus intègre et peut-être le plus éclairé de nos orateurs, et nous l'écoutons encore moins. Il est vrai que nous ne lui ôterons pas ses principes ; mais, par les dieux ! il ne nous ôtera pas les nôtres ; et certes il ne sera pas dit qu'avec ce cortége de vertus surannées et ses rhapsodies de mœurs antiques, Phocion sera assez fort pour corriger la plus aimable nation de l'univers.

Voyez ce Charès qui, par ses exemples, apprend à nos jeunes gens à faire profession ouverte de corruption [2] : c'est le plus fripon et le plus maladroit de nos généraux, mais c'est le plus accrédité [3]. Il s'est mis sous la protection de Démosthène et de quelques autres orateurs. Il donne des fêtes au peuple. Est-il question d'équiper une

[1] Plut. in Phoc. t. 1, p. 745. — [2] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 15. t. 2, p. 544. — [3] Theopomp. ap. Athen. lib. 12, cap. 8, p. 532.

flotte? c'est Charès qui la commande et qui en dispose à son gré. On lui ordonne d'aller d'un côté; il va d'un autre. Au lieu de garantir nos possessions, il se joint aux corsaires, et, de concert avec eux, il rançonne les îles, et s'empare de tous les bâtimens qu'il trouve : en peu d'années, il nous a perdu plus de cent vaisseaux; il a consumé quinze cents talens [a] dans des expéditions inutiles à l'état, mais fort lucratives pour lui et pour ses principaux officiers. Quelquefois il ne daigne pas nous donner de ses nouvelles, mais nous en avons malgré lui; et dernièrement nous fîmes partir un bâtiment léger, avec ordre de courir les mers et de s'informer de ce qu'étaient devenus la flotte et le général [1].

LETTRE DE NICÉTAS.

Les Phocéens, épuisés par une guerre qui dure depuis près de dix ans, ont imploré notre secours. Ils consentent de nous livrer Thronium, Nicée, Alpénus, places fortes, et situées à l'entrée du détroit des Thermopyles. Proxène, qui commande notre flotte aux environs, s'est avancé pour les recevoir de leurs mains. Il y mettra des garnisons, et Philippe doit renoncer désormais au projet de forcer le défilé.

[a] Huit millions cent mille livres. — [1] Æschin. de fals. leg. p. 406. Demosth. in olynth. 3, p. 38.

Nous avons résolu en même temps d'équiper une autre flotte de cinquante vaisseaux. L'élite de notre jeunesse est prête à marcher; nous avons enrôlé tous ceux qui n'ont pas passé leur trentième année; et nous apprenons qu'Archidamus, roi de Lacédémone, vient d'offrir aux Phocéens toutes les forces de sa république [1]. La guerre est inévitable, et la perte de Philippe ne l'est pas moins.

LETTRE D'APOLLODORE.

Nos plus aimables Athéniennes sont jalouses des éloges que vous donnez à l'épouse et à la sœur d'Arsame; nos plus habiles politiques conviennent que nous aurions besoin d'un génie tel que le sien pour l'opposer à celui de Philippe.

Tout retentissait ici du bruit des armes; un mot de ce prince les a fait tomber de nos mains.

Pendant le siége d'Olynthe, il avait, à ce qu'on dit, témoigné plus d'une fois le désir de vivre en bonne intelligence avec nous [2]. A cette nouvelle, que le peuple reçut avec transport, il fut résolu d'entamer une négociation que divers obstacles suspendirent. Il prit Olynthe, et nous ne respirâmes que la guerre. Bientôt après, deux de nos acteurs, Aristodème et Néoptolème, que le roi

[1] Æschin. de fals. leg. p. 416. — [2] Id. ibid. p. 397.

traite avec beaucoup de bonté, nous assurèrent, à leur retour, qu'il persistait dans ses premières dispositions [1], et nous ne respirons que la paix.

Nous venons d'envoyer en Macédoine dix députés, tous distingués par leurs talens, Ctésiphon, Aristodème, Iatrocle, Cimon et Nausiclès, qui se sont associé Dercyllus, Phrynon, Philocrate, Eschine et Démosthène [2]; il faut y joindre Aglaocréon de Ténédos, qui se charge des intérêts de nos alliés. Ils doivent convenir avec Philippe des principaux articles de la paix, et l'engager à nous envoyer des plénipotentiaires pour la terminer ici.

Je ne connais plus rien à notre conduite. Ce prince laisse échapper quelques protestations d'amitié, vagues, et peut-être insidieuses; aussitôt, sans écouter les gens sages qui se défient de ses intentions, sans attendre le retour des députés envoyés aux peuples de la Grèce pour les réunir contre l'ennemi commun, nous interrompons nos préparatifs, et nous faisons des avances dont il abusera s'il les accepte, qui nous aviliront s'il les refuse. Il faut, pour obtenir sa bienveillance, que nos députés aient le bonheur de lui plaire. L'acteur Aristodème avait pris des engagemens avec quelques villes qui devaient donner

[1] Argum. orat. de fals. leg. p. 291. Demosth. ibid. p. 295. — [2] Æschin. ibid. p. 398. Argum. ibid. p. 291.

des spectacles; on va chez elles, de la part du sénat, les prier à mains jointes de ne pas condamner Aristodème à l'amende, parce que la république a besoin de lui en Macédoine. Et c'est Démosthène qui est l'auteur de ce décret, lui qui, dans ses harangues, traitait ce prince avec tant de hauteur et de mépris [1] !

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Nos ambassadeurs ont fait une diligence incroyable [2] : les voilà de retour. Ils paraissent agir de concert; mais Démosthène n'est pas content de ses collègues, qui de leur côté se plaignent de lui. Je vais vous raconter quelques anecdotes sur leur voyage; je les appris hier dans un souper où se trouvèrent les principaux d'entre eux, Ctésiphon, Eschine, Aristodème et Philocrate.

Il faut vous dire d'abord que, pendant tout le voyage, ils eurent infiniment à souffrir de la vanité de Démosthène [3]; mais ils prenaient patience : on supporte si aisément dans la société les gens insupportables ! Ce qui les inquiétait le plus, c'était le génie et l'ascendant de Philippe. Ils sentaient bien qu'ils n'étaient pas aussi forts que lui en politique. Tous les jours ils se distribuaient

[1] Æschin. de fals. leg. p. 398. — [2] Demosth. de fals. leg. p. 318. — [3] Æschin. ibid.

les rôles; on disposa les attaques : il fut réglé que les plus âgés monteraient les premiers à l'assaut; Démosthène, comme le plus jeune, devait s'y présenter le dernier. Il leur promettait d'ouvrir les sources intarissables de son éloquence. Ne craignez point Philippe, ajoutait-il; je lui *coudrai* si bien la bouche [1], qu'il sera forcé de nous rendre Amphipolis.

Quand ils furent à l'audience du prince, Ctésiphon et les autres s'exprimèrent en peu de mots [2]; Eschine, éloquemment et longuement; Démosthène.... vous l'allez voir. Il se leva, mourant de peur. Ce n'était point ici la tribune d'Athènes, ni cette multitude d'ouvriers qui composent nos assemblées. Philippe était environné de ses courtisans, la plupart gens d'esprit : on y voyait, entre autres, Python de Byzance, qui se pique de bien écrire, et Léosthène, que nous avons banni, et qui, dit-on, est un des plus grands orateurs de la Grèce [3]. Tous avaient entendu parler des magnifiques promesses de Démosthène; tous en attendaient l'effet avec une impatience qui acheva de le déconcerter [4]. Il bégaye en tremblant un exorde obscur; il s'en aperçoit, se trouble, s'égare, et se tait. Le roi cherchait vainement à l'encou-

[1] Eschin. de fals. leg. p. 398. — [2] Id. ibid. p. 399. — [3] Id. ibid. p. 415. — [4] Id. ibid. p. 400.

rager; il ne se releva que pour retomber plus vite. Quand on eut joui pendant quelques momens de son silence, le héraut fit retirer nos députés[1].

Démosthène aurait dû rire le premier de cet accident; il n'en fit rien, et s'en prit à Eschine. Il lui reprochait avec amertume d'avoir parlé au roi avec trop de liberté, et d'attirer à la république une guerre qu'elle n'est pas en état de soutenir. Eschine allait se justifier, lorsqu'on les fit rentrer. Quand ils furent assis, Philippe discuta par ordre leurs prétentions, répondit à leurs plaintes, s'arrêta surtout au discours d'Eschine, et lui adressa plusieurs fois la parole; ensuite, prenant un ton de douceur et de bonté, il témoigna le désir le plus sincère de conclure la paix.

Pendant tout ce temps, Démosthène, avec l'inquiétude d'un courtisan menacé de sa disgrâce, s'agitait pour attirer l'attention du prince; mais il n'obtint pas un seul mot, pas même un regard.

Il sortit de la conférence avec un dépit qui produisit les scènes les plus extravagantes. Il était comme un enfant gâté par les caresses de ses parens, et tout à coup humilié par les succès de ses collègues. L'orage dura plusieurs jours. Il s'aperçut enfin que l'humeur ne réussit jamais. Il voulut se rapprocher des autres députés. Ils étaient alors

[1] Eschin. de fals. leg. p. 401

en chemin pour revenir. Il les prenait séparément, leur promettait sa protection auprès du peuple. Il disait à l'un : Je rétablirai votre fortune; à l'autre : Je vous ferai commander l'armée. Il jouait tout son jeu à l'égard d'Eschine, et soulageait sa jalousie en exagérant le mérite de son rival. Ses louanges devaient être bien outrées, Eschine prétend qu'il en était importuné.

Un soir, dans je ne sais quelle ville de Thessalie, le voilà qui plaisante, pour la première fois, de son aventure; il ajoute que sous le ciel personne ne possède comme Philippe le talent de la parole. Ce qui m'a le plus étonné, répond Eschine, est cette exactitude avec laquelle il a récapitulé tous nos discours. Et moi, reprend Ctésiphon, quoique je sois bien vieux, je n'ai jamais vu un homme si aimable et si gai. Démosthène battait des mains, applaudissait. Fort bien, disait-il; mais vous n'oseriez pas vous en expliquer de même en présence du peuple. Et pourquoi pas? répondirent les autres. Il en douta, ils insistèrent; il exigea leur parole, ils la donnèrent [1].

On ne sait pas l'usage qu'il en veut faire, nous le verrons à la première assemblée. Toute notre société compte y assister; car il nous doit revenir de tout ceci quelque scène ridicule. Si Démos-

[1] Æschin. de fals. leg. p. 402.

thène réservait ses folies pour la Macédoine, je ne le lui pardonnerais de la vie.

Ce qui m'alarme, c'est qu'il s'est bien conduit à l'assemblée du sénat. La lettre de Philippe ayant été remise à la compagnie, Démosthène a félicité la république d'avoir confié ses intérêts à des députés aussi recommandables pour leur éloquence que pour leur probité : il a proposé de leur décerner une couronne d'olivier, et de les inviter le lendemain à souper au Prytanée. Le sénatus-consulte est conforme à ses conclusions[1].

Je ne cacheterai ma lettre qu'après l'assemblée générale.

J'en sors à l'instant : Démosthène a fait des merveilles. Les députés venaient de rapporter, chacun à leur tour, différentes circonstances de l'ambassade. Eschine avait dit un mot de l'éloquence de Philippe, et de son heureuse mémoire; Ctésiphon, de la beauté de sa figure, des agrémens de son esprit, et de sa gaieté quand il a le verre à la main. Ils avaient eu des applaudissemens. Démosthène est monté à la tribune, le maintien plus imposant qu'à l'ordinaire. Après s'être long-temps gratté le front, car il commence toujours par là : « J'admire, a-t-il dit, et ceux qui » parlent, et ceux qui écoutent. Comment peut-

[1] Æschin. de fals. leg. p. 402.

» on s'entretenir de pareilles minuties dans une » affaire si importante? Je vais de mon côté vous » rendre compte de l'ambassade. Qu'on lise le dé- » cret du peuple qui nous a fait partir, et la lettre » que le roi nous a remise.» Cette lecture achevée: « Voilà nos instructions, a-t-il dit; nous les avons » remplies. Voilà ce qu'a répondu Philippe; il ne » reste plus qu'à délibérer[1].»

Ces mots ont excité une espèce de murmure dans l'assemblée. Quelle précision! quelle adresse! disaient les uns. Quelle envie! quelle méchanceté! disaient les autres. Pour moi, je riais de la contenance embarrassée de Ctésiphon et d'Eschine. Sans leur donner le temps de respirer, il a repris: « On vous a parlé de l'éloquence et de la mémoire » de Philippe; tout autre, revêtu du même pou- » voir, obtiendrait les mêmes éloges. On a relevé » ses autres qualités; mais il n'est pas plus beau » que l'acteur Aristodème, et ne boit pas mieux » que Philocrate. Eschine vous a dit qu'il m'avait » réservé, du moins en partie, la discussion de » nos droits sur Amphipolis; mais cet orateur ne » laissera jamais, ni à vous ni à moi, la liberté » de parler. Au surplus, ce ne sont là que des » misères. Je vais proposer un décret. Le héraut » de Philippe est arrivé, ses ambassadeurs le sui-

[1] Æschin. de fals. leg. p. 403.

» vront de près. Je demande qu'il soit permis de » traiter avec eux, et que les prytanes convoquent » une assemblée qui se tiendra deux jours de » suite, et dans laquelle on délibérera sur la paix » et sur l'alliance. Je demande encore qu'on donne » des éloges aux députés, s'ils en méritent, et » qu'on les invite pour demain à souper au Pry- » tanée [1]. » Ce décret a passé presque tout d'une voix, et l'orateur a repris sa supériorité.

Je fais grand cas de Démosthène; mais ce n'est pas assez d'avoir des talens, il ne faut pas être ridicule. Il subsiste entre les hommes célèbres et notre société une convention tacite : nous leur payons notre estime; ils doivent nous payer leurs sottises.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vous envoie le journal de ce qui s'est passé dans nos assemblées jusqu'à la conclusion de la paix.

Le 8 *d'élaphébolion, jour de la fête d'Esculape* [a]. Les prytanes se sont assemblés; et, conformément au décret du peuple, ils ont indiqué deux assemblées générales pour délibérer sur la paix. Elles se tiendront le dix-huit et le dix-neuf [2].

[1] Æschin. de fals. leg. p. 403. — [a] Le 8 de ce mois répondait, pour l'année dont il s'agit, au 8 mars 346 avant J. C. — [2] Æschin. ibid. p. 403 et 404; id. in Ctesiph. p. 438.

Le 12 *d'élaphébolion, premier jour des fêtes de Bacchus*[a]. Antipater, Parménion, Euryloque, sont arrivés. Ils viennent de la part de Philippe pour conclure le traité, et recevoir le serment qui en doit garantir l'exécution [1].

Antipater est, après Philippe, le plus habile politique de la Grèce ; actif, infatigable, il étend ses soins sur presque toutes les parties de l'administration. Le roi dit souvent : « Nous pouvons » nous livrer au repos ou au plaisir ; Antipater » veille sur nous [2]. »

Parménion, chéri du souverain, plus encore de ses soldats [3], s'est déjà signalé par un grand nombre d'exploits : il serait le premier général de la Grèce, si Philippe n'existait pas. On peut juger, par les talens de ces deux députés, du mérite d'Euryloque leur associé.

Le 15 *d'élaphébolion*[b]. Les ambassadeurs de Philippe assistent régulièrement aux spectacles que nous donnons dans ces fêtes. Démosthène leur avait fait décerner par le sénat une place distinguée [4]. Il a soin qu'on leur apporte des coussins et des tapis de pourpre. Dès le point du jour,

[a] Le 12 mars même année. — [1] Argum. orat. de fals. leg. ap. Demosth. p. 291. Demosth. de fals. leg. p. 304. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 179. — [3] Quint. Curt. lib. 4, cap. 13. — [b] Le 15 mars 346 avant. J. C. — [4] Æschin. de fals. leg. p. 403 et 412. Demosth. de cor. p. 477.

il les conduit lui-même au théâtre; il les loge chez lui. Bien des gens murmurent de ces attentions, qu'ils regardent comme des bassesses[1]. Ils prétendent que n'ayant pu gagner en Macédoine la bienveillance de Philippe, il veut aujourd'hui lui montrer qu'il en était digne.

Le 18 *d'élaphébolion*[a]. Le peuple s'est assemblé. Avant de vous faire part de la délibération, je dois vous en rappeler les principaux objets.

La possession d'Amphipolis est la première source de nos différens avec Philippe[2]. Cette ville nous appartient; il s'en est emparé; nous demandons qu'il nous la restitue.

Il a déclaré la guerre à quelques-uns de nos alliés; il serait honteux et dangereux pour nous de les abandonner. De ce nombre sont les villes de la Chersonèse de Thrace (*Atlas*, *pl.* 96), et celles de la Phocide. Le roi Cotys nous avait enlevé les premières[3]. Cersoblepte son fils nous les a rendues depuis quelques mois[4]; mais nous n'en avons pas encore pris possession. Il est de notre intérêt de les conserver, parce qu'elles assurent notre navigation dans l'Hellespont, et notre commerce dans le Pont-Euxin. Nous devons protéger

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 440. — [a] Le 18 mars même année. — [2] Id. de fals. leg. p. 406. — [3] Demosth. adv. Aristocr. p. 742 et 746, etc. Diod. lib. 16, p. 434. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 305; id. adv. Aristocr. p. 742. Æschin. de fals. leg. p. 406.

les secondes, parce qu'elles défendent le pas des Thermopyles, et sont le boulevart de l'Attique par terre, comme celles de la Thrace le sont du côté de la mer [1].

Lorsque nos députés prirent congé du roi, il s'acheminait vers la Thrace; mais il leur promit de ne pas attaquer Cersoblepte pendant les négociations de la paix [2]. Nous ne sommes pas aussi tranquilles à l'égard des Phocéens. Ses ambassadeurs ont annoncé qu'il refuse de les comprendre dans le traité; mais ses partisans assurent que, s'il ne se déclare pas ouvertement pour eux, c'est pour ménager encore les Thébains et les Thessaliens leurs ennemis [3].

Il prétend aussi exclure les habitans de Hale en Thessalie, qui sont dans notre alliance, et qu'il assiége maintenant, pour venger de leurs incursions ceux de Pharsale qui sont dans la sienne [4].

Je supprime d'autres articles moins importans.

Dans l'assemblée d'aujourd'hui, on a commencé par lire le décret que les agens de nos alliés avaient eu la précaution de dresser [5]. Il porte en substance, « que le peuple d'Athènes délibérant sur la » paix avec Philippe, ses alliés ont statué qu'après » que les ambassadeurs envoyés par les Athéniens

[1] Demosth. de fals. leg. p. 321. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 408. — [3] Demosth. ibid. p. 344. — [4] Id. ibid. p. 299. Ulpian. ibid. p. 356. — [5] Æschin. ibid. p. 404; id. in Ctesiph. p. 438.

» aux différentes nations de la Grèce seraient de » retour, et auraient fait leur rapport en présence » des Athéniens et des alliés, les prytanes convo- » queraient deux assemblées pour y traiter de la » paix; que les alliés ratifiaient d'avance tout ce » qu'on y déciderait, et qu'on accorderait trois » mois aux autres peuples qui voudraient accéder » au traité. »

Après cette lecture, Philocrate a proposé un décret, dont un des articles excluait formellement du traité les habitans de Hale et de la Phocide. Le peuple en a rougi de honte [1]. Les esprits se sont échauffés. Des orateurs rejetaient toute voie de conciliation. Ils nous exhortaient à porter nos regards sur les monumens de nos victoires et sur les tombeaux de nos pères. « Imitons nos » ancêtres, répondait Eschine, lorsqu'ils défen- » dirent leur patrie contre les troupes innom- » brables des Perses; mais ne les imitons pas » lorsqu'au mépris de ses intérêts ils eurent l'im- » prudence d'envoyer leurs armées en Sicile pour » secourir les Léontins leurs alliés [2]. » Il a conclu pour la paix; les autres orateurs ont fait de même, et l'avis a passé.

Pendant qu'on discutait les conditions, on a présenté des lettres de notre général Proxène.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 296 et 317. — [2] Id. ibid. p. 296 et 342. Æschin. de fals. leg. p. 406.

Nous l'avions chargé de prendre possession de quelques places fortes qui sont à l'entrée des Thermopyles. Les Phocéens nous les avaient offertes. Dans l'intervalle, il est survenu des divisions entre eux. Le parti dominant a refusé de remettre les places à Proxène. C'est ce que contenaient ses lettres [1].

Nous avons plaint l'aveuglement des Phocéens, sans néanmoins les abandonner. On a supprimé, dans le décret de Philocrate, la clause qui les excluait du traité, et l'on a mis qu'Athènes stipulait en son nom et au nom de tous ses alliés [2].

Tout le monde disait en sortant que nos différens avec Philippe seraient bientôt terminés; mais que, suivant les apparences, nous ne songerions à contracter une alliance avec lui qu'après en avoir conféré avec les députés de la Grèce, qui doivent se rendre ici [3].

Le 19 *d'élaphébolion* [a]. Démosthène, s'étant emparé de la tribune, a dit que la république prendrait en vain des arrangemens, si ce n'était de concert avec les ambassadeurs de Macédoine; qu'on ne devait pas *arracher* l'alliance de la paix, c'est l'expression dont il s'est servi; qu'il ne fallait pas attendre les lenteurs des peuples de la Grèce; que c'était à eux de se déterminer, chacun

[1] Æschin. de fals. leg. p. 416. — [2] Demosth. de fals. leg. p. 317. — [3] Æschin. in Ctesiph. p. 439. — [a] Le 19 mars 346 avant J. C.

en particulier, pour la paix ou pour la guerre. Les ambassadeurs de Macédoine étaient présens. Antipater a répondu conformément à l'avis de Démosthène, qui lui avait adressé la parole [1]. La matière n'a point été approfondie. Un décret précédent ordonnait que dans la première assemblée chaque citoyen pourrait s'expliquer sur les objets de la délibération, mais que le lendemain les présidens prendraient tout de suite les suffrages. Ils les ont recueillis. Nous faisons à la fois un traité de paix et un traité d'alliance [2].

En voici les principaux articles. Nous cédons à Philippe nos droits sur Amphipolis [3] : mais on nous fait espérer en dédommagement ou l'île d'Eubée, dont il peut en quelque manière disposer, ou la ville d'Orope, que les Thébains nous ont enlevée [4]. Nous nous flattons aussi qu'il nous laissera jouir de la Chersonèse de Thrace [5]. Nous avons compris tous nos alliés dans le traité, et par là nous sauvons le roi de Thrace, les habitans de Hale et les Phocéens. Nous garantissons à Philippe tout ce qu'il possède actuellement, et nous regarderons comme ennemis ceux qui voudraient l'en dépouiller [6].

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 439. — [2] Id. de fals. leg. p. 405. — [3] Demosth. de pace, p. 63. Epist. Philipp. ap. Demosth. p. 117. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 297 et 326; id. de pace, p. 61. — [5] Id. de fals. leg. p. 305. — [6] Id. ibid. p. 315.

Des objets si importans auraient dû se régler dans une diète générale de la Grèce [1]. Nous l'avions convoquée, et nos alliés la désiraient [2] : mais l'affaire a pris tout à coup un mouvement si rapide, qu'on a tout précipité, tout conclu. Philippe nous avait écrit que si nous nous joignions à lui, il s'expliquerait plus clairement sur les cessions qu'il pourrait nous faire [3]. Cette promesse vague a séduit le peuple, et le désir de lui plaire, nos orateurs. Quoique ses ambassadeurs n'aient rien promis [4], nous nous sommes hâtés de prêter serment entre leurs mains, et de nommer des députés pour aller au plus tôt recevoir le sien [5].

Ils sont au nombre de dix, sans compter celui de nos alliés [6]. Quelques-uns avaient été de la première ambassade, tels que Démosthène et Eschine. Leurs instructions portent, entre autres choses, que le traité s'étend sur les alliés d'Athènes et sur ceux de Philippe; que les députés se rendront auprès de ce prince pour en exiger la ratification; qu'ils éviteront toute conférence particulière avec lui; qu'ils demanderont la liberté des Athéniens qu'il retient dans ses fers; que dans chacune des villes qui lui sont alliées ils pren-

[1] Æschin. in Ctesiph. p. 437. — [2] Id. ibid. p. 438. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 300. — [4] Id. ibid. p. 304. — [5] Id. de cor. p. 477. — [6] Æschin. de fals. leg. p. 410.

dront le serment de ceux qui se trouvent à la tête de l'administration ; qu'au surplus, les députés feront, suivant les circonstances, ce qu'ils jugeront de plus convenable aux intérêts de la république [1]. Le sénat est chargé de presser leur départ [2].

Le 25 *d'élaphébolion* [a]. Les agens ou représentans de quelques-uns de nos alliés ont aujourd'hui prêté leur serment entre les mains des ambassadeurs de Philippe [3].

Le 3 *de munychion* [b]. L'intérêt de Philippe est de différer la ratification du traité ; le nôtre, de la hâter : car nos préparatifs sont suspendus, et lui n'a jamais été si actif. Il présume avec raison qu'on ne lui disputera pas les conquêtes qu'il aura faites dans l'intervalle. Démosthène a prévu ses desseins ; il a fait passer dans le sénat, dont il est membre un décret qui ordonne à nos députés de partir au plus tôt [4]. Ils ne tarderont pas à se mettre en chemin.

Le 15 *de thargélion* [c]. Philippe n'a pas encore signé le traité ; nos députés ne se hâtent pas de le joindre : ils sont en Macédoine ; il est en Thrace.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 337. Æschin. in Ctesiph. p. 411. — [2] Demosth. ibid. p. 317. — [a] Le 25 mars de l'an 346 avant J. C. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 488 ; id. in Ctesiph. p. 439. — [b] Le 1er avril de l'an 346 avant J. C. — [4] Demosth. ibid. p. 316 et 317. — [c] Le 13 mai même année.

Malgré la parole qu'il avait donnée de ne pas toucher aux états du roi Cersoblepte, il en a pris une partie, et se dispose à prendre l'autre. Ils augmenteront considérablement ses forces et son revenu. Outre que le pays est riche et peuplé, les droits que le roi de Thrace lève tous les ans dans ses ports [1] se montent à deux cents talens [a]. Il nous était aisé de prévenir cette conquête. Nos députés pouvaient se rendre à l'Hellespont en moins de dix jours, peut-être en moins de trois ou quatre [2]. Ils auraient trouvé Philippe aux environs, et lui auraient offert l'alternative ou de se soumettre aux conditions de la paix, ou de les rejeter. Dans le premier cas, il s'engageait à ménager les possessions de nos alliés, et par conséquent celles du roi de Thrace; dans le second, notre armée, jointe à celle des Phocéens, l'arrêtait aux Thermopyles [3] : nos flottes, maîtresses de la mer, empêchaient les siennes de faire une descente dans l'Attique ; nous lui fermions nos ports ; et, plutôt que de laisser ruiner son commerce, il aurait respecté nos prétentions et nos droits.

Tel était le plan de Démosthène. Il voulait aller par mer : Eschine, Philocrate et la plupart des

[1] Demosth. in Aristocr. p. 743. — [a] Un million quatre-vingt mille livres. — [2] Demosth. de cor. p. 477. — [3] Id. de fals. leg. p. 316.

députés ont préféré la route par terre, et, marchant à petites journées, ils en ont mis vingt-trois pour arriver à Pella, capitale de la Macédoine [1]. Ils auraient pu se rendre tout de suite au camp de Philippe, ou du moins aller de côté et d'autre recevoir le serment de ses alliés ; ils ont pris le parti d'attendre tranquillement dans cette ville que son expédition fût achevée.

A son retour, il comprendra ses nouvelles acquisitions parmi les possessions que nous lui avons garanties; et si nous lui reprochons, comme une infraction au traité, l'usurpation des états de Cersoblepte, il répondra que lors de la conquête il n'avait pas encore vu nos ambassadeurs, ni ratifié le traité qui pouvait borner le cours de ses exploits [2].

Cependant les Thébains ayant imploré son secours contre les Phocéens, peu content de leur envoyer des troupes [3], il a saisi cette occasion pour rassembler dans sa capitale les députés des principales villes de la Grèce. Le prétexte de cette espèce de diète est de terminer la guerre des Phocéens et des Thébains; et l'objet de Philippe est de tenir la Grèce dans l'inaction jusqu'à ce qu'il ait exécuté les projets qu'il médite.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 317. — [2] Id. ibid. p. 318. Ulpian. ibid. p. 377. — [3] Diod. lib. 16, p. 455. Æschin. de fals. leg. p. 411.

Le 13 *de scirophorion* [a]. Nos députés viennent enfin d'arriver. Ils rendront compte de leur mission au sénat après demain; dans l'assemblée du peuple, le jour d'après [1].

Le 15 *de scirophorion* [b]. Rien de plus criminel et de plus révoltant que la conduite de nos députés, si l'on en croit Démosthène. Il les accuse de s'être vendus à Philippe, d'avoir trahi la république et ses alliés. Il les pressait vivement de se rendre auprès de ce prince; ils se sont obstinés à l'attendre pendant vingt-sept jours à Pella, et ne l'ont vu que cinquante jours après leur départ d'Athènes [2].

Il a trouvé les députés des premières villes de la Grèce réunis dans sa capitale, alarmés de ses nouvelles victoires, plus inquiets encore du dessein qu'il a de s'approcher incessamment des Thermopyles [3]. Tous ignoraient ses vues, et cherchaient à les pénétrer. Les courtisans du prince disaient à quelques-uns de nos députés que les villes de Béotie seraient rétablies, et l'on en devait conclure que celle de Thèbes était menacée. Les ambassadeurs de Lacédémone accréditaient ce bruit, et, se joignant aux nôtres, pressaient

[a] Le 9 juin 346 avant J. C. — [1] Demosth. de fals. leg. p. 296 et 302. — [b] Le 11 juin même année. — [2] Demosth. ibid. p. 317. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 416.

Philippe de le réaliser. Ceux de Thessalie disaient que l'expédition les regardait uniquement.

Pendant qu'ils se consumaient en craintes et en espérances, Philippe employait, pour se les attirer, tantôt des présens[1] qui ne semblaient être que des témoignages d'estime, tantôt des caresses qu'on eût prises pour des épanchemens d'amitié. On soupçonne Eschine et Philocrate de n'avoir pas été insensibles à ces deux genres de séduction.

Le jour de l'audience publique, il se fit attendre. Il était encore au lit. Les ambassadeurs murmuraient. « Ne soyez pas surpris, leur dit Parménion, » que Philippe dorme pendant que vous veillez; » il veillait pendant que vous dormiez[2]. » Il parut enfin; et ils exposèrent, chacun à leur tour, l'objet de leur mission[3]. Eschine s'étendit sur la résolution qu'avait prise le roi de terminer la guerre des Phocéens. Il le conjura, quand il serait à Delphes, de rendre la liberté aux villes de Béotie, et de rétablir celles que les Thébains avaient détruites; de ne pas livrer à ces derniers indistinctement les malheureux habitans de la Phocide, mais de soumettre le jugement de ceux qui avaient profané le temple et le trésor d'Apollon à la déci-

[1] Demosth. de fals. leg. p. 318. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 179. — [3] Æschin. de fals. leg p. 412.

sion des peuples amphictyoniques, de tous temps chargés de poursuivre ces sortes de crimes.

Philippe ne s'expliqua pas ouvertement sur ces demandes. Il congédia les autres députés, partit avec les nôtres pour la Thessalie; et ce ne fut que dans une auberge de la ville de Phères qu'il signa le traité dont il jura l'observation[1]. Il refusa d'y comprendre les Phocéens, pour ne pas violer le serment qu'il avait prêté aux Thessaliens et aux Thébains[2]; mais il donna des promesses et une lettre. Nos députés prirent congé de lui, et les troupes du roi s'avancèrent vers les Thermopyles.

Le sénat s'est assemblé ce matin. La salle était pleine de monde[3]. Démosthène a tâché de prouver que ses collègues ont agi contre leurs instructions, qu'ils sont d'intelligence avec Philippe, et que notre unique ressource est de voler au secours des Phocéens, et de nous emparer du pas des Thermopyles[4].

La lettre du roi n'était pas capable de calmer les esprits. « J'ai prêté le serment, dit-il, entre les » mains de vos députés. Vous y verrez inscrits » les noms de ceux de mes alliés qui étaient pré- » sens. Je vous enverrai à mesure le serment des » autres[5]. » Et plus bas : « Vos députés auraient

[1] Demosth. de fals. leg. p. 317. — [2] Id. ibid. p. 300 et 343. Ulpian. p. 357. — [3] Demosth. ibid. p. 296. — [4] Id. philipp. 2, p. 67. — [5] Æschin. de fals. leg. p. 415.

» été le prendre sur les lieux; je les ai retenus » auprès de moi; j'en avais besoin pour réconci- » lier ceux de Hale avec ceux de Pharsale[1]. »

La lettre ne dit pas un mot des Phocéens, ni des espérances qu'on nous avait données de sa part, et qu'il nous laissait entrevoir quand nous conclûmes la paix. Il nous mandait alors que si nous consentions à nous allier avec lui, il s'expliquerait plus clairement sur les services qu'il pourrait nous rendre. Mais, dans sa dernière lettre, il dit froidement qu'il ne sait en quoi il peut nous obliger[2]. Le sénat indigné a porté un décret conforme à l'avis de Démosthène. Il n'a point décerné d'éloges aux députés, et ne les a point invités au repas du Prytanée; sévérité qu'il n'avait jamais exercée contre des ambassadeurs[3], et qui sans doute préviendra le peuple contre Eschine et ses adhérens.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Le 16 *de scirophorion*[a] [4]. Me voilà chez le grave Apollodore. Je venais le voir; il allait vous écrire: je lui arrache la plume des mains, et je continue son journal.

Je sais à présent mon Démosthène par cœur.

[1] Demosth. de fals. leg. p. 299. — [2] Id. ibid. p. 300. — [3] Id. ibid. p. 298. — [a] Le 12 juin 346 avant J. C. — [4] Id. ibid. p. 302.

Voulez-vous un génie vigoureux et sublime? faites-le monter à la tribune : un homme lourd, gauche, de mauvais ton? vous n'avez qu'à le transporter à la cour de Macédoine. Il s'est hâté de parler le premier, quand nos députés ont reparu devant Philippe. D'abord, des invectives contre ses collègues; ensuite, un long étalage des services qu'il avait rendus à ce prince; la lecture ennuyeuse des décrets qu'il avait portés pour accélérer la paix; son attention à loger chez lui les ambassadeurs de Macédoine, à leur procurer de bons coussins aux spectacles, à leur choisir trois attelages de mulets quand ils sont partis, à les accompagner lui-même à cheval, et tout cela en dépit des envieux, à découvert, dans l'unique intention de plaire au monarque. Ses collègues se couvraient le visage pour cacher leur honte; il continuait toujours. « Je n'ai pas parlé de votre beauté, c'est le mé-» rite d'une femme; ni de votre mémoire, c'est » celui d'un rhéteur; ni de votre talent pour » boire, c'est celui d'une éponge. » Enfin il en a tant dit, que tout le monde a fini par éclater de rire [1].

J'ai une autre scène à vous raconter. Je viens de l'assemblée générale. On s'attendait qu'elle serait orageuse et piquante. Nos députés ne s'accor-

[1] Æschin. de fals. leg. p. 412.

dent point sur la réponse de Philippe. Ce n'était pourtant que l'objet principal de leur ambassade. Eschine a parlé des avantages sans nombre que le roi veut nous accorder[1]; il en a détaillé quelques-uns; il s'est expliqué sur les autres en fin politique, à demi-mot, comme un homme honoré de la confiance du prince, et l'unique dépositaire de ses secrets. Après avoir donné une haute idée de sa capacité, il est descendu gravement de la tribune. Démosthène l'a remplacé; il a nié tout ce que l'autre avait avancé. Eschine et Philocrate s'étaient mis auprès de lui, à droite et à gauche; ils l'interrompaient à chaque phrase par des cris ou par des plaisanteries. La multitude en faisait autant. « Puisque vous craignez, » a-t-il ajouté, que je ne détruise vos espérances, » je proteste contre ces vaines promesses, et je » me retire. Pas si vite, a repris Eschine; encore » un moment : affirmez du moins que dans la » suite vous ne vous attribuerez pas les succès de » vos collègues. Non, non, a répondu Démos- » thène avec un sourire amer, je ne vous ferai » jamais cette injustice. » Alors Philocrate prenant la parole, a commencé ainsi : « Athéniens, » ne soyez pas surpris que Démosthène et moi » ne soyons pas du même avis. Il ne boit que de

[1] Demosth. de fals. leg. p. 297.

» l'eau, et moi que du vin. » Ces mots ont excité un rire excessif[1], et Philocrate est resté maître du champ de bataille.

Apollodore vous instruira du dénoûment de cette farce; car notre tribune n'est plus qu'une scène de comédie, et nos orateurs que des histrions qui détonnent dans leurs discours ou dans leur conduite. On dit qu'en cette occasion quelques-uns d'entre eux ont porté ce privilége un peu loin. Je l'ignore; mais je vois clairement que Philippe s'est moqué d'eux, qu'ils se moquent du peuple, et que le meilleur parti est de se moquer du peuple et de ceux qui le gouvernent.

LETTRE D'APOLLODORE.

Je vais ajouter ce qui manque au récit de ce fou de Callimédon.

Le peuple était alarmé de l'arrivée de Philippe aux Thermopyles[2]. Si ce prince allait se joindre aux Thébains nos ennemis, et détruire les Phocéens nos alliés, quel serait l'espoir de la république? Eschine a répondu des dispositions favorables du roi et du salut de la Phocide. Dans deux ou trois jours, a-t-il dit, sans sortir de chez nous, sans être obligés de recourir aux armes, nous apprendrons que la ville de Thèbes est assiégée,

[1] Demosth. de fals. leg. p. 300. — [2] Id. de cor. p. 478.

que la Béotie est libre, qu'on travaille au rétablissement de Platée et de Thespies, démolies par les Thébains. Le sacrilége commis contre le temple d'Apollon sera jugé par le tribunal des Amphictyons : le crime de quelques particuliers ne retombera plus sur la nation entière des Phocéens. Nous cédons Amphipolis, mais nous aurons un dédommagement qui nous consolera de ce sacrifice [1].

Après ce discours, le peuple, ivre d'espérance et de joie, a refusé d'entendre Démosthène, et Philocrate a proposé un décret qui a passé sans contradiction. Il contient des éloges pour Philippe, une alliance étroite avec sa postérité, plusieurs autres articles, dont celui-ci est le plus important : « Si les Phocéens ne livrent pas le » temple de Delphes aux Amphictyons, les Athé- » niens feront marcher des troupes contre eux [2]. »

Cette résolution prise, on a choisi de nouveaux députés qui se rendront auprès de Philippe, et veilleront à l'exécution de ses promesses. Démosthène s'est excusé; Eschine a prétexté une maladie ; on les a remplacés tout de suite : Étienne, Dercyllus et les autres partent à l'instant [3]. Encore quelques jours, et nous saurons si l'orage

[1] Demosth. de cor. p. 478; id. de fals. leg. p. 297; id. de pace, p. 60. — [2] Id. de fals. leg. p. 301. — [3] Id. ibid. p. 312. Æschin. de fals. leg. p. 417.

est tombé sur nos amis ou sur nos ennemis, sur les Phocéens ou sur les Thébains.

Le 27 *de scirophorion* [a]. C'en est fait de la Phocide et de ses habitans. L'assemblée générale se tenait aujourd'hui au Pirée; c'était au sujet de nos arsenaux [1]. Dercyllus, un de nos députés, a paru tout à coup. Il avait appris à Chalcis en Eubée que, peu de jours auparavant, les Phocéens s'étaient livrés à Philippe, qui va les livrer aux Thébains. Je ne saurais vous peindre la douleur, la consternation et l'épouvante qui se sont emparées de tous les esprits.

Le 28 *de scirophorion* [b]. Nous sommes dans une agitation que le sentiment de notre faiblesse rend insupportable. Les généraux, de l'avis du sénat, ont convoqué une assemblée extraordinaire. Elle ordonne de transporter au plus tôt de la campagne les femmes, les enfans, les meubles, tous les effets; ceux qui sont en deçà de cent vingt stades [c], dans la ville et au Pirée; ceux qui sont au delà, dans Éleusis, Phylé, Aphidné, Rhamnonte et Sunium; de réparer les murs d'Athènes et des autres places fortes, et d'offrir des sacrifices en l'honneur d'Hercule, comme c'est notre usage dans les calamités publiques [2].

[a] Le 23 juin 346 avant J. C. — [1] Demosth. de fals. leg. p. 302 et 312. — [b] Le 24 jnin même année. — [c] Environ quatre lieues et demie. — [2] Demosth. ibid. p. 312; id. de cor. p. 478.

Le 30 *de scirophorion* [a]. Voici quelques détails sur les malheurs des Phocéens. Dans le temps qu'Eschine et Philocrate nous faisaient de si magnifiques promesses de la part de Philippe, il avait déjà passé les Thermopyles [1]. Les Phocéens, incertains de ses vues, et flottant entre la crainte et l'espérance, n'avaient pas cru devoir se saisir de ce poste important; ils occupaient les places qui sont à l'entrée du détroit; le roi cherchait à traiter avec eux; ils se défiaient de ses intentions, et voulaient connaître les nôtres. Bientôt, instruits par les députés qu'ils nous avaient envoyés récemment [2] de ce qui s'était passé dans notre assemblée du 16 de ce mois [b], ils furent persuadés que Philippe, d'intelligence avec nous, n'en voulait qu'aux Thébains, et ne crurent pas devoir se défendre [3]. Phalécus, leur général, lui remit Nicée et les forts qui sont aux environs des Thermopyles. Il obtint la permission de se retirer de la Phocide avec les huit mille hommes qu'il avait sous ses ordres [4]. A cette nouvelle, les Lacédémoniens, qui venaient sous la conduite d'Archidamus au secours des Phocéens, reprirent tranquillement le chemin du Péloponèse [5]; et Philippe, sans le

[a] Le 26 juin 346 avant J. C. — [1] Demosth. de cor. p. 478. — [2] Id. de fals. leg. p. 302. — [b] Du 12 juin même année. — [3] Demosth. ibid. p. 305. — [4] Æschin. de fals. leg. p. 417. Diod. lib. 16, p. 455. — [5] Demosth. de fals. leg. p. 301 et 305.

moindre obstacle, sans efforts, sans avoir perdu un seul homme, tient entre ses mains la destinée d'un peuple qui, depuis dix ans, résistait aux attaques des Thébains et des Thessaliens acharnés à sa perte. Elle est résolue sans doute; Philippe la doit et l'a promise à ses alliés; il croira se la devoir à lui-même. Il va poursuivre les Phocéens comme sacriléges. S'il exerce contre eux des cruautés, il sera partout condamné par un petit nombre de sages, mais partout adoré de la multitude.

Comme il nous a trompés! ou plutôt comme nous avons voulu l'être! Quand il faisait attendre si long-temps nos députés à Pella, n'était-il pas visible qu'il voulait paisiblement achever son expédition de Thrace? quand il les retenait chez lui après avoir congédié les autres, n'était-il pas clair que son intention était de finir ses préparatifs et de suspendre les nôtres? quand il nous les renvoyait avec des paroles qui promettaient tout, et une lettre qui ne promettait rien, n'était-il pas démontré qu'il n'avait pris aucun engagement avec nous?

J'ai oublié de vous dire que, dans cette lettre, il nous proposait de faire avancer nos troupes, et de terminer, de concert avec lui, la guerre des Phocéens [1]; mais il savait bien que la lettre ne

[1] Demosth. de fals. leg. p. 301. Æschin. de fals. leg. p. 416.

nous serait remise que lorsqu'il serait maître de la Phocide.

Nous n'avons à présent d'autre ressource que l'indulgence ou la pitié de ce prince. La pitié! Mânes de Thémistocle et d'Aristide !..... En nous alliant avec lui, en concluant tout à coup la paix dans le temps que nous invitions les autres peuples à prendre les armes, nous avons perdu nos possessions et nos alliés [1]. A qui nous adresser maintenant? Toute la Grèce septentrionale est dévouée à Philippe. Dans le Péloponèse, l'Élide, l'Arcadie et l'Argolide, pleines de ses partisans [2], ne sauraient, non plus que les autres peuples de ces cantons, nous pardonner notre alliance avec les Lacédémoniens [3]. Ces derniers, malgré l'ardeur bouillante d'Archidamus leur roi, préfèrent la paix à la guerre. De notre côté, quand je jette les yeux sur l'état de la marine, de l'armée et des finances, je n'y vois que les débris d'une puissance autrefois si redoutable.

Un cri général s'est élevé contre nos députés: ils sont bien coupables s'ils nous ont trahis, bien malheureux s'ils sont innocens. Je demandais à Eschine pourquoi ils s'étaient arrêtés en Macédoine; il répondit : Nous n'avions pas ordre

[1] Demosth. de fals. leg. p. 315. — [2] Id. ibid. p. 334. — [3] Id. de pace, p. 62.

d'aller plus loin [1]. Pourquoi il nous avait bercés de si belles espérances : — J'ai rapporté ce qu'on m'a dit et ce que j'ai vu, comme on me l'a dit et comme je l'ai vu [2]. Cet orateur, instruit des succès de Philippe, est parti subitement pour se joindre à la troisième députation que nous envoyons à ce prince, et dont il avait refusé d'être quelques jours auparavant [3].

SOUS L'ARCHONTE ARCHIAS.

La 3e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 27 *juin de l'an* 346 *jusqu'au* 15 *juillet de l'an* 345 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Le 7 *de métagéitnion* [a]. Il nous est encore permis d'être libres. Philippe ne tournera point ses armes contre nous. Les affaires de la Phocide l'ont occupé jusqu'à présent, et bientôt d'autres intérêts le rappelleront en Macédoine.

Dès qu'il fut à Delphes, il assembla les Amphictyons. C'était pour décerner une peine éclatante contre ceux qui s'étaient emparés du temple et du trésor sacré. La forme était légale ; nous l'avions indiquée nous-mêmes par notre décret du 16 de

[1] Æschin. de fals. leg. p. 410. — [2] Id. ibid. p. 407. — [3] Demosth. de fals. leg. p. 312. — [a] Le 1er août de l'an 346 avant J. C.

scirophorion[a] : cependant, comme les Thébains et les Thessaliens, par le nombre de leurs suffrages, entraînent à leur gré les décisions de ce tribunal, la haine et la cruauté devaient nécessairement influer sur le jugement[1]. Les principaux auteurs du sacrilége sont dévoués à l'exécration publique ; il est permis de les poursuivre en tous lieux[2]. La nation, comme complice de leur crime, puisqu'elle en a pris la défense, perd le double suffrage qu'elle avait dans l'assemblée des Amphictyons, et ce privilége est à jamais dévolu aux rois de Macédoine. A l'exception de trois villes dont on se contente de détruire les fortifications, toutes seront rasées, et réduites en des hameaux de cinquante petites maisons, placés à une certaine distance les uns des autres[3]. Les habitans de la Phocide, privés du droit d'offrir des sacrifices dans le temple, et d'y participer aux cérémonies saintes, cultiveront leurs terres, déposeront tous les ans dans le trésor sacré soixante talens[b], jusqu'à ce qu'ils aient restitué en entier les sommes qu'ils en ont enlevées ; ils livreront leurs armes et leurs chevaux, et n'en pourront avoir d'autres jusqu'à ce que le trésor soit indemnisé. Philippe, de concert avec les Béotiens et les

[a] Le 12 juin de l'an 346 avant J. C. — [1] Demosth. de fals. leg. p. 301. — [2] Diod. lib. 16, p. 455. — [3] Id. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804. — [b] Trois cent vingt-quatre mille livres.

Thessaliens, présidera aux jeux pythiques à la place des Corinthiens, accusés d'avoir favorisé les Phocéens. D'autres articles ont pour objet de rétablir l'union parmi les peuples de la Grèce, et la majesté du culte dans le temple d'Apollon [1].

L'avis des Œtéens de Thessalie fut cruel, parce qu'il fut conforme aux lois portées contre les sacriléges. Ils proposèrent d'exterminer la race impie des Phocéens, en précipitant leurs enfans du haut d'un rocher. Eschine prit hautement leur défense, et sauva l'espérance de tant de malheureuses familles [2].

Philippe a fait exécuter le décret, suivant les uns, avec une rigueur barbare [3]; suivant d'autres, avec plus de modération que n'en ont montré les Thébains et les Thessaliens [4]. Vingt-deux villes entourées de murailles faisaient l'ornement de la Phocide [5]; la plupart ne présentent que des amas de cendres et de décombres [6]. On ne voit dans les campagnes que des vieillards, des femmes, des enfans, des hommes infirmes, dont les mains faibles et tremblantes arrachent à peine de la terre quelques alimens grossiers. Leurs fils, leurs époux, leurs pères ont été forcés de les aban-

[1] Diod. lib. 16, p. 455. Pausan. lib. 10, cap. 3, p. 804. — [2] Æschin. de fals. leg. p. 417. — [3] Justin. lib. 8, cap. 5. Oros. lib. 3, cap. 12. — [4] Æschin. ibid. Diod. ibid. p. 456. — [5] Demosth. de fals. leg. p. 312. — [6] Id. ibid. p. 303 et 344.

donner. Les uns, vendus à l'encan, gémissent dans les fers[1]; les autres, proscrits ou fugitifs, ne trouvent point d'asile dans la Grèce. Nous en avons reçu quelques-uns, et déjà les Thessaliens nous en font un crime[2]. Quand même des circonstances plus heureuses les rameneraient dans leur patrie, quel temps ne leur faudra-t-il pas pour restituer au temple de Delphes l'or et l'argent dont leurs généraux l'ont dépouillé pendant le cours de la guerre! On en fait monter la valeur à plus de dix mille talens[3a].

Après l'assemblée, Philippe offrit des sacrifices en actions de grâces; et dans un repas splendide, où se trouvèrent deux cents convives, y compris les députés de la Grèce, et les nôtres en particulier, on n'entendit que des hymnes en l'honneur des dieux, des chants de victoire en l'honneur du prince[4].

Le 1er *de puanepsion*[b]. Philippe, avant de retourner dans ses états, a rempli les engagemens qu'il avait contractés avec les Thébains et les Thessaliens[5]. Il a donné aux premiers Orchomène, Coronée et d'autres villes de la Béotie, qu'ils ont démantelées[6]; aux seconds, Nicée et

[1] Demosth. de cor. p. 479.—[2] Id. de pace, p. 62.—[3] Diod. lib. 16, p. 453. — [a] Plus de cinquante-quatre millions. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 313. Æschin. de fals. leg. p. 421. — [b] Le 23 octobre de l'an 346 avant J. C. — [5] Demosth. ibid. p. 343. — [6] Id. de pace, p. 62; id. de fals. leg. p. 315 et 344.

les places qui sont à l'issue des Thermopyles [1] et que les Phocéens avaient enlevées aux Locriens. Ainsi les Thessaliens restent maîtres du détroit; mais ils sont si faciles à tromper [2], que Philippe ne risque rien à leur en confier la garde. Pour lui, il a retiré de son expédition le fruit qu'il en attendait, la liberté de passer les Thermopyles quand il le jugerait à propos [3], l'honneur d'avoir terminé une guerre de religion, le droit de présider aux jeux pythiques, et le droit plus important de séance et de suffrage dans l'assemblée des Amphictyons.

Comme cette dernière prérogative peut lui donner une très-grande prépondérance sur les affaires de la Grèce, il est très-jaloux de se la conserver. Il ne la tient jusqu'à présent que des Thébains et des Thessaliens. Pour la rendre légitime, le consentement des autres peuples de la ligue est nécessaire. Ses ambassadeurs et ceux des Thessaliens sont venus dernièrement solliciter le nôtre [4]; ils ne l'ont pas obtenu [5], quoique Démosthène fût d'avis de l'accorder; il craignait qu'un refus n'irritât les nations amphictyoniques, et ne fît de l'Attique une seconde Phocide [6].

[1] Demosth. philipp. 2, p. 66. Æschin. in Ctesiph. p. 450. — [2] Ulpian. in olynth. 2, p. 28. — [3] Demosth. de pace, p. 62. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 310. — [5] Id. philipp. 1, p. 62. — [6] Id. de pace. Liban. argum. p. 59.

Nous sommes si mécontens de la dernière paix, que nous avons été bien aises de donner ce dégoût à Philippe. S'il est blessé de notre opposition, nous devons l'être de ses procédés. En effet, nous lui avons tout cédé, et il ne s'est relâché que sur l'article des villes de Thrace qui nous appartenaient[1]. On va rester de part et d'autre dans un état de défiance; et de là résulteront des infractions et des raccommodemens, qui se termineront par quelque éclat funeste.

Vous êtes étonné de notre audace. Le peuple ne craint plus Philippe depuis qu'il est éloigné; nous l'avons trop redouté quand il était dans les contrées voisines. La manière dont il a conduit et terminé la guerre des Phocéens, son désintéressement dans le partage de leurs dépouilles, enfin ses démarches mieux approfondies, nous doivent autant rassurer sur le présent que nous effrayer pour un avenir qui n'est peut-être pas éloigné. Les autres conquérans se hâtent de s'emparer d'un pays, sans songer à ceux qui l'habitent, et n'ont pour nouveaux sujets que des esclaves prêts à se révolter; Philippe veut conquérir les Grecs avant la Grèce; il veut nous attirer, gagner notre confiance, nous accoutumer aux fers, nous forcer peut-être à lui en demander, et, par des voies

[1] Demosth. de fals. leg. p. 305.

lentes et douces, devenir insensiblement notre arbitre, notre défenseur et notre maître.

Je finis par deux traits qu'on m'a racontés de lui. Pendant qu'il était à Delphes, il apprit qu'un Achéen nommé Arcadion, homme d'esprit et prompt à la repartie, le haïssait, et affectait d'éviter sa présence; il le rencontra par hasard. « Jusqu'à quand me fuirez-vous, lui dit-il avec bonté? » Jusqu'à ce que, répondit Arcardion, je parvienne en des lieux où votre nom ne soit pas » connu. » Le roi se prit à rire, et l'engagea par ses caresses à venir souper avec lui [1].

Ce prince est si grand, que j'attendais de lui quelque faiblesse. Mon attente n'a point été trompée : il vient de défendre l'usage des chars dans ses états [2]. Savez-vous pourquoi? un devin lui a prédit qu'il périrait par un char [a].

SOUS L'ARCHONTE EUBULUS.

La 4e année de la 108e olympiade.

(*Depuis le* 15 *juillet de l'an* 345 *jusqu'au* 4 *juillet de l'an* 344 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Timonide de Leucade est arrivé depuis quel-

[1] Theoph. Dur. Phil. ap. Athen. lib. 6, cap. 13, p. 249.— [2] Cicer. de fat. cap. 3. Val. Max. lib. 1, cap 8, extern. n° 9 —Ælian. var. hist. lib. 3, cap. 45. — [a] Les auteurs qui rapportent cette anecdote ajoutent qu'on avait gravé un char sur le manche du poignard dont ce prince fut assassiné.

ques jours. Vous le connûtes à l'Académie. Vous savez qu'il accompagna Dion en Sicile, il y a treize ans, et qu'il combattit toujours à ses côtés. L'histoire à laquelle il travaille contiendra les détails de cette célèbre expédition[1].

Rien de plus déplorable que l'état où il a laissé cette île autrefois si florissante. Il semble que la fortune ait choisi ce théâtre pour y montrer en un petit nombre d'années toutes les vicissitudes des choses humaines. Elle y fait d'abord paraître deux tyrans qui l'oppriment pendant un demi-siècle. Elle soulève contre le dernier de ces princes, Dion son oncle; contre Dion, Callippe son ami; contre cet infâme assassin, Hipparinus, qu'elle fait périr deux ans après d'une mort violente[2]: elle le remplace par une succession rapide de despotes moins puissans, mais aussi cruels que les premiers[3].

Ces différentes éruptions de la tyrannie, précédées, accompagnées et suivies de terribles secousses, se distinguent toutes, comme celles de l'Etna, par des traces effrayantes. Les mêmes scènes se renouvellent à chaque instant dans les principales villes de la Sicile. La plupart ont brisé

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 967, 971 et 972. — [2] Plat. epist. 8, t. 3, p. 356. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 4. Diod. lib. 16, p. 436. Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 436. — [3] Plut. in Timol. t. 1, p. 236.

les liens qui faisaient leur force en les attachant à la capitale, et se sont livrées à des chefs qui les ont asservies en leur promettant la liberté. Hippon s'est rendu maître de Messine; Mamercus, de Catane; Icétas, de Léonte; Niséus, de Syracuse; Leptine, d'Apollonie [1] : d'autres villes gémissent sous le joug de Nicodème, d'Apolloniade, etc. [2]. Ces révolutions ne se sont opérées qu'avec des torrens de sang, qu'avec des haines implacables et des crimes atroces.

Les Carthaginois, qui occupent plusieurs places en Sicile, étendent leurs conquêtes, et font journellement des incursions sur les domaines des villes grecques, dont les habitans éprouvent, sans la moindre interruption, les horreurs d'une guerre étrangère et d'une guerre civile; sans cesse exposés aux attaques des barbares, aux entreprises du tyran de Syracuse, aux attentats de leurs tyrans particuliers, à la rage des partis, parvenue au point d'armer les gens de bien le uns contre les autres.

Tant de calamités n'ont fait de la Sicile qu'une solitude profonde, qu'un vaste tombeau. Les hameaux, les bourgs ont disparu [3]. Les campagnes incultes, les villes à demi détruites et désertes, sont glacées d'effroi à l'aspect menaçant de ces

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 236 et 247. — [2] Diod. lib. 16, p. 472. — [3] Plut. ibid. Diod ibid. p. 473.

citadelles[1] qui renferment leurs tyrans, entourés des ministres de la mort.

Vous le voyez, Anacharsis, rien n'est si funeste pour une nation qui n'a plus de mœurs que d'entreprendre de briser ses fers. Les Grecs de Sicile étaient trop corrompus pour conserver leur liberté, trop vains pour supporter la servitude. Leurs divisions, leurs guerres ne sont venues que de l'alliance monstrueuse qu'ils ont voulu faire de l'amour de l'indépendance avec le goût excessif des plaisirs. A force de se tourmenter, ils sont devenus les plus infortunés des hommes et les plus vils des esclaves.

Timonide sort d'ici dans le moment : il a reçu des lettres de Syracuse. Denys est remonté sur le trône; il en a chassé Niséus, fils du même père que lui, mais d'une autre mère[2]. Niséus régnait depuis quelques années, et perpétuait avec éclat la tyrannie de ses prédécesseurs. Trahi des siens[3], jeté dans un cachot, condamné à perdre la vie, il en a passé les derniers jours dans une ivresse continuelle[4] : il est mort comme son frère Hipparinus, qui avait régné avant lui[5]; comme vécut un autre de ses frères, nommé Apollocrate[6].

Denys a de grandes vengeances à exercer contre

[1] Nep. in Timol. cap. 3. — [2] Plut. ibid. p. 236. — [3] Justin. lib. 21, cap. 3. — [4] Theop. ap. Athen. lib. 10, p. 437. — [5] Id. ibid. — [6] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 41.

ses sujets. Ils l'avaient dépouillé du pouvoir suprême; il a traîné pendant plusieurs années en Italie le poids de l'ignominie et du mépris [1]. On craint l'altière impétuosité de son caractère; on craint un esprit effarouché par le malheur : c'est une nouvelle intrigue pour la grande tragédie que la fortune représente en Sicile.

LETTRE D'APOLLODORE.

On vient de recevoir des nouvelles de Sicile. Denys se croyait heureux sur un trône plusieurs fois souillé du sang de sa famille : c'était le moment fatal où l'attendait sa destinée. Son épouse, ses filles, le plus jeune de ses fils, viennent de périr tous ensemble de la mort la plus lente et la plus douloureuse. Lorsqu'il partit de l'Italie pour la Sicile, il les laissa dans la capitale des Locriens Épizéphyriens, qui profitèrent de son absence pour les assiéger dans la citadelle. S'en étant rendus maîtres, ils les dépouillèrent de leurs vêtemens, et les exposèrent à la brutalité des désirs d'une populace effrénée, dont la fureur ne fut pas assouvie par cet excès d'indignité. On les fit expirer en leur enfonçant des aiguilles sous les ongles; on brisa leurs os dans un mortier; les restes de leurs corps, mis en morceaux, furent

[1] Plat. epist. 7, t. 3, p. 334.

jetés dans les flammes ou dans la mer, après que chaque citoyen eut été forcé d'en goûter[1].

Denys était accusé d'avoir, de concert avec les médecins, abrégé par le poison la vie de son père[2]; il l'était d'avoir fait périr quelques-uns de ses frères et de ses parens qui faisaient ombrage à son autorité[3]. Il a fini par être le bourreau de son épouse et de ses enfans. Lorsque les peuples se portent à de si étranges barbaries, il faut remonter plus haut pour trouver le coupable. Examinez la conduite des Locriens : ils vivaient tranquillement sous des lois qui maintenaient l'ordre et la décence dans leur ville[4]. Denys, chassé de Syracuse, leur demande un asile; ils l'accueillent avec d'autant plus d'égards, qu'ils avaient un traité d'alliance avec lui, et que sa mère avait reçu le jour parmi eux. Leurs pères, en permettant, contre les lois d'une sage politique[5], qu'une famille particulière donnât une reine à la Sicile, n'avaient pas prévu que la Sicile leur rendrait un tyran. Denys, par le secours de ses parens et de ses troupes, s'empare de la citadelle, saisit les biens des riches citoyens, presque

[1] Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Plut. in Timol. t. 1. p. 242. Strab. lib. 6, p. 260. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. — [2] Plut. in Dion. t. 1, p. 960. — [3] Justin. lib. 21, cap. 1. Ælian. ibid. lib. 6, cap. 12. — [4] Strab. ibid. p. 259. — [5] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 393.

tous massacrés par ses ordres, expose leurs épouses et leurs filles à la plus infâme prostitution, et, dans un petit nombre d'années, détruit pour jamais les lois, les mœurs, le repos et le bonheur d'une nation que tant d'outrages ont rendue féroce [1].

Le malheur épouvantable qu'il vient d'essuyer a répandu la terreur dans tout l'empire. Il n'en faut pas douter, Denys va renchérir sur les cruautés de son père, et réaliser une prédiction qu'un Sicilien m'a racontée ces jours passés.

Pendant que tous les sujets de Denys-l'Ancien faisaient des imprécations contre lui, il apprit avec surprise qu'une femme de Syracuse, extrêmement âgée, demandait tous les matins aux dieux de ne pas survivre à ce prince. Il la fit venir, et voulut savoir la raison d'un si tendre intérêt. « Je vais vous la dire, répondit-elle. Dans mon » enfance, il y a bien long-temps de cela, j'en- » tendais tout le monde se plaindre de celui qui » nous gouvernait, et je désirais sa mort avec » tout le monde : il fut massacré. Il en vint un » second qui, s'étant rendu maître de la citadelle, » fit regretter le premier. Nous conjurions les dieux » de nous en délivrer : ils nous exaucèrent. Vous

[1] Justin. lib. 21, cap. 2 et 3. Clearch. ap. Athen. lib. 12, p. 541. Ælian. var. hist. lib. 9, cap 8. Strab. lib. 6, p. 259.

» parûtes, et vous nous avez fait plus de mal que
» les deux autres. Comme je pense que le qua-
» trième serait encore plus cruel que vous, j'a-
» dresse tous les jours des vœux au ciel pour
» votre conservation. » Denys, frappé de la franchise de cette femme, la traita fort bien; il ne la fit pas mourir [1].

SOUS L'ARCHONTE LYCISCUS.

La 1re année de la 109e olympiade.

(*Depuis le 4 juillet de l'an* 344 *jusqu'au* 23 *juillet de l'an* 343 *avant J. C.*)

LETTRE D'APOLLODORE.

Les rois de Macédoine haïssaient les Illyriens, qui les avaient souvent battus; Philippe ne hait aucun peuple, parce qu'il n'en craint aucun. Il veut simplement les subjuguer tous.

Suivez, si vous le pouvez, les opérations rapides de sa dernière campagne. Il rassemble une forte armée, tombe sur l'Illyric, s'empare de plusieurs villes, fait un butin immense, revient en Macédoine, pénètre en Thessalie, où l'appellent ses partisans, la délivre de tous les petits tyrans qui l'opprimaient, la partage en quatre grands districts, place à leur tête les chefs qu'elle désire

[1] Val. max. lib. 6, cap. 2, extern. n° 2.

et qui lui sont dévoués, s'attache par de nouveaux liens les peuples qui l'habitent, se fait confirmer les droits qu'il percevait dans leurs ports, et retourne paisiblement dans ses états [1]. Qu'arrive-t-il de là? Tandis que les barbares traînent, en frémissant de rage, les fers qu'il leur a donnés, les Grecs aveuglés courent au-devant de la servitude. Ils le regardent comme l'ennemi de la tyrannie, comme leur ami, leur bienfaiteur, leur sauveur [2]. Les uns briguent son alliance [3]; les autres implorent sa protection. Actuellement même il prend avec hauteur la défense des Messéniens et des Argiens; il leur fournit des troupes et de l'argent; il fait dire aux Lacédémoniens que s'ils s'avisent de les attaquer, il entrera dans le Péloponèse [4]. Démosthène est allé en Messénie et dans l'Argolide; il a vainement tâché d'éclairer ces nations sur leurs intérêts....

DU MÊME.

Il nous est arrivé des ambassadeurs de Philippe. Il se plaint des calomnies que nous semons contre lui au sujet de la dernière paix. Il soutient qu'il n'avait pris aucun engagement, qu'il n'avait fait

[1] Demosth. philipp. 2, p. 66; philipp. 3, p. 89. Diod. lib. 16, p. 463. — [2] Demosth. de cor. p. 479. — [3] Diod. ibid. — [4] Demosth. philipp. 2, p. 65.

aucune promesse : il nous défie de prouver le contraire [1]. Nos députés nous ont donc indignement trompés ; il faut donc qu'ils se justifient, ou qu'ils soient punis. C'est ce que Démosthène avait proposé [2].

Ils le seront bientôt. L'orateur Hypéride dénonça dernièrement Philocrate, et dévoila ses indignes manœuvres. Tous les esprits étaient soulevés contre l'accusé, qui demeurait tranquille. Il attendait que la fureur de la multitude fût calmée. « Défendez-vous donc, lui dit quel-» qu'un. — Il n'est pas temps. — Et qu'attendez-» vous ? — Que le peuple ait condamné quelque » autre orateur [3]. » A la fin pourtant, convaincu d'avoir reçu de riches présens de Philippe [4], il a pris la fuite pour se dérober au supplice.

LETTRE DE CALLIMÉDON.

Vous avez ouï dire que du temps de nos pères, il y a dix à douze siècles, les dieux, pour se délasser de leur bonheur, venaient quelquefois sur la terre s'amuser avec les filles des mortels. Vous croyez qu'ils se sont depuis dégoûtés de ce commerce ; vous vous trompez.

Il n'y a pas long-temps que je vis un athlète

[1] Liban. argum. in philipp. 2, p. 63. — [2] Demosth. ibid. p. 67. — [3] Aristot. rhet. lib. 2, cap. 3, t. 2, p. 551. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 310 et 311.

nommé Attalus [1], né à Magnésie, ville située sur le Méandre en Phrygie. Il arrivait des jeux olympiques, et n'avait remporté du combat que des blessures assez considérables. J'en témoignai ma surprise, parce qu'il me paraissait d'une force invincible. Son père, qui était avec lui, me dit : On ne doit attribuer sa défaite qu'à son ingratitude; en se faisant inscrire, il n'a pas déclaré son véritable père, qui s'en est vengé en le privant de la victoire. — Il n'est donc pas votre fils? — Non, c'est le Méandre qui lui a donné le jour. — Il est fils d'un fleuve? — Sans doute; ma femme me l'a dit, et tout Magnésie en fut témoin. Suivant un usage très-ancien, nos filles, avant de se marier, se baignent dans les eaux du Méandre, et ne manquent pas d'offrir au dieu leurs premières faveurs : il les dédaigne souvent; il accepta celles de ma femme. Nous vîmes de loin cette divinité, sous la figure d'un beau jeune homme, la conduire dans des buissons épais dont le rivage est couvert. — Et comment savez-vous que c'était le fleuve? — Il le fallait bien; il avait la tête couronnée de roseaux. — Je me rends à cette preuve.

Je fis part à plusieurs de mes amis de cette étrange conversation; ils me citèrent un musicien d'Épidamne, nommé Carion, qui prétend qu'un

[1] Æschin. epist. 10, p. 211.

de ses enfans est fils d'Hercule. Æschine me raconta le fait suivant [a]. Je rapporte ses paroles.

J'étais dans la Troade avec le jeune Cimon. J'étudiais l'Iliade sur les lieux mêmes : Cimon étudiait toute autre chose. On devait marier un certain nombre de filles. Callirhoé, la plus belle de toutes, alla se baigner dans le Scamandre. Sa nourrice se tenait sur le rivage, à une certaine distance. Callirhoé fut à peine dans le fleuve, qu'elle dit à haute voix : Scamandre, recevez l'hommage que nous vous devons. Je le reçois, répondit un jeune homme qui se leva du milieu de quelques arbrisseaux. J'étais avec tout le peuple dans un si grand éloignement, que nous ne pûmes distinguer les traits de son visage : d'ailleurs sa tête était couverte de roseaux. Le soir, je riais avec Cimon de la simplicité de ces gens-là.

Quatre jours après, les nouvelles mariées parurent avec tous leurs ornemens dans une procession que l'on faisait en l'honneur de Vénus. Pendant qu'elle défilait, Callirhoé, apercevant Cimon à mes côtés, tombe tout à coup à ses pieds, et s'écrie avec une joie naïve : O ma nourrice ! voilà le dieu de Scamandre, mon premier époux ! La nourrice jette les hauts cris ; l'imposture est

Ce fait n'arriva que quelques années après ; mais comme il s'agit ici des mœurs, j'ai cru qu'on me pardonnerait l'anachronisme, et qu'il suffirait d'en avertir.

découverte. Cimon disparaît; je le suis de près. Arrivé à la maison, je le traite d'imprudent, de scélérat; mais lui de me rire au nez : il me cite l'exemple de l'athlète Attalus, du musicien Carion. Après tout, ajoute-t-il, Homère a mis le Scamandre en tragédie, et je l'ai mis en comédie. J'irai plus loin encore : je veux donner un enfant à Bacchus, un autre à Apollon. Fort bien, répondis-je; mais en attendant nous allons être brûlés vifs, car je vois le peuple s'avancer avec des tisons ardens. Nous n'eûmes que le temps de nous sauver par une porte de derrière, et de nous rembarquer au plus vite [1].

Mon cher Anacharsis, quand on dit qu'un siècle est éclairé, cela signifie qu'on trouve plus de lumières dans certaines villes que dans d'autres; et que, dans les premières, la principale classe des citoyens est plus instruite qu'elle ne l'était autrefois. La multitude (je n'en excepte pas celle d'Athènes) tient d'autant plus à ses superstitions, qu'on fait plus d'efforts pour l'en arracher. Pendant les dernières fêtes d'Éleusis, la jeune et charmante Phryné, s'étant dépouillée de ses habits, et laissant tomber ses beaux cheveux sur ses épaules, entra dans la mer, et se joua long-temps au milieu des flots. Un nombre infini

[1] Æschin. epist. 10, p. 211.

de spectateurs couvrait le rivage; quand elle sortit, ils s'écrièrent tous : C'est Vénus qui sort des eaux. Le peuple l'aurait prise pour la déesse, si elle n'était pas si connue, et peut-être même si les gens éclairés avaient voulu favoriser une pareille illusion.

N'en doutez pas, les hommes ont deux passions favorites, que la philosophie ne détruira jamais; celle de l'erreur et celle de l'esclavage. Mais laissons la philosophie, et revenons à Phryné. La scène qu'elle nous donna, et qui fut trop applaudie pour ne pas se réitérer, tournera sans doute à l'avantage des arts. Le peintre Apelle et et le sculpteur Praxitèle étaient sur le rivage : l'un et l'autre ont résolu de représenter la naissance de Vénus d'après le modèle qu'ils avaient sous les yeux [1].

Vous la verrez à votre retour, cette Phryné, et vous conviendrez qu'aucune des beautés de l'Asie n'a offert à vos yeux tant de grâces à la fois. Praxitèle en est éperdument amoureux. Il se connaît en beauté; il avoue qu'il n'a jamais rien trouvé de si parfait. Elle voulait avoir le plus bel ouvrage de cet artiste. Je vous le donne avec plaisir, lui dit-il, à condition que vous le choisirez vous-même. Mais comment se déter-

[1] Athen. lib. 12, p. 590.

miner au milieu de tant de chefs-d'œuvre? Pendant qu'elle hésitait, un esclave, secrètement gagné, vint en courant annoncer à son maître que le feu avait pris à l'atelier; que la plupart des statues étaient détruites; que les autres étaient sur le point de l'être. Ah! c'en est fait de moi, s'écrie Praxitèle, si l'on ne sauve pas l'Amour et le Satyre. Rassurez-vous, lui dit Phryné en riant: j'ai voulu, par cette fausse nouvelle, vous forcer à m'éclairer sur mon choix. Elle prit la figure de l'Amour, et son projet est d'en enrichir la ville de Thespies, lieu de sa naissance[1]. On dit aussi que cette ville veut lui consacrer une statue dans l'enceinte du temple de Delphes, et la placer à côté de celle de Philippe[2]. Il convient en effet qu'une courtisane soit auprès d'un conquérant.

Je pardonne à Phryné de ruiner ses amans; mais je ne lui pardonne pas de les renvoyer ensuite[3]. Nos lois, plus indulgentes, fermaient les yeux sur ses fréquentes infidélités et sur la licence de ses mœurs; mais on la soupçonna d'avoir, à l'exemple d'Alcibiade, profané les mystères d'Éleusis. Elle fut déférée au tribunal des Héliastes; elle y comparut, et, à mesure que les juges entraient, elle arrosait leurs mains de ses larmes[4]. Euthias, qui la poursuivait, conclut à la

[1] Pausan. lib. 1, cap. 20, p. 46. — [2] Athen. lib. 12, p. 590. — [3] Timocl. ap. Athen. lib. 13, cap. 3, p. 567. — [4] Posidip. ibid. p. 591.

mort. Hypéride parla pour elle. Ce célèbre orateur, qui l'avait aimée, qui l'aimait encore, s'apercevant que son éloquence ne faisait aucune impression, s'abandonna tout à coup au sentiment qui l'animait. Il fait approcher Phryné, déchire les voiles qui couvraient son sein, et représente fortement que ce serait une impiété de condamner à mort la prêtresse de Vénus. Les juges, frappés d'une crainte religieuse, et plus éblouis encore des charmes exposés à leurs yeux, reconnurent l'innocence de Phryné [1].

Depuis quelque temps la solde des troupes étrangères nous a coûté plus de mille talens [2 a]. Nous avons perdu soixante-quinze villes qui étaient dans notre dépendance [3]; mais nous avons peut-être acquis autant de beautés plus aimables les unes que les autres. Elles augmentent sans doute les agrémens de la société, mais elles en multiplient les ridicules. Nos orateurs, nos philosophes, les personnages les plus graves, se piquent de galanterie [4]. Nos petites maîtresses apprennent les mathématiques [5]. Gnathène n'a pas besoin de cette ressource pour plaire. Di-

[1] Athen. lib. 13, p. 590. Plut. in x rhet. vit. t. 2, p. 849. Quintil. lib. 2, cap. 15, p. 120. — [2] Isocr. areop. t. 1, p. 315. — [a] Plus de cinq millions quatre cent mille livres. — [3] Æschin. de fals. leg. p. 406. — [4] Athen. lib. 13, p. 588, etc. — [5] Id. ibid. p. 583.

philus, qui l'aime beaucoup, donna dernièrement une comédie dont il ne put attribuer la chute à la cabale. J'arrivai un moment après chez son amie : il y vint pénétré de douleur; en entrant, il la pria de lui laver les pieds[a]. Vous n'en avez pas besoin, lui dit-elle, tout le monde vous a porté sur les épaules[1].

Le même, dînant un jour chez elle, lui demandait comment elle faisait pour avoir du vin si frais. Je le fais rafraîchir, répondit-elle, dans un puits où j'ai jeté les prologues de vos pièces[2].

Avant de finir, je veux vous rapporter un jugement que Philippe vient de prononcer. On lui avait présenté deux scélérats également coupables : ils méritaient la mort; mais il n'aime pas à verser le sang. Il a banni l'un de ses états, et condamné l'autre à poursuivre le premier jusqu'à ce qu'il le ramène en Macédoine[3].

LETTRE D'APOLLODORE.

Isocrate vient de me montrer une lettre qu'il écrit à Philippe[4]. Un vieux courtisan ne serait pas plus adroit à flatter un prince. Il s'excuse d'oser lui donner des conseils, mais il s'y trouve con-

[a] Plusieurs Athéniens allaient pieds nus. — [1] Athen. lib. 13, p. 588, etc. — [2] Id. ibid. p. 580. — [3] Plut. apophth. t. 2, p. 178. — [4] Isocr. epist. 2 ad Philipp. t. 1, p. 442.

traint : l'intérêt d'Athènes et de la Grèce l'exige : il s'agit d'un objet important, du soin que le roi de Macédoine devrait prendre de sa conservation. Tout le monde vous blâme, dit-il, de vous précipiter dans le danger avec moins de précaution qu'un simple soldat. Il est beau de mourir pour sa patrie, pour ses enfans, pour ceux qui nous ont donné le jour; mais rien de si condamnable que d'exposer une vie d'où dépend le sort d'un empire, et de ternir par une funeste témérité le cours brillant de tant d'exploits. Il lui cite l'exemple des rois de Lacédémone, entourés dans la mêlée de plusieurs guerriers qui veillent sur leurs jours; de Xerxès, roi de Perse, qui, malgré sa défaite, sauva son royaume en veillant sur les siens; de tant de généraux qui, pour ne s'être pas ménagés, ont entraîné la perte de leurs armées [1].

Il voudrait établir entre Philippe et les Athéniens une amitié sincère, et diriger leurs forces contre l'empire des Perses. Il fait les honneurs de la république : il convient que nous avons des torts, mais les dieux mêmes ne sont pas irréprochables à nos yeux [2].

Je m'arrête, et ne suis point surpris qu'un homme âgé de quatre-vingt-dix ans rampe en-

[1] Isocr. epist. 2 ad Philipp. t. 1, p. 445. — [2] Id. ibid. p. 450.

core après avoir rampé toute sa vie. Ce qui m'afflige, c'est que beaucoup d'Athéniens pensent comme lui ; et vous devez en conclure que, depuis votre départ, nos idées sont bien changées.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE ET UNIÈME.

CHAPITRE LXII.

De la nature des Gouvernemens, suivant Aristote et d'autres Philosophes.

Ce fut à Smyrne, à notre retour de Perse [a], qu'on nous remit les dernières lettres que j'ai rapportées. Nous apprîmes dans cette ville qu'Aristote, après avoir passé trois ans auprès d'Hermias, gouverneur d'Atarnée, s'était établi à Mitylène, capitale de Lesbos [1].

Nous étions si près de lui, et nous avions été si long-temps sans le voir, que nous résolûmes de l'aller surprendre; cette attention le transporta de joie. Il se disposait à partir pour la Macédoine; Philippe avait enfin obtenu de lui qu'il se chargerait de l'éducation d'Alexandre son fils. Je sacrifie ma liberté, nous dit-il, mais voici mon excuse. Il nous montra une lettre du roi; elle était conçue en ces termes [2] : « J'ai un » fils, et je rends grâces aux dieux, moins encore » de me l'avoir donné que de l'avoir fait naître » de votre temps. J'espère que vos soins et vos

[a] Au printemps de l'année 343 avant J. C. — [1] Diog. Laert. lib. 5, § 3 et 9. Dionys. Halic. epist. ad Amm. cap. 5, t. 6, p. 728. — [2] Aul. Gell. lib. 9, cap. 3.

» lumières le rendront digne de moi et de ces
» empire. »

Nous passions des journées entières avec Aristote; nous lui rendîmes un compte exact de notre voyage; les détails suivans parurent l'intéresser. Nous étions, lui dis-je, en Phénicie; nous fûmes priés à dîner avec quelques seigneurs perses, chez le satrape de la province; la conversation, suivant l'usage, ne roula que sur le grand roi. Vous savez que son autorité est moins respectée dans les pays éloignés de la capitale. Ils citèrent plusieurs exemples de son orgueil et de son despotisme. Il faut convenir, dit le satrape, que les rois se croient d'une autre espèce que nous [1]. Quelques jours après, nous trouvant avec plusieurs officiers subalternes employés dans cette province, ils racontèrent les injustices qu'ils essuyaient de la part du satrape. Tout ce que j'en conclus, dit l'un d'eux, c'est qu'un satrape se croit d'une nature différente de la nôtre. J'interrogeai leurs esclaves; tous se plaignirent de la rigueur de leur sort, et convinrent que leurs maîtres se croyaient d'une espèce supérieure à la leur [2]. De notre côté, nous reconnûmes avec Platon que la plupart des hommes, tour à tour

[1] Lib. de mund. ap. Aristot. cap. 6, t. 1, p. 611. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 15, lib. 9, cap. 41. Quint. Curt. lib. 7, cap. 8. — [2] Philem. ap. Stob. serm. 60, p. 384.

esclaves et tyrans, se révoltent contre l'injustice, moins par la haine qu'elle mérite que par la crainte qu'elle inspire [1].

Étant à Suse, dans une conversation que nous eûmes avec un Perse, nous lui dîmes que la condition des despotes est si malheureuse, qu'ils ont assez de puissance pour opérer les plus grands maux. Nous déplorions en conséquence l'esclavage où son pays était réduit [2], et nous l'opposions à la liberté dont on jouit dans la Grèce. Il nous répondit en souriant : Vous avez parcouru plusieurs de nos provinces, comment les avez-vous trouvées? Très-florissantes, lui dis-je; une nombreuse population, un grand commerce, l'agriculture honorée et hautement protégée par le souverain [3], des manufactures en activité, une tranquillité profonde, quelques vexations de la part des gouverneurs.

Ne vous fiez donc pas, reprit-il, aux vaines déclamations de vos écrivains. Je la connais cette Grèce dont vous parlez; j'y ai passé plusieurs années; j'ai étudié ses institutions, et j'ai été témoin des troubles qui la déchirent. Citez-moi, je ne dis pas une nation entière, mais une seule ville, qui n'éprouve à tous momens les cruautés du

[1] Plat. de rep. lib. 1, t. 2, p. 344. — [2] Id. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698. — [3] Xenoph. memor. lib. 5, p. 828.

despotisme et les convulsions de l'anarchie Vos lois sont excellentes, et ne sont pas mieux observées que les nôtres; car nous en avons de très-sages, et qui restent sans effet, parce que l'empire est trop riche et trop vaste. Quand le souverain les respecte, nous ne changerions pas notre destinée pour la vôtre; quand il les viole, le peuple a du moins la consolation d'espérer que la foudre ne frappera que les principaux citoyens, et qu'elle retombera sur celui qui l'a lancée. En un mot, nous sommes quelquefois malheureux par l'abus du pouvoir; vous l'êtes presque toujours par l'excès de la liberté.

Ces réflexions engagèrent insensiblement Aristote à nous parler des différentes formes de gouvernemens; il s'en était occupé depuis notre départ. Il avait commencé par recueillir les lois et les institutions de presque toutes les nations grecques et barbares [1]; il nous les fit voir rangées par ordre, et accompagnées de remarques, dans autant de traités particuliers, au nombre de plus de cent cinquante [2 a]; il se flattait de pouvoir un jour compléter ce recueil. Là, se trouvent la constitution d'Athènes, celles de Lacédémone, des

[1] Cicer. de fin. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 200. — [2] Diog. Laert. lib. 5, § 27. — [a] Diogène Laërce dit que le nombre de ces traités était de cent cinquante-huit. Ammonius, dans la vie d'Aristote, le porte à deux cent cinquante-cinq.

Thessaliens, des Arcadiens, de Syracuse, de Marseille, jusqu'à celle de la petite île d'Ithaque [1].

Cette immense collection pouvait par elle-même assurer la gloire de l'auteur; mais il ne la regardait que comme un échafaud pour élever un monument plus précieux encore. Les faits étaient rassemblés, ils présentaient des différences et des contradictions frappantes : pour en tirer des résultats utiles au genre humain, il fallait faire ce qu'on n'avait pas fait encore, remonter à l'esprit des lois, et les suivre dans leurs effets; examiner, d'après l'expérience de plusieurs siècles, les causes qui conservent ou détruisent les états; proposer des remèdes contre les vices qui sont inhérens à la constitution, et contre les principes d'altération qui lui sont étrangers; dresser enfin pour chaque législateur un code lumineux, à la faveur duquel il puisse choisir le gouvernement qui conviendra le mieux au caractère de la nation, ainsi qu'aux circonstances des temps et des lieux [2].

Cet grand ouvrage [3] était presque achevé quand nous arrivâmes à Mitylène, et parut quelques années après [4]. Aristote nous permit de le lire et d'en faire l'extrait que je joins ici [a]; je le divise en deux parties.

[1] Fabric. bibl. græc. t. 2, p. 197. — [2] Aristot. de mor. lib. 10, t. 2, p. 144. — [3] Id. de rep. lib. 8, t. 2, p. 296. — [4] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 404. — [a] *Voyez* la note VII à la fin du volume.

PREMIÈRE PARTIE.

Sur les différentes espèces de Gouvernemens.

Il faut d'abord distinguer deux sortes de gouvernemens ; ceux où l'utilité publique est comptée pour tout, et ceux où elle n'est comptée pour rien [1]. Dans la première classe nous placerons la monarchie tempérée, le gouvernement aristocratique, et le républicain proprement dit : ainsi la constitution peut être excellente, soit que l'autorité se trouve entre les mains d'un seul, soit qu'elle se trouve entre les mains de plusieurs, soit qu'elle réside dans celle du peuple [2].

La seconde classe comprend la tyrannie, l'oligarchie et la démocratie, qui ne sont que des corruptions des trois premières formes de gouvernement : car la monarchie tempérée dégénère en tyrannie ou despotisme, lorsque le souverain, rapportant tout à lui, ne met plus de bornes à son pouvoir [3]; l'aristocratie en oligarchie, lorsque la puissance suprême n'est plus le partage d'un certain nombre de personnes vertueuses, mais d'un petit nombre de gens uniquement distingués par leurs richesses ; le gouvernement républicain en démocratique, lorsque les plus pauvres

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 6, t. 2, p. 345. — Id. ibid. cap. 7, p. 346. — [3] Id. rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530.

ont trop d'influence dans les délibérations publiques [1].

Comme le nom de monarque désigne également un roi et un tyran, et qu'il peut se faire que la puissance de l'un soit aussi absolue que celle de l'autre, nous les distinguerons par deux principales différences [a] : l'une, tirée de l'usage qu'ils font de leur pouvoir; l'autre, des dispositions qu'ils trouvent dans leurs sujets. Quant à la première, nous avons déjà dit que le roi rapporte tout à son peuple, et le tyran à lui seul. Quant à la seconde, nous disons que l'autorité la plus absolue devient légitime, si les sujets consentent à l'établir ou à la supporter [2].

D'après ces notions préliminaires, nous découvrirons dans l'histoire des peuples cinq espèces de royautés.

De la royauté.

La première est celle qu'on trouve fréquemment dans les temps héroïques : le souverain avait le droit de commander les armées, d'infliger la peine de mort pendant qu'il les commandait, de présider aux sacrifices, de juger les causes des particuliers, et de transmettre sa puissance à ses enfans [3]. La seconde s'établissait, lorsque des dissensions interminables forçaient une ville à dépo-

[1] Aristot. de rep. lib. 3, t. 2, cap. 7, p. 346. — [a] *Voyez* la note VIII à la fin du volume. — [2] Aristot. ibid. cap. 14, p. 357; lib. 4, cap. 10, p. 374. — [3] Id. ibid. p. 356 et 357.

ser son autorité entre les mains d'un particulier, ou pour toute sa vie, ou pour un certain nombre d'années. La troisième est celle des nations barbares de l'Asie : le souverain y jouit d'un pouvoir immense, qu'il a néanmoins reçu de ses pères, et contre lequel les peuples n'ont pas réclamé. La quatrième est celle de Lacédémone : elle paraît la plus conforme aux lois, qui l'ont bornée au commandement des armées, et à des fonctions relatives au culte divin. La cinquième enfin, que je nommerai royauté ou monarchie tempérée, est celle où le souverain exerce dans ses états la même autorité qu'un père de famille dans l'intérieur de sa maison[1].

C'est la seule dont je dois m'occuper ici. Je ne parlerai pas de la première, parce qu'elle est presque partout abolie depuis long-temps ; ni de la seconde, parce qu'elle n'était qu'une commission passagère ; ni de la troisième, parce qu'elle ne convient qu'à des Asiatiques, plus accoutumés à la servitude que les Grecs et les Européens [2] ; ni de celle de Lacédémone, parce que, resserrée dans des limites très-étroites, elle ne fait que partie de la constitution, et n'est pas par elle-même un gouvernement particulier.

Voici donc l'idée que nous nous formons d'une

[1] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 12, p. 310 ; lib. 3, cap. 14, p. 356. — [2] Id. ibid. lib. 3, t. 2, cap. 14, p. 356.

véritable royauté. Le souverain jouit de l'autorité suprême [1], et veille sur toutes les parties de l'administration, ainsi que sur la tranquillité de l'état.

C'est à lui de faire exécuter les lois; et comme d'un côté il ne peut les maintenir contre ceux qui les violent, s'il n'a pas un corps de troupes à sa disposition, et que, d'un autre côté, il pourrait abuser de ce moyen, nous établirons pour règle générale, qu'il doit avoir assez de force pour réprimer les particuliers, et point assez pour opprimer la nation [2].

Il pourra statuer sur les cas que les lois n'ont pas prévus [3]. Le soin de rendre la justice et de punir les coupables sera confié à des magistrats [4]. Ne pouvant ni tout prévoir ni tout régler par lui-même, il aura un conseil qui l'éclairera de ses lumières, et le soulagera dans les détails de l'administration [5].

Les impôts ne seront établis qu'à l'occasion d'une guerre, ou de quelque autre besoin de l'état. Il n'insultera point à la misère des peuples en prodiguant leurs biens à des étrangers, des histrions

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 14, p. 357, D; cap. 15, p. 359, C; cap. 16 et 17. — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 15, p. 359, C. — [3] Id. ibid. cap. 11, p. 351, E. — [4] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410, A. — [5] Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 361.

et des courtisanes [1]. Il faut de plus que, méditant sur la nature du pouvoir dont il est revêtu, il se rende accessible à ses sujets [2], et vive au milieu d'eux comme un père au milieu de ses enfans [3]; il faut qu'il soit plus occupé de leurs intérêts que des siens [4]; que l'éclat qui l'environne inspire le respect, et non la terreur [5]; que l'honneur soit le mobile de toutes ses entreprises [6], et que l'amour de son peuple en soit le prix [7]; qu'il discerne et récompense le mérite [8], et que, sous son empire, les riches, maintenus dans la possession de leurs biens, et les pauvres, protégés contre les entreprises des riches, apprennent à s'estimer eux-mêmes, et à chérir une des belles constitutions établies parmi les hommes [9].

Cependant, comme son excellence dépend uniquement de la modération du prince, il est visible que la sûreté et la liberté des sujets doivent en dépendre aussi; et c'est ce qui fait que, dans les villes de la Grèce, les citoyens, s'estimant tous égaux, et pouvant tous participer à l'autorité souveraine, sont plus frappés des in-

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 409. — [2] Id. ibid. p. 410. — [3] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310. — [4] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 410. — [5] Id. ibid. p. 409. — [6] Id. ibid. cap. 10, p. 403. — [7] Id. ibid. lib. 1, cap. 12, p. 310. — [8] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409. — [9] Id. ibid. lib. 5, cap. 10, p. 403, cap. 11, p. 410; lib. 3, cap. 14, p. 356.

convéniens que des avantages d'un gouvernement qui peut tour à tour faire le bonheur ou le malheur d'un peuple [a].

La royauté n'étant fondée que sur la confiance qu'elle inspire, elle se détruit lorsque le souverain se rend odieux par son despotisme, ou méprisable par ses vices [1].

De la Tyrannie.

Sous un tyran, toutes les forces de la nation sont tournées contre elle-même. Le gouvernement fait une guerre continuelle aux sujets; il les attaque dans leurs lois, dans leurs biens, dans leur honneur, et il ne leur laisse que le sentiment profond de leur misère.

Au lieu qu'un roi se propose la gloire de son règne et le bien de son peuple, un tyran n'a d'autre vue que d'attirer à lui toutes les richesses de l'état, et de les faire servir à ses sales voluptés [2]. Denys, roi de Syracuse, avait tellement multiplié les impôts, que, dans l'espace de cinq ans, les biens de tous les particuliers étaient entrés dans son trésor [3]. Comme le tyran ne règne que

[a] Aristote n'a presque rien dit sur les grandes monarchies qui subsistaient encore de son temps, telles que celles de Perse et d'Égypte ; il ne s'est pas expliqué non plus sur le gouvernement de Macédoine, quoiqu'il dût bien le connaître. Il n'avait en vue que l'espèce de royauté qui s'était quelquefois établie en certaines villes de la Grèce, et qui était d'une autre nature que les monarchies modernes. (*Voyez* Montesquieu, Esprit des lois, liv. 1, chap. 9, t. 1, p. 224.) — [1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406, et cap. 11, p. 408. — [2] Id. ibid. p. 403. — [3] Id. ibid. cap. 11, p. 407.

par la crainte qu'il inspire, sa sûreté doit être l'unique objet de son attention [1]. Ainsi, tandis que la garde d'un roi est composée de citoyens intéressés à la chose publique, celle d'un tyran ne l'est que d'étrangers qui servent d'instrument à ses fureurs ou à ses caprices [2].

Une telle constitution, si toutefois elle mérite ce nom, renferme tous les vices des gouvernemens les plus corrompus. Elle ne peut donc naturellement se soutenir que par les moyens les plus violens ou les plus honteux; elle doit donc renfermer toutes les causes possibles de destruction.

La tyrannie se maintient lorsque le prince a l'attention d'anéantir les citoyens qui s'élèvent trop au-dessus des autres [3]; lorsqu'il ne permet ni les progrès des connaissances qui peuvent éclairer les sujets, ni les repas publics et les assemblées qui peuvent les réunir; lorsqu'à l'exemple des rois de Syracuse, il les assiége par des espions qui les tiennent à tous momens dans l'inquiétude et dans l'épouvante; lorsque, par des pratiques adroites, il sème le trouble dans les familles, la division dans les différens ordres de l'état, la méfiance jusque dans les liaisons les plus intimes; lorsque le peuple, écrasé par des travaux publics, acca-

[1] Aristot. de rhet. lib. 1, cap. 8, p. 530. — [2] Id. de rhet. lib. 5, cap. 10, p. 403. — [3] Id. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407. Euripid. in supplic. v. 445.

blé d'impôts, entraîné à des guerres excitées à dessein, réduit au point de n'avoir ni élévation dans les idées ni noblesse dans les sentimens, a perdu le courage et les moyens de secouer le joug qui l'opprime; lorsque le trône n'est environné que de vils flatteurs [1] et de tyrans subalternes d'autant plus utiles au despote, qu'ils ne sont arrêtés ni par la honte ni par le remords.

Il est cependant un moyen plus propre à perpétuer son autorité [2], c'est lorsqu'en conservant toute la plénitude de sa puissance, il veut bien s'assujettir à des formes qui en adoucissent la rigueur, et se montrer à ses peuples plutôt sous les traits d'un père dont ils sont l'héritage, que sous l'aspect d'un animal féroce [3] dont ils deviennent les victimes.

Comme ils doivent être persuadés que leur fortune est sacrifiée au bien de l'état, et non au sien particulier, il faut que, par son application, il établisse l'opinion de son habileté dans la science du gouvernement [4]. Il sera très-avantageux pour lui qu'il ait les qualités qui inspirent le respect, et les apparences des vertus qui attirent l'amour. Il ne le sera pas moins qu'il paraisse attaché, mais sans bassesse, au culte religieux; car le

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 407. — [2] Id. ibid. p. 408. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 16, p. 360. — [4] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 409.

peuple le croira retenu par la crainte des dieux, et n'osera s'élever contre un prince qu'ils protégent [1].

Ce qu'il doit éviter, c'est d'élever un de ses sujets à un point de grandeur dont ce dernier puisse abuser [2]; mais il doit encore plus s'abstenir d'outrager des particuliers et de porter le déshonneur dans les familles. Parmi cette foule de princes que l'abus du pouvoir a précipités du trône, plusieurs ont péri pour expier des injures personnelles dont ils s'étaient rendus coupables, ou qu'ils avaient autorisées [3].

C'est avec de pareils ménagemens que le despotisme s'est maintenu à Sicyone pendant un siècle entier; à Corinthe, pendant près d'un siècle [4]. Ceux qui gouvernèrent ces deux états obtinrent l'estime ou la confiance publique, les uns par leurs talens militaires, les autres par leur affabilité, d'autres par les égards qu'en certaines occasions ils eurent pour les lois. Partout ailleurs la tyrannie a plus ou moins subsisté, suivant qu'elle a plus ou moins négligé de se cacher. On l'a vue quelquefois désarmer la multitude irritée; d'autres fois briser les fers des esclaves, et les appeler à son secours [5] : mais il faut de toute nécessité qu'un

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 11, p. 409. — [2] Id. ibid. p. 410. — [3] Id. ibid. cap. 10, p. 403. — [4] Id. ibid. cap. 12, p. 411. — [5] Id. ibid. cap. 11, p. 410.

gouvernement si monstrueux finisse tôt ou tard, parce que la haine ou le mépris qu'il inspire[1] doit tôt ou tard venger la majesté des nations outragées.

De l'Aristocratie

Lorsque, après l'extinction de la royauté, l'autorité revint aux sociétés dont elle était émanée, les unes prirent le parti de l'exercer en corps de nation, les autres, de la confier à un certain nombre de citoyens.

Alors se ranimèrent deux puissantes factions, celle des grands et celle du peuple, toutes deux réprimées auparavant par l'autorité d'un seul, et depuis, beaucoup plus occupée à se détruire qu'à se balancer. Leurs divisions ont presque partout dénaturé la constitution primitive, et d'autres causes ont contribué à l'altérer : telles sont les imperfections que l'expérience a fait découvrir dans les différens systèmes des législateurs; les abus attachés à l'exercice du pouvoir même le plus légitime; les variations que les peuples ont éprouvées dans leur puissance, dans leurs mœurs, dans leurs rapports avec les autres nations. Ainsi, chez ces Grecs également enflammés de l'amour de la liberté, vous ne trouverez pas deux nations ou deux villes, quelque voisines qu'elles soient, qui aient précisément la même législation et la

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, p. 406.

même forme de gouvernement; mais vous verrez partout la constitution incliner vers le despotisme des grands ou vers celui de la multitude.

Il résulte de là qu'il faut distinguer plusieurs espèces d'aristocratie : les unes, approchant plus ou moins de la perfection dont ce gouvernement est susceptible; les autres, tendant plus ou moins vers l'oligarchie, qui en est la corruption.

La véritable aristocratie serait celle où l'autorité se trouverait entre les mains d'un certain nombre de magistrats éclairés et vertueux [1]. Par vertu, j'entends la vertu politique, qui n'est autre chose que l'amour du bien public ou de la patrie [2] : comme on lui déférerait tous les honneurs, elle serait le principe de ce gouvernement [3].

Pour assurer cette constitution, il faudrait la tempérer de manière que les principaux citoyens y trouvassent les avantages de l'oligarchie, et le peuple ceux de la démocratie [4]. Deux lois contribueraient à produire ce double effet : l'une, qui dérive du principe de ce gouvernement, conférerait les magistratures suprêmes aux qualités personnelles, sans avoir égard aux fortunes [5] ; l'autre, pour empêcher que les magistrats ne pussent

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 7, t. 2, p. 371; cap. 15, p. 382. — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, t. 2, p. 371. — [3] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372. — [4] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, p. 396. — [5] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

s'enrichir dans leurs emplois, les obligerait de rendre compte au public de l'administration des finances[1].

Par la première, tous les citoyens pourraient aspirer aux principales dignités; par la seconde, ceux des dernières classes renonceraient à un droit qu'ils n'ambitionnent que parce qu'ils le croient utile[2].

Comme il serait à craindre qu'à la longue une vertu revêtue de toute l'autorité ne s'affaiblît ou n'excitât la jalousie, on a soin, dans plusieurs aristocraties, de limiter le pouvoir des magistratures, et d'ordonner qu'elles passent en de nouvelles mains de six en six mois[3].

S'il est important que les juges de certains tribunaux soient tirés de la classe des citoyens distingués, il faudra du moins qu'on trouve en d'autres tribunaux des juges choisis dans tous les états[4].

Il n'appartient qu'à ce gouvernement d'établir des magistrats qui veillent sur l'éducation des enfans et sur la conduite des femmes. Une telle censure serait sans effet dans la démocratie et dans l'oligarchie : dans la première, parce que le petit peuple y veut jouir d'une liberté excessive;

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, p. 399. — [2] Id. ibid. — [3] Id. de rhet. lib. 5, cap. 8, p. 398. — [4] Id. ibid. lib. 4, cap. 16, p. 385.

dans la seconde, parce que les gens en place y sont les premiers à donner l'exemple de la corruption et de l'impunité[1].

Un système de gouvernement où l'homme de bien ne serait jamais distingué du citoyen[2] ne subsiste nulle part; s'il était question de le développer, il faudrait d'autres lois et d'autres règlemens. Contentons-nous, pour juger des différentes aristocraties, de remonter au principe; car c'est de là surtout que dépend la bonté du gouvernement : celui de l'aristocratie pure serait la vertu politique ou l'amour du bien public. Si, dans les aristocraties actuelles, cet amour influe plus ou moins sur le choix des magistrats, concluez-en que la constitution est plus ou moins avantageuse. C'est ainsi que le gouvernement de Lacédémone approche plus de la véritable aristocratie que celui de Carthage, quoiqu'ils aient d'ailleurs beaucoup de conformité entre eux[3]. Il faut, à Lacédémone, que le magistrat choisi soit animé de l'amour de la patrie, et dans la disposition de favoriser le peuple : à Carthage, il faut de plus qu'il jouisse d'une fortune aisée[4]; et de là vient que ce gouvernement incline plus vers l'oligarchie.

La constitution est en danger dans l'aristocra-

[1] Aristot. de rhet. lib. 4, cap. 15, p. 383, B. — [2] Id. ibid. cap. 7, p. 371. — [3] Id. de rep. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 334. — [4] Id. ibid. lib. 4, cap. 7, p. 371.

tie, lorsque les intérêts des principaux citoyens ne sont pas assez bien combinés avec ceux du peuple pour que chacune de ces classes n'en ait pas un infiniment grand à s'emparer de l'autorité [1]; lorsque les lois permettent que toutes les richesses passent insensiblement entre les mains de quelques particuliers; lorsqu'on ferme les yeux sur les premières innovations qui attaquent la constitution [2]; lorsque les magistrats, jaloux ou négligens, persécutent des citoyens illustres, ou les excluent des magistratures, ou les laissent devenir assez puissans pour asservir leur patrie [3].

L'aristocratie imparfaite a tant de rapports avec l'oligarchie, qu'il faut nécessairement les envisager ensemble, lorsqu'on veut détailler les causes qui détruisent et celles qui maintiennent l'une ou l'autre.

De l'Oligarchie.

Dans l'oligarchie, l'autorité est entre les mains d'un petit nombre de gens riches [4]. Comme il est de l'essence de ce gouvernement qu'au moins les principales magistratures soient électives [5], et qu'en les conférant on se règle sur le cens, c'est-à-dire, sur la fortune des particuliers, les richesses y doivent être préférées à tout : elles établissent

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, p. 396. — [2] Id. ibid. cap. 8, t. 2, p. 397. — [3] Id. ibid. p. 396. — [4] Id. ibid. lib. 3, cap. 7, p. 346; lib. 4, cap. 4, p. 366; cap. 15, p. 382. — [5] Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 384; Id. rhet. p. 614.

une très-grande inégalité entre les citoyens [1], et le désir d'en acquérir est le principe du gouvernement [2].

Quantité de villes ont choisi d'elles-mêmes ce système d'administration. Les Lacédémoniens cherchent à l'introduire chez les autres peuples, avec le même zèle que les Athéniens veulent y établir la démocratie [3]; mais partout il se diversifie, suivant la nature du cens exigé pour parvenir aux premiers emplois, suivant les différentes manières dont ils sont conférés, suivant que la puissance du magistrat est plus ou moins restreinte. Partout encore, le petit nombre de citoyens qui gouverne cherche à se maintenir contre le grand nombre de citoyens qui obéit [4].

Le moyen que l'on emploie dans plusieurs états est d'accorder à tous les citoyens le droit d'assister aux assemblées générales de la nation, de remplir les magistratures, de donner leurs suffrages dans les tribunaux de justice, d'avoir des armes dans leurs maisons, d'augmenter leurs forces par les exercices du gymnase [5]. Mais nulle peine n'est décernée contre les pauvres qui négligent ces avantages, tandis que les riches ne peuvent y

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 1, p. 385. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 372. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 397. — [4] Id. ibid. lib 4, cap. 5, p. 369. — [5] Id. ibid. cap. 13, p. 378.

renoncer sans être assujettis à une amende[1]. L'indulgence qu'on a pour les premiers, fondée en apparence sur la multiplicité de leurs travaux et de leurs besoins, les éloigne des affaires, et les accoutume à regarder les délibérations publiques, le soin de rendre la justice, et les autres détails de l'administration, comme un fardeau pénible que les riches seuls peuvent et doivent supporter.

Pour constituer la meilleure des oligarchies, il faut que le cens qui fixe la classe des premiers citoyens ne soit pas trop fort; car plus cette classe est nombreuse, plus on doit présumer que ce sont les lois qui gouvernent, et non pas les hommes[2].

Il faut que plusieurs magistratures ne tombent pas à la fois dans la même famille, parce qu'elle deviendrait trop puissante. Dans quelques villes, le fils est exclus par son père, le frère par son frère aîné[3].

Il faut, pour éviter que les fortunes soient trop inégalement distribuées, que l'on ne puisse disposer de la sienne au préjudice des héritiers légitimes, et que, d'un autre côté, deux hérédités ne puissent s'accumuler sur la même tête[4].

Il faut que le peuple soit sous la protection

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, p. 373. — [2] Id. ibid. cap. 6, t. 2, p. 371. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 393. — [4] Id. ibid. cap. 8, p. 400.

immédiate du gouvernement, qu'il soit plus favorisé que les riches dans la poursuite des insultes qu'il éprouve, et que nulle loi, nul crédit, ne mette obstacle à sa subsistance ou à sa fortune. Peu jaloux des dignités qui ne procurent que l'honneur de servir la patrie, il les verra passer avec plaisir en d'autres mains, si l'on n'arrache pas des siennes le fruit de ses travaux [1].

Pour l'attacher de plus en plus au gouvernement, il faut lui conférer un certain nombre de petits emplois lucratifs [2], et lui laisser même l'espérance de pouvoir, à force de mérite, s'élever à certaines magistratures importantes, comme on le pratique à Marseille [3].

La loi qui, dans plusieurs oligarchies, interdit le commerce aux magistrats [4], produit deux excellens effets; elle les empêche de sacrifier à l'intérêt de leur fortune des momens qu'ils doivent à l'état, et d'exercer un monopole qui ruinerait les autres commerçans [a].

Quand les magistrats consacrent à l'envi une partie de leurs biens à décorer la capitale, à donner des fêtes, des spectacles, des repas publics,

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 8, t. 2, p. 400; id. rhet. p. 614. — [2] Id. de rep lib. 6, cap. 6, p. 420. — [3] Id. ibid. cap. 7, p. 421. — [4] Id. ibid. lib. 5, cap. 12, p. 412; cap. 8, p. 399. — [a] A Venise le commerce est interdit aux nobles. (Amelot, hist. du gouv. de Ven. p. 24. Esprit des lois, liv. 5, chap. 8.)

une pareille émulation est une ressource pour le trésor de l'état. Elle réduit à de justes bornes les richesses excessives de quelques particuliers : le peuple pardonne aisément une autorité qui s'annonce par de tels bienfaits ; il est alors moins frappé de l'éclat des dignités que des devoirs accablans qu'elles entraînent, et des avantages réels qu'il en retire [1].

Mais quand le cens qui fixe la classe des citoyens destinés à gouverner est trop fort, cette classe est trop peu nombreuse. Bientôt ceux qui, par leurs intrigues ou par leurs talens, se seront mis à la tête des affaires, chercheront à s'y maintenir par les mêmes voies : on les verra étendre insensiblement leurs droits, se faire autoriser à se choisir des associés et à laisser leurs places à leurs enfans [2], supprimer enfin toutes les formes, et substituer impunément leurs volontés aux lois. Le gouvernement se trouvera au dernier degré de la corruption, et l'oligarchie sera dans l'oligarchie, comme cela est arrivé dans la ville d'Élis [3] [a].

La tyrannie d'un petit nombre de citoyens ne subsistera pas plus long-temps que celle d'un seul [4]; elle s'affaiblira par l'excès de son pouvoir.

[1] Aristot. de rep. lib. 6, cap. 7, t. 2, p. 421. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 14, p. 380. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 6, p. 394. — [a] *Voyez* le chapitre XXXVIII de cet ouvrage. — [4] Aristot. ibid. cap. 12, p. 411.

Les riches, exclus du gouvernement, se mêleront avec la multitude pour le détruire : c'est ainsi qu'à Cnide l'oligarchie fut tout à coup changée en démocratie [1].

On doit s'attendre à la même révolution lorsque la classe des riches s'unit étroitement pour traiter les autres citoyens en esclaves [2]. Dans quelques endroits, ils osent prononcer ce serment aussi barbare qu'insensé : « Je ferai au peuple « tout le mal qui dépendra de moi [3]. » Cependant, comme le peuple est également dangereux, soit qu'il rampe devant les autres, soit qu'on rampe devant lui, il ne faut pas qu'il possède exclusivement le droit de juger, et qu'il confère toutes les magistratures : car alors, la classe des gens riches étant obligée de mendier bassement ses suffrages, il ne tardera pas à se convaincre qu'il lui est aussi facile de retenir l'autorité que d'en disposer [4].

Les mœurs peuvent rendre populaire un gouvernement qui ne l'est pas, ou substituer l'oligarchie à la démocratie [5]. Quoique ces changemens mettent le gouvernement en opposition avec la constitution, ils peuvent n'être pas dangereux, parce qu'ils s'opèrent avec lenteur, du consentement de tous les ordres de l'état. Mais rien n'est

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 393. — [2] Id. ibid. p. 395. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 401. — [4] Id. ibid. cap. 6, p. 394. — [5] Id. ibid. lib. 4, cap. 5, p. 370.

si essentiel que d'arrêter dès le principe les innovations qui attaquent violemment la constitution; et en effet, dans un gouvernement qui se propose de maintenir une sorte d'équilibre entre la volonté de deux puissantes classes de citoyens, le moindre avantage remporté sur les lois établies en prépare la ruine. A Thurium, la loi ne permettait de remplir pour la seconde fois un emploi militaire qu'après un intervalle de cinq ans. De jeunes gens, assurés de la confiance des troupes et des suffrages du peuple, firent révoquer la loi, malgré l'opposition des magistrats; et bientôt, par des entreprises plus hardies, ils changèrent le gouvernement sage et modéré de ce peuple en une affreuse tyrannie [1].

De la Démocratie.

La liberté ne peut se trouver que dans la démocratie, disent les fanatiques partisans du pouvoir populaire [2] : elle est le principe de ce gouvernement; elle donne à chaque citoyen la volonté d'obéir, le pouvoir de commander; elle le rend maître de lui-même, égal aux autres, et précieux à l'état dont il fait partie.

Il est donc essentiel à ce gouvernement que toutes les magistratures, ou du moins la plupart, puissent être conférées, par la voie du sort, à chaque particulier [3]; que les emplois, à

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 7, t. 2, p. 397. — [2] Id. ibid. lib. 6, cap. 2, p. 414. — [3] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

l'exception des militaires, soient très-rarement accordés à celui qui les a déjà remplis une fois; que tous les citoyens soient alternativement distribués dans les cours de justice; qu'on établisse un sénat pour préparer les affaires qui doivent se terminer dans l'assemblée nationale et souveraine, où tous les citoyens puissent assister; qu'on accorde un droit de présence à ceux qui se rendent assidus à cette assemblée, ainsi qu'au sénat et aux tribunaux de justice [1].

Cette forme de gouvernement est sujette aux mêmes révolutions que l'aristocratie. Elle est tempérée dans les lieux où, pour écarter une populace ignorante et inquiète, on exige un cens modique de la part de ceux qui veulent participer à l'administration [2]; dans les lieux où, par de sages règlemens, la première classe des citoyens n'est pas victime de la haine et de la jalousie des dernières classes [3]; dans tous les lieux enfin où, au milieu des mouvemens les plus tumultueux, les lois ont la force de parler et de se faire entendre [4]. Mais elle est tyrannique [5] partout où les pauvres influent trop dans les délibérations publiques.

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 380; lib. 6, cap. 2, p. 414. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368; cap. 9, p. 373; lib. 6, cap. 2, p. 414. — [3] Id. ibid. lib 5, cap. 9, p. 401; lib. 6, cap. 5, p. 419. — [4] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 368. — [5] Id. ibid. lib. 5, cap. 11, p. 405.

Plusieurs causes leur ont valu cet excès de pouvoir. La première est la suppression du cens suivant lequel on devait régler la distribution des charges [1]; par là les moindres citoyens ont obtenu le droit de se mêler des affaires publiques. La seconde est la gratification accordée aux pauvres, et refusée aux riches qui portent leurs suffrages, soit dans les assemblées générales, soit dans les tribunaux de justice [2] : trop légère pour engager les seconds à une sorte d'assiduité, elle suffit pour dédommager les premiers de l'interruption de leurs travaux; et de là cette foule d'ouvriers et de mercenaires qui élèvent une voix impérieuse dans les lieux augustes où se discutent les intérêts de la patrie. La troisième est le pouvoir que les orateurs de l'état ont acquis sur la multitude.

Elle était jadis conduite par des militaires qui abusèrent plus d'une fois de sa confiance pour la subjuguer [3]; et comme son destin est d'être asservie, il s'est élevé dans ces derniers temps des hommes ambitieux qui emploient leurs talens à flatter ses passions et ses vices, à l'enivrer de l'opinion de son pouvoir et de sa gloire, à ranimer sa haine contre les riches, son mépris pour les règles, son amour de l'indépendance. Leur

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 393. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap 13, p. 378. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 5, p. 392.

triomphe est celui de l'éloquence, qui semble ne s'être perfectionnée de nos jours [1] que pour introduire le despotisme dans le sein de la liberté même. Les républiques sagement administrées ne se livrent point à ces hommes dangereux; mais partout où ils ont du crédit, le gouvernement parvient avec rapidité au plus haut point de la corruption, et le peuple contracte les vices et la férocité des tyrans [2].

Presque tous nos gouvernemens, sous quelque forme qu'ils soient établis, portent en eux-mêmes plusieurs germes de destruction. Comme la plupart des républiques grecques sont renfermées dans l'enceinte étroite d'une ville ou d'un canton, les divisions des particuliers devenues divisions de l'état, les malheurs d'une guerre qui semble ne laisser aucune ressource, la jalousie invétérée et toujours renaissante des diverses classes de citoyens, une succession rapide d'événemens imprévus, y peuvent dans un instant ébranler ou renverser la constitution. On a vu la démocratie abolie dans la ville de Thèbes par la perte d'une bataille [3]; dans celles d'Héraclée, de Cumes et de Mégare, par le retour des principaux citoyens que le peuple avait proscrits pour

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 4, p. 369. — [3] Id. ibid. lib. 5, cap. 3, p. 388.

enrichir le trésor public de leurs dépouilles[1]. On a vu la forme du gouvernement changer à Syracuse par une intrigue d'amour[2]; dans la ville d'Érétrie, par une insulte faite à un particulier[3]; à Épidaure, par une amende infligée à un autre particulier[4]. Et combien de séditions qui n'avaient pas de causes plus importantes, et qui, se communiquant par degrés, ont fini par exciter des guerres sanglantes!

Tandis que ces calamités affligent la plus grande partie de la Grèce, trois nations, les Crétois, les Lacédémoniens et les Carthaginois, jouissent en paix, depuis plusieurs siècles, d'un gouvernement qui diffère de tous les autres, quoiqu'il en réunisse les avantages. Les Crétois conçurent, dans les plus anciens temps, l'idée de tempérer la puissance des grands par celle du peuple[5]; les Lacédémoniens et les Carthaginois, sans doute à leur exemple, celle de concilier la royauté avec l'aristocratie et la démocratie[6].

Ici Aristote expose succinctement les systèmes adoptés en Crète, à Lacédémone, à Carthage; je vais rapporter ce qu'il pense du dernier, en ajoutant quelques traits légers à son esquisse.

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 5, p. 392. — [2] Id. ibid. cap. 4, p. 390. — [3] Id. ibid cap. 6, p. 395. — [4] Id. ibid. cap. 4, p. 391. — [5] Id. ibid. lib. 2, cap. 10, p. 332. — [6] Id. ibid. cap. 9, p. 328; cap. 11, p. 334.

A Carthage, la puissance souveraine est partagée entre deux rois[a], un sénat et l'assemblée du peuple[1].

Les deux rois ne sont pas tirés de deux seules familles, comme à Lacédémone; mais ils sont choisis tous les ans[2], tantôt dans une maison, tantôt dans une autre : on exige qu'ils aient de la naissance, des richesses et des vertus[3].

Le sénat est très-nombreux. C'est aux rois à le convoquer[4]. Ils y président; ils y discutent la guerre, la paix, les affaires les plus importantes de l'état[5]. Un corps de magistrats, au nombre de cent quatre, est chargé d'y soutenir les intérêts du peuple[6]. On peut se dispenser de renvoyer l'affaire à la nation, si les avis sont uniformes; on doit la communiquer, s'ils ne le sont pas.

Dans l'assemblée générale, les rois et les sénateurs exposent les raisons qui ont réuni ou partagé les suffrages. Le moindre citoyen peut s'élever contre leur décret ou contre les diverses opinions qui l'ont suspendu; le peuple décide en dernier ressort[7].

Toutes les magistratures, celle des rois, celle

[a] Les auteurs latins donnent à ces deux magistrats suprêmes le nom de suffètes, qui est leur véritable nom. Les auteurs grecs leur donnent celui de rois. — [1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, p. 334. Polyb. lib. 6, p. 493. — [2] Nep. in Hannib. cap. 7. — [3] Aristot. ibid. — [4] Liv. lib. 30, cap. 7. — [5] Polyb. lib. 1, p. 33; lib. 3, p. 175 et 187. — [6] Aristot. ibid. — [7] Id. ibid. p. 334.

des sénateurs, des juges, des stratéges ou gouverneurs de provinces, sont conférées par voie d'élection, et renfermées dans des bornes prescrites par les lois. Le général des armées seul n'en connaît aucune [1] : il est absolu quand il est à la tête des troupes; mais à son retour il doit rendre compte de ses opérations devant un tribunal qui est composé de cent sénateurs, et dont les jugemens sont accompagnés d'une extrême sévérité [2].

C'est par la distribution éclairée et le sage exercice de ces différens pouvoirs qu'un peuple nombreux, puissant, actif, aussi jaloux de sa liberté que fier de son opulence, a toujours repoussé les efforts de la tyrannie, et jouit depuis très-longtemps d'une tranquillité à peine troublée par quelques orages passagers, qui n'ont pas détruit sa constitution primitive [3].

Cependant, malgré son excellence, cette constitution a des défauts. C'en est un de regarder comme une distinction glorieuse la réunion de plusieurs magistratures sur une même tête [4 a], parce qu'alors il est plus avantageux de multiplier ses devoirs que de les remplir, et qu'on s'accou-

[1] Isocr. in Nicocl. t. 1, p. 96. Ubb. Emm. in rep. Carthag. — [2] Diod. lib. 20, p. 753. Justin. lib. 19, cap. 2. — [3] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 334. — [4] Id. ibid. p. 335. — [a] A Venise, dit Amelot, les nobles ne sauraient tenir plusieurs magistratures à la fois, quelque petites qu'elles soient. (Hist. du gouv. de Venise, p. 25.)

tume à croire qu'obtenir des places, c'est les mériter. C'est encore un défaut de considérer autant la fortune que la vertu, quand il est question de choisir des magistrats [1]. Dès que dans un état l'argent devient un moyen pour s'élever, bientôt on n'en connaît plus d'autre : accumuler des richesses est la seule ambition du citoyen, et le gouvernement incline fortement vers l'oligarchie [2].

Pour le retenir dans son équilibre, on a pensé à Carthage qu'il fallait accorder quelques avantages au peuple, et envoyer par intervalles les principaux de cette classe dans des villes particulières, avec des commissions qui leur donnent la facilité de s'enrichir. Cette ressource a jusqu'à présent maintenu la république; mais comme elle ne tient pas immédiatement à la législation, et qu'elle renferme en elle-même un vice secret, on ne doit en attribuer le succès qu'au hasard; et si jamais, devenu trop riche et trop puissant, le peuple sépare ses intérêts de ceux des autres citoyens, les lois actuelles ne suffiront pas pour arrêter ses prétentions, et la constitution sera détruite [3] [a].

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 11, t. 2, p. 334. — [2] Id. ibid. p. 335. — [3] Id. ibid. — [a] La prédiction d'Aristote ne tarda pas à se vérifier. Au temps de la deuxième guerre punique, environ cent ans après ce philosophe, la république de Carthage penchait vers sa ruine; et Polybe regarde l'autorité que le peuple avait usurpée comme la principale cause de sa décadence. (Polyb. lib. 6, p. 493.)

D'après ce que nous avons dit, il est aisé de découvrir l'objet que doit se proposer le magistrat souverain dans l'exercice de son pouvoir, ou, si l'on veut, quel est dans chaque constitution le principe du gouvernement. Dans la monarchie, c'est le beau, l'honnête; car le prince doit désirer la gloire de son règne, et ne l'acquérir que par des voies honorables [1]; dans la tyrannie, c'est la sûreté du tyran; car il ne se maintient sur le trône que par la terreur qu'il inspire [2]; dans l'aristocratie, la vertu, puisque les chefs ne peuvent s'y distinguer que par l'amour de la patrie [3]; dans l'oligarchie, les richesses, puisque ce n'est que parmi les riches qu'on choisit les administrateurs de l'état [4]; dans la démocratie, la liberté de chaque citoyen [5]: mais ce principe dégénère presque partout en licence, et ne pourrait subsister que dans le gouvernement dont la seconde partie de cet extrait présente une idée succincte.

SECONDE PARTIE.

De la meilleure des Constitutions.

Si j'étais chargé d'instruire un chef de colonie, je remonterais d'abord aux principes.

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 10, t. 2, p. 403. — [2] Id. rhet. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 530. — [3] Id. de rep. lib. 4, cap. 8, p. 372. — [4] Id. ibid. — [5] Id. ibid.

Toute société est une agrégation de familles qui n'ont d'autre but, en se réunissant, que de travailler à leur bonheur commun [1]. Si elles ne sont pas assez nombreuses, comment les défendre contre les attaques du dehors? si elles le sont trop, comment les contenir par des lois qui assurent leur repos? Ne cherchez pas à fonder un empire, mais une cité, moins puissante par la multitude des habitans que par les qualités des citoyens. Tant que l'ordre ou la loi pourra diriger son action sur toutes les parties de ce corps, ne songez pas à le réduire; mais dès que ceux qui obéissent ne sont plus sous les yeux ni sous la main de ceux qui commandent, songez que le gouvernement a perdu une partie de son influence, et l'état une partie de sa force [2].

Que votre capitale, située auprès de la mer [3], ne soit ni trop grande ni trop petite; qu'une exposition favorable, un air pur, des eaux salubres, contribuent de concert à la conservation des habitans [4]; que son territoire suffise à ses besoins, et présente à la fois un accès difficile à l'ennemi, et des communications aisées à vos troupes [5]; qu'elle soit commandée par une citadelle,

[1] Aristot. de rep. lib. 1, cap. 1, p. 296; lib. 3, cap. 9, p. 349. — [2] Id. ibid. lib. 7, cap. 4, p. 430. — [3] Id. ibid. cap. 5, p. 431; ibid. cap. 6. — [4] Id. ibid. cap. 11, p. 438. — [5] Id. ibid. cap. 5, p. 431.

si l'on préfère le gouvernement monarchique; que divers postes fortifiés la garantissent des premières fureurs de la populace, si l'on choisit l'aristocratie; qu'elle n'ait d'autre défense que ses remparts, si l'on établit une démocratie [1]; que ses murailles soient fortes et capables de résister aux nouvelles machines dont on se sert depuis quelque temps dans les siéges; que les rues soient en partie larges et tirées au cordeau, en partie étroites et tortueuses : les premières serviront à son embellissement; les secondes, à sa défense en cas de surprise [2].

Construisez à quelque distance un port qui soit joint à la ville par de longues murailles, comme on le pratique en plusieurs endroits de la Grèce : pendant la guerre, il facilitera les secours de vos alliés; pendant la paix, vous y retiendrez cette foule de matelots étrangers ou règnicoles, dont la licence et l'avidité corrompraient les mœurs de vos citoyens, si vous les receviez dans la ville. Mais que votre commerce se borne à échanger le superflu que votre territoire vous accorde, contre le nécessaire qu'il vous refuse; et votre marine, à vous faire redouter ou rechercher des nations voisines [3].

Votre colonie est établie; il faut lui donner

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 11, p. 438. — [2] Id. ibid. — [3] Id. ibid. cap. 6, p. 432.

des lois : il en faut de fondamentales pour former sa constitution, et de civiles pour assurer sa tranquillité.

Vous vous instruirez des différentes formes de gouvernemens adoptées par nos législateurs, ou imaginées par nos philosophes. Quelques-uns de ces systèmes sont trop imparfaits, les autres exigent trop de perfection. Ayez le courage de comparer les principes des premiers avec leurs effets, et le courage encore plus grand de résister à l'attrait des seconds. Si, par la force de votre génie, vous pouvez concevoir le plan d'une constitution sans défaut, il faudra qu'une raison supérieure vous persuade qu'un tel plan n'est pas susceptible d'exécution; ou, s'il l'était par hasard, qu'il ne conviendrait peut-être pas à toutes les nations [1].

Le meilleur gouvernement pour un peuple est celui qui s'assortit à son caractère, à ses intérêts, au climat qu'il habite, à une foule de circonstances qui lui sont particulières.

La nature a distingué par des traits frappans et variés les sociétés répandues sur notre globe [2]. Celles du nord et de l'Europe ont de la valeur, mais peu de lumières et d'industrie; il faut donc qu'elles soient libres, indociles au joug des lois,

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 1, p. 363. — [2] Hippocr. de aer. § 39, t. 1, p. 350. Aristot. ibid. lib. 7, cap. 7, p. 433. Plat. de rep. lib. 4, p. 435. Anonym. ap. Phot. p. 1320.

incapables de gouverner les nations voisines. Celles de l'Asie possèdent tous les talens de l'esprit, toutes les ressources des arts; mais leur extrême lâcheté les condamne à la servitude. Les Grecs, placés entre les unes et les autres, enrichis de tous les avantages dont elles se glorifient, réunissent tellement la valeur aux lumières, l'amour des lois à celui de la liberté, qu'ils seraient en état de conquérir et de gouverner l'univers. Et par combien de nuances la nature ne se plaît-elle pas à diversifier ces caractères principaux dans une même contrée! Parmi les peuples de la Grèce, les uns ont plus d'esprit, les autres plus de bravoure. Il en est chez qui ces qualités brillantes sont dans un juste équilibre [1].

C'est en étudiant les hommes soumis à sa conduite qu'un législateur verra s'ils ont reçu de la nature, ou s'ils peuvent recevoir de ses institutions assez de lumières pour sentir le prix de la vertu, assez de force et de chaleur pour la préférer à tout : plus il se propose un grand objet, plus il doit réfléchir, s'instruire et douter : une circonstance locale suffira quelquefois pour fixer ses irrésolutions. Si, par exemple, le sol que sa colonie doit occuper est susceptible d'une grande culture, et que des obstacles insurmontables ne

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 7, p. 433.

lui permettent pas de proposer une autre constitution, qu'il n'hésite pas à établir le gouvernement populaire[1]. Un peuple agriculteur est le meilleur de tous les peuples; il n'abandonnera point des travaux qui exigent sa présence pour venir, sur la place publique, s'occuper des dissensions que fomente l'oisiveté, et disputer des honneurs dont il n'est point avide[2]. Les magistrats, plus respectés, ne seront pas exposés aux caprices d'une multitude d'ouvriers et de mercenaires aussi audacieux qu'insatiables.

D'un autre côté, l'oligarchie s'établit naturellement dans les lieux où il est nécessaire et possible d'avoir une nombreuse cavalerie : comme elle y fait la principale force de l'état, il faut qu'un grand nombre de citoyens y puissent entretenir un cheval, et supporter la dépense qu'exige leur profession : alors le parti des riches domine sur celui des pauvres[3].

Avant que d'aller plus loin, examinons quels sont les droits, quelles doivent être les dispositions du citoyen.

Dans certains endroits, pour être citoyen, il suffit d'être né d'un père et d'une mère qui l'étaient; ailleurs on exige un plus grand nombre de degrés : mais il suit de là que les premiers, qui ont

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 6, p. 370; lib. 6, cap. 4, p. 416.— [2] Id. ibid. cap. 4, p. 417. — [3] Id. ibid. lib. 6, cap. 7, t. 2, p. 420.

pris cette qualité n'en avaient pas le droit; et s'ils ne l'avaient pas, comment ont-ils pu le transmettre à leurs enfans [1]?

Ce n'est pas l'enceinte d'une ville ou d'un état qui donne ce privilége à celui qui l'habite : si cela était, il conviendrait à l'esclave ainsi qu'à l'homme libre [2]. Si l'esclave ne peut pas être citoyen, tous ceux qui sont au service de leurs semblables, ou qui, en exerçant des arts mécaniques, se mettent dans une étroite dépendance du public, ne sauraient l'être non plus [3]. Je sais qu'on les regarde comme tels dans la plupart des républiques, et surtout dans l'extrême démocratie; mais, dans un état bien constitué, on ne doit pas leur accorder une si belle prérogative.

Quel est donc le véritable citoyen? celui qui, libre de tout autre soin, se consacre uniquement au service de la patrie, et peut participer aux charges, aux dignités, aux honneurs [4], en un mot, à l'autorité souveraine.

De là il suit que ce nom ne convient qu'imparfaitement aux enfans, aux vieillards décrépits, et ne saurait convenir aux artisans, aux laboureurs, aux affranchis [5]. Il suit encore qu'on n'est citoyen

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 2, p. 340. — [2] Id. ibid. cap. 1. — [3] Id. ibid. cap. 5, p. 343. — [4] Id. ibid. cap. 1, p. 338 et 339; cap. 4, p. 341. — [5] Id. ibid. lib. 3, cap. 1 et 5; lib. 7, cap. 9, p. 435.

que dans une république[1], quoiqu'on y partage ce droit avec des gens à qui, suivant nos principes, il faudrait le refuser.

Dans votre cité, tout travail qui détournera l'attention que l'on doit exclusivement aux intérêts de la patrie sera interdit au citoyen; et vous ne donnerez ce titre qu'à ceux qui, dans leur jeunesse, porteront les armes pour la défense de l'état, et qui, dans un âge plus avancé, l'éclaireront de leurs lumières[2].

Ainsi vos citoyens feront véritablement partie de la cité : leur prérogative essentielle sera de parvenir aux magistratures, de juger les affaires des particuliers, de voter dans le sénat ou dans l'assemblée générale[3]; ils la tiendront de la loi fondamentale, parce que la loi est un contrat[4] qui assure les droits des citoyens. Le premier de leurs devoirs sera de se mettre en état de commander et d'obéir[5]; ils le rempliront en vertu de leur institution, parce qu'elle peut seule leur inspirer les vertus du citoyen, ou l'amour de la patrie.

Ces réflexions nous feront connaître l'espèce d'égalité que le législateur doit introduire dans la cité.

[1] Aristot. de rep. lib 3, cap. 1, p. 339. — [2] Id. ibid. lib. 7, cap. 9, p. 435. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 339. — [4] Id. ibid. cap. 9, p. 348. — [5] Id. ibid. cap. 4, p. 342.

On n'en admet aucune dans l'oligarchie; on y suppose au contraire que la différence dans les fortunes en établit une dans l'état des citoyens, et qu'en conséquence les préférences et les distinctions ne doivent être accordées qu'aux richesses [1]. Dans la démocratie, les citoyens se croient tous égaux, parce qu'ils sont tous libres; mais, comme ils n'ont qu'une fausse idée de la liberté, l'égalité qu'ils affectent détruit toute subordination. De là les séditions qui fermentent sans cesse dans le premier de ces gouvernemens, parce que la multitude y regarde l'inégalité comme une injustice [2]; et dans le second, parce que les riches y sont blessés d'une égalité qui les humilie.

Parmi les avantages qui établissent ou détruisent l'égalité entre les citoyens, il en est trois qui méritent quelques réflexions : la liberté, la vertu, et les richesses. Je ne parle pas de la noblesse, parce qu'elle rentre dans cette division, en ce qu'elle n'est que l'ancienneté des richesses et de la vertu dans une famille [3].

Rien n'est si opposé à la licence que la liberté : dans tous les gouvernemens, les particuliers sont et doivent être asservis; avec cette différence pourtant qu'en certains endroits ils ne sont esclaves

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 9, t. 2, p. 348; lib. 5, cap. 1, p. 385. — [2] Id. ibid. lib. 5, cap. 3, t. 2, p. 389. — [3] Id. ibid. lib. 4, cap. 8, p. 373.

que des hommes, et que dans d'autres ils ne doivent l'être que des lois. En effet, la liberté ne consiste pas à faire tout ce que l'on veut, comme on le soutient dans certaines démocraties[1], mais à ne faire que ce que veulent les lois, qui assurent l'indépendance de chaque particulier; et, sous cet aspect, tous vos citoyens peuvent être aussi libres les uns que les autres.

Je ne m'étendrai pas davantage sur la vertu : comme nos citoyens participeront à l'autorité souveraine, ils seront tous également intéressés à la maintenir et à se pénétrer d'un même amour pour la patrie; j'ajoute qu'ils seront plus ou moins libres, à proportion qu'ils seront plus ou moins vertueux.

Quant aux richesses, la plupart des philosophes n'ont pu se garantir d'une illusion trop naturelle; c'est de porter leur attention sur l'abus qui choque le plus leur goût ou leurs intérêts, et de croire qu'en le déracinant, l'état ira de lui-même. D'anciens législateurs avaient jugé convenable, dans un commencement de réforme, de répartir également les biens entre tous les citoyens; et de là quelques législateurs modernes, entre autres Phaléas de Chalcédoine, ont proposé l'égalité constante des fortunes pour base de leurs

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 9, p. 402.

systèmes. Les uns veulent que les riches ne puissent s'allier qu'avec les pauvres, et que les filles des premiers soient dotées, tandis que celles des derniers ne le seront pas; d'autres, qu'il ne soit permis d'augmenter son bien que jusqu'à un taux fixé par la loi. Mais, en limitant les facultés de chaque famille, il faudrait donc limiter le nombre des enfans qu'elle doit avoir [1]. Ce n'est point par des lois prohibitives que l'on tiendra dans une sorte d'équilibre les fortunes des particuliers: il faut, autant qu'il est possible, introduire parmi eux l'esprit de désintéressement, et régler les choses de manière que les gens de bien ne veuillent pas augmenter leurs possessions, et que les méchans ne le puissent pas [2].

Ainsi vos citoyens pourront différer les uns des autres par les richesses. Mais, comme cette différence n'en occasionnera aucune dans la distribution des emplois et des honneurs, elle ne détruira pas l'égalité qui doit subsister entre eux. Ils seront égaux, parce qu'ils ne dépendront que des lois, et qu'ils seront tous également chargés du glorieux emploi de contribuer au repos et au bonheur de la patrie [3].

Vous voyez déjà que le gouvernement dont je veux vous donner l'idée approcherait de la démo-

[1] Aristot. de rep. lib. 2, cap. 7, t. 2, p. 322. — [2] Id. ibid. p. 323 et 324. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 4, p. 341; cap. 9, p. 349

cratie, mais il tiendrait aussi de l'oligarchie; car ce serait un gouvernement mixte, tellement combiné, qu'on hésiterait sur le nom dont il faudrait l'appeler, et dans lequel néanmoins les partisans de la démocratie et ceux de l'oligarchie trouveraient les avantages de la constitution qu'ils préfèrent, sans y trouver les inconvéniens de celle qu'ils rejettent [1].

Cet heureux mélange serait surtout sensible dans la distribution des trois pouvoirs qui constituent un état républicain. Le premier, qui est le législatif, résidera dans l'assemblée générale de la nation; le second, qui concerne l'exécution, appartiendra aux magistrats; le troisième, qui est le pouvoir de juger, sera confié aux tribunaux de justice [2].

1° La paix, la guerre, les alliances, les lois, le choix des magistrats, la punition des crimes contre l'état, la reddition des comptes de la part de ceux qui ont rempli des fonctions importantes; sur tous ces objets, on doit s'en rapporter au jugement du peuple, qui se trompe rarement lorsqu'il n'est point agité par des factions. Dans ces circonstances, ses suffrages sont libres, et ne sont point souillés par un vil intérêt; car il serait impossible de corrompre tout un peuple:

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 9, t. 2, p. 373. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 379.

ils sont éclairés, car les moindres citoyens ont un singulier talent pour discerner les hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus, et une singulière facilité à combiner, à suivre, et même à rectifier leurs avis [1].

Les décrets de l'assemblée générale ne pourront être réformés, à moins qu'il ne soit question d'affaires criminelles : dans ce cas, si l'assemblée absout l'accusé, la cause est finie; si elle le condamne, son jugement doit être confirmé, ou peut être cassé par un des tribunaux de justice [2].

Pour éloigner de l'assemblée générale des gens de la lie du peuple, qui, ne possédant rien, et n'exerçant aucune profession mécanique, seraient, en qualité de citoyens, en droit d'y assister, on aura recours au cens, ou à l'état connu des biens des particuliers. Dans l'oligarchie, le cens est si fort, qu'il n'admet à l'assemblée de la nation que les gens les plus riches. Il n'existe pas dans certaines démocraties; et dans d'autres il est si faible, qu'il n'exclut presque personne. Vous établirez un cens, en vertu duquel la plus grande et la plus saine partie des citoyens aura le droit de voter dans les délibérations publiques [3].

Et comme le cens n'est pas une mesure fixe,

[1] Aristot. de rep. lib. 3, cap. 11, p. 350 et 351; cap. 15, p. 356; lib. 4, cap. 14, p. 381. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 14, t. 2, p. 381. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 373.

qu'il varie suivant le prix des denrées, et que ces variations ont quelquefois suffi pour changer la nature du gouvernement, vous aurez l'attention de le renouveler de temps en temps, et de le proportionner, suivant les occurrences, aux facultés des particuliers, et à l'objet que vous vous proposez [1].

2° Les décrets de l'assemblée générale doivent être exécutés par des magistrats dont il faut que le choix, le nombre, les fonctions et la durée de leur exercice soient assortis à l'étendue de la république, ainsi qu'à la forme du gouvernement.

Ici, comme dans presque tous les objets que nous traitons, il s'élève une foule de questions [2] que nous passons sous silence, pour nous attacher à deux points importans, qui sont le choix et le nombre de ces magistrats. Il est de l'essence de l'oligarchie qu'ils soient élus relativement au cens; de la démocratie, qu'on les tire au sort, sans aucun égard aux facultés des particuliers [3]. Vous emprunterez de la première la voie de l'élection, parce qu'elle est la plus propre à vous donner des magistrats vertueux et éclairés; à l'exemple de la seconde, vous ne vous réglerez pas sur le cens, parce que vous ne craindrez point

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 6, t. 2, p. 395; cap. 8, p. 398. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 15, p. 381. — [3] Id. ibid. cap. 9, p. 373.

qu'on élève aux magistratures des gens obscurs et incapables de les remplir. Quant au nombre des magistrats, il vaut mieux multiplier les places que de surcharger chaque département [1].

3° Le même mélange de formes s'observera dans les règlemens relatifs aux tribunaux de justice. Dans le gouvernement oligarchique, on prononce une amende contre les riches qui ne s'acquittent pas des fonctions de la judicature, et on n'assigne aucun salaire aux pauvres qui les remplissent : on fait le contraire dans les démocraties. Vous engagerez tous les juges à être assidus, en condamnant les premiers à une peine pécuniaire quand ils s'absenteront, en accordant un droit de présence aux seconds [2].

Après avoir intéressé ces deux classes de citoyens au bien de l'état, il s'agit d'étouffer dans leurs cœurs cette rivalité odieuse qui a perdu la plupart des républiques de la Grèce; et c'est encore ici un des points les plus importans de notre législation.

Ne cherchez pas à concilier des prétentions que l'ambition et les vices des deux partis ne feraient qu'éterniser. L'unique moyen de les détruire est de favoriser, par préférence, l'état mi-

[1] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 15, t. 2, p. 382. — [2] Id. ibid. lib. 4, cap. 9, p. 373.

toyen [a], et de le rendre aussi puissant qu'il peut l'être [1] : c'est dans cet état que vous trouverez le plus de mœurs et d'honnêteté. Content de son sort, il n'éprouve et ne fait éprouver aux autres ni l'orgueil méprisant qu'inspirent les richesses, ni la basse envie que fait naître le besoin. Les grandes villes, où il est plus nombreux, lui doivent d'être moins sujettes à des séditions que les petites; la démocratie, où il est honoré, d'être plus durable que l'oligarchie, qui lui accorde à peine quelques égards [2].

Que la principale partie de vos colons soit formée de cet ordre respectable; que vos lois les rendent susceptibles de toutes les distinctions; qu'une sage institution entretienne à jamais parmi eux l'esprit et l'amour de la médiocrité; et laissez-les dominer dans la place publique. Leur prépondérance garantira l'état du despotisme réfléchi des riches, toujours incapables d'obéir; du despotisme aveugle des pauvres, toujours incapables de commander; et il résultera de là que la plus grande partie de la nation, fortement attachée au gouvernement, fera tous ses efforts pour en maintenir la durée : ce qui est le premier élément et

[a] Par cet état mitoyen, Aristote entend ceux qui jouissent d'une fortune médiocre. Comparez ce qu'il en dit avec le commencement de la vie de Solon par Plutarque. — [1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 11, t. 2, p. 376. Euripid. in supplic. v. 238. — [2] Aristot. ibid.

la meilleure preuve d'une bonne constitution [1].

Dans toute république, un citoyen se rend coupable dès qu'il devient trop puissant. Si vos lois ne peuvent empêcher que des particuliers n'acquièrent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme ou l'exil, et vous les tiendrez éloignés pendant un certain nombre d'années.

L'ostracisme est un remède violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances personnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'état. Si néanmoins il s'élevait un homme qui, seulement par la sublimité de ses vertus, entraînât tous les cœurs après lui, j'avoue qu'au lieu de le proscrire, il serait plus conforme aux vrais principes de le placer sur le trône [2].

Nous avons dit que vos citoyens seront ou des jeunes gens qui serviront la patrie par leur valeur, ou des vieillards qui, après l'avoir servie, la dirigeront par leurs conseils. C'est dans cette dernière classe que vous choisirez les prêtres; car il ne serait pas décent que l'hommage d'un peuple

[1] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 12, t. 2, p. 377; lib. 5, cap. 9. p. 400. — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 13, p. 354; cap. 17, p. 361.

libre fût offert aux dieux par des mains accoutumées à un travail mécanique et servile [1].

Vous établirez les repas publics, parce que rien ne contribue plus à maintenir l'union [2].

Vous diviserez les biens en deux portions, l'une destinée aux besoins de l'état, l'autre à ceux des particuliers : la première sera consacrée à l'entretien du culte religieux et des repas publics ; la seconde ne sera possédée que par ceux que j'ai désignés sous le nom de citoyens. L'une et l'autre seront cultivées par des esclaves tirés de différentes nations [3].

Après avoir réglé la forme du gouvernement, vous rédigerez un corps de lois civiles qui toutes se rapportent aux lois fondamentales, et servent à les cimenter.

L'une des plus essentielles doit regarder les mariages. Que les époux ne soient plus d'un âge trop disproportionné [4]; rien ne serait plus propre à semer entre eux la division et les dégoûts : qu'ils ne soient ni trop jeunes ni trop vieux : rien ne fait plus dégénérer l'espèce humaine : que les filles se marient à l'âge d'environ dix-huit ans, les hommes à celui de trente-sept ou environ [5] ;

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 9, t. 2, p. 436. — [2] Id. ibid. cap. 10, p. 436. — [3] Id. ibid. p. 437. — [4] Id. ibid. cap. 16, p. 445. — [5] Id. ibid. p. 446.

que leur mariage se célèbre vers le solstice d'hiver[1 a]; qu'il soit permis d'exposer les enfans quand ils apportent en naissant une constitution trop faible, ou des défauts trop sensibles; qu'il soit encore permis de les exposer, pour éviter l'excès de la population. Si cette idée choque le caractère de la nation, fixez du moins le nombre des enfans dans chaque famille; et si deux époux transgressent la loi, qu'il soit ordonné à la mère de détruire le fruit de son amour avant qu'il ait reçu les principes de la vie et du sentiment. Proscrivez sévèrement l'adultère, et que les peines les plus graves flétrissent celui qui déshonore une si belle union[2].

Aristote s'étend ensuite sur la manière dont on doit élever le citoyen. Il le prend au berceau; il le suit dans les différens âges de la vie, dans les différens emplois de la république, dans ses différens rapports avec la société. Il traite des connaissances dont il faut éclairer son esprit, et des vertus dont il faut pénétrer son âme; et, développant insensiblement à ses yeux la chaîne de ses devoirs, il lui fait remarquer en même temps

[1] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 16, t. 2, p. 446. — [a] En 1772. M. Vargentin, dans un mémoire présenté à l'académie des sciences de Stockholm, prouva, d'après des observations faites pendant quatorze ans, que le mois de l'année où il naît le plus d'enfans est le mois de septembre. (Gazette de France, du 28 août 1772.) — [2] Aristot. ibid. p. 447.

la chaîne des lois qui l'obligeront à les remplir [a].

Je viens d'exposer quelques-unes des réflexions d'Aristote sur le meilleur des gouvernemens. J'ai rapporté plus haut celles de Platon [b], ainsi que les constitutions établies par Lycurgue [c] et par Solon [d]. D'autres écrivains, législateurs, philosophes, orateurs, poëtes, ont publié leurs idées sur cet important sujet. Qui pourrait, sans un mortel ennui, analiser leurs différens systèmes, et cette prodigieuse quantité de maximes et de questions qu'ils ont avancées ou discutées. Bornons-nous au petit nombre de principes qui leur sont communs à tous, ou qui, par leur singularité, méritent d'être recueillis.

Aristote n'est pas le seul qui ait fait l'éloge de la royauté. La plupart des philosophes ont reconnu l'excellence de ce gouvernement, qu'ils ont considéré, les uns relativement à la société, les autres par rapport au système général de la nature.

La plus belle des constitutions, disent les pre-

[a] Nous n'avons plus ces détails ; mais il est aisé de juger, par les premiers chapitres du livre 8 de la République, de la marche qu'avait suivie Aristote dans le reste de l'ouvrage. — [b] *Voyez* le chapitre LIV de cet ouvrage. — [c] *Voyez* le chapitre XLV. — [d] *Voyez* l'introduction, p. 93 et suiv., et le chapitre XIV.

miers, serait celle où l'autorité, déposée entre les mains d'un seul homme, ne s'exercerait que suivant des lois sagement établies [1]; où le souverain, élevé au-dessus de ses sujets autant par ses lumières et ses vertus que par sa puissance [2], serait persuadé qu'il est lui-même comme la loi, qui n'existe que pour le bonheur des peuples [3]; où le gouvernement inspirerait la crainte et le respect au dedans et au dehors, non-seulement par l'uniformité des principes, le secret des entreprises et la célérité dans l'exécution [4], mais encore par la droiture et la bonne foi : car on compterait plus sur la parole du prince que sur les sermens des autres hommes [5].

Tout dans la nature nous ramène à l'unité, disent les seconds : l'univers est présidé par l'Être suprême [6]; les sphères célestes le sont par autant de génies; les royaumes de la terre le doivent être par autant de souverains établis sur le trône pour entretenir dans leurs états l'harmonie qui règne dans l'univers. Mais, pour remplir une si haute destinée, ils doivent retracer en eux-mêmes les vertus de ce Dieu dont ils sont les images [7], et

[1] Plat. in polit. t. 2, p. 301 et 302. — [2] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 56. — [3] Archyt. ap. Stob. serm. 44, p. 314. — [4] Demosth. de fals. leg. p. 321. Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 93. — [5] Isocr. ibid. p. 63. — [6] Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 333. — [7] Id. ibid. p. 333 et 334. Diotogen. ibid. p. 330.

gouverner leurs sujets avec la tendresse d'un père, les soins vigilans d'un pasteur, et l'impartiale équité de la loi [1].

Tels sont en partie les devoirs que les Grecs attachent à la royauté; et comme ils ont vu presque partout les princes s'en écarter, ils ne considèrent ce gouvernement que comme un modèle que doit se proposer un législateur pour ne faire qu'une volonté générale de toutes les volontés des particuliers [2]. Si tous les gouvernemens étaient tempérés, disait Platon, il faudrait chercher son bonheur dans le monarchique; mais, puisqu'ils sont tous corrompus, il faut vivre dans une démocratie [3].

Quelle est donc la constitution qui convient le mieux à des peuples extrêmement jaloux de leur liberté? le gouvernement mixte, celui où se trouvent la royauté, l'aristocratie et la démocratie, combinées par des lois qui redressent la balance du pouvoir, toutes les fois qu'elle incline trop vers une de ces formes [4]. Comme on peut opérer ce tempérament d'une infinité de manières, de là cette prodigieuse variété qui se trouve dans les

[1] Ecphant. ap. Stob. serm. 46, p. 334. — [2] Plat. in polit. t. 2, p. 301. Hippod. ap. Stob. serm. 41, p. 251. — [3] Plat. ibid. p. 303. — [4] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Hippod. ibid. p. 251. Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 693. Aristot. de rep. lib. 2, cap. 6, t. 2, p. 321; lib. 4, cap. 9, p. 373.

constitutions des peuples et dans les opinions des philosophes.

On s'accorde beaucoup mieux sur la nécessité d'établir de bonnes lois, sur l'obéissance qu'elles exigent, sur les changemens qu'elles doivent quelquefois éprouver.

Comme il n'est pas donné à un simple mortel d'entretenir l'ordre par ses seules volontés passagères, il faut des lois dans une monarchie [1]; sans ce frein, tout gouvernement devient tyrannique.

On a présenté une bien juste image, quand on a dit que la loi était l'âme d'un état. En effet, si on détruit la loi, l'état n'est plus qu'un corps sans vie [2].

Les lois doivent être claires, précises, générales, relatives au climat [3], toutes en faveur de la vertu [4]; il faut qu'elles laissent le moins de choses qu'il est possible à la décision des juges [5]: elles seront sévères, mais les juges ne le doivent jamais être [6], parce qu'il vaut mieux risquer d'absoudre un criminel que de condamner un inno-

[1] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 268. Xenoph. memor. lib. 4, p. 813. Plat. in polit. t. 2, p. 276. Bias. ap. Plut. in sept. sapient conv. t. 2, p. 152. — [2] Demosth. ap. Stob. serm. 41, p. 270. — [3] Archyt. ibid. — [4] Demosth. epist. p. 198; id. in Timocr. p. 784. Stob. p. 270. — [5] Aristot. rhet. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 513. — [6] Isæus. ap. Stob serm. 46, p. 327.

cent. Dans le premier cas, le jugement est une erreur; dans le second, c'est une impiété [1].

On a vu des peuples perdre dans l'inaction la supériorité qu'ils avaient acquise par des victoires. Ce fut la faute de leurs lois, qui les ont endurcis contre les travaux de la guerre, et non contre les douceurs du repos. Un législateur s'occupera moins de l'état de guerre, qui doit être passager, que des vertus, qui apprennent au citoyen tranquille à ne pas craindre la guerre, à ne pas abuser de la paix [2].

La multiplicité des lois dans un état est une preuve de sa corruption et de sa décadence, par la raison qu'une société serait heureuse si elle pouvait se passer de lois [3].

Quelques-uns souhaiteraient qu'à la tête de la plupart des lois un préambule en exposât les motifs et l'esprit : rien ne serait plus utile, disent-ils, que d'éclairer l'obéissance des peuples, et de les soumettre par la persuasion avant que de les intimider par des menaces [4].

D'autres regardent l'ignominie comme la peine qui produit le plus d'effet. Quand les fautes sont rachetées par de l'argent, on accoutume les hom-

[1] Antiph. ap. Stob. p. 308. — [2] Aristot. de rep. lib. 7, cap. 14, t. 2, p. 444; cap. 15, p. 445. — [3] Arcesil. ap. Stob. serm. 41, p. 248. Isocr. areop. t. 1, p. 331. Tacit. annal. lib. 3, cap. 27. — [4] Plat. de leg. lib. 4, t. 2, p. 719.

mes à donner une très-grande valeur à l'argent, une très-petite aux fautes[1].

Plus les lois sont excellentes, plus il est dangereux d'en secouer le joug. Il vaudrait mieux en avoir de mauvaises et les observer, que d'en avoir de bonnes et les enfreindre[2].

Rien n'est si dangereux encore que d'y faire de fréquens changemens. Parmi les Locriens d'Italie[3], celui qui propose d'en abolir ou d'en modifier quelqu'une doit avoir autour de son cou un nœud coulant, qu'on resserre si l'on n'approuve pas sa proposition[a]. Chez les mêmes Locriens, il n'est pas permis de tourmenter et d'éluder les lois à force d'interprétations. Si elles sont équivoques, et qu'une des parties murmure contre l'explication qu'en a donnée le magistrat, elle peut le citer devant un tribunal composé de mille juges. Ils paraissent tous deux la corde au cou, et la mort est la peine de celui dont l'interprétation est rejetée[4]. Les autres législateurs ont tous déclaré qu'il ne fallait toucher aux lois qu'avec une extrême circonspection, et dans une extrême nécessité.

Mais quel est le fondement solide du repos et

[1] Archyt. ap. Stob. serm. 41, p. 269. — [2] Thucyd. lib. 3, cap. 37. Aristot. de rep. lib. 4, cap. 8, t. 2, p. 372. — [3] Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 280. Demosth. in Timocr. p. 794. — [a] *Voyez* la note IX à la fin du volume. — [4] Polyb. lib. 12. p. 661.

du bonheur des peuples? Ce ne sont point les lois qui règlent leur constitution ou qui augmentent leur puissance, mais les institutions qui forment les citoyens et qui donnent du ressort à leurs âmes; non les lois qui dispensent les peines et les récompenses, mais la voix du public, lorsqu'elle fait une exacte répartition du mépris et de l'estime [1]. Telle est la décision unanime des législateurs, des philosophes, de tous les Grecs, peut-être de toutes les nations. Quand on approfondit la nature, les avantages et les inconvéniens des diverses espèces de gouvernemens, on trouve pour dernier résultat que la différence des mœurs suffit pour détruire la meilleure des constitutions, pour rectifier la plus défectueuse.

Les lois, impuissantes par elles-mêmes, empruntent leurs forces uniquement des mœurs, qui sont autant au-dessus d'elles que la vertu est au-dessus de la probité. C'est par les mœurs qu'on préfère ce qui est honnête à ce qui n'est que juste, et ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Elles arrêtent le citoyen par la crainte de l'opinion, tandis que les lois ne l'effrayent que par la crainte des peines [2].

Sous l'empire des mœurs, les âmes montreront

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 697. Isocr. areop. t. 1, p. 331. — [2] Hippod. ap. Stob. p. 249.

beaucoup d'élévation dans leurs sentimens, de méfiance pour leurs lumières, de décence et de simplicité dans leurs actions. Une certaine pudeur les pénétrera d'un saint respect pour les dieux, pour les lois, pour les magistrats, pour la puissance paternelle, pour la sagesse des vieillards[1], pour elles-mêmes encore plus que pour tout le reste[2].

De là résulte, pour tout gouvernement, l'indispensable nécessité de s'occuper de l'éducation des enfans[3], comme de l'affaire la plus essentielle; de les élever dans l'esprit et l'amour de la constitution, dans la simplicité des anciens temps, en un mot, dans les principes qui doivent à jamais régler leurs vertus, leurs opinions, leurs sentimens et leurs manières. Tous ceux qui ont médité sur l'art de gouverner les hommes ont reconnu que c'était de l'institution de la jeunesse que dépendait le sort des empires[4]; et, d'après leurs réflexions, on peut poser ce principe lumineux : Que l'éducation, les lois et les mœurs ne doivent jamais être en contradiction[5]. Autre principe non moins certain : Dans tous les états, les mœurs du peuple se conforment à celles des chefs[6].

[1] Plat. de leg. lib. 3, t. 2, p. 698 et 701. — [2] Democr. ap. Stob. serm. 44, p. 310. — [3] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 2. Aristot. de leg. lib. 8, cap. 1, t. 2, p. 449. — [4] Diotogen. ap. Stob. p. 251. — [5] Hippod. ibid. p. 249. — [6] Isocr. ad Nicocl. t. 1, p. 68. Æschin. in Tim. p. 229.

Zaleucus et Charondas, peu contens de diriger au maintien des mœurs la plupart des lois qu'ils ont données, le premier aux Locriens d'Italie [a], le second à divers peuples de Sicile, ont mis à la tête de leurs codes [1] une suite de maximes qu'on peut regarder comme les fondemens de la morale. J'en rapporterai quelques-unes, pour achever de montrer sous quel point de vue on envisageait autrefois la législation.

Tous les citoyens, dit Zaleucus [2], doivent être persuadés de l'existence des dieux. L'ordre et la beauté de l'univers les convaincront aisément qu'il n'est pas l'effet du hasard, ni l'ouvrage de la main des hommes. Il faut adorer les dieux, parce qu'ils sont les auteurs des vrais biens. Il faut préparer et purifier son âme : car la Divinité n'est point honorée par l'hommage du méchant; elle n'est point flattée des sacrifices pompeux et des magnifiques spectacles dont on embellit ses fêtes; on ne peut lui plaire que par les bonnes œuvres, que par une vertu constante dans ses principes et dans ses effets, que par une ferme résolution de préférer la justice et la pauvreté à l'injustice et à l'ignominie.

[a] Suivant Timée, Zaleucus n'avait pas donné des lois aux Locriens (Cicer. de leg. lib. 2, cap 6, t. 3, p. 141; id. ad Attic. lib. 6, ep. 1, t. 8, p. 261); mais il contredisait toute l'antiquité. — [1] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 6, t. 3, p. 141. — [2] Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279; et ap. Diod. lib. 12, p. 84.

Si parmi les habitans de cette ville, hommes, femmes, citoyens, étrangers, il s'en trouve qui ne goûtent pas ces vérités, et qui soient naturellement portés au mal, qu'ils sachent que rien ne pourra soustraire le coupable à la vengeance des dieux; qu'ils aient toujours devant les yeux le moment qui doit terminer leur vie, ce moment où l'on se rappelle avec tant de regrets et de remords le mal qu'on a fait et le bien qu'on a négligé de faire.

Ainsi, que chaque citoyen ait dans toutes ses actions l'heure de la mort présente à son esprit; et toutes les fois qu'un génie malfaisant l'entraînera vers le crime, qu'il se réfugie dans les temples, au pied des autels, dans tous les lieux sacrés, pour demander l'assistance divine; qu'il se sauve auprès des gens de bien, qui soutiendront sa faiblesse par le tableau des récompenses destinées à la vertu, et des malheurs attachés à l'injustice.

Respectez vos parens, vos lois, vos magistrats: chérissez votre patrie, n'en désirez pas d'autre; ce désir serait un commencement de trahison. Ne dites du mal de personne : c'est aux gardiens des lois à veiller sur les coupables; mais, avant de les punir, ils doivent tâcher de les ramener par leurs conseils.

Que les magistrats, dans leurs jugemens, ne

se souviennent ni de leurs liaisons ni de leurs haines particulières. Des esclaves peuvent être soumis par la crainte, mais des hommes libres ne doivent obéir qu'à la justice.

Dans vos projets et dans vos actions, dit Charondas [1], commencez par implorer le secours des dieux, qui sont les auteurs de toutes choses : pour l'obtenir, abstenez-vous du mal; car il n'y a point de société entre Dieu et l'homme injuste.

Qu'il règne entre les simples citoyens et ceux qui sont à la tête du gouvernement la même tendresse qu'entre les enfans et les pères.

Sacrifiez vos jours pour la patrie, et songez qu'il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre dans l'opprobre.

Que les époux se gardent mutuellement la foi qu'ils se sont promise.

Vous ne devez pas honorer les morts par des larmes et par une douleur immodérée, mais par le souvenir de leurs vertus et par les offrandes que vous porterez tous les ans sur leurs tombeaux.

Que les jeunes gens défèrent aux avis des vieillards, attentifs à s'attirer le respect par la régularité de leur vie. Si ces derniers se dépouillaient de la pudeur, ils introduiraient dans l'état le mépris de la honte et tous les vices qui en sont la suite.

[1] Charond. ap. Stob. serm. 42, p. 289.

Détestez l'infamie et le mensonge ; aimez la vertu, fréquentez ceux qui la cultivent, et parvenez à la plus haute perfection en devenant véritablement honnête homme. Volez au secours du citoyen opprimé; soulagez la misère du pauvre, pourvu qu'elle ne soit pas le fruit de l'oisiveté. Méprisez celui qui se rend l'esclave de ses richesses, et décernez l'ignominie à celui qui se construit une maison plus magnifique que les édifices publics. Mettez de la décence dans vos expressions, réprimez votre colère, et ne faites pas d'imprécations contre ceux mêmes qui vous ont fait du tort.

Que tous les citoyens aient toujours ces préceptes devant les yeux, et qu'aux jours de fêtes on les récite à haute voix dans les repas, afin qu'ils se gravent encore mieux dans les esprits.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

CHAPITRE LXIII.

Denys, roi de Syracuse, a Corinthe. Exploits de Timoléon.

De retour à Athènes, après onze ans d'absence, nous crûmes, pour ainsi dire, y venir pour la première fois. La mort nous avait privés de plusieurs de nos amis et de nos connaissances; des familles entières avaient disparu, d'autres s'étaient élevées à leur place: on nous recevait comme étrangers dans des maisons que nous fréquentions auparavant; c'était partout la même scène, et d'autres acteurs.

La tribune aux harangues retentissait sans cesse de plaintes contre Philippe. Les uns en étaient alarmés, les autres les écoutaient avec indifférence[1]. Démosthène avait récemment accusé Eschine de s'être vendu à ce prince, lorsqu'il fut envoyé en Macédoine pour conclure la dernière paix; et comme Eschine avait relevé la modestie des anciens orateurs, qui en haranguant le peuple ne se livraient pas à des gestes outrés : Non, non, s'écria Démosthène, ce n'est point à la tri-

[1] Demosth. de fals. leg. p. 321 et 327.

bune, mais dans une ambassade qu'il faut cacher ses mains sous son manteau [1]. Ce trait réussit, et cependant l'accusation n'eut pas de suite.

Nous fûmes pendant quelque temps accablés de questions sur l'Égypte et sur la Perse; je repris ensuite mes anciennes recherches. Un jour que je traversais la place publique, je vis un grand nombre de nouvellistes qui allaient, venaient, s'agitaient en tumulte, et ne savaient comment exprimer leur surprise. Qu'est-il donc arrivé? dis-je en m'approchant. Denys est à Corinthe, répondit-on. — Quel Denys? — Ce roi de Syracuse, si puissant et si redouté. Timoléon l'a chassé du trône, et l'a fait jeter sur une galère qui vient de le mener à Corinthe [2]. Il est arrivé [a] sans escorte, sans amis, sans parens; il a tout perdu, excepté le souvenir de ce qu'il était.

Cette nouvelle me fut bientôt confirmée par Euryale, que je trouvai chez Apollodore. C'était un Corinthien avec qui j'avais des liaisons, et qui en avait eu autrefois avec Denys : il devait retourner quelques mois après à Corinthe; je résolus de l'accompagner, et de contempler à loisir un des plus singuliers phénomènes de la fortune.

En arrivant dans cette ville nous trouvâmes à

[1] Demosth. de fals. leg. p. 332. — [2] Plut. in Timol. t. 1, p. 242. Justin. lib. 21, cap. 5. Diod. lib. 16, p. 464. — [a] L'an 343 avant J. C.

la porte d'un cabaret un gros homme[1] enveloppé d'un méchant habit, à qui le maître de la maison semblait accorder, par pitié, les restes de quelques bouteilles de vin. Il recevait et repoussait en riant les plaisanteries grossières de quelques femmes de mauvaise vie, et ses bons mots amusaient la populace assemblée autour de lui[2].

Euryale me proposa, je ne sais sous quel prétexte, de descendre de voiture, et de ne pas quitter cet homme. Nous le suivîmes en un endroit où l'on exerçait des femmes qui devaient, à la prochaine fête, chanter dans les chœurs : il leur faisait répéter leur rôle, dirigeait leurs voix, et disputait avec elles sur la manière de rendre certains passages[3]. Il fut ensuite chez un parfumeur, où s'offrirent d'abord à nos yeux le philosophe Diogène et le musicien Aristoxène[a], qui depuis quelques jours étaient arrivés à Corinthe. Le premier, s'approchant de l'inconnu, lui dit : « Tu ne méritais » pas le sort que tu éprouves. Tu compatis donc » à mes maux? répondit cet infortuné; je t'en » remercie. Moi, compatir à tes maux ! reprit » Diogène : Tu te trompes, vil esclave; tu devais » vivre et mourir comme ton père, dans l'effroi » des tyrans; et je suis indigné de te voir dans

[1] Justin. lib. 21, cap. 2. — [2] Plut. in Timol. t. 1, p. 242. — [3] Id. ibid. — [a] C'est le même, sans doute, dont il nous reste un traité de musique, inséré dans le recueil de Meibomius.

» une ville où tu peux sans crainte goûter encore » quelques plaisirs[1]. »

Euryale, dis-je alors tout étonné, c'est donc là le roi de Syracuse? C'est lui-même, répondit-il: il ne me reconnaît pas; sa vue est affaiblie par les excès du vin[2]; écoutons la suite de la conversation. Denys la soutint avec autant d'esprit que de modération. Aristoxène lui demanda la cause de la disgrâce de Platon. « Tous les maux assiégent » un tyran, répondit-il; le plus dangereux est » d'avoir des amis qui lui cachent la vérité. Je » suivis leurs avis; j'éloignai Platon. Qu'en arriva-» t-il? j'étais roi à Syracuse, je suis maître d'école » à Corinthe[3]. » En effet, nous le vîmes plus d'une fois, dans un carrefour, expliquer à des enfans les principes de la grammaire[4].

Le même motif qui m'avait conduit à Corinthe y attirait journellement quantité d'étrangers. Les uns, à l'aspect de ce malheureux prince, laissaient échapper des mouvemens de pitié[5]. La plupart se repaissaient avec délices d'un spectacle que les circonstances rendaient plus intéressant. Comme

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 243. — [2] Aristot. et Theopomp. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Justin. lib. 21, cap. 2. — [3] Plut. ibid. — [4] Cicer. tuscul. lib. 3, cap. 12, t. 2, p. 310; id. ad famil. lib. 9, epist. 18, t. 7, p. 317. Justin. lib. 21, cap. 5. Lucian. somn. cap. 23, t. 2, p. 737. Val. Max. lib. 6, cap. 9, extern. n° 6. — [5] Plut. in Timol. t. 1, p. 242.

Philippe était sur le point de donner des fers à la Grèce, ils assouvissaient sur le roi de Syracuse la haine que leur inspirait le roi de Macédoine. L'exemple instructif d'un tyran plongé tout à coup dans la plus profonde humiliation fut bientôt l'unique consolation de ces fiers républicains; quelque temps après, les Lacédémoniens ne répondirent aux menaces de Philippe que par ces mots énergiques : *Denys à Corinthe* [1].

Nous eûmes plusieurs conversations avec ce dernier; il faisait sans peine l'aveu de ses fautes, apparemment parce qu'elles ne lui avaient guère coûté. Euryale voulut savoir ce qu'il pensait des hommages qu'on lui rendait à Syracuse. J'entretenais, répondit-il, quantité de sophistes et de poëtes dans mon palais; je ne les estimais point, cependant ils me faisaient une réputation [2]. Mes courtisans s'aperçurent que ma vue commençait à s'affaiblir; ils devinrent, pour ainsi dire, tous aveugles; ils ne discernaient plus rien : s'ils se rencontraient en ma présence, ils se heurtaient les uns contre les autres : dans nos soupers, j'étais obligé de diriger leurs mains, qui semblaient errer sur la table [3]. Et n'étiez-vous pas offensé de cette bassesse? lui dit Euryale. Quel-

[1] Demetr. Phal. de eloc. cap. 8. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 176. — [3] Theoph. ap. Athen. lib. 10, p. 439. Plut. de adul. t. 2, p. 53.

quefois, reprit Denys; mais il est si doux de pardonner!

Dans ce moment, un Corinthien qui voulait être plaisant, et dont on soupçonnait la probité, parut sur le seuil de la porte; il s'arrêta, et, pour montrer qu'il n'avait point de poignard sous sa robe, il affecta de la secouer à plusieurs reprises, comme font ceux qui abordent les tyrans. Cette épreuve serait mieux placée, lui dit le prince, quand vous sortirez d'ici [1].

Quelques momens après, un autre particulier entra, et l'excédait par ses importunités. Denys nous dit tout bas en soupirant : « Heureux ceux » qui ont appris à souffrir dès leur enfance [2]! »

De pareils outrages se renouvelaient à tous momens : il cherchait lui-même à se les attirer; couvert de haillons, il passait sa vie dans les cabarets, dans les rues, avec des gens du peuple, devenus les compagnons de ses plaisirs. On discernait encore dans son âme ce fonds d'inclinations basses qu'il reçut de la nature, et ces sentimens élevés qu'il devait à son premier état; il parlait comme un sage, il agissait comme un fou. Je ne pouvais expliquer le mystère de sa conduite; un Syracusain, qui l'avait étudié avec attention,

[1] Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 18. Plut. in Timol. t. 1, p. 243.
[2] Stob. serm. 110, p. 582.

me dit : Outre que son esprit est trop faible et trop léger pour avoir plus de mesure dans l'adversité que dans la prospérité, il s'est aperçu que la vue d'un tyran, même détrôné, répand la défiance et l'effroi parmi des hommes libres. S'il préférait l'obscurité à l'avilissement, sa tranquillité serait suspecte aux Corinthiens, qui favorisent la révolte de la Sicile. Il craint qu'ils ne parviennent à le craindre, et se sauve de leur haine par leur mépris [1].

Il l'avait obtenu tout entier pendant mon séjour à Corinthe ; et dans la suite il mérita celui de toute la Grèce. Soit misère, soit dérangement d'esprit, il s'enrôla dans une troupe de prêtres de Cybèle ; il parcourait avec eux les villes et les bourgs, un tympanon à la main, chantant, dansant autour de la figure de la déesse, et tendant la main pour recevoir quelques faibles aumônes [2].

Avant de donner ces scènes humiliantes, il avait eu la permission de s'absenter de Corinthe et de voyager dans la Grèce. Le roi de Macédoine le reçut avec distinction. Dans leur premier entretien, Philippe lui demanda comment il avait pu perdre cet empire que son père avait conservé pendant si long-temps ? « C'est, répondit-il, que

[1] Justin. lib. 21, cap. 5. Plut. in Timol. t. 1, p. 242. — [2] Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 8. Athen. lib. 12, cap. 11, p. 541. Eustath. in odyss. lib. 10, p. 1824.

» j'héritai de sa puissance, et non de sa fortune[1]. » Un Corinthien lui ayant déjà fait la même question, il avait répondu : « Quand mon père monta » sur le trône, les Syracusains étaient las de la » démocratie; quand on m'a forcé d'en descendre, » ils l'étaient de la tyrannie[2]. » Un jour qu'à la table du roi de Macédoine on s'entretenait des poésies de Denys-l'Ancien : « Mais quel temps » choisissait votre père, lui dit Philippe, pour » composer un si grand nombre d'ouvrages? Ce- » lui, répondit-il, que vous et moi passons ici » à boire[3]. »

Ses vices le précipitèrent deux fois dans l'infortune, et sa destinée lui opposa chaque fois un des plus grands hommes que ce siècle ait produits : Dion en premier lieu, et Timoléon ensuite. Je vais parler de ce dernier, et je raconterai ce que j'en appris dans les dernières années de mon séjour en Grèce.

On a vu plus haut[a] qu'après la mort de son frère, Timoléon s'était éloigné pendant quelque temps de Corinthe, et pour toujours des affaires publiques. Il avait passé près de vingt ans dans cet exil volontaire[4], lorsque ceux de Syracuse, ne pouvant plus résister à leurs tyrans, implo-

[1] Ælian. var. hist. lib. 12, cap. 60. — [2] Plut. apophth. t. 2, p. 176. — [3] Id. in Timol. t. 1, p. 243. — [a] *Voyez* le chapitre IX de cet ouvrage. — [4] Plut. in Timol. t. 1, p. 238.

rèrent l'assistance des Corinthiens, dont ils tirent leur origine. Ces derniers résolurent de lever des troupes; mais, comme ils balançaient sur le choix du général, une voix nomma par hasard Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle[1]. L'accusation autrefois intentée contre lui n'avait été que suspendue; les juges lui en remirent la décision : Timoléon, lui dirent-ils, suivant la manière dont vous vous conduirez en Sicile, nous conclurons que vous avez fait mourir un frère ou un tyran[2].

Les Syracusains se croyaient alors sans ressources. Icétas, chef des Léontins, dont ils avaient demandé l'appui, ne songeait qu'à les asservir; il venait de se liguer avec les Carthaginois. Maître de Syracuse, il tenait Denys assiégé dans la citadelle. La flotte de Carthage croisait aux environs, pour intercepter celle de Corinthe. Dans l'intérieur de l'île, une fatale expérience avait appris aux villes grecques à se défier de tous ceux qui s'empressaient de les secourir[3].

Timoléon part avec dix galères et un petit nombre de soldats[4]; malgré la flotte des Carthaginois, il aborde en Italie, et se rend bientôt après à Tauroménium en Sicile. Entre cette ville et celle

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 237. — [2] Id. ibid. p. 238. Diod lib. 16 p. 459. — [3] Plut. ibid. p. 241. Diod. ibid. p. 461. — [4] Plut. ibid. p. 239. Diod. ibid. p. 462.

de Syracuse est la ville d'Adranum, dont les habitans avaient appelé, les uns Icétas, et les autres Timoléon. Ils marchent tous deux en même temps, le premier à la tête de cinq mille hommes, le second avec douze cents. A trente stades[a] d'Adranum, Timoléon apprend que les troupes d'Icétas viennent d'arriver, et sont occupées à se loger autour de la ville : il précipite ses pas, et fond sur elles avec tant d'ordre et d'impétuosité, qu'elles abandonnent sans résistance le camp, le bagage et beaucoup de prisonniers.

Ce succès changea tout à coup la disposition des esprits et la face des affaires : la révolution fut si prompte, que, cinquante jours après son arrivée en Sicile, Timoléon vit les peuples de cette île briguer son alliance; quelques-uns des tyrans joindre leurs forces aux siennes[1]; Denys lui-même se rendre à discrétion, et lui remettre la citadelle de Syracuse, avec les trésors et les troupes qu'il avait pris soin d'y rassembler.

Mon objet n'est pas de tracer ici les détails d'une si glorieuse expédition. Je dirai seulement que si Timoléon, jeune encore, avait montré dans les combats la maturité d'un âge avancé, il montra sur le déclin de sa vie la chaleur et l'activité de la jeunesse[2] : je dirai qu'il développa tous les

[a] Une lieue trois cent trente-cinq toises. — [1] Plut. in Timol. t. 1, p. 241 et 243. Diod. lib. 16. p. 463. — [2] Plut. ibid. p. 237.

talens, toutes les qualités d'un grand général; qu'à la tête d'un petit nombre de troupes, il délivra la Sicile des tyrans qui l'opprimaient, et la défendit contre une puissance encore plus formidable qui voulait l'assujettir; qu'avec six mille hommes il mit en fuite une armée de soixante-dix mille Carthaginois [1]; et qu'enfin ses projets étaient médités avec tant de sagesse, qu'il parut maîtriser les hasards et disposer des événemens.

Mais la gloire de Timoléon ne consiste pas dans cette continuité rapide de succès qu'il attribuait lui-même à la fortune, et dont il faisait rejaillir l'éclat sur sa patrie [2]; elle est établie sur une suite de conquêtes plus dignes de la reconnaissance des hommes.

Le fer avait moissonné une partie des habitans de la Sicile; d'autres, en grand nombre, s'étant dérobés par la fuite à l'oppression de leurs despotes, s'étaient dispersés dans la Grèce, dans les îles de la mer Égée, sur les côtes de l'Asie. Corinthe, remplie du même esprit que son général, les engagea par ses députés à retourner dans leur patrie; elle leur donna des vaisseaux, des chefs, une escorte, et, à leur arrivée en Sicile, des terres à partager. En même temps, des hérauts déclarèrent de sa part aux jeux solennels de la Grèce

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 248. Diod. lib. 16, p. 471. — [2] Plut. ibid. p. 250 et 253.

qu'elle reconnaissait l'indépendance de Syracuse, et de toute la Sicile [1].

A ces cris de liberté, qui retentirent aussi dans toute l'Italie, soixante mille hommes se rendirent à Syracuse, les uns pour y jouir des droits de citoyens, les autres pour être distribués dans l'intérieur de l'île [2].

La forme de gouvernement avait récemment essuyé de fréquentes révolutions [3], et les lois étaient sans vigueur. Elles avaient été rédigées pendant la guerre du Péloponèse par une assemblée d'hommes éclairés, à la tête desquels était ce Dioclès dont la mémoire fut consacrée par un temple que l'ancien Denys fit démolir. Ce législateur sévère avait défendu, sous peine de mort, de paraître avec des armes dans la place publique. Quelque temps après, les ennemis ayant fait une irruption aux environs de Syracuse, il sort de chez lui l'épée à la main. Il apprend au même instant qu'il s'est élevé une émeute dans la place; il y court. Un particulier s'écrie : « Vous venez » d'abroger votre loi. Dites plutôt que je l'ai con- » firmée, » répondit-il en se plongeant l'épée dans le sein [4].

Ses lois établissaient la démocratie; mais, pour

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 247. Diod. lib. 16, p. 472. — [2] Plut. ibid. Diod. ibid. p. 473; lib. 19, p. 652. — [3] Aristot. de rep. lib. 5, cap. 4, t. 2, p. 390. — [4] Diod. lib. 13, p. 262.

corriger les vices de ce gouvernement, elles poursuivaient avec vigueur toutes les espèces d'injustices; et pour ne rien laisser aux caprices des juges, elles attachaient, autant qu'il est possible, une décision à chaque contestation, une peine à chaque délit. Cependant, outre qu'elles sont écrites en ancien langage, leur extrême précision nuit à leur clarté. Timoléon les revit avec Céphalus et Denys, deux Corinthiens qu'il avait attirés auprès de lui[1]. Celles qui concernent les particuliers furent conservées avec des interprétations qui en déterminent le sens : on réforma celles qui regardent la constitution, et l'on réprima la licence du peuple sans nuire à sa liberté. Pour lui assurer à jamais la jouissance de cette liberté, Timoléon l'invita à détruire toutes ces citadelles qui servaient de répaires aux tyrans[2].

La puissante république de Carthage, forcée de demander la paix aux Syracusains, les oppresseurs de la Sicile successivement détruits, les villes rétablies dans leur splendeur, les campagnes couvertes de moissons, un commerce florissant, partout l'image de l'union et du bonheur, voilà les bienfaits que Timoléon répandit sur cette belle contrée[3] : voici les fruits qu'il en recueillit lui-même.

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 248. Diod. lib. 13, p. 263; lib. 16, p. 473. — [2] Nep. in Timol. cap. 3. — [3] Diod. lib. 16, p. 473.

Réduit volontairement à l'état de simple particulier, il vit sa considération s'accroître de jour en jour. Ceux de Syracuse le forcèrent d'accepter dans leur ville une maison distinguée, et aux environs une retraite agréable, où il coulait des jours tranquilles avec sa femme et ses enfans, qu'il avait fait venir de Corinthe. Il y recevait sans cesse les tributs d'estime et de reconnaissance que lui offraient les peuples qui le regardaient comme leur second fondateur. Tous les traités, tous les règlemens qui se faisaient en Sicile, on venait de près, de loin, les soumettre à ses lumières, et rien ne s'exécutait qu'avec son approbation [1].

Il perdit la vue dans un âge assez avancé [2]. Les Syracusains, plus touchés de son malheur qu'il ne le fut lui-même, redoublèrent d'attentions à son égard. Ils lui amenaient les étrangers qui venaient chez eux. Voilà, disaient-ils, notre bienfaiteur, nôtre père; il a préféré au triomphe brillant qui l'attendait à Corinthe, à la gloire qu'il aurait acquise dans la Grèce, le plaisir de vivre au milieu de ses enfans [3]. Timoléon n'opposait aux louanges qu'on lui prodiguait que cette réponse modeste : « Les dieux voulaient sauver la

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 253. — [2] Nep. in Timol. t. 1, cap. 4.
[3] Plut. ibid. p. 254.

» Sicile; je leur rends grâces de m'avoir choisi » pour l'instrument de leurs bontés [1]. »

L'amour des Syracusins éclatait encore plus lorsque, dans l'assemblée générale, on agitait quelque question importante. Des députés l'invitaient à s'y rendre; il montait sur un char : dès qu'il paraissait, tout le peuple le saluait à grands cris : Timoléon saluait le peuple à son tour, et après que les transports de joie et d'amour avaient cessé, il s'informait du sujet de la délibération, et donnait son avis qui entraînait tous les suffrages. A son retour, il traversait de nouveau la place, et les mêmes acclamations le suivaient jusqu'à ce qu'on l'eût perdu de vue [2].

La reconnaissance des Syracusins ne pouvait s'épuiser. Ils décidèrent que le jour de sa naissance serait regardé comme un jour de fête, et qu'ils demanderaient un général à Corinthe toutes les fois qu'ils auraient une guerre à soutenir contre quelque nation étrangère [3].

A sa mort, la douleur publique ne trouva de soulagement que dans les honneurs accordés à sa mémoire. On donna le temps aux habitans des villes voisines de se rendre à Syracuse pour assister au convoi. Des jeunes gens choisis par le sort

[1] Nep. in Timol. t. 1, cap. 4. — [2] Plut. in Timol. t. 1, p. 254. — [3] Id. ibid. Nep. in Timol. cap. 5.

portèrent le corps sur leurs épaules. Il était étendu sur un lit richement paré : un nombre infini d'hommes et de femmes l'accompagnaient, couronnés de fleurs, vêtus de robes blanches, et faisant retentir les airs du nom et des louanges de Timoléon ; mais leurs gémissemens et leurs larmes attestaient encore mieux leur tendresse et leur douleur.

Quand le corps fut mis sur le bûcher, un héraut lut à haute voix le décret suivant : « Le » peuple de Syracuse, en reconnaissance de ce » que Timoléon a détruit les tyrans, vaincu les » barbares, rétabli plusieurs grandes villes, et » donné des lois aux Siciliens, a résolu de con- » sacrer deux cents mines [a] à ses funérailles, et » d'honorer tous les ans sa mémoire par des » combats de musique, des courses de chevaux » et des jeux gymniques [1]. »

D'autres généraux se sont signalés par des conquêtes plus brillantes; aucun n'a fait de si grandes choses. Il entreprit la guerre pour travailler au bonheur de la Sicile; et quand il l'eut terminée, il ne lui resta plus d'autre ambition que d'être aimé.

Il fit respecter et chérir l'autorité pendant qu'il en était revêtu ; lorsqu'il s'en fut dépouillé,

[a] Dix-huit mille livres. — [1] Plut. in Timol. t. 1, p. 255.

il la respecta et la chérit plus que les autres citoyens. Un jour, en pleine assemblée, deux orateurs osèrent l'accuser d'avoir malversé dans les places qu'il avait remplies. Il arrêta le peuple soulevé contre eux : « Je n'ai affronté, dit-il, » tant de travaux et de dangers que pour mettre » le moindre des citoyens en état de défendre les » lois et de dire librement sa pensée [1]. »

Il exerça sur les cœurs un empire absolu, parce qu'il fut doux, modeste, simple, désintéressé, et surtout infiniment juste. Tant de vertus désarmaient ceux qui étaient accablés de l'éclat de ses actions et de la supériorité de ses lumières. Timoléon éprouva qu'après avoir rendu de grands services à une nation, il suffit de la laisser faire pour en être adoré.

[1] Plut. in Timol. t. 1, p. 253. Nep. ibid. cap. 5.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-TROISIÈME.

CHAPITRE LXIV.

Suite de la Bibliothéque. Physique. Histoire naturelle. Génies.

A mon arrivée de Corinthe, je retournai chez Euclide : il me restait à parcourir une partie de sa bibliothéque ; je l'y trouvai avec Méton et Anaxarque. Le premier était d'Agrigente en Sicile, et de la même famille que le célèbre Empédocle ; le second était d'Abdère en Thrace, et de l'école de Démocrite : tous deux, un livre à la main, paraissaient ensevelis dans une méditation profonde.

Euclide me montra quelques traités sur les animaux, sur les plantes, sur les fossiles. Je ne suis pas fort riche en ce genre, me dit-il ; le goût de l'histoire naturelle et de la physique proprement dite ne s'est introduit parmi nous que depuis quelques années. Ce n'est pas que plusieurs hommes de génie ne se soient anciennement occupés de la nature ; je vous ai montré autrefois leurs ouvrages, et vous vous rappelez sans doute ce discours où le grand-prêtre de Cérès vous donna une idée succincte de leurs systèmes [a]. Vous apprîtes alors qu'ils cherchèrent à connaître les

[a] *Voyez* le chapitre XXX de cet ouvrage.

causes plutôt que les effets, la matière des êtres plutôt que leurs formes [1].

Socrate dirigea la philosophie vers l'utilité publique, et ses disciples, à son exemple, consacrèrent leurs veilles à l'étude de l'homme [2]. Celle du reste de l'univers, suspendue pendant près d'un siècle, et renouvelée de nos jours, procède avec plus de lumières et de sagesse. On agite, à la vérité, ces questions générales qui avaient divisé les anciens philosophes ; mais on tâche en même temps de remonter des effets aux causes, du connu à l'inconnu [3]. En conséquence, on s'occupe des détails avec un soin particulier, et l'on commence à recueillir les faits et à les comparer.

Un défaut essentiel arrêtait autrefois les progrès de la science ; on n'était pas assez attentif à expliquer l'essence de chaque corps [4], ni à définir les termes dont on se servait : cette négligence avait fini par inspirer tant de dégoût, que l'étude de la physique fut abandonnée au moment précis où commença l'art des définitions. Ce fut au temps de Socrate [5].

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, t. 1, p. 329 ; id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 967 et 968. — [2] Id. de part. anim. t. 1, p. 971. — [3] Id. ibid. p. 967 ; id. de nat. auscult. lib. 1, cap. 1, p. 315. — [4] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 2, p. 329. — [5] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, p. 971 ; id. metaph. lib. 1, cap. 6, t. 2, p. 848.

A ces mots, Anaxarque et Méton s'approchèrent de nous. Est-ce que Démocrite, dit le premier, n'a pas donné des définitions exactes? Est-ce qu'Empédocle, dit le second, ne s'est pas attaché à l'analise des corps? Plus fréquemment que les autres philosophes, répondit Euclide, mais pas aussi souvent qu'ils l'auraient dû [1]. La conversation devint alors plus animée : Euclide défendait avec vivacité la doctrine d'Aristote son ami, Anaxarque et Méton celle de leurs compatriotes. Ils accusèrent plus d'une fois Aristote d'avoir altéré dans ses ouvrages les systèmes des anciens, pour les combattre avec avantage [2]. Méton alla plus loin : il prétendit qu'Aristote, Platon, Socrate même, avaient puisé dans les écrits des Pythagoriciens d'Italie et de Sicile presque tout ce qu'ils ont enseigné sur la nature, la politique et la morale. C'est dans ces heureuses contrées, ajouta-t-il, que la vraie philosophie a pris naissance, et c'est à Pythagore que l'on doit ce bienfait [3].

J'ai une profonde vénération pour ce grand homme, reprit Euclide; mais, puisque lui et d'autres philosophes se sont approprié sans en

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970. — [2] Porphyr. vit. Pythag. § 53, p. 49. Bruck. hist. philos. dissert. prælim. p. 14; lib. 2, cap. 1, p. 464. Moshem. in Cudworth. cap. 1, § 7, not. *y*. — [3] Porphyr. ibid. p. 49. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

avertir les richesses de l'Égypte, de l'Orient et de tous les peuples que nous nommons barbares [1], n'avions-nous pas le même droit de les transporter dans la Grèce? Ayons le courage de nous pardonner mutuellement nos larcins; ayez celui de rendre à mon ami la justice qu'il mérite. Je lui ai souvent ouï dire qu'il faut discuter les opinions avec l'équité d'un arbitre impartial [2]; s'il s'est écarté de cette règle, je le condamne. Il ne cite pas toujours les auteurs dont il emprunte des lumières, parce qu'il a déclaré en général que son dessein était d'en profiter [3] : il les cite plus souvent quand il les réfute, parce que la célébrité de leur nom n'était que trop capable d'accréditer les erreurs qu'il voulait détruire.

Aristote s'est emparé du dépôt des connaissances, accru par vos soins et par les nôtres; il l'augmentera par ses travaux; et, en le faisant passer à la postérité, il élevera le plus superbe des monumens, non à la vanité d'une école en particulier, mais à la gloire de toutes nos écoles.

Je le connus à l'Académie; nos liens se fortifièrent avec les années, et, depuis qu'il est sorti d'Athènes, j'entretiens avec lui une correspon-

[1] Tatian. orat. ad Græc. p. 2. Clem. Alexandr. stromat. lib. 1, p. 355. Bruck. hist. philos. lib. 1, cap. 1, p. 47. — [2] Aristot. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 446. — [3] Id. de mor. lib. 10, cap. 10, t. 2, p. 144.

dance suivie. Vous, qui ne pouvez le juger que d'après le petit nombre d'ouvrages qu'il a publiés, apprenez quelle est l'étendue de ses projets, et reprochez-lui, si vous l'osez, des erreurs et des omissions.

La nature, qui ne dit rien à la plupart des hommes, l'avertit de bonne heure qu'elle l'avait choisi pour son confident et son interprète. Je ne vous dirai pas que, né avec les plus heureuses dispositions, il fit les plus rapides progrès dans la carrière des sciences et des arts; qu'on le vit, dès sa tendre jeunesse, dévorer les ouvrages des philosophes, se délasser dans ceux des poëtes, s'approprier les connaissances de tous les pays et de tous les temps [1], ce serait le louer comme on loue le commun des grands hommes. Ce qui le distingue, c'est le goût et le génie de l'observation; c'est d'allier, dans les recherches, l'activité la plus surprenante avec la constance la plus opiniâtre; c'est encore cette vue perçante, cette sagacité extraordinaire qui le conduit dans un instant aux résultats, et qui ferait croire souvent que son esprit agit plutôt par instinct que par réflexion; c'est enfin d'avoir conçu que tout ce que la nature et l'art présentent à nos yeux n'est qu'une suite immense de faits, tenant tous à une

[1] Ammon. vit. Aristot.

chaîne commune, souvent trop semblables pour n'être pas facilement confondus, et trop différens pour ne devoir pas être distingués. De là le parti qu'il a pris d'assurer sa marche par le doute [1], de l'éclairer par l'usage fréquent des définitions, des divisions et subdivisions, et de ne s'avancer vers le séjour de la vérité qu'après avoir reconnu les dehors de l'enceinte qui la tient renfermée.

Telle est la méthode qu'il suivra dans l'exécution d'un projet qui effrayerait tout autre que lui : c'est l'histoire générale et particulière de la nature. Il prendra d'abord les grandes masses, l'origine ou l'éternité du monde [2]; les causes, les principes et l'essence des êtres [3]; la nature et l'action réciproque des élémens; la composition et la décomposition des corps [4]. Là seront rappelées et discutées les questions sur l'infini, sur le mouvement, le vide, l'espace et le temps [5].

Il décrira, en tout ou en partie, ce qui existe, et ce qui s'opère dans les cieux, dans l'intérieur et sur la surface de notre globe; dans les cieux, les météores [6], les distances et les révolutions des

[1] Aristot. metaph. lib. 3, cap. 1, t. 2, p. 858. — [2] Id. de cœl. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 432. — [3] Id. de nat. auscult. lib. 1 et 2, t. 1, p. 315, etc.; id. metaph. t. 2, p. 838. — [4] Id. de gener. et corrupt. t. 1, p. 493, etc. Diog. Laert. lib. 5, § 25. — [5] Aristot. de nat. auscult. lib. 3, 4, etc. — [6] Aristot. meteor. t. 1, p. 528.

planètes, la nature des astres et des sphères auxquelles ils sont attachés [1]; dans le sein de la terre, les fossiles, les minéraux [2], les secousses violentes qui bouleversent le globe [3]; sur sa surface, les mers, les fleuves [4], les plantes [5], les animaux [6].

Comme l'homme est sujet à une infinité de besoins et de devoirs, il sera suivi dans tous ses rapports. L'anatomie du corps humain [7], la nature et les facultés de l'âme [8], les objets et les organes des sensations [9], les règles propres à diriger les plus fines opérations de l'esprit [10] et les plus secrets mouvemens du cœur [11], les lois [12], les gouvernemens [13], les sciences, les arts [14]; sur tous ces objets intéressans, l'historien joindra ses lumières à celles des siècles qui l'ont précédé; et conformément à la méthode de plusieurs philosophes, appliquant toujours la physique à la mo-

[1] Aristot. de cœl. lib. 2, t. 1, p. 452; id. astronom. ap. Diog. Laert. lib. 5, § 26. — [2] Aristot. meteor. lib. 3, cap. 6, t. 1, p. 683. — [3] Id. ibid. lib. 2, cap. 8, p. 566. — [4] Id. ibid. cap. 2, p. 551, etc. — [5] Diog. Laert. lib. 5, § 25. — [6] Aristot. hist. anim.; id. de animal. incess. part. gener. t. 1. Diog. Laert. ibid. — [7] Aristot. hist. anim. lib. 1, cap. 7, p. 768, etc. Diog. Laert. ibid. — [8] Aristot. de anim. t. 1, p. 616; id. de mem. t. 1, p. 678. — [9] Id. de sens. t. 1, p. 662. — [10] Id. categ. analyt. topic. t. 1, p. 14, etc. Diog. Laert. ibid. § 23 et 24. — [11] Aristot. de mor. magn. mor. Eudem. de virt. et vit. t. 2, p. 3, etc. — [12] Diog. Laert. ibid. p. 26. — [13] Aristot. de rep. t. 2, p. 296. — [14] Diog. Laert. ibid. Fabric. bibl. græc. lib. 3, cap. 6 et 7, t. 2, p. 107, etc.

rale, il nous rendra plus éclairés pour nous rendre plus heureux.

Voilà le plan d'Aristote, autant que je l'ai pu comprendre par ses conversations et par ses lettres : je ne sais s'il pourra s'assujettir à l'ordre que je viens d'indiquer. Et pourquoi ne le suivrait-il pas ? lui dis-je. C'est, répondit Euclide, que certaines matières exigent des éclaircissemens préliminaires. Sans sortir de son cabinet, où il a rassemblé une bibliothéque précieuse [1], il est en état de traiter quantité de sujets; mais, quand il faudra tracer l'histoire et les mœurs de tous les animaux répandus sur la terre, de quelle longue et pénible suite d'observations n'aura-t-il pas besoin! Cependant son courage s'enflamme par les obstacles; outre les matériaux qui sont entre ses mains, il fonde de justes espérances sur la protection de Philippe, dont il a mérité l'estime [2], et sur celle d'Alexandre, dont il va diriger l'éducation. S'il est vrai, comme on le dit, que ce jeune prince montre un goût très-vif pour les sciences [3], j'espère que, parvenu au trône, il mettra son instituteur à portée d'en hâter les progrès [4].

A peine Euclide eut achevé, qu'Anaxarque

[1] Strab. lib. 13, p. 608. Aul. Gell. lib. 3, cap. 17. — [2] Aul. Gell. lib. 9, cap. 3. Ammon. vit. Aristot. Ælian. var. hist. lib. 4, cap. 19. — [3] Plut. de fort. Alex. t. 2, p. 327, 328, etc. — [4] Plin. lib. 8, cap. 16, t. 1, p. 443.

prenant la parole : Je pourrais, dit-il, attribuer à Démocrite le même projet que vous prêtez à Aristote. Je vois ici les ouvrages sans nombre qu'il a publiés sur la nature et les différentes parties de l'univers; sur les animaux et les plantes; sur notre âme, nos sens, nos devoirs, nos vertus; sur la médecine, l'anatomie, l'agriculture, la logique, la géométrie, l'astronomie, la géographie; j'ajoute sur la musique et la poésie [1]. Et je ne parle pas de ce style enchanteur qui répand des grâces sur les matières les plus abstraites [2]. L'estime publique l'a placé au premier rang des physiciens qui ont appliqué les effets aux causes. On admire dans ses écrits une suite d'idées neuves, quelquefois trop hardies, souvent heureuses. Vous savez qu'à l'exemple de Leucippe son maître, dont il perfectionna le système [3], il admit le vide, les atomes, les tourbillons; qu'il regarda la lune comme une terre couverte d'habitans [4]; qu'il prit la voie lactée pour une multitude de petites étoiles [5]; qu'il réduisit toutes nos sensations à celle du toucher [6], et qu'il nia toujours que les couleurs

[1] Diog. Laert. lib. 9, § 46. Fabric. bibl. græc. t. 1, p. 803. — [2] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 11, t. 1, p. 141. — [3] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1187. — [4] Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 891. — [5] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 538. Plut. de plac. philos. lib. 2, cap. 25, t. 2, p. 893. — [6] Aristot. de sens. cap. 4, t. 1, p. 669.

et les autres qualités sensibles fussent inhérentes aux corps [1].

Quelques-unes de ces vues avaient été proposées [2]; mais il eut le mérite de les adopter et de les étendre. Il fut le premier à concevoir les autres, et la postérité jugera si ce sont des traits de génie, ou des écarts de l'esprit : peut-être même découvrira-t-elle ce qu'il n'a pu que deviner. Si je pouvais soupçonner vos philosophes de jalousie, je dirais que, dans leurs ouvrages, Platon affecte de ne le point nommer, et Aristote de l'attaquer sans cesse.

Euclide se récria contre ce reproche. On reprit les questions déjà traitées; tantôt chaque athlète combattait sans second; tantôt le troisième avait à soutenir les efforts des deux autres. En supprimant les discussions, pour m'en tenir aux résultats, je vais exposer en peu de mots l'opinion d'Aristote et celle d'Empédocle sur l'origine et l'administration de l'univers. J'ai rapporté dans un autre endroit celle de Démocrite sur le même sujet [a].

Physique générale.

Tous les philosophes, dit Euclide, ont avancé que le monde avait été fait pour toujours sub-

[1] Aristot. de anim. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 649. Sext. Empir. adv. logic. lib. 7, p. 399. — [2] Aristot. de sens. cap. 4, t. 1, p. 669.
[a] *Voyez* le chapitre XXX de cet ouvrage, t. 3, p. 175.

sister, suivant les uns; pour finir un jour suivant les autres; pour finir et se reproduire dans des intervalles périodiques, suivant les troisièmes. Aristote soutient que le monde a toujours été, et sera toujours [1]. Permettez que je vous interrompe, dit Méton : avant Aristote, plusieurs de nos Pythagoriciens, et entre autres Ocellus de Lucanie, avaient admis l'éternité du monde [2]. Je l'avoue, répondit Euclide; mais Aristote a fortifié ce sentiment par de nouvelles preuves. Je me borne à celles qu'il tire du mouvement. En effet, dit-il, si le mouvement a commencé, il fut dans l'origine imprimé à des êtres préexistans; ces êtres avaient été produits ou existaient de toute éternité. Dans le premier cas, ils ne purent être produits que par un mouvement antérieur à celui que nous supposons être le premier; dans le second cas, il faut dire que les êtres, avant d'être mus, étaient en repos : or, l'idée du repos entraîne toujours celle d'un mouvement suspendu, dont il est la privation [3]. Le mouvement est donc éternel.

Système d'Aristote

Quelques-uns admettent l'éternité de la matière, et donnent une origine à l'univers : les parties de la matière, disent-ils, furent agitées

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 409; id. de cœl. lib. 1, cap. 10, p. 447. — [2] Ocell. Lucan. cap. 2. — [3] Aristot. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 408.

sans ordre dans le chaos, jusqu'au moment où elles se réunirent pour former les corps. Nous répondons que leur mouvement devait être conforme ou contraire aux lois de la nature[1], puisque nous n'en connaissons pas d'autres. S'il leur était conforme, le monde a toujours été; s'il leur était contraire; il n'a jamais pu être : car, dans la première supposition, les parties de la matière auraient pris d'elles-mêmes, et de toute éternité, l'arrangement qu'elles conservent aujourd'hui; dans la seconde, elles n'auraient jamais pu le prendre, puisque le mouvement contre nature sépare et détruit, au lieu de réunir et de construire[2]. Et qui concevra jamais que des mouvemens irréguliers aient pu composer des substances telles que les os, la chair, et les autres parties de notre corps[3]?

Nous apercevons partout une suite de forces motrices qui, en opérant les unes sur les autres, produisent une continuité de causes et d'effets. Ainsi la pierre est remuée par le bâton[4], le bâton par le bras, le bras par la volonté, etc. La série de ces forces ne pouvant se prolonger à l'infini[5], s'arrête à des moteurs, ou plutôt à un moteur

[1] Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 475. — [2] Id. ibid. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 453. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 2, p. 475. — [4] Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 5, t. 1, p. 415. — [5] Id. ibid.; id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1003.

unique qui existe de toute éternité : c'est l'être nécessaire[1], le premier et le plus excellent des êtres; c'est Dieu lui-même. Il est immuable, intelligent, indivisible, sans étendue[2]; il réside au-dessus de l'enceinte du monde; il y trouve son bonheur dans la contemplation de lui-même[3].

Comme sa puissance est toujours en action, il communique et communiquera sans interruption le mouvement au premier mobile[4], à la sphère des cieux où sont les étoiles fixes; il l'a communiqué de toute éternité. Et en effet, quelle force aurait enchaîné son bras, ou pourrait l'enchaîner dans la suite? Pourquoi le mouvement aurait-il commencé dans une époque plutôt que dans une autre? pourquoi finirait-il un jour[5]?

Le mouvement du premier mobile se communique aux sphères inférieures, et les fait rouler tous les jours d'orient en occident; mais chacune d'elles a de plus un ou plusieurs mouvemens dirigés par des substances éternelles et immatérielles[6].

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 4, cap. 8, p. 882, E; lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, D. — [2] Id. ibid. lib. 8, cap. 6 et 7, t. 1, p. 418; cap. 15, p. 430; id. metaph. lib. 14, cap. 7 et 8, t. 2, p. 1001. — [3] Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004; id. de mor. lib. 10, cap. 8, t. 2, p. 139, E; id. magn. mor. lib. 2, cap. 15, p. 193. — [4] Id. metaph. lib. 14, cap. 6, p. 999; cap. 7, t. 2, p. 1001; id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 15, t. 1, p. 430. — [5] Id. de nat. auscult. lib. 8, cap. 1, p. 409 et 410. — [6] Id. metaph. lib. 14, cap. 8, t. 2, p. 1002. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 831.

Ces agens secondaires sont subordonnés au premier moteur[1], à peu près comme, dans une armée, les officiers le sont au général[2]. Ce dogme n'est pas nouveau. Suivant les traditions antiques, la Divinité embrasse la nature entière. Quoiqu'on les ait altérées par des fables monstrueuses, elles n'en conservent pas moins les débris de la vraie doctrine[3].

Le premier mobile étant mû par l'action immédiate du premier moteur, action toujours simple, toujours la même, il n'éprouve point de changement, point de génération ni de corruption[4]. C'est dans cette uniformité constante et paisible que brille le caractère de l'immortalité.

Il en est de même des sphères inférieures; mais la diversité de leurs mouvemens produit sur la terre et dans la région sublunaire des révolutions continuelles, telles que la destruction et la reproduction des corps[5].

Euclide, après avoir tâché de montrer la liaison de ces effets aux causes qu'il venait de leur assigner, continua de cette manière :

L'excellence et la beauté de l'univers consistent dans l'ordre qui le perpétue[6]; ordre qui éclate

[1] Aristot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525. — [2] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004. — [3] Id. ibid. cap. 8, t. 2, p. 1003, D. — [4] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524. — [5] Id. ibid. p. 525. — [6] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.

plus dans les cieux que sur la terre[1]; ordre auquel tous les êtres tendent plus ou moins directement. Comme, dans une maison bien réglée[2], les hommes libres, les esclaves, les bêtes de somme, concourent au maintien de la communauté avec plus ou moins de zèle et de succès, suivant qu'ils approchent plus ou moins de la personne du chef : de même dans le système général des choses, tous les efforts sont dirigés à la conservation du tout, avec plus de promptitude et de concert dans les cieux, où l'influence du premier moteur se fait mieux sentir; avec plus de négligence et de confusion dans les espaces sublunaires, parce qu'ils sont plus éloignés de ses regards[3].

De cette tendance universelle des êtres à un même but, il résulte que la nature, loin de rien faire d'inutile, cherche toujours le mieux possible[4], et se propose une fin dans toutes ses opérations[5].

A ces mots, les deux étrangers s'écrièrent à la fois : Eh ! pourquoi recourir à des causes finales?

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970, A. — [2] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1005. — [3] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 524; id. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t. 1, p. 970. — [4] Id. de cœl. lib. 2, cap. 5, t. 1, p. 458; cap. 11, p. 463; id. de gener. ibid. p. 525. — [5] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336; id. de anim. incess. cap. 2, p. 734.

Qui vous a dit que la nature choisit ce qui convient le mieux à chaque espèce d'êtres? Il pleut sur nos campagnes, est-ce pour les fertiliser? non sans doute; c'est parce que les vapeurs attirées par le soleil, et condensées par le froid, acquièrent par leur réunion une gravité qui les précipite sur la terre. C'est par accident qu'elles font croître votre blé, et le pourissent quand il est amoncelé dans votre aire. C'est par accident que vous avez des dents propres à diviser les alimens, et d'autres propres à les broyer [1]. Dans l'origine des choses, ajouta Méton, quand le hasard ébauchait les animaux, il forma des têtes qui n'étaient point attachées à des cous [2]. Bientôt il parut des hommes à tête de taureau, des taureaux à face humaine [3]. Ces faits sont confirmés par la tradition, qui place, après le débrouillement du chaos, des géans, des corps armés de quantité de bras, des hommes qui n'avaient qu'un œil [4]. Ces races périrent par quelque vice de conformation, d'autres ont subsisté. Au lieu de dire que ces dernières étaient mieux organisées, on a supposé

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. — [2] Emped. ap. Aristot. de anim. lib. 3, cap. 7, t. 1, p. 654; id. de cœl. lib. 3, cap. 2, t. 1, p. 476. — [3] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. Plut. adv. Colot. t. 2, p. 1123. Ælian. hist. anim. lib. 16, cap. 29. — [4] Hom. Hesiod. Æschyl. ap. Strab. lib. 1, p. 43; lib. 7, p. 299.

une proportion entre leurs actions et leur fin prétendue.

Presque aucun des anciens philosophes, répondit Euclide, n'a cru devoir admettre comme principe ce qu'on appelle hasard ou fortune [1]. Ces mots vagues n'ont été employés que pour expliquer des effets qu'on n'avait pas prévus, et ceux qui tiennent à des causes éloignées, ou jusqu'à présent ignorées [2]. A proprement parler, la fortune et le hasard ne produisent rien par eux-mêmes; et si, pour nous conformer au langage vulgaire, nous les regardons comme des causes accidentelles, nous n'en admettons pas moins l'intelligence et la nature pour causes premières [3]. Vous n'ignorez pas, dit alors Anaxarque, que le mot *nature* a diverses acceptions. Dans quel sens le prenez-vous ici? J'entends par ce mot, répondit Euclide, le principe du mouvement subsistant par lui-même dans les élémens du feu, de l'air, de la terre et de l'eau [4]. Son action est toujours uniforme dans les cieux; elle est souvent contrariée par des obstacles dans la région sublunaire. Par exemple, la propriété naturelle du feu est de s'élever; cependant une force étrangère

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332. — [2] Id. ibid. cap. 5, p. 333. — [3] Id. ibid. cap. 6, p. 335. — [4] Id. ibid. cap. 1, p. 327; lib. 3, cap. 1, p. 339.

l'oblige souvent à prendre une direction opposée[1]. Aussi, quand il s'agit de cette région, la nature est non-seulement le principe du mouvement, mais elle l'est encore, par accident, du repos et du changement[2].

Cette même région nous présente des révolutions constantes et régulières, des effets qui sont invariables, ou presque toujours les mêmes. Permettez que je ne m'arrête qu'à ceux-là; oseriez-vous les regarder comme des cas fortuits[3]? Sans m'étendre sur l'ordre admirable qui brille dans les sphères supérieures, direz-vous que c'est par hasard que les pluies sont constamment plus fréquentes en hiver qu'en été, les chaleurs plus fortes en été qu'en hiver[4]? Jetez les yeux sur les plantes, et principalement sur les animaux, où la nature s'exprime avec des traits plus marqués: quoique les derniers agissent sans recherche et sans délibération, leurs actions néanmoins sont tellement combinées, qu'on a douté si les araignées et les fourmis ne sont pas douées d'intelligence. Or, si l'hirondelle a un objet en construisant son nid, et l'araignée en ourdissant sa toile; si les plantes se couvrent de feuilles pour garan-

[1] Aristot. de gener. lib 2, cap. 6, t. 1, p. 521. — [2] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327. — [3] Id. ibid. cap. 5, p. 333. — [4] Id. ibid. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336 et 337.

tir leurs fruits; et si leurs racines, au lieu de s'élever, s'enfoncent dans la terre pour y puiser des sucs nourriciers, ne reconnaîtrez-vous pas que la cause finale se montre clairement dans ces effets toujours reproduits de la même manière [1] ?

L'art s'écarte quelquefois de son but, même lorsqu'il délibère; il l'atteint quelquefois, même sans délibérer; il n'en est pas moins vrai qu'il a toujours une fin. On peut dire la même chose de la nature. D'un côté, des obstacles l'arrêtent dans ses opérations, et les monstres sont ses écarts [2] : d'un autre côté, en forçant des êtres incapables de délibération à se reproduire, elle les conduit à l'objet qu'elle se propose. Quel est cet objet? la perpétuité des espèces. Quel est le plus grand bien de ces espèces? leur existence et leur conservation [3].

Pendant qu'Euclide exposait ainsi les idées d'Aristote, Anaxarque et Méton lui arrachaient des aveux qu'ils tournèrent bientôt contre lui.

Vous reconnaissez, lui dirent-ils, un Dieu, un premier moteur, dont l'action immédiate entretient éternellement l'ordre dans les cieux; mais vous nous laissez ignorer jusqu'à quel point son

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336 et 337. — [2] Id. ibid. p. 337. — [3] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525, B.

influence agit sur la terre. Pressé par nos instances, vous avez d'abord avancé que le ciel et la nature sont dans sa dépendance [1] : vous avez dit ensuite avec restriction que tous les mouvemens lui sont *en quelque façon* subordonnés [2]; qu'il *paraît* être la cause et le principe de tout [3]; qu'il *paraît* prendre quelque soin des choses humaines [4] : vous avez enfin ajouté qu'il ne peut voir dans l'univers que lui-même ; que l'aspect du crime et du désordre souillerait ses regards [5]; qu'il ne saurait être l'auteur ni de la prospérité des méchans, ni de l'infortune des gens de bien [6]: pourquoi ces doutes, ces restrictions? expliquez-vous nettement. Sa vigilance s'étend-elle sur les hommes ?

Comme celle d'un chef de famille, répondit Euclide, s'étend sur ses derniers esclaves [7]. La règle établie chez lui pour le maintien de la maison, et non pour leur bien particulier, n'en subsiste pas moins, quoiqu'ils s'en écartent souvent; il ferme les yeux sur les divisions et sur les vices inséparables de leur nature : si des ma-

[1] Aristot. metaph. lib. 14, cap. 7, t. 2, p. 1000, E. — [2] Id. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525, E. — [3] Id. metaph. lib. 1, cap. 2, t. 2, p. 841, D. — [4] Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140, E. — [5] Id. metaph. lib. 14, cap. 9, t. 2, p. 1004. Du Val, synops. analyt. ibid. p. 122. — [6] Aristot. magn. mor. lib. 2, cap. 8, t. 2, p. 185, A. — [7] Id. metaph. lib. 14, cap. 10, t. 2, p. 1004.

ladies les épuisent, s'ils se détruisent entre eux, ils sont bientôt remplacés. Ainsi, dans ce petit coin du monde où les hommes sont relégués, l'ordre se soutient par l'impression générale de la volonté de l'Être suprême. Les bouleversemens qu'éprouve ce globe, et les maux qui affligent l'humanité, n'arrêtent point la marche de l'univers : la terre subsiste, les générations se renouvellent, et le grand objet du premier moteur est rempli [1].

Vous m'excuserez, ajouta-t-il, si je n'entre pas dans de plus grands détails : Aristote n'a pas encore développé ce point de doctrine, et peut-être le négligera-t-il ; car il s'attache plus aux principes de la physique qu'à ceux de la théologie [2]. Je ne sais même si j'ai bien saisi ses idées: le récit d'une opinion que l'on ne connaît que par de courts entretiens, sans suite et sans liaison, ressemble souvent à ces ouvrages défigurés par l'inattention et l'ignorance des copistes.

Système d'Empédocle.

Euclide cessa de parler, et Méton prenant la parole : Empédocle, disait-il, illustra sa patrie par ses lois [3], et la philosophie par ses écrits : son poëme sur la nature [4] et tous ses ouvrages en vers fourmillent de beautés qu'Homère n'au-

[1] Aristot. de gener. lib. 2, cap. 10, t. 1, p. 525. — [2] Procl. in Tim. p. 90. — [3] Diog. Laert. lib. 8, § 66. — [4] Id. ibid. § 77.

rait pas désavouées [1]. Je conviens néanmoins que ses métaphores, quelque heureuses qu'elles soient, nuisent à la précision de ses idées, et ne servent quelquefois qu'à jeter un voile brillant sur les opérations de la nature [2]. Quant aux dogmes, il suivit Pythagore, non avec la déférence aveugle d'un soldat, mais avec la noble audace d'un chef de parti, et l'indépendance d'un homme qui avait mieux aimé vivre en simple particulier dans une ville libre, que de régner sur des esclaves [3]. Quoiqu'il se soit principalement occupé des phénomènes de la nature, il n'en expose pas moins son opinion sur les premières causes.

Dans ce monde, qui n'est qu'une petite portion du tout, et au delà duquel il n'y a ni mouvement ni vie [4], nous distinguons deux principes : l'un actif, qui est Dieu; l'autre passif, qui est la matière [5].

Dieu, intelligence suprême, source de vérité, ne peut être conçu que par l'esprit [6]. La matière n'était qu'un assemblage de parties subtiles, similaires, rondes [7], immobiles, possédant par

[1] Diog. Laert. lib. 8, § 57. — [2] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 555. — [3] Xant. et Aristot. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 63. — [4] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 5, t. 2, p. 879. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 52. — [5] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1112. — [6] Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 1 et 4. — [7] Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 13 et 17, t. 2, p. 883. Stob. eclog. phys. lib. 1, p. 33.

essence deux propriétés, que nous désignons sous le nom d'amour et de haine, destinées, l'une à joindre ses parties, l'autre à les séparer [1]. Pour former le monde, Dieu se contenta de donner de l'activité à ces deux forces motrices, jusqu'alors enchaînées : aussitôt elles s'agitèrent, et le chaos fut en proie aux horreurs de la haine et de l'amour. Dans son sein, bouleversé de fond en comble, des torrens de matière roulaient avec impétuosité, et se brisaient les uns contre les autres : les parties similaires, tour à tour attirées et repoussées, se réunirent enfin, et formèrent les quatre élémens [2], qui, après de nouveaux combats, produisirent des natures informes, des êtres monstrueux [3], remplacés dans la suite par des corps dont l'organisation était plus parfaite.

C'est ainsi que le monde sortit du chaos, c'est ainsi qu'il y rentrera : car ce qui est composé a un commencement, un milieu, et une fin. Tout se meut et subsiste, tant que l'amour fait une seule chose de plusieurs, et que la haine en fait plusieurs d'une seule [4]; tout s'arrête et se décom-

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 322; id. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 844. — [2] Bruck. ibid. p. 1115 Moshem. in Cudw. cap. 1, § 13, t. 1, p. 24 et 210. — [3] Aristot. ibid. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 336. — [4] Id. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 408.

pose, quand ces deux principes contraires ne se balancent plus. Ces passages réciproques du mouvement au repos, de l'existence des corps à leur dissolution, reviennent dans des intervalles périodiques [1]. Des dieux et des génies dans les cieux [2], des âmes particulières dans les animaux et dans les plantes, une âme universelle dans le monde [3], entretiennent partout le mouvement et la vie. Ces intelligences, dont un feu très-pur et très-subtil compose l'essence, sont subordonnées à l'Être suprême, de même qu'un chœur de musique l'est à son coryphée, une armée à son général [4] : mais comme elles émanent de cet être, l'école de Pythagore leur donne le nom de substances divines [5] ; et de là viennent ces expressions qui lui sont familières : « Que le sage est un dieu [6] ; » que la divinité est l'esprit et l'âme du monde [7] ; » qu'elle pénètre la matière, s'incorpore avec elle, » et la vivifie [8]. » Gardez-vous d'en conclure que la nature divine est divisée en une infinité de

[1] Aristot. de nat. auscult. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 319; lib. 8, cap. 1, p. 409; id. de cœl. lib. 1, cap. 10, t. 1, p. 447. — [2] Diog. Laert. lib. 8, § 32. Pythag. aur. carm. v. 3, Hierocl. ibid. p. 16. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8, t. 2, p. 882. — [3] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113. — [4] Onat. ap. Stob. eclog. phys. p. 4. Plat. ap. Stob. ibid. p. 1. — [5] Onat. ibid. p. 5. — [6] Pythag. aur. carm. v. ultim. Diog. Laert. lib. 8, § 62. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1107. — [7] Onat. ibid. p. 4. — [8] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 11, t. 2, p. 405; id. de senec. cap. 21, t. 3, p. 319.

parcelles. Dieu est l'unité même [1]; il se communique, mais il ne se partage point.

Il réside dans la partie la plus élevée des cieux; ministres de ses volontés, les dieux inférieurs président aux astres, et les génies à la terre, ainsi qu'à l'espace, dont elle est immédiatement entourée. Dans les sphères voisines du séjour qu'il habite, tout est bien, tout est dans l'ordre, parce que les êtres les plus parfaits ont été placés auprès de son trône, et qu'ils obéissent aveuglément au destin, je veux dire aux lois qu'il a lui-même établies [2]. Le désordre commence à se faire sentir dans les espaces intermédiaires; et le mal prévaut totalement sur le bien [3] dans la région sublunaire, parce que c'est là que se déposèrent le sédiment et la lie de toutes ces substances que les chocs multipliés de la haine et de l'amour ne purent conduire à leur perfection [4]. C'est là que quatre causes principales influent sur nos actions; Dieu, notre volonté, le destin, et la fortune [5]: Dieu, parce qu'il prend soin de nous [6]; notre volonté, parce que nous délibérons avant que d'agir; le destin et la fortune [7], parce que nos projets sont souvent

[1] Beausobr. hist. du manich. liv. 5, t. 2, p. 170. — [2] Bruck. ibid. p. 1084. — [3] Ocell. Lucan. cap. 2. — [4] Anonym. ap. Phot. p. 1316. — [5] Id. ibid. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1084. — [6] Diog. Laert. lib. 8, § 27. Ammon. ap. Bruck, t. 1, p. 1115. — [7] Aristot. de nat. auscult. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 332, etc. Anonym. ap. Phot. p. 1317.

renversés par des événemens conformes ou contraires en apparence aux lois établies.

Nous avons deux âmes : l'une sensitive, grossière, corruptible, périssable, composée de quatre élémens ; l'autre intelligente, indissoluble, émanée de la Divinité même[1]. Je ne parlerai que de cette dernière ; elle établit les rapports les plus intimes entre nous, les dieux, les génies, les animaux, les plantes, tous les êtres dont les âmes ont une commune origine avec la nôtre[2]. Ainsi la nature animée et vivante ne forme qu'une seule famille, dont Dieu est le chef.

C'est sur cette affinité qu'est fondé le dogme de la métempsycose, que nous avons emprunté des Égyptiens[3], que quelques-uns admettent avec différentes modifications, et auquel Empédocle s'est cru permis de mêler les fictions qui parent la poésie.

Cette opinion suppose la chute[4], la punition et le rétablissement des âmes. Leur nombre est limité[5] ; leur destinée, de vivre heureuses dans quelqu'une des planètes. Si elles se rendent coupables, elles sont proscrites et exilées sur la terre. Alors, condamnées à s'envelopper d'une matière grossière, elles passent continuellement d'un corps

[1] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1117. — [2] Id. ibid. p. 1118. — [3] Herodot. lib. 2, cap. 123. — [4] Bruck. ibid. p. 1091. Moshem. in Cudw. cap. 1, § 31, p. 64. — [5] Bruck. ibid. p. 1092.

dans un autre, épuisant les calamités attachées à toutes les conditions de la vie, ne pouvant supporter leur nouvel état, assez infortunées pour oublier leur dignité primitive [1]. Dès que la mort brise les liens qui les enchaînent à la matière, un des génies célestes s'empare d'elles; il conduit aux enfers et livre pour un temps aux Furies celles qui se sont souillées par des crimes atroces [2]; il transporte dans les astres celles qui ont marché dans la voie de la justice. Mais souvent les décrets immuables des dieux soumettent les unes et les autres à de plus rudes épreuves; leur exil et leurs courses durent des milliers d'années [3]; il finit lorsque, par une conduite plus régulière, elles ont mérité de se rejoindre à leur auteur, et de partager en quelque façon avec lui les honneurs de la divinité [4].

Empédocle décrit ainsi les tourmens qu'il prétendait avoir éprouvés lui-même : « J'ai paru successivement sous la forme d'un jeune homme, » d'une jeune fille, d'une plante, d'un oiseau, » d'un poisson [5]. Dans une de ces transmigra-

[1] Plut. de exil. t. 2, p. 607; id. de esu carn. p. 996. Stob. eclog. phys p. 112. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1118. — [2] Diog. Laert. lib. 8, § 31. Bruck. ibid. p. 1092. — [3] Herodot. lib 2, cap. 123. Emped. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607. — [4] Hierocl. aur. carm. v. ult. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1094. — [5] Diog. Laert. ibid. § 77. Anthol. lib. 1, p. 127. Ælian. de animal. lib. 12, cap. 7.

» tions, j'errai pendant quelque temps comme » un fantôme léger dans le vague des cieux; mais » bientôt je fus précipité dans la mer, rejeté sur » la terre, lancé dans le soleil, relancé dans les » tourbillons des airs [1]. En horreur aux autres et » à moi-même, tous les élémens me repoussaient » comme un esclave qui s'était dérobé aux regards » de son maître [2]. »

Méton, en finissant, observa que la plupart de ces idées étaient communes aux disciples de Pythagore, mais qu'Empédocle avait le premier supposé la destruction et la reproduction alternatives du monde, établi les quatre élémens comme principes [3], et mis en action les élémens par le secours de l'amour et de la haine.

Convenez, me dit alors Anaxarque en riant, que Démocrite avait raison de prétendre que la vérité est reléguée dans un puits d'une profondeur immense [4]. Convenez aussi, lui répondis-je, qu'elle serait bien étonnée si elle venait sur la terre, et principalement dans la Grèce. Elle s'en retournerait bien vite, reprit Euclide; nous la prendrions pour l'erreur.

Les systèmes précédens concernent l'origine du monde. On ne s'est pas moins partagé sur

[1] Emped. ap. Plut. de vit. ære alien. t. 2, p. 830. — [2] Id. ap. Plut. de exil. t. 2, p. 607. — [3] Aristot. metaph. lib. 1, cap. 4, t. 2, p. 845. — [4] Cicer. quæst. acad. lib 1, cap. 12, t. 2, p. 75.

l'état de notre globe après sa formation, et sur les révolutions qu'il a éprouvées jusqu'à présent. Il fut long-temps enseveli sous les eaux de la mer, disait Anaxarque; la chaleur du soleil en fit évaporer une partie, et la terre se manifesta [1]; du limon resté sur sa surface et mis en fermentation par la même chaleur tirèrent leur origine les diverses espèces d'animaux et de plantes. Nous en avons encore un exemple frappant en Égypte : après l'inondation du Nil, les matières déposées sur les campagnes produisent un nombre infini de petits animaux [2]. Je doute de ce fait, dis-je alors; on me l'avait raconté dans la Thébaïde, et je ne pus jamais le vérifier. Nous ne ferions aucune difficulté de l'admettre, répondit Euclide, nous qui n'attribuons d'autre origine à certaines espèces de poissons que la vase et les sables de la mer [3].

Anaxarque continua : J'ai dit que dans la suite des siècles le volume des eaux qui couvraient la terre diminua par l'action du soleil. La même cause subsistant toujours, il viendra un temps où la mer sera totalement épuisée [4]. Je crois en vérité, reprit Euclide, entendre Ésope raconter

[1] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 549. Anaxim. ap. Plut. de plac. philos. lib. 3, t. 2, p. 896. — [2] Diod. lib. 1, p. 7 et 8. — [3] Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 15, t. 1, p. 871. — [4] Democr. ap. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 554.

à son pilote la fable suivante : Charybde a deux fois ouvert sa bouche énorme, et deux fois les eaux qui couvraient la terre se sont précipitées dans son sein : à la première, les montagnes parurent ; à la seconde, les îles ; à la troisième, la mer disparaîtra [1]. Comment Démocrite a-t-il pu ignorer que, si une immense quantité de vapeurs est attirée par la chaleur du soleil, elles se convertissent bientôt en pluies, retombent sur la terre, et vont rapidement restituer à la mer ce qu'elle avait perdu [2] ? N'avouez-vous pas, dit Anaxarque, que des champs aujourd'hui chargés de moissons étaient autrefois cachés sous ses eaux ? Or, puisqu'elle a été forcée d'abandonner ces lieux-là, elle doit avoir diminué de volume. Si en certains endroits, répondit Euclide, la terre a gagné sur la mer, en d'autres la mer a gagné sur la terre [3].

Anaxarque allait insister ; mais prenant aussitôt la parole : Je comprends à présent, dis-je à Euclide, pourquoi on trouve des coquilles dans les montagnes et dans le sein de la terre, des poissons pétrifiés dans les carrières de Syracuse [4]. La mer a une marche lente et réglée qui lui fait parcourir successivement toutes les régions de

[1] Democr. ap. Aristot. meteor. lib. 2, cap. 3, t. 1, p. 554. — [2] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 2, p. 552. — [3] Id. ibid. lib. 1, cap. 14, p. 546 et 548. — [4] Xenoph. ap. Origen. philos. cap. 14, t. 1, p. 893.

notre globe; elle ensevelira sans doute un jour Athènes, Lacédémone et les plus grandes villes de la Grèce. Si cette idée n'est pas flatteuse pour les nations qui comptent sur l'éternité de leur renommée, elle rappelle du moins ces étonnantes révolutions des corps célestes, dont me parlaient les prêtres égyptiens. A-t-on fixé la durée de celles de la mer ?

Votre imagination s'échauffe, me répondit Euclide : calmez-vous. La mer et le continent, suivant nous, sont comme deux grands empires qui ne changent jamais de place, et qui se disputent souvent la possession de quelques petits pays limitrophes. Tantôt la mer est forcée de retirer ses bornes, par le limon et les sables que les fleuves entraînent dans son sein ; tantôt elle les recule par l'action de ses flots, et par d'autres causes qui lui sont étrangères. Dans l'Acarnanie, dans la plaine d'Ilion, auprès d'Éphèse et de Milet, les atterrissemens formés à l'embouchure des rivières ont prolongé le continent [1].

Quand je passai, lui dis-je, au Palus-Méotide, on m'apprit que les dépôts qu'y laisse journellement le Tanaïs avaient tellement exhaussé le fond de ce lac, que depuis quelques années les vais-

[1] Herodot. lib. 2, cap. 10. Strab. lib. 1, p. 58; lib. 13, p. 595 et 598. Diod. lib. 1, p. 37.

seaux qui venaient y trafiquer étaient plus petits que ceux d'autrefois [1]. J'ai un exemple plus frappant à vous citer, répondit-il : cette partie de l'Égypte qui s'étend du nord au midi depuis la mer jusqu'à la Thébaïde est l'ouvrage et un présent du Nil. C'est là qu'existait, dans les plus anciens temps, un golfe qui s'étendait dans une direction à peu près parallèle à celle de la mer Rouge [2]; le Nil l'a comblé par les couches de limon qu'il y dépose tous les ans. Il est aisé de s'en convaincre, non-seulement par les traditions des Égyptiens, par la nature du terrain, par les coquilles que l'on trouve dans les montagnes situées au-dessus de Memphis [3 a], mais encore par une observation qui prouve que, malgré son exhaussement actuel, le sol de l'Égypte n'a pas encore atteint le niveau des régions voisines. Sésostris, Nécos, Darius, et d'autres princes, ayant essayé d'établir des canaux de communication

[1] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 549. Polyb. lib. 4, p. 308. — [2] Herodot. lib. 2, cap. 11. Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Strab. lib. 1, p. 50; lib. 12, p. 536. Ephor. ap. Diod. lib. 1, p. 37. Diod. lib. 3, p. 144. — [3] Herodot. ibid. cap. 12. — [a] Les anciens croyaient qu'une grande partie de l'Égypte était l'ouvrage du Nil. Les modernes se sont partagés sur cette question. (*Voyez* Bochard, geogr. sacr. lib. 4, cap. 24, col. 261. Frér. mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 16, p. 333. Wood, an essay on the orig gen. of Homer. p. 103. Bruce, voyage aux sources du Nil, t. 6, liv. 6, chap. 16, etc., etc.)

entre la mer Rouge et le Nil, s'aperçurent que la surface de cette mer était plus haute que celle du sol de l'Égypte [1].

Pendant que la mer se laisse ravir sur ses frontières quelques portions de ses domaines, elle s'en dédommage de temps à autre par ses usurpations sur la terre. Ses efforts continuels lui ouvrent tout à coup des passages à travers des terrains qu'elle minait sourdement : c'est elle qui, suivant les apparences, a séparé de l'Italie la Sicile [2]; de la Béotie, l'Eubée [3]; du continent voisin, quantité d'autres îles : de vastes régions ont été englouties par une soudaine irruption de ses flots. Ces révolutions effrayantes n'ont point été décrites par nos historiens, parce que l'histoire n'embrasse que quelques momens de la vie des nations; mais elles ont laissé quelquefois des traces ineffaçables dans le souvenir des peuples.

Allez à Samothrace, vous apprendrez que les eaux du Pont-Euxin, long-temps resserrées dans un bassin fermé de tous côtés, et sans cesse accrues par celles de l'Europe et de l'Asie, forcèrent les passages du Bosphore et de l'Hellespont, et, se précipitant avec impétuosité dans la mer Égée, étendirent ses bornes aux dépens des rivages dont

[1] Herodot. ibid. cap. 158. Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. Diod. lib. 1, p. 29. — [2] Æschyl. ap. Strab. lib. 6, p. 258. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 37, p. 66. — [3] Strab. lib. 1, p. 60.

elle était entourée. Des fêtes établies dans l'île attestent encore le malheur dont les anciens habitans furent menacés, et le bienfait des dieux qui les en garantirent [1]. Consultez la mythologie : Hercule, dont on s'est plu à confondre les travaux avec ceux de la nature, cet Hercule séparant l'Europe de l'Afrique ne désigne-t-il pas que la mer Atlantique détruisit l'isthme qui unissait ces deux parties de la terre, et se répandit dans la mer intérieure [2] ?

D'autres causes ont multiplié ces funestes et prodigieux effets. Au delà du détroit dont je viens de parler existait, suivant les traditions anciennes, une île aussi grande que l'Asie et l'Afrique; un tremblement de terre l'engloutit, avec ses malheureux habitans, dans les gouffres profonds de la mer Atlantique [3]. Combien de régions ont été submergées par les eaux du ciel! combien de fois des vents impétueux ont transporté des montagnes de sable sur des plaines fertiles! L'air, l'eau et le feu semblent conjurés contre la terre : cependant ces terribles catastrophes, qui menacent le monde entier d'une ruine prochaine, affectent à peine quelques points de la surface d'un globe, qui n'est qu'un point de l'univers [4].

[1] Diod. lib. 5, p. 322. — [2] Strat. ap. Strab. lib. 1, p. 49. Plin. lib. 3, cap. 1, t. 1, p. 135. — [3] Plat. in Tim. t. 3, p. 25; in Crit. p. 112, etc. — [4] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548.

Nous venons de voir la mer et le continent anticiper l'un sur l'autre par droit de conquête, et par conséquent aux dépens des malheureux mortels. Les eaux, qui coulent ou restent stagnantes sur la terre, n'altèrent pas moins sa surface. Sans parler de ces fleuves qui portent tour à tour l'abondance et la désolation dans un pays, nous devons observer que, sous différentes époques, la même contrée est surchargée, suffisamment fournie, absolument dépourvue des eaux dont elle a besoin. Du temps de la guerre de Troie, on voyait aux environs d'Argos un terrain marécageux, et peu de mains pour le cultiver, tandis que le territoire de Mycènes, renfermant encore tous les principes de la végétation, offrait de riches moissons et une nombreuse population : la chaleur du soleil ayant, pendant huit siècles, absorbé l'humidité superflue du premier de ces cantons et l'humidité nécessaire au second, a rendu stériles les champs de Mycènes, et fécondé ceux d'Argos [1].

Ce que la nature a fait ici en petit, elle l'opère en grand sur toute la terre; elle la dépouille sans cesse, par le ministère du soleil, des sucs qui la fertilisent : mais, comme elle finirait par les épuiser, elle ramène de temps à autre des déluges

[1] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 547.

qui, semblables à de grands hivers, réparent en peu de temps les pertes que certaines régions ont essuyées pendant une longue suite de siècles [1]. C'est ce qui est indiqué par nos annales, où nous voyons les hommes, sans doute échappés au naufrage de leur nation, s'établir sur des hauteurs [2], construire des digues, et donner un écoulement aux eaux restées dans les plaines. C'est ainsi que, dans les plus anciens temps, un roi de Lacédémone asservit dans un canal celles dont la Laconie était couverte, et fit couler l'Eurotas [3].

D'après ces remarques, nous pouvons présumer que le Nil, le Tanaïs, et tous les fleuves qu'on nomme éternels, ne furent d'abord que des lacs formés dans des plaines stériles par des inondations subites, et contraintes ensuite, par l'industrie des hommes ou par quelque autre cause, à se frayer une route à travers les terres [4]. Nous devons présumer encore qu'ils abandonnèrent leur lit lorsque de nouvelles révolutions les forcèrent à se répandre dans des lieux qui sont aujourd'hui arides et déserts. Telle est, suivant Aristote, la distribution des eaux que la nature accorde aux différentes régions de la terre.

Mais où les tient-elle en réserve, avant que de

[1] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 14, t. 1, p. 548. — [2] Id. ibid. p. 547. Plat. ap. Strab. lib. 13, p. 592. — [3] Pausan. lib. 3, cap. 1, p. 204. — [4] Aristot. ibid. p. 549.

les montrer à nos yeux? où a-t-elle placé l'origine des fontaines et des rivières? Elle a creusé, disent les uns, d'immenses réservoirs dans les entrailles de la terre; c'est là que se rendent en grande partie les eaux du ciel; c'est de là qu'elles coulent avec plus ou moins d'abondance et de continuité, suivant la capacité du vase qui les renferme [1]. Mais, répondent les autres, quel espace pourrait jamais contenir le volume d'eau que les grands fleuves entraînent pendant toute une année? Admettons, si l'on veut, des cavités souterraines pour l'excédant des pluies; mais, comme elles ne suffiraient pas à la dépense journalière des fleuves et des fontaines, reconnaissons qu'en tout temps, en tout lieu, l'air, ou plutôt les vapeurs dont il est chargé, condensées par le froid, se convertissent en eau dans le sein de la terre et sur sa surface, comme elles se changent en pluie dans l'atmosphère. Cette opération se fait encore plus aisément sur les montagnes, parce que leur superficie arrête une quantité prodigieuse de vapeurs; aussi a-t-on remarqué que les plus grandes montagnes donnent naissance aux plus grands fleuves [2].

Physique particulière.

Anaxarque et Méton ayant pris congé d'Euclide, je restai, et je le priai de me communiquer

[1] Aristot. meteor. lib. 1, cap. 13, t. 1, p. 544. — [2] Id. ibid. p. 545.

quelques-unes de ses idées sur cette branche de la physique qui considère en particulier l'essence, les propriétés et l'action réciproque des corps. Cette science, répondit Euclide, a quelque rapport avec la divination : l'une doit manifester l'intention de la nature dans les cas ordinaires ; l'autre, la volonté des dieux dans les événemens extraordinaires : mais les lumières de la première dissiperont tôt ou tard les impostures de sa rivale. Il viendra un temps où les prodiges qui alarment le peuple seront rangés dans la classe des choses naturelles, où son aveuglement actuel sera seul regardé comme une sorte de prodige.

Les effets de la nature étant infiniment variés, et leurs causes infiniment obscures, la physique n'a, jusqu'à présent, hasardé que des opinions : point de vérité peut-être qu'elle n'ait entrevue, point d'absurdité qu'elle n'ait avancée. Elle devrait donc, quant à présent, se borner à l'observation, et renvoyer la décision aux siècles suivans. Cependant, à peine sortie de l'enfance, elle montre déjà l'indiscrétion et la présomption d'un âge plus avancé ; elle court dans la carrière, au lieu de s'y traîner ; et, malgré les règles sévères qu'elle s'est prescrites, on la voit tous les jours élever des systèmes sur de simples probabilités ou sur de frivoles apparences.

Je ne rapporterai point ce qu'ont dit les diffé-

rentes écoles sur chacun des phénomènes qui frappent nos sens. Si je m'arrête sur la théorie des élémens et sur l'application qu'on a faite de cette théorie, c'est que rien ne me paraît donner une plus juste idée de la sagacité des philosophes grecs. Peu importe que leurs principes soient bien ou mal fondés : on leur reprochera peut-être un jour de n'avoir pas eu des notions exactes sur la physique, mais on conviendra du moins qu'ils se sont égarés en hommes d'esprit.

Pouvaient-ils se flatter du succès, les premiers physiciens qui voulurent connaître les principes constitutifs des êtres sensibles ? L'art ne fournissait aucun moyen pour décomposer ces êtres ; la division, à quelque terme qu'on puisse la conduire, ne présente à l'œil ou à l'imagination de l'observateur que des surfaces plus ou moins étendues : cependant on crut s'apercevoir, après bien des tentatives, que certaines substances se réduisaient en d'autres substances; et de là on conclut successivement qu'il y avait dans la nature des corps simples et des corps mixtes; que les derniers n'étaient que les résultats des combinaisons des premiers; enfin, que les corps simples conservaient dans les mixtes les mêmes affections, les mêmes propriétés qu'ils avaient auparavant. La route fut dès lors ouverte, et il

parut essentiel d'étudier d'abord la nature des corps simples. Voici quelques-unes des observations qu'on a faites sur ce sujet; je les tiens d'Aristote.

La terre, l'eau, l'air et le feu sont les élémens de tous les corps; ainsi chaque corps peut se résoudre en quelques-uns de ces élémens [1].

Les élémens étant des corps simples, ne peuvent se diviser en des corps d'une autre nature; mais ils s'engendrent mutuellement, et se changent sans cesse l'un dans l'autre [2].

Il n'est pas possible de fixer d'une manière précise quelle est la combinaison de ces principes constitutifs dans chaque corps; ce n'est donc que par conjecture qu'Empédocle a dit qu'un os est composé de deux parties d'eau, deux de terre, quatre de feu [3].

Nous ne connaissons pas mieux la forme des parties intégrantes des élémens : ceux qui ont entrepris de la déterminer ont fait de vains efforts. Pour expliquer les propriétés du feu, les uns ont dit : Ses parties doivent être de forme pyramidale; les autres ont dit : Elles doivent être de forme sphérique. La solidité du globe que

[1] Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 3, t. 1, p. 477. — [2] Id. ibid. cap. 4, p. 479; id. de gener. lib. 2, cap. 10, p. 525. Moshem. in Cudw. t. 1, p. 24. — [3] Aristot. de anim. lib. 1, cap. 7, t. 1, p. 627.

nous habitons a fait donner aux parties de l'élément terrestre la forme cubique [1].

Les élémens ont en eux-mêmes un principe de mouvement et de repos qui leur est inhérent [2] : ce principe oblige l'élément terrestre à se réunir vers le centre de l'univers, l'eau à s'élever au-dessus de la terre, l'air au-dessus de l'eau, le feu au-dessus de l'air [3]. Ainsi la pesanteur positive, et sans mélange de légèreté, n'appartient qu'à la terre ; la légèreté positive, et sans mélange de pesanteur, qu'au feu : les deux intermédiaires, l'air et l'eau, n'ont, par rapport aux deux extrêmes, qu'une pesanteur et une légèreté relatives, puisqu'ils sont plus légers que la terre et plus pesans que le feu. La pesanteur relative s'évanouit quand l'élément qui la possède descend dans une région inférieure à la sienne : c'est ainsi que l'air perd sa pesanteur dans l'eau, et l'eau dans la terre [4].

Vous croyez donc, dis-je à Euclide, que l'air est pesant? On n'en saurait douter, répondit-il; un ballon enflé pèse plus que s'il était vide [5].

Aux quatre élémens sont attachées quatre propriétés essentielles : froideur, chaleur, sécheresse

[1] Aristot. de cœl. lib. 3, cap. 8, t. 1, p. 483. — [2] Id. de nat. auscult. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 327; id. de cœl. lib. 1, cap. 2, p. 432. — [3] Id. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 489. — [4] Id. ibid. p. 490. — [5] Id. ibid.

et humidité. Les deux premières sont actives, les deux secondes passives[1]. Chaque élément en possède deux : la terre est froide et sèche ; l'eau, froide et humide ; l'air, chaud et humide ; le feu, sec et chaud[2]. L'opposition de ces qualités seconde les vues de la nature, qui agit toujours par les contraires ; aussi sont-elles les seuls agens qu'elle emploie pour produire tous ses effets[3].

Les élémens qui ont une propriété commune se changent facilement l'un dans l'autre : il suffit pour cela de détruire, dans l'un ou dans l'autre, la propriété qui les différencie[4]. Qu'une cause étrangère dépouille l'eau de sa froideur et lui communique la chaleur, l'eau sera chaude et humide ; elle aura donc les deux propriétés caractéristiques de l'air, et ne sera plus distinguée de cet élément ; et voilà ce qui fait que, par l'ébullition, l'eau s'évapore et monte à la région de l'air. Que dans ces lieux élevés une autre cause la prive de sa chaleur et lui rende sa froideur naturelle, elle reprendra sa première forme et retombera sur la terre ; et c'est ce qui arrive dans les pluies. De même, ôtez à la terre sa froideur naturelle,

[1] Aristot. meteor. lib. 4, cap. 1, t. 1, p. 583. — [2] Id. de gener. lib. 2, cap. 3, p. 516. — [3] Id. de nat. auscult lib. 1, cap. 6, t. 1, p. 321. Plut. adv. Col. t. 2, p. 1111. — [4] Aristot. de gener. lib. 2, cap. 4, p. 517.

vous la convertirez en feu; ôtez-lui la sécheresse, vous la changerez en eau[1].

Les élémens qui n'ont aucune qualité commune, se métamorphosent aussi réciproquement; mais ces permutations sont plus rares et plus lentes[2].

D'après ces assertions, établies sur des faits ou sur des inductions[3], on conçoit aisément que les corps mixtes doivent être plus ou moins pesans, suivant qu'ils contiennent plus ou moins de parties des élémens qui ont la pesanteur positive ou relative[4]. Prenez deux corps d'un volume égal : si l'un est plus pesant que l'autre, concluez que l'élément terrestre domine dans le premier, et l'eau ou l'air dans le second.

L'eau s'évapore par la chaleur et se gèle par le froid; ainsi les liquides sujets aux mêmes vicissitudes seront en grande partie composés de cet élément[5]. La chaleur sèche et durcit la terre; ainsi tous les corps sur lesquels elle agit de même seront principalement composés de l'élément terrestre.

De la nature des quatre élémens, de leurs propriétés essentielles, qui sont, comme je l'ai dit, la chaleur et la froideur, la sécheresse et l'humidité, dérivent non-seulement la pesanteur et la

[1] Aristot. meteor. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 558. — [2] Id. de gener. lib. 2, cap. 4, t. 1, p. 517. — [3] Id. meteor. lib. 4, cap. 1, p. 583. — [4] Id. de cœl. lib. 4, cap. 4, p. 490. — [5] Id. meteor. lib. 4, cap. 10, p. 597.

légèreté, mais encore la densité et la rareté, la mollesse et la dureté, la fragilité, la flexibilité, et toutes les autres qualités des corps mixtes [1]. C'est par là qu'on peut rendre raison de leurs changemens continuels; c'est par là qu'on explique les phénomènes du ciel et les productions de la terre. Dans le ciel, les météores [2]; dans le sein de notre globe, les fossiles, les métaux, etc., ne sont que le produit des exhalaisons sèches ou des vapeurs humides [3].

L'exemple suivant montrera d'une manière plus claire l'usage que l'on fait des notions précédentes. Les physiciens s'étaient partagés sur la cause des tremblemens de terre : Démocrite, entre autres, les attribuait aux pluies abondantes qui pénétraient la terre, et qui, en certaines occasions, ne pouvant être contenues dans les vastes réservoirs d'eau qu'il supposait dans l'intérieur du globe, faisaient des efforts pour s'échapper [4]. Aristote, conformément aux principes que je viens d'établir, prétend au contraire que l'eau des pluies, raréfiée par la chaleur interne de la terre, ou par celle du soleil, se convertit en un volume d'air qui, ne trouvant pas d'issue, ébranle et soulève les couches supérieures du globe [5].

[1] Aristot. de part. anim. lib. 2, cap. 1, t. 1, p. 976; id. meteor. lib. 4, cap. 2, 3, etc. t. 1, p. 585. — [2] Id. meteor. lib. 2, cap. 4, p. 558. — [3] Id. ibid. lib. 3, cap. 6, p. 583. — [4] Id. ibid. lib. 2, cap. 7, t. 1, p. 566. — [5] Id. ibid. cap. 8.

Histoire naturelle.

Les anciens philosophes voulaient savoir comment les choses avaient été faites, avant que de savoir comment elles sont[1]. Le livre de la nature était ouvert devant leurs yeux; au lieu de le lire, ils entreprirent de le commenter. Après de longs et inutiles détours, on comprit enfin que, pour connaître les animaux, les plantes et les différentes productions de la nature, il fallait les étudier avec une constance opiniâtre. Il est résulté de là un corps d'observations, une nouvelle science, plus curieuse, plus féconde, plus intéressante que l'ancienne physique. Si celui qui s'en occupe veut me faire part de ses veilles longtemps consacrées à l'étude des animaux, il doit remplir deux devoirs essentiels, d'abord celui d'historien, ensuite celui d'interprète.

Comme historien, il traitera de leur génération, de leur grandeur, de leur forme, de leur couleur, de leur nourriture, de leur caractère, de leurs mœurs. Il aura soin de donner l'exposition anatomique de leurs corps, dont les parties lui seront connues par la voie de la dissection[2].

Comme interprète, il doit me faire admirer la sagesse de la nature[3] dans les rapports de leur organisation avec les fonctions qu'ils ont à rem-

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 1, t 1, p. 967 et 968. — [2] Id. de anim. incess. cap. 7, t. 1, p. 738; id. hist animal. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 785. — [3] Id. de part. anim. passim.

plir, avec l'élément où ils doivent subsister, avec le principe de vie qui les anime [1]; il doit me la montrer dans le jeu des divers ressorts qui produisent le mouvement [2], ainsi que dans les moyens employés pour conserver et perpétuer chaque espèce [3].

Quelque bornée que soit l'étude des corps célestes et éternels, elle excite plus nos transports que celle des substances terrestres et périssables. On dirait que le spectacle des cieux fait sur un physicien la même impression que ferait la beauté sur un homme qui, pour avoir l'objet dont il est épris, consentirait à fermer les yeux sur le reste du monde [4]. Mais si la physique, en montant dans les régions supérieures, nous étonne par la sublimité de ses découvertes, du moins en restant sur la terre elle nous attire par l'abondance des lumières qu'elle nous procure, et nous dédommage avec usure des peines qu'elle nous coûte. Quels charmes en effet la nature ne répand-elle pas sur les travaux du philosophe qui, persuadé qu'elle ne fait rien en vain [5], parvient à surprendre le secret de ses opérations, trouve partout l'em-

[1] Aristot. de part. anim. passim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 976. — [2] Id. de anim. incess. t. 1, p. 733. — [3] Id. de gener. t. 1, p. 493. — [4] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 974. — [5] Id. de cœl. lib. 2, cap. 11, t. 1, p. 463; id. de anim. incess. cap. 2, t. 1, p. 734.

preinte de sa grandeur, et n'imite pas ces esprits puérilement superbes, qui n'osent abaisser leurs regards sur un insecte! Des étrangers étaient venus pour consulter Héraclite; ils le trouvèrent assis auprès d'un four, où la rigueur de la saison l'avait obligé de se réfugier. Comme une sorte de honte les arrêtait sur le seuil de la porte : « Entrez, leur dit-il; les dieux immortels ne dédaignent pas d'honorer ces lieux de leur présence. » La majesté de la nature ennoblit de même les êtres les plus vils à nos yeux; partout cette mère commune agit avec une sagesse profonde, et par des voies sûres, qui les conduisent à ses fins[1].

Quand on parcourt d'un premier coup d'œil le nombre infini de ses productions, on sent aisément que pour les étudier avec fruit, saisir leurs rapports, et les décrire avec exactitude, il faut les ranger dans un certain ordre, et les distribuer d'abord en un petit nombre de classes, telles que celles des animaux, des plantes et des minéraux. Si l'on examine ensuite chacune de ces classes, on trouve que les êtres dont elles sont composées, ayant entre eux des ressemblances et des différences plus ou moins sensibles, doivent être divisés et subdivisés en plusieurs espèces, jusqu'à ce qu'on parvienne aux individus.

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 5, t. 1, p. 975.

Ces sortes d'échelles seraient faciles à dresser, s'il était possible de reconnaître le passage d'une espèce à l'autre. Mais de telles transitions se faisant d'une manière imperceptible[1], on risque à tout moment de confondre ce qui doit être distingué, et de distinguer ce qui doit être confondu. C'est le défaut des méthodes publiées jusqu'à présent[2]. Dans quelques-uns de ces tableaux de distribution, on voit avec surprise certains oiseaux rangés parmi les animaux aquatiques, ou dans une espèce qui leur est également étrangère. Les auteurs de ces tableaux se sont trompés dans le principe; ils ont jugé du tout par une partie : en prenant les ailes pour une différence spécifique, ils ont divisé tous les animaux en deux grandes familles : l'une, de ceux qui sont ailés; l'autre, de ceux qui ne le sont pas; sans s'apercevoir que parmi les individus d'une même espèce, les fourmis, par exemple, il en est qui sont doués de cet organe, d'autres qui en sont privés[3].

La division en animaux domestiques et sauvages, quoique adoptée par quelques naturalistes, est également défectueuse; car l'homme, et les animaux dont il a su adoucir les mœurs, ne dif-

[1] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897. — [2] Id. de part. anim. lib. 1, cap. 2, t. 1, p. 971. — [3] Id. ibid. cap. 3, t. 1, p. 971

fèrent pas spécifiquement de l'homme, du cheval et du chien qui vivent dans les bois [1].

Toute division, pour être exacte, doit établir une distinction réelle entre les objets qu'elle sépare : toute différence, pour être spécifique, doit réunir dans une seule et même espèce tous les individus qui lui appartiennent [2], c'est-à-dire tous ceux qui sont absolument semblables, ou qui ne diffèrent que du plus au moins.

Comme ces conditions sont très-difficiles à remplir [3], Aristote a conçu un plan de distribution qui réunit tous les avantages, sans aucun des inconvéniens des méthodes précédentes. Il l'exposera dans un de ses traités [4]; et ce traité sera certainement l'ouvrage d'un homme laborieux qui ne néglige rien, et d'un homme de génie qui voit tout [a].

Parmi les observations dont il enrichira son histoire des animaux, il en est quelques-unes qu'il m'a communiquées, et que je vais rapporter pour vous instruire de la manière dont on étudie à présent la nature.

1° En envisageant les animaux par rapport aux pays qu'ils habitent, on a trouvé que les sauvages

[1] Aristot. de part. anim. lib. 1, cap. 4, p. 972. — [2] Id. ibid. p. 971. — [3] Id. ibid. cap. 4, p. 974. — [4] Id. hist. animal. t. 1, p. 761. — [a] M. de Buffon a très-bien développé ce plan dans la préface du premier volume de l'Histoire naturelle.

sont plus farouches en Asie, plus forts en Europe, plus variés dans leurs formes en Afrique, où, suivant le proverbe, il paraît sans cesse quelque nouveau monstre [1]. Ceux qui vivent sur les montagnes sont plus méchans que ceux des plaines [2]. Je ne sais pourtant si cette différence vient des lieux où ils font leur séjour, plutôt que du défaut de vivres; car en Égypte, où l'on pourvoit à la subsistance de plusieurs sortes d'animaux, les plus féroces et les plus doux vivent paisiblement ensemble, et le crocodile flatte la main du prêtre qui le nourrit [3].

Le climat influe puissamment sur leurs mœurs [4]. L'excès du froid et de la chaleur les rend agrestes et cruels [5] : les vents, les eaux, les alimens suffisent quelquefois pour les altérer [6]. Les nations du midi sont timides et lâches; celles du nord, courageuses et confiantes : mais les premières sont plus éclairées, peut-être parce qu'elles sont plus anciennes, peut-être aussi parce qu'elles sont plus amollies. En effet, les âmes fortes sont rarement tourmentées du désir inquiet de s'instruire [7].

[1] Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 920, A. — [2] Id. ibid. cap. 20, p. 920, C. — [3] Id. ibid. lib. 9, cap. 1, t. 1, p. 923. — [4] Plat. de leg. lib. 5, t. 2, p. 747. — [5] Aristot. problem. sect. 14, t. 2, p. 750. — [6] Plat. de leg. ibid. — [7] Aristot. probl. p. 752.

La même cause qui produit ces différences morales parmi les hommes influe encore sur leur organisation. Entre autres preuves, les yeux sont communément bleus dans les pays froids, et noirs dans les pays chauds[1].

2° Les oiseaux sont très-sensibles aux rigueurs des saisons[2]. A l'approche de l'hiver ou de l'été, les uns descendent dans la plaine ou se retirent sur les montagnes; d'autres quittent leur demeure, et vont au loin respirer un air plus tempéré. C'est ainsi que, pour éviter l'excès du froid et de la chaleur, le roi de Perse transporte successivement sa cour au nord et au midi de son empire[3].

Le temps du départ et du retour des oiseaux est fixé vers les équinoxes. Les plus faibles ouvrent la marche; presque tous voyagent ensemble et comme par tribus. Ils ont quelquefois un long chemin à faire avant que de parvenir à leur destination : les grues viennent de Scythie, et se rendent vers des marais qui sont au-dessus de l'Égypte et d'où le Nil tire son origine : c'est là qu'habitent les Pygmées. Quoi ! repris-je, vous croyez aux Pygmées? sont-ils encore en guerre avec les grues, comme ils l'étaient du temps d'Ho-

[1] Aristot. probl. p. 751. — [2] Id. hist. animal. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 8. — [3] Xenoph. instit. Cyr. lib. 8, p. 233. Plut. de exil. t. 2, p. 604. Athen. lib. 12, p. 513. Ælian. de animal. lib. 3, cap. 1[illegible].

mère[1]? Cette guerre, répondit-il, est une fiction du poëte, qui ne sera point adoptée par l'historien de la nature[a]; mais les Pygmées existent : c'est une race d'hommes très-petits, ainsi que leurs chevaux; ils sont noirs, et passent leur vie dans des cavernes, à la manière des Troglodytes[2].

La même cause, ajouta Euclide, qui oblige certains oiseaux à s'expatrier tous les ans agit dans le sein des eaux[3]. Quand on est à Byzance, on voit, à des époques marquées, plusieurs espèces de poissons tantôt remonter vers le Pont-Euxin, tantôt descendre dans la mer Égée : ils vont en corps de nation, comme les oiseaux; et leur route, comme notre vie, est marquée par des piéges qui les attendent au passage.

3° On a fait des recherches sur la durée de la vie des animaux, et l'on croit s'être aperçu que, dans plusieurs espèces, les femelles vivent plus long-temps que les mâles. Mais, sans nous attacher à cette différence, nous pouvons avancer que les chiens vont pour l'ordinaire jusqu'à qua-

[1] Homer. iliad. lib. 3, v. 4. — [a] Aristote n'a point rapporté cette fable, quoique des auteurs l'en aient accusé sur la foi de la traduction latine. — [2] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 12, t. 1, p. 907. Herodot. lib. 2, cap. 32. Nonnos. ap. Phot. p. 8. Ctesias, ap. eumd. p. 144. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 28, p. 306. — [3] Aristot. ibid. cap. 13, t. 1, p. 909.

torze ou quinze ans, et quelquefois jusqu'à vingt[1]; les bœufs, à peu près au même terme[2]; les chevaux, communément à dix-huit ou vingt, quelquefois à trente, et même à cinquante[3]; les ânes, à plus de trente[4a]; les chameaux, à plus de cinquante[5b], quelques-uns jusqu'à cent[6]. Les éléphans parviennent, suivant les uns, à deux cents ans, suivant les autres à trois cents[7]. On prétendait anciennement que le cerf vivait quatre fois l'âge de la corneille, et cette dernière neuf fois l'âge de l'homme[8]. Tout ce qu'on sait de certain aujourd'hui à l'égard des cerfs, c'est que le temps de la gestation et leur rapide accroissement ne permettent pas de leur attribuer une très-longue vie[9].

La nature fait quelquefois des exceptions à ses lois générales. Les Athéniens vous citeront l'exemple d'un mulet qui mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Lors de la construction du temple de Minerve, on lui rendit sa liberté, parce qu'il était extrêmement vieux; mais il continua de marcher

[1] Aristot. hist. anim. lib. 6, cap. 20, p. 878. Buffon. hist. nat. t. 1, p. 223. — [2] Aristot. ibid. cap. 21, p. 879. — [3] Id. ibid. cap. 22, p. 880. — [4] Id. ibid. cap. 23, p. 881. — [a] Suivant M. de Buffon, les ânes, comme les chevaux, vivent vingt-cinq ou trente ans. (Hist. natur. t. 4, p. 226.) — [5] Aristot. ibid. cap. 26, p. 882. — [b] Suivant M. de Buffon, quarante ou cinquante ans (t. 3, p. 239.) — [6] Aristot. ibid. lib. 8, cap. 9, p. 906. — [7] Id. ibid — [8] Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. — [9] Aristot. ibid lib. 6, cap. 29, p. 883.

à la tête des autres, les animant par son exemple, et cherchant à partager leurs peines. Un décret du peuple défendit aux marchands de l'écarter quand il s'approcherait des corbeilles de grains ou de fruits exposés en vente [1].

4° On a remarqué, ainsi que je vous l'ai dit, que la nature passe d'un genre et d'une espèce à l'autre par des gradations imperceptibles [2], et que, depuis l'homme jusqu'aux êtres les plus insensibles, toutes ses productions semblent se tenir par une liaison continue.

Prenons les minéraux, qui forment le premier anneau de la chaîne; je ne vois qu'une matière passive, stérile, sans organes, et par conséquent sans besoins et sans fonction. Bientôt je crois distinguer dans quelques plantes une sorte de mouvement, des sensations obscures, une étincelle de vie; dans toutes, une reproduction constante, mais privée des soins maternels qui la favorisent. Je vais sur les bords de la mer, et je douterais volontiers si ses coquillages appartiennent au genre des animaux ou à celui des végétaux. Je retourne sur mes pas, et les signes de vie se multiplient à mes yeux. Voici des êtres qui se meuvent, qui respirent, qui ont des affections et des

[1] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 24, p. 882. Plin. lib. 8, cap. 44, t. 1, p. 470. Plut. de solert. anim. t. 2, p. 970. — [2] Aristot. ibid. lib. 8, cap. 1, p. 897.

devoirs. S'il en est qui, de même que les plantes dont je viens de parler, furent dès leur enfance abandonnés au hasard, il en est aussi dont l'éducation fut plus ou moins soignée. Ceux-ci vivent en société avec le fruit de leurs amours; ceux-là sont devenus étrangers à leurs familles. Plusieurs offrent à mes regards l'esquisse de nos mœurs : je trouve parmi eux des caractères faciles, j'en trouve d'indomptables; j'y vois des traits de douceur, de courage, d'audace, de barbarie, de crainte, de lâcheté, quelquefois même l'image de la prudence et de la raison. Nous avons l'intelligence, la sagesse et les arts; ils ont des facultés qui suppléent à ces avantages [1].

Cette suite d'analogies nous conduit enfin à l'extrémité de la chaîne, où l'homme est placé. Parmi les qualités qui lui assignent le rang suprême, j'en remarque deux essentielles : la première est cette intelligence qui, pendant sa vie, l'élève à la contemplation des choses célestes [2]; la seconde est son heureuse organisation, et surtout ce tact, le premier, le plus nécessaire et le plus exquis de nos sens [3], la source de l'indus-

[1] Aristot. hist. anim. lib. 8, cap. 1, t. 1, p. 897; lib. 9, cap. 7, p. 928. — [2] Id. de mor. lib. 10, cap. 9, t. 2, p. 140. — [3] Id. de part. anim. lib. 2, cap. 8, t. 1, p. 987. De sens. cap. 4, t. 1, p. 668. Hist. animal. lib. 1, cap. 15, t. 1, p. 773. De anim. lib. 2, cap. 9, t. 1, p. 642; lib. 3, cap. 12, p. 661. Anonym. ap. Phot. p. 1316.

trie, et l'instrument le plus propre à seconder les opérations de l'esprit. C'est à la main, disait le philosophe Anaxagore, que l'homme doit une partie de sa supériorité[1].

Génies. Pourquoi, dis-je alors, placez-vous l'homme à l'extrémité de la chaîne? L'espace immense qui le sépare de la Divinité ne serait-il qu'un vaste désert? Les Égyptiens, les mages de Chaldée, les Phrygiens, les Thraces le remplissent d'habitans aussi supérieurs à nous que nous le sommes aux brutes[2].

Je ne parlais, répondit Euclide, que des êtres visibles. Il est à présumer qu'il en existe au-dessus de nous une infinité d'autres qui se dérobent à nos yeux. De l'être le plus grossier nous sommes remontés, par des degrés imperceptibles, jusqu'à notre espèce; pour parvenir de ce terme jusqu'à la Divinité, il faut sans doute passer par divers ordres d'intelligences, d'autant plus brillantes et plus pures, qu'elles approchent plus du trône de l'Éternel.

Cette opinion, conforme à la marche de la nature, est aussi ancienne que générale parmi les nations; c'est d'elles que nous l'avons empruntée. Nous peuplons la terre et les cieux de génies auxquels l'être suprême a confié l'administration de

[1] Plut. de frat. amor. t. 2, p. 478. — [2] Aristot. metaph. lib. 14. cap. 4, t. 2, p. 1003. Plut. de orac. def. t. 2, p. 416.

l'univers [1] ; nous en distribuons partout où la nature paraît animée, mais principalement dans ces régions qui s'étendent autour et au-dessus de nous, depuis la terre jusqu'à la sphère de la lune. C'est là qu'exerçant une immense autorité, ils dispensent la vie et la mort, les biens et les maux, la lumière et les ténèbres.

Chaque peuple, chaque particulier trouve dans ces agens invisibles un ami ardent à le protéger, un ennemi non moins ardent à le poursuivre. Ils sont revêtus d'un corps aérien [2] ; leur essence tient le milieu entre la nature divine et la nôtre [3] ; ils nous surpassent en intelligence ; quelques-uns sont sujets à nos passions [4], la plupart à des changemens qui les font passer à un rang supérieur. Car le peuple innombrable des esprits est divisé en quatre classes principales : la première est celle des dieux, que le peuple adore, et qui résident dans les astres ; la seconde, celle des génies proprement dits ; la troisième, celle des héros qui pendant leur vie ont rendu de grands services à l'humanité ; la quatrième, celle de nos âmes, après qu'elles sont séparées de leurs corps. Nous décernons aux trois premières classes des

[1] Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 32. Thales, ap. eumd. lib. 1, § 27 ; id. ap. Arist. de anim. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 628 : id. ap. Cicer. de leg. lib. 2, cap. 11, t. 3, p. 145. Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 899. — [2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 431. — [3] Id. ibid. p. 415. — [4] Id. ibid. p. 416.

honneurs qui deviendront un jour le partage de la nôtre, et qui nous éleveront successivement à la dignité des héros, des génies et des dieux [1].

Euclide, qui ne comprenait pas mieux que moi les motifs de ces promotions, ajouta que certains génies étaient comme nous dévorés de chagrins, comme nous destinés à la mort [2]. Je demandai quel terme on assignait à leur vie. Suivant Hésiode, répondit-il, les nymphes vivent des milliers d'années; suivant Pindare, une hamadryade meurt avec l'arbre qui la renferme dans son sein [3].

On ne s'est pas assez occupé, repris-je, d'un objet si intéressant : il serait pourtant essentiel de connaître l'espèce d'autorité que ces intelligences exercent sur nous : peut-être doit-on leur attribuer plusieurs effets dont nous ignorons la cause; ce sont elles peut-être qui amènent les événemens imprévus, soit dans les jeux de hasard, soit dans ceux de la politique. Je vous l'avouerai, je suis dégoûté de l'histoire des hommes; je voudrais qu'on écrivît celle des êtres invisibles. Voici quelqu'un, répondit Euclide, qui pourra vous fournir d'excellens mémoires.

[1] Hesiod. ap. Plut. de orac. def. t. 2, p. 415. Pythag. ap. Diog. Laert. lib. 8, § 23. — [2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 419. — [3] Id. ibid. p. 415.

Le Pythagoricien Télésiclès, étant entré dans ce moment, s'informa du sujet de notre entretien, et parut surpris de ce que nous n'avions jamais vu de génies [1]. Il est vrai, dit-il, qu'ils ne se communiquent qu'aux âmes depuis long-temps préparées par la méditation et par la prière. Il convint ensuite que le sien l'honorait quelquefois de sa présence, et que, cédant un jour à ses instances réitérées, il le transporta dans l'empire des esprits. Daignez, lui dis-je, nous raconter votre voyage; je vous en conjure *au nom de celui qui vous enseigna la vertu des nombres* 1, 2, 3, 4 [2] [a]. Télésiclès ne fit plus de résistance, et commença par ces mots :

Le moment du départ étant arrivé, je sentis mon âme se dégager des liens qui l'attachaient au corps, et je me trouvai au milieu d'un nouveau monde de substances animées, bonnes ou malfaisantes [3], gaies ou tristes, prudentes ou étourdies : nous les suivîmes pendant quelque temps; et je crus reconnaître qu'elles dirigent les intérêts des états et ceux des particuliers, les

[1] Aristot. ap. Apul. de deo Socr. t. 2, p. 83. — [2] Jamblic. cap. 28, p. 127; cap. 29, p. 138. Pythag. aur. carm. v. 47. Hierocl. ibid. p. 170. — [a] C'est-à-dire, au nom de Pythagore. J'ai rapporté la formule du serment usité parmi les disciples de ce grand homme, qui avait découvert les proportions harmoniques dans ces nombres. — [3] Thal. Pythag. Plat. ap. Plut. de plac. philos. lib. 1, cap. 8. t. 2, p. 882.

recherches des sages et les opinions de la multitude [1].

Bientôt une femme de taille gigantesque étendit ses crêpes noirs sous la voûte des cieux; et, étant descendue lentement sur la terre, elle donna ses ordres au cortége dont elle était accompagnée. Nous nous glissâmes dans plusieurs maisons : le Sommeil et ses ministres y répandaient des pavots à pleines mains; et, tandis que le Silence et la Paix s'asseyaient doucement auprès de l'homme vertueux, les Remords et les spectres effrayans secouaient avec violence le lit du scélérat. Platon écrivait sous la dictée du génie d'Homère, et des songes agréables voltigeaient autour de la jeune Lycoris.

L'Aurore et les Heures ouvrent les barrières du jour, me dit mon conducteur; il est temps de nous élever dans les airs. Voyez les génies tutélaires d'Athènes, de Corinthe, de Lacédémone, planer circulairement au-dessus de ces villes [2]; ils en écartent, autant qu'il est possible, les maux dont elles sont menacées : cependant leurs campagnes vont être dévastées; car les génies du midi, enveloppés de nuages sombres, s'avancent en grondant contre ceux du nord. Les

[1] Moshem. in Cudw. cap. 4, § 34, p. 798. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 1113. — [2] Pausan. lib. 8, cap. 10, p. 620. Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 35.

guerres sont aussi fréquentes dans ces régions que dans les vôtres, et le combat des Titans et des Typhons ne fut que celui de deux peuplades de génies [1].

Observez maintenant ces agens empressés, qui, d'un vol aussi rapide, aussi inquiet que celui de l'hirondelle, rasent la terre, et portent de tous côtés des regards avides et perçans; ce sont les inspecteurs des choses humaines : les uns répandent leurs douces influences sur les mortels qu'ils protégent [2]; les autres détachent contre les forfaits l'implacable Némésis [3]. Voyez ces médiateurs, ces interprètes, qui montent et descendent sans cesse; ils portent aux dieux vos vœux et vos offrandes; ils vous rapportent les songes heureux ou funestes, et les secrets de l'avenir [4], qui vous sont ensuite révélés par la bouche des oracles.

O mon protecteur! m'écriai-je tout à coup, voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur; ils viennent à nous. Fuyons, me dit-il; ils sont malheureux, le bonheur des autres les irrite, et ils n'épargnent que ceux qui passent leur vie dans les souffrances et dans les pleurs [5].

[1] Plut. de Isid. t. 2, p. 360; id. de orac. def. p. 421 — [2] Plut. de orac. def. t. 2, p. 417. Hesiod. ibid. — [3] Tim. Locr. in oper. Plat. t. 3, p. 105. — [4] Plat. in conviv. t. 3, p. 202 et 203. Plut. de Isid. t. 2, p. 361; id. de orac. def. p. 416. Diog. Laert. lib. 8, § 32. — [5] Xenocr. ap. Plut. de Isid. t. 2, p. 361.

Échappés à leur fureur, nous trouvâmes d'autres objets non moins affligeans. Até, la détestable Até, source éternelle des dissensions qui tourmentent les hommes, marchait fièrement au-dessus de leur tête, et soufflait dans leur cœur l'outrage et la vengeance [1]. D'un pas timide et les yeux baissés, les Prières se traînaient sur ses traces, et tâchaient de ramener le calme partout où la Discorde venait de se montrer [2]. La Gloire était poursuivie par l'Envie, qui se déchirait elle-même les flancs; la Vérité, par l'Imposture, qui changeait à chaque instant de masque; chaque vertu, par plusieurs vices, qui portaient des filets ou des poignards.

La Fortune parut tout à coup; je la félicitai des dons qu'elle distribuait aux mortels. Je ne donne point, me dit-elle d'un ton sévère, mais je prête à grosse usure [3]. En proférant ces paroles, elle trempait les fleurs et les fruits qu'elle tenait d'une main, dans une coupe empoisonnée qu'elle soutenait de l'autre.

Alors passèrent auprès de nous deux puissantes divinités, qui laissaient après elles de longs sillons de lumière. C'est l'impétueux Mars et la sage Minerve, me dit mon conducteur. Deux armées se rapprochent en Béotie : la déesse va

[1] Homer. iliad. lib. 19, v. 91. — [2] Id. ibid. lib. 9, v. 500. — [3] Bion. ap. Stob. serm. 103, p. 563.

se placer auprès d'Épaminondas, chef des Thébains; et le dieu court se joindre aux Lacédémoniens, qui seront vaincus : car la sagesse doit triompher de la valeur.

Voyez en même temps se précipiter sur la terre ce couple de génies, l'un bon, l'autre mauvais : ils doivent s'emparer d'un enfant qui vient de naître; ils l'accompagneront jusqu'au tombeau. Dans ce premier moment, ils chercheront à l'envi à le douer de tous les avantages ou de toutes les difformités du cœur et de l'esprit; dans le cours de sa vie, à le porter au bien ou au mal, suivant que l'influence de l'un prévaudra sur celle de l'autre[1].

Cependant je voyais monter et descendre des êtres dont les traits me paraissaient plus grossiers que ceux des génies. J'appris que c'étaient les âmes qui allaient s'unir à des corps mortels, ou qui venaient de les quitter. Il en parut tout à coup de nombreux essaims; ils se suivaient par intervalles, et se répandaient dans les plaines des airs, comme ces amas de poussière blanchâtre qui tourbillonnent dans nos campagnes. La bataille a commencé, me dit le génie; le sang coule à gros bouillons. Aveugles et malheureux mortels! Voilà les âmes des Lacédémoniens et des

[1] Empedocl. ap. Plut. de anim. tranquil. t. 2, p. 474. Xenocr. et Plat. ap. eumd. de orac. def. p. 419 Van Dale de orac. p. 6.

Thébains qui viennent de périr dans les champs de Leuctres. Où vont-elles ? lui dis-je. Suivez-moi, répondit-il, et vous en serez instruit.

Nous franchîmes les limites de l'empire des ténèbres et de la mort; et, nous étant élancés au-dessus de la sphère de la lune, nous parvînmes aux régions qu'éclaire un jour éternel. Arrêtons-nous un instant, me dit le guide; jetez les yeux sur le magnifique spectacle qui vous entoure; écoutez l'harmonie divine qui produit la marche régulière des corps célestes [1]; voyez comme à chaque planète, à chaque étoile est attaché un génie qui dirige sa course. Ces astres sont peuplés d'intelligences sublimes et d'une nature supérieure à la nôtre.

Pendant que, les yeux fixés sur le soleil, je contemplais avec ravissement le génie dont le bras vigoureux poussait ce globe étincelant dans la carrière qu'il décrit [2], je le vis écarter avec fureur la plupart des âmes que nous avions rencontrées, et ne permettre qu'au plus petit nombre de se plonger dans les flots bouillonnans de cet astre [3]. Ces dernières, moins coupables que les autres, disait mon conducteur, seront purifiées par la

[1] Jamblic. de vit. Pythag. cap. 15, p. 52. Empedocl. ap. Porphyr. de vit. Pythag. p. 35. — [2] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 819. — [3] Porphyr. de abstin. lib. 4, § 10, p. 329. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 296.

flamme; elles s'envoleront ensuite dans les différens astres, où elles furent distribuées lors de la formation de l'univers; elles y resteront en dépôt jusqu'à ce que les lois de la nature les rappellent sur la terre pour animer d'autres corps [1]. Mais celles que le génie vient de repousser, lui dis-je, quelle sera leur destinée? Elles vont se rendre au champ de la Vérité, répondit-il : des juges intègres condamneront les plus criminelles aux tourmens du Tartare [2]; les autres, à des courses longues et désespérantes. Alors, dirigeant mes regards, il me montra des millions d'âmes qui, depuis des milliers d'années, erraient tristement dans les airs, et s'épuisaient en vains efforts pour obtenir un asile dans un des globes célestes [3]. Ce ne sera, me dit-il, qu'après ces rigoureuses épreuves qu'elles parviendront, ainsi que les premières, au lieu de leur origine [4].

Touché de leur infortune, je le priai de m'en dérober la vue, et de me conduire au loin, vers une enceinte d'où s'échappaient les rayons d'une lumière plus éclatante. J'espérais entrevoir le souverain de l'univers entouré des assistans de son trône, de ces êtres purs que nos philosophes

[1] Plat. in Tim. t. 3, p. 42. — [2] Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371. — [3] Empedocl. ap. Plut. de vitand. ære alien. t. 2, p. 830. Diog. Laert. lib 8, § 77. — [4] Plat. in Tim. t. 3, p. 42.

appellent nombres, idées éternelles, génies immortels[1]. Il habite des lieux inaccessibles aux mortels, me dit le génie : offrez-lui votre hommage, et descendons sur la terre.

Après que Télésiclès se fut retiré, je dis à Euclide : Quel nom donner au récit que nous venons d'entendre? Est-ce un songe? est-ce une fiction? L'un ou l'autre, répondit-il; mais enfin Télésiclès n'a presque rien avancé qui ne soit conforme aux opinions des philosophes. Il faut lui rendre justice : il pouvait, en adoptant celles de la multitude, augmenter considérablement la population des airs; nous parler de ces ombres que l'art des devins ou des sorciers attire du fond des tombeaux[2]; de ces âmes infortunées qui s'agitent tumultueusement autour de leurs corps privés de sépulture; de ces dieux et de ces fantômes qui rôdent la nuit dans les rues pour effrayer les enfans ou pour les dévorer[3].

Je lui sais gré de cette modération, repris-je; mais j'aurais souhaité qu'il se fût un peu plus étendu sur la nature de cet être bienfaisant auquel j'appartiens. Dieu l'a commis, à ce qu'on prétend, pour veiller sur mes sentimens et sur

[1] Anonym. de vit. Pythag. ap. Phot. p. 1316. Beausobr. hist. du manich. t. 1, p. 576. — [2] Homer. odyss. lib. 11, v. 37. — [3] Plat. de rep. lib. 2, t. 3, p. 381. Theocr. idyll. 15, v. 40.

mes actions[1] ; pourquoi ne m'est-il pas permis de le connaître et de l'aimer ? Télésiclès vous a répondu d'avance, dit Euclide : Le bonheur de voir des génies n'est réservé qu'aux âmes pures. — J'ai ouï cependant citer des apparitions dont tout un peuple avait été le témoin. — Sans doute ; et telle est celle dont la tradition s'est conservée en Italie, et qu'on eut autrefois l'attention de représenter dans un tableau que j'ai vu. Attendez-vous à un tissu d'absurdités; elles vous montreront du moins jusqu'à quel excès on a porté quelquefois l'imposture et la crédulité.

Ulysse ayant abordé à Témèse, ville des Brutiens, un de ses compagnons, nommé Politès, fut massacré par les habitans, qui bientôt après éprouvèrent tous les fléaux de la vengeance céleste. L'oracle, interrogé, leur ordonna d'apaiser le génie de Politès, d'élever en son honneur un édifice sacré, et de lui offrir tous les ans la plus belle fille de la contrée. Ils obéirent, et jouirent d'un calme profond. Vers la soixante-sixième olympiade, un fameux athlète, nommé Euthyme, arriva au moment qu'on venait d'introduire dans le temple une de ces malheureuses victimes. Il obtint la permission de la suivre, et, frappé de ses attraits, il lui demanda si elle consentirait à

[1] Plat. de leg. lib. 10, t. 2, p. 903 et 906.

l'épouser dès qu'il aurait brisé ses chaînes. Elle y consentit; le génie parut, et, ayant succombé sous les coups de l'athlète, il renonça au tribut qu'on lui avait offert pendant sept à huit siècles, et alla se précipiter dans la mer voisine [1].

[1] Strab. lib. 6, p. 255. Pausan. lib. 6, cap. 6, p. 419.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-QUATRIÈME.

CHAPITRE LXV.

Suite de la Bibliothèque. L'Histoire.

Le lendemain, Euclide me voyant arriver de bonne heure : Vous me rassurez, me dit-il ; je craignais que vous ne fussiez dégoûté de la longueur de notre dernière séance : nous allons aujourd'hui nous occuper des historiens, et nous ne serons point arrêtés par des opinions et par des préceptes. Plusieurs auteurs ont écrit l'histoire ; aucun ne s'est expliqué sur la manière de l'écrire, ni sur le style qui lui convient [1].

Nous placerons à leur tête Cadmus, qui vivait il y a environ deux siècles, et qui se proposa d'éclaircir les antiquités de Milet sa patrie [2] : son ouvrage fut abrégé par Bion de Proconnèse [3].

Depuis Cadmus, nous avons une suite non interrompue d'historiens. Je cite parmi les plus anciens Eugéon de Samos, Deïochus de Proconnèse, Eudémus de Paros, Démoclèse de Pygèle [4]. Quand je lus ces auteurs, dis-je alors, non-seulement je fus révolté des fables absurdes qu'ils

[1] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 15, t. 1, p. 206. — [2] Suid. in Κάδμ. — [3] Clem. Alex. strom. lib. 6, p. 752. — [4] Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 818.

rapportent; mais, à l'exception des faits dont ils ont été les témoins, je les rejetai tous. Car enfin, dès qu'ils ont été les premiers à nous les transmettre, dans quelles sources les avaient-ils puisés?

Euclide me répondit : Ils subsistaient dans la tradition, qui perpétue d'âge en âge le souvenir des révolutions qui ont affligé l'humanité; dans les écrits des poëtes qui avaient conservé la gloire des héros, les généalogies des souverains, l'origine et les émigrations de plusieurs peuples [1]; dans ces longues inscriptions qui contenaient des traités entre les nations [2], et l'ordre successif des ministres attachés aux principaux temples de la Grèce [3] [a]; dans les fêtes, les autels, les statues, les édifices consacrés à l'occasion de certains événemens que l'aspect continuel des lieux et des cérémonies semblait renouveler tous les ans.

Il est vrai que le récit de ces événemens s'était peu à peu chargé de circonstances merveilleuses, et que nos premiers historiens adoptèrent sans examen cet amas confus de vérités et d'erreurs. Mais bientôt Acusilaüs, Phérécide, Hécatée,

[1] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, p. 165. — [2] Tacit. ann. 4, cap. 43. — [3] Thucyd. lib. 2, cap. 2. Schol. ibid. Dionys. Halic. antiq. roman. lib. 1, t. 1, p. 181. Polyb. excerpt. p. 50. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 23, p. 394. — [a] *Voyez*, dans le chapitre XLI de cet ouvrage, l'article d'Amyclée; et, dans le chapitre LIII, celui d'Argos.

Xanthus, Hellanicus, et d'autres encore, montrèrent plus de critique; et s'ils ne débrouillèrent pas entièrement le chaos, ils donnèrent au moins l'exemple du mépris que méritent les fictions des premiers siècles.

Voici l'ouvrage dans lequel Acusilaüs, en rapportant les généalogies des anciennes familles royales [1], remonte aux siècles antérieurs à la guerre de Troie, et jusqu'à Phoronée, roi d'Argos. Je le sais, répondis-je; et j'ai bien ri quand j'ai vu cet auteur, et ceux qui l'ont suivi, nommer Phoronée le premier des humains [2]. Cependant Acusilaüs mérite de l'indulgence; s'il rapproche trop de nous l'origine du genre humain, il relève celle de l'Amour, qu'il regarde comme un des dieux les plus anciens, et qu'il fait naître avec le monde [3].

Peu de temps après Acusilaüs, dit Euclide, florissait Phérécyde d'Athènes, ou plutôt de Léros, une des îles Sporades [4]: il a recueilli les traditions relatives à l'ancienne histoire d'Athènes, et par occasion à celle des peuples voisins [5]. Son ouvrage contient des détails intéressans, tels que

[1] Suid. in Ἀκεσίλ. — [2] Solon. ap. Plat. in Tim. t. 3, p. 22. Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 380. — [3] Plat. in conv. t. 3, p. 178. — [4] Salm. in Plin. p. 846. Voss. de hist. græc. lib. 4, p. 445. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 29, p. 67. — [5] Suid. in Φερ. Apoll. Rhod. passim.

la fondation de plusieurs villes, et les émigrations des premiers habitans de la Grèce [1]. Ses généalogies ont un défaut qui, dans l'origine des sociétés, assurait la gloire d'une maison : après être parvenues aux siècles les plus reculés, elles se dénouent par l'intervention de quelque divinité. On y voit, par exemple, qu'Orion était fils de Neptune et d'Euryalé; Triptolème, fils de l'Océan et de la Terre [2].

Vers le même temps, parurent Hécatée de Milet et Xanthus de Lydie. Ils jouirent l'un et l'autre d'une réputation affaiblie et non détruite par les travaux de leurs successeurs. Le premier, dans son histoire et dans ses généalogies, se proposa de même d'éclaircir les antiquités des Grecs. Il a quelquefois l'attention de les discuter et d'en écarter le merveilleux. « Voici, dit-il au com-
» mencement de son histoire, ce que raconte
» Hécatée de Milet : j'écris ce qui me paraît vrai.
» Les Grecs, à mon avis, ont rapporté beaucoup
» de choses contradictoires et ridicules [3]. » Croirait-on qu'après cette promesse il accorde le don de la parole au belier qui transporta Phrixus en Colchide [4] !

L'histoire ne s'était encore occupée que de la

[1] Dionys. Halic. antiq. rom. lib. 1, t. 1, p. 35. — [2] Apollod. biblioth. lib 1, p. 15 et 17. — [3] Demetr. Phal. de eloc. cap. 12. — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, p. 478.

Grèce; Hécatée étendit son domaine : il parcourut l'Égypte et d'autres contrées jusqu'alors inconnues [1]. Sa description de la terre ajouta de nouvelles lumières à la géographie [2], et fournit des matériaux aux historiens qui l'ont suivi [3].

Voici l'histoire de Lydie par Xanthus, écrivain exact, et très-instruit des antiquités de son pays [4]; elle est accompagnée de plusieurs ouvrages qu'Hellanicus de Lesbos a publiés sur les différentes nations de la Grèce [5]. Cet auteur, qui mourut dans la vingt et unième année de la guerre du Péloponèse [6 a], manque quelquefois d'ordre et d'étendue [7]; mais il termine avec honneur la classe de nos premiers historiens.

Tous étaient bornés à tracer l'histoire d'une ville ou d'une nation; tous ignoraient l'art de lier à la même chaîne les événemens qui intéressent les divers peuples de la terre, et de faire un tout régulier de tant de parties détachées : Hérodote eut le mérite de concevoir cette grande idée, et de l'exécuter. Il ouvrit aux yeux des Grecs les annales de l'univers connu, et leur offrit sous un

[1] Herodot. lib. 2, cap. 143. Agathem. de geogr. lib. 1, cap. 1. — [2] Strab. lib. 1, p. 1 et 7; lib. 6, p. 271; lib. 12, p. 550. — [3] Porph. ap. Euseb. præp. evang. lib. 10, cap. 3, p. 466. — [4] Dionys. Halic. antiq. rom. lib. 1, t. 1, p. 73. — [5] Voss. de hist. græc. lib. 1, cap. 1, p. 7; lib. 4, cap. 5, p. 448. — [6] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 29, p. 70. — [a] Vers l'an 410 avant. J. C. — [7] Thucyd. lib. 1, cap. 97.

même point de vue tout ce qui s'était passé de mémorable dans l'espace d'environ deux cent quarante ans[1]. On vit alors, pour la première fois, une suite de tableaux qui, placés les uns auprès des autres, n'en devenaient que plus effrayans; les nations toujours inquiètes et en mouvement, quoique jalouses de leur repos; désunies par l'intérêt, et rapprochées par la guerre; soupirant pour la liberté, et gémissant sous la tyrannie; partout le crime triomphant, la vertu poursuivie, la terre abreuvée de sang, et l'empire de la destruction établi d'un bout du monde à l'autre. Mais la main qui peignit ces tableaux sut tellement en adoucir l'horreur par les charmes du coloris et par des images agréables; aux beautés de l'ordonnance elle joignit tant de grâces, d'harmonie et de variété; elle excita si souvent cette douce sensibilité qui se réjouit du bien et s'afflige du mal[2], que son ouvrage fut regardé comme une des plus belles productions de l'esprit humain.

Permettez-moi de hasarder une réflexion. Il semble que dans les lettres, ainsi que dans les arts, les talens entrent d'abord dans la carrière, et luttent pendant quelque temps contre les dif-

[1] Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 820. — [2] Id. epist. ad. Pomp. t. 6, p. 774.

ficultés. Après qu'ils ont épuisé leurs efforts, il paraît un homme de génie qui va poser le modèle au delà des bornes connues. C'est ce que fit Homère pour le poëme épique; c'est ce qu'a fait Hérodote pour l'histoire générale. Ceux qui viendront après lui pourront se distinguer par des beautés de détail et par une critique plus éclairée; mais pour la conduite de l'ouvrage et l'enchaînement des faits, ils chercheront sans doute moins à le surpasser qu'à l'égaler.

Quant à sa vie, il suffira d'observer qu'il naquit dans la ville d'Halicarnasse en Carie, vers la quatrième année de la soixante-treizième olympiade [1 a]; qu'il voyagea dans la plupart des pays dont il voulait écrire l'histoire; que son ouvrage, lu dans l'assemblée des jeux olympiques, et ensuite dans celle des Athéniens, y reçut des applaudissemens universels [2]; et que, forcé de quitter sa patrie déchirée par des factions, il alla finir ses jours dans une ville de la grande Grèce [3].

Dans le même siècle vivait Thucydide, plus jeune qu'Hérodote d'environ treize ans [4] : il était d'une des premières familles d'Athènes [5]. Placé

[1] Scalig. ad Euseb. p. 102. Corsin. fast. attic. t. 3, p. 157. — [a] Vers l'an 484 avant J. C. — [2] Lucian. in Herodot. t. 1, p. 833. Euseb. chron. p. 169. Plut. de Herod. malign. t. 2, p. 862. — [3] Suid. in Ἡρόδοτ. — [4] Pamph. ap. Aul. Gell. lib. 15, cap. 23. — [5] Marcell. vit. Thucyd.

à la tête d'un corps de troupes, il tint pour quelque temps en respect celles de Brasidas, le plus habile général de Lacédémone [1]; mais ce dernier ayant surpris la ville d'Amphipolis, Athènes se vengea sur Thucydide d'un revers qu'il n'avait pu prévenir.

Pendant son exil, qui dura vingt ans [2], il rassembla des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponèse, et n'épargna ni soins ni dépenses pour connaître non-seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la prolongèrent [3]. Il se rendit chez les différentes nations ennemies, consulta partout les chefs de l'administration, les généraux, les soldats, et fut lui-même témoin de la plupart des événemens qu'il avait à décrire. Son histoire, qui comprend les vingt et une premières années de cette fatale guerre, se ressent de son amour extrême pour la vérité, et de son caractère qui le portait à la réflexion. Des Athéniens qui l'avaient vu après son retour de l'exil m'ont assuré qu'il était assez sérieux, pensant beaucoup, et parlant peu [4].

Il était plus jaloux d'instruire que de plaire, d'arriver à son but que de s'en écarter par des digressions [5]. Aussi son ouvrage n'est point, comme

[1] Thucyd. lib. 4, cap. 107. — [2] Id. lib. 5, cap. 26. — [3] Marcell. vit. Thucyd. — [4] Id. ibid. — [5] Thucyd. lib. 1, cap. 22. Quintil. lib. 10, cap. 1, p. 634.

celui d'Hérodote, une espèce de poëme où l'on trouve les traditions des peuples sur leur origine, l'analise de leurs usages et de leurs mœurs, la description des pays qu'ils habitent, et des traits d'un merveilleux qui réveille presque toujours l'imagination; ce sont des annales, ou, si l'on veut, les mémoires d'un militaire qui, tout à la fois homme d'état et philosophe, a mêlé dans ses récits et dans ses harangues les principes de sagesse qu'il avait reçus d'Anaxagore, et les leçons d'éloquence qu'il tenait de l'orateur Antiphon [1]. Ses réflexions sont souvent profondes, toujours justes : son style énergique, concis, et par là même quelquefois obscur [2], offense l'oreille par intervalles; mais il fixe sans cesse l'attention, et l'on dirait que sa dureté fait sa majesté [3]. Si cet auteur estimable emploie des expressions surannées ou des mots nouveaux, c'est qu'un esprit tel que le sien s'accommode rarement de la langue que tout le monde parle. On prétend qu'Hérodote, pour des raisons personnelles, a rapporté des traditions injurieuses à certains peuples de la Grèce [4] : Thucydide n'a dit qu'un mot de son exil,

[1] Marcell. vit. Thucyd. — [2] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13 et 22, t. 1, p. 204 et 214; id. de clar. orat. cap. 83, t. 1, p. 406; id. orat. cap. 9, p. 426. Dionys. Halic. de Thucyd. judic. t. 6, p. 867. — [3] Demetr. Phaler. de eloc. cap. 48 et 49. — [4] Plut. de Herod. malign. t. 2, p. 854.

sans se défendre, sans se plaindre[1], et a représenté comme un grand homme Brasidas, dont la gloire éclipsa la sienne, et dont les succès causèrent sa disgrâce. L'histoire de Thucydide fut continuée avec succès par Xénophon, que vous avez connu[2].

Hérodote, Thucydide et Xénophon seront sans doute regardés à l'avenir comme les principaux de nos historiens, quoiqu'ils diffèrent essentiellement par le style. Et surtout, dis-je alors, par la manière dont ils envisagent communément les objets. Hérodote voit partout une divinité jalouse, qui attend les hommes et les empires au point de leur élévation pour les précipiter dans l'abîme[3]; Thucydide ne découvre dans les revers que les fautes des chefs de l'administration ou de l'armée; Xénophon attribue presque toujours à la faveur ou à la colère des dieux les bons ou les mauvais succès. Ainsi tout dans le monde dépend de la fatalité, suivant le premier; de la prudence, suivant le second; de la piété envers les dieux, suivant le troisième : tant il est vrai que nous sommes naturellement disposés à tout rapporter à un petit nombre de principes favoris!

Euclide poursuivit : Hérodote avait ébauché l'histoire des Assyriens et des Perses : ses erreurs

[1] Thucyd. lib. 5, cap. 26. — [2] Xenoph. hist. græc. p. 428. — [3] Herodot. lib. 1, cap. 32; lib. 3, cap. 40, etc.

ont été relevées par un auteur qui connaissait mieux que lui ces deux célèbres nations. C'est Ctésias de Cnide, qui a vécu de notre temps. Il fut médecin du roi Artaxerxès, et fit un long séjour à la cour de Suse [1] : il nous a communiqué ce qu'il avait trouvé dans les archives de l'empire [2], ce qu'il avait vu, ce que lui avaient transmis des témoins oculaires [3]; mais s'il est plus exact qu'Hérodote [4], il lui est inférieur quant au style, quoique le sien ait beaucoup d'agrémens [5], et se distingue surtout par une extrême clarté [6]. Entre plusieurs autres ouvrages [7], Ctésias nous a lais é une histoire des Indes, où il traite des animaux et des productions naturelles de ces climats éloignés; mais comme il n'eut pas d'assez bons mémoires, on commence à douter de la vérité de ses récits [8].

Voici les antiquités de la Sicile, la vie de Denys-l'Ancien, et le commencement de celle de son fils, par Philistus [9], mort il y a quelques années, après avoir vu dissiper la flotte qu'il commandait au nom du plus jeune de ces princes. Philistus

[1] Phot. biblioth. p. 105. — [2] Diod. lib. 2, p. 118. — [3] Phot. ibid. p. 108. — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 6, p. 176; t. 14, p. 247. — [5] Dionys. Halic. de compos. verb. t. 5, p. 53. — [6] Demetr. Phal. de eloc. cap. 218. — [7] Fabr. bibl. græc. t. 1, p. 881. — [8] Aristot. hist. animal. lib. 8, cap. 28, t. 1, p. 919; id. de gener. animal. lib. 2, cap. 2, p. 1076. Lucian. var. hist. lib. 1, t. 2, p. 71. — [9] Suid. in Φιλίς. Diod. lib. 15, p. 397.

avait des talens qui l'ont en quelque façon rapproché de Thucydide [1]; mais il n'avait pas les vertus de Thucydide. C'est un esclave qui n'écrit que pour flatter les tyrans [2], et qui montre à chaque instant qu'il est encore plus ami de la tyrannie que des tyrans mêmes.

Je termine ici cette énumération, déjà trop longue. Vous ne trouverez peut-être pas un peuple, une ville, un temple célèbre qui n'ait son historien. Quantité d'écrivains s'exercent actuellement dans ce genre : je vous citerai Éphore et Théopompe, qui s'y sont déjà signalés; deux Béotiens, nommés Anaxis et Dionysiodore, qui viennent de publier l'histoire de la Grèce [3]; Anaximène de Lampsaque, qui nous a donné celle des Grecs et des barbares depuis la naissance du genre humain jusqu'à la mort d'Épaminondas [4].

Un titre si pompeux, lui dis-je, me préviendrait contre l'ouvrage : votre chronologie se traîne avec peine à cinq ou six siècles au delà de la guerre de Troie, après quoi les temps finissent pour vous; à l'exception d'un petit nombre de peuples étrangers toute la terre vous est inconnue; vous n'apercevez qu'un point dans la durée

[1] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205. — [2] Dionys. Halic. de prisc. script. t. 5, p. 427. Tim. et Ephor. ap. Plut. in Dion. t. 1, p. 974. — [3] Diod. lib. 15, p. 403. — [4] Diod. ibid. p. 397.

ainsi que dans l'espace, et votre auteur prétend nous instruire de ce qui s'est fait dans les siècles et les pays les plus éloignés !

Quand on connaît les titres d'ancienneté que les Égyptiens et les Chaldéens produisent en leur faveur, de quel œil de pitié regarde-t-on l'imperfection et la nouveauté des vòtres ! Combien furent surpris les prêtres de Saïs lorsqu'ils entendirent Solon leur étaler vos traditions, leur parler du règne de Phoronée, du déluge de Deucalion, et de tant d'époques si récentes pour eux, si anciennes pour lui ! « Solon ! Solon ! lui dit un de » ses prêtres, vos Grecs ne sont que des enfans [1]. »

Ils n'ont pas cessé de l'être depuis. Les uns ne cherchent dans un historien que les charmes du style, les autres que des aventures surnaturelles et puériles [2] ; d'autres dévorent avec intérêt ces fatigantes listes de noms inconnus et de faits stériles, qui, étayés d'un long amas de fables et de prodiges, remplissent presque entièrement votre ancienne histoire, cette histoire sur laquelle Homère avait répandu un éclat immortel, à laquelle vos chroniqueurs n'ont ajouté que l'ennui le plus excessif.

Je voudrais que désormais vos auteurs ne s'occupassent que des deux ou trois derniers siècles,

[1] Plat. in Crit. t. 3, p. 22. — [2] Isocr. panathen. t. 2, p. 180.

et que les temps antérieurs restassent en proie aux poëtes. Vous avez interprété la pensée d'Isocrate, me dit Euclide; il engagea deux de ses disciples, Éphore et Théopompe, à se consacrer uniquement à l'histoire [1]. Éphore est lent et incapable de pénibles recherches; Théopompe actif, ardent, et propre aux discussions [2] : que fit Isocrate ? il lâcha le premier sur l'histoire ancienne, et destina le second à l'histoire moderne.

Éphore et Théopompe arrivèrent dans ce moment. Euclide, qui les attendait, me dit tout bas qu'ils devaient nous lire quelques fragmens des ouvrages dont ils s'occupaient alors. Ils amenaient avec eux deux ou trois de leurs amis; Euclide en avait invité quelques-uns des siens. Avant qu'ils fussent tous réunis, les deux historiens déclarèrent qu'ils n'avaient pas consumé leur temps à éclaircir les fictions des siècles antérieurs à la guerre de Troie [3], et, faisant profession d'un vif amour pour la vérité, ils ajoutèrent qu'il serait à désirer qu'un auteur eût été présent à tous les faits qu'il raconte [4].

Je me suis proposé, dit ensuite Éphore, d'écrire tout ce qui s'est passé parmi les Grecs et

[1] Cicer. de orat. lib. 2, cap. 13, t. 1, p. 205. Senec. de tranquill. anim. cap. 6. Phot. biblioth. p. 1456. — [2] Cicer. de clar. orat. cap. 56, t. 1, p. 383. — [3] Diod. lib. 4, p. 209. — [4] Polyb. lib. 12, p. 669. Strab. lib. 9, p. 422.

les Barbares depuis le retour des Héraclides jusqu'à nos jours, pendant l'espace de huit cent cinquante ans. Dans cet ouvrage, divisé en trente livres, précédés chacun d'un avant-propos [1], on trouvera l'origine des différens peuples, la fondation des principales villes, leurs colonies, leurs lois, leurs mœurs, la nature de leurs climats, et les grands hommes qu'elles ont produits [2]. Éphore finit par reconnaître que les nations barbares étaient plus anciennes que celles de la Grèce [3], et cet aveu me prévint en sa faveur.

Ce préambule fut suivi de la lecture d'un morceau tiré du onzième livre de son histoire, et contenant une description de l'Égypte. C'est là qu'aux diverses opinions hasardées sur le débordement du Nil [4] il en substitue une qui ne s'accorde ni avec les lois de la physique, ni avec les circonstances de ce phénomène [5]. J'étais auprès d'Euclide; je lui dis : Éphore ne connaît pas l'Égypte, et n'a point consulté ceux qui la connaissent [6].

Je me convainquis bientôt que l'auteur ne se piquait pas d'exactitude, et que, trop fidèle imitateur de la plupart de ceux qui l'ont précédé,

[1] Diod. lib. 4, p. 209; lib. 16, p. 468. — [2] Polyb. lib. 6, p. 488; lib. 9, p. 540. Strab. lib. 1, p. 33; lib. 10, p. 465. — [3] Diod. lib. 1, p. 9. — [4] Theon. progymn. p. 13. — [5] Diod. lib. 1, p. 36. — [6] Id. ibid. p. 37.

il affectait d'assaisonner sa narration de fables consignées dans les traditions des peuples et dans les récits des voyageurs [1]. Il me parut s'abandonner volontiers aux formes oratoires. Comme plusieurs écrivains placent l'orateur au-dessus de l'historien, Éphore crut ne pouvoir mieux leur répondre qu'en s'efforçant de réussir dans les deux genres [2].

Malgré ces défauts, son ouvrage sera toujours regardé comme un trésor d'autant plus précieux, que chaque nation y trouvera, séparément et dans un bel ordre, tout ce qui peut l'intéresser : le style en est pur, élégant, fleuri [3], quoique trop souvent assujetti à certaines harmonies [4], et presque toujours dénué d'élévation et de chaleur [5].

Après cette lecture, tous les yeux se tournèrent vers Théopompe [6], qui commença par nous parler de lui. Mon père Damostrate, nous dit-il, ayant été banni de l'île de Chio sa patrie pour avoir montré trop d'attachement aux Lacédémoniens, m'amena dans la Grèce; et quelque temps après je vins dans cette ville, où je m'ap-

[1] Diod. lib. 1, p. 37. Strab. lib. 5, p. 244; lib. 9, p. 422. Senec. quæst. natur. lib. 7, cap. 16. — [2] Polyb. lib. 12, p. 670. — [3] Dionys. Halic. de comp. verb. t. 5, p. 173. — [4] Cicer. orat. cap. 57, t. 1, p. 469. — [5] Suid. in Ἔφορ. Dio Chrysost. orat. 18, p. 256. — [6] Voss. de hist. græc. lib. 1, cap. 7. Bayle, dictionn art. Théopompe.

pliquai sans relâche à l'étude de la philosophie et de l'éloquence [1].

Je composai plusieurs discours ; je voyageai chez différens peuples ; je parlai dans leurs assemblées ; et après une longue suite de succès je crois pouvoir me placer parmi les hommes les plus éloquens de ce siècle, au-dessus des plus éloquens du siècle dernier ; car tel qui jouissait alors du premier rang n'obtiendrait pas le second aujourd'hui [2].

Isocrate me fit passer de la carrière brillante où je m'étais signalé, dans celle qu'avaient illustrée les talens d'Hérodote et de Thucydide ; j'ai continué l'ouvrage de ce dernier [3] : je travaille maintenant à la vie de Philippe de Macédoine [4] ; mais, loin de me borner à décrire les actions de ce prince, j'ai soin de les lier avec l'histoire de presque tous les peuples, dont je rapporte les mœurs et les lois. J'embrasse un objet aussi vaste que celui d'Éphore ; mon plan diffère du sien.

A l'exemple de Thucydide, je n'ai rien épargné pour m'instruire des faits : plusieurs des événemens que je raconte se sont passés sous mes yeux ; j'ai consulté sur les autres ceux qui en ont été les acteurs ou les témoins [5] : il n'est point de can-

[1] Phot. bibl. p. 392. — [2] Id. ibid. p. 393. — [3] Polyb. excerpt. p. 26. Marcell. vit. Thucyd. — [4] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 783. — [5] Id. ibid.

ton dans la Grèce que je n'aie parcouru[1]; il n'en est point où je n'aie contracté des liaisons avec ceux qui ont dirigé les opérations politiques ou militaires. Je suis assez riche pour ne pas craindre la dépense, et trop ami de la vérité pour redouter la fatigue[2].

Une si sotte vanité nous indisposa contre l'auteur; mais il s'engagea tout à coup dans une route si lumineuse, il développa de si grandes connaissances sur les affaires de la Grèce et des autres peuples, tant d'intelligence dans la distribution des faits[3], tant de simplicité, de clarté, de noblesse et d'harmonie dans son style[4], que nous fûmes forcés d'accabler d'éloges l'homme du monde qui méritait le plus d'être humilié.

Cependant il continuait de lire, et notre admiration commençait à se refroidir : nous vîmes reparaître des fables; nous entendîmes des récits incroyables[5]. Il nous dit qu'un homme qui, malgré la défense des dieux, peut entrer dans un temple de Jupiter en Arcadie, jouit pendant toute sa vie d'un privilége singulier : son corps, frappé des rayons du soleil, ne projette plus d'ombre[6]. Il nous dit encore que, dans les premières années

[1] Phot. bibl. p. 392. — [2] Athen. lib. 3, cap. 7, p. 85. — [3] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 782. — [4] Id. ibid. p. 786. — [5] Cicer. de leg. lib. 1, cap. 1, t. 3, p. 116. Ælian. var. hist. lib. 3. cap. 18. — [6] Polyb. lib. 16, p. 732.

du règne de Philippe, on vit tout à coup en quelques villes de Macédoine les figuiers, les vignes et les oliviers porter des fruits mûrs au milieu du printemps, et que depuis cette époque les affaires de ce prince ne cessèrent de prospérer[1].

Ses digressions sont si fréquentes, qu'elles remplissent près des trois quarts de son ouvrage[2], et quelquefois si longues, qu'on oublie à la fin l'occasion qui les a fait naître[3]. Les harangues qu'il met dans la bouche des généraux au moment du combat impatientent le lecteur, comme elles auraient lassé les soldats[4].

Son style, plus convenable à l'orateur qu'à l'historien, a de grandes beautés et de grands défauts[5] : il n'est pas assez négligé quand il s'agit de l'arrangement des mots; il l'est trop quand il est question de leur choix. Vous voyez l'auteur quelquefois tourmenter ses périodes pour les arrondir ou pour en écarter le choc des voyelles[6], d'autres fois les défigurer par des expressions ignobles et des ornemens déplacés[7].

Pendant le cours de ces lectures, je me convainquis souvent du mépris ou de l'ignorance

[1] Theop. ap. Athen. lib. 3, cap. 4, p. 77. — [2] Phot. bibl. p. 393. — [3] Theon. progymn. p. 34. — [4] Plut. præcept. reip. ger. t. 2, p. 803. — [5] Quintil. instit. lib. 10, cap. 1, p. 634. — [6] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 786. Quintil. lib. 9, p. 593. — [7] Longin. de subl. cap. 42. Demetr. Phaler. de eloc. cap. 75.

des Grecs à l'égard des peuples éloignés. Éphore avait pris l'Ibérie[a] pour une ville [1], et cette erreur ne fut point relevée. J'avais appris, par un marchand phénicien dont le commerce s'étendait jusqu'à Gadir, que l'Ibérie est une région vaste et peuplée. Quelques momens après, Théopompe ayant cité la ville de Rome, on lui demanda quelques détails sur cette ville. Elle est en Italie, répondit-il; tout ce que j'en sais, c'est qu'elle fut prise une fois par un peuple des Gaules [2].

Ces deux auteurs s'étant retirés, on leur donna les éloges qu'ils méritaient à bien des égards. Un des assistans, qui était couvert d'un manteau de philosophe, s'écria d'un ton d'autorité : Théopompe est le premier qui ait cité le cœur humain au tribunal de l'histoire : voyez avec quelle supériorité de lumières il creuse dans cet abîme profond, avec quelle impétuosité d'éloquence il met sous nos yeux ses affreuses découvertes! Toujours en garde contre les belles actions, il tâche de surprendre les secrets du vice déguisé sous le masque de la vertu [3].

Je crains bien, lui dis-je, qu'on ne démêle un jour dans ses écrits le poison de la malignité caché sous les dehors de la franchise et de la pro-

[a] L'Espagne. — [1] Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 444. — [2] Plin. lib. 3, cap. 5, t. 1, p. 152. — [3] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 785.

bité[1]. Je ne puis souffrir ces esprits chagrins qui ne trouvent rien de pur et d'innocent parmi les hommes. Celui qui se défie sans cesse des intentions des autres m'apprend à me défier des siennes.

Un historien ordinaire, me répondit-on, se contente d'exposer les faits; un historien philosophe remonte à leurs causes. Pour moi, je hais le crime, et je veux connaître le coupable pour l'accabler de ma haine. Mais il faut du moins, lui dis-je, qu'il soit convaincu. Il est coupable, répondit mon adversaire, s'il avait intérêt de l'être. Qu'on me donne un ambitieux, je dois reconnaître dans toutes ses démarches non ce qu'il a fait, mais ce qu'il a voulu faire, et je saurai gré à l'historien de me révéler les odieux mystères de cette passion. Comment, lui dis-je, de simples présomptions, qu'on ne risque devant les juges que pour étayer des preuves plus fortes, et qu'en les exposant à la contradiction, suffiront dans l'histoire pour imprimer sur la mémoire d'un homme un opprobre éternel!

Théopompe paraît assez exact dans ses récits; mais il n'est plus qu'un déclamateur quand il distribue à son gré le blâme et la louange. Traite-t-il

[1] Nep. in Alcib. cap. 11. Plut. in Lysand. t. 1, p. 450. Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 459.

d'une passion? elle doit être atroce et conséquente. S'agit-il d'un homme contre lequel il est prévenu [1]? il juge de son caractère par quelques actions, et du reste de sa vie par son caractère. Il serait bien malheureux que de pareils imposteurs pussent disposer des réputations.

Il le serait bien plus, répliqua-t-on avec chaleur, qu'il ne fût pas permis d'attaquer les réputations usurpées. Théopompe est comme ces juges de l'enfer qui lisent clairement dans le cœur des coupables; comme ces médecins qui appliquent le fer et le feu sur le mal sans offenser les parties saines [2]. Il ne s'arrête à la source des vices qu'après s'être assuré qu'elle est empoisonnée. Et pourquoi donc, répondis-je, se contredit-il lui-même? Il nous annonce au commencement de son ouvrage qu'il ne l'entreprend que pour rendre à Philippe l'hommage dû au plus grand homme qui ait paru en Europe, et bientôt il le représente comme le plus dissolu, le plus injuste et le plus perfide des hommes [3]. Si ce prince daignait jeter un regard sur lui, il le verrait se traîner honteusement à ses pieds. On se récria; j'ajoutai : Apprenez donc qu'à présent même Théopompe compose en l'honneur de Philippe un éloge rem-

[1] Lucian. quomod. hist. conscrib. t. 2, p. 67. — [2] Dionys. Halic. ep. ad Pomp. t. 6, p. 785. — [3] Polyb. excerpt. p. 21 et 22. Athen. lib. 6, p. 260; lib. 10, p. 439, etc.

pli d'adulation [1]. Qui croire sur ce point? l'historien ou le philosophe?

Ni l'un ni l'autre, répondit Léocrate, ami d'Euclide. C'était un homme de lettres, qui, s'étant appliqué à l'étude de la politique et de la morale, méprisait celle de l'histoire. Acusilaüs, disait-il, est convaincu de mensonge par Hellanicus, et ce dernier par Éphore, qui le sera bientôt par d'autres. On découvre tous les jours de nouvelles erreurs dans Hérodote, et Thucydide même n'en est pas exempt [2]. Des écrivains ignorans ou prévenus, des faits incertains dans leur cause et dans leurs circonstances, voilà quelques-uns des vices inhérens à ce genre.

En voici les avantages, répondit Euclide : de grandes autorités pour la politique, de grands exemples pour la morale. C'est à l'histoire que les nations de la Grèce sont à tout moment forcées de recourir pour connaître leurs droits respectifs, et terminer leurs différens; c'est là que chaque république trouve les titres de sa puissance et de sa gloire; c'est enfin à son témoignage que remontent sans cesse nos orateurs pour nous éclairer sur nos intérêts. Quant à la morale, ses préceptes nombreux sur la justice, sur la sagesse, sur l'amour de la patrie, valent-ils les

[1] Theon. progymn. p. 15 et 77. — [2] Joseph. in App. lib. 1, t. 2, p. 439.

exemples éclatans d'Aristide, de Socrate et de Léonidas?

Nos orateurs varient quelquefois lorsqu'il s'agit de notre ancienne chronologie, ou lorsqu'ils parlent des nations étrangères : nous les abandonnerons, si vous voulez, sur ces articles; mais depuis nos guerres avec les Perses, où commence proprement notre histoire, elle est devenue le dépôt précieux des expériences que chaque siècle laisse aux siècles suivans[1]. La paix, la guerre, les impositions, toutes les branches de l'administration sont discutées dans des assemblées générales; ces délibérations se trouvent consignées dans des registres publics; le récit des grands événemens est dans tous les écrits, dans toutes les bouches; nos succès, nos traités sont gravés sur des monumens exposés à nos yeux. Quel écrivain serait assez hardi pour contredire des témoins si visibles et si authentiques?

Direz-vous qu'on se partage quelquefois sur les circonstances d'un fait? et qu'importe qu'à la bataille de Salamine les Corinthiens se soient bien ou mal comportés[2]? Il n'en est pas moins vrai qu'à Salamine, à Platée et aux Thermopyles, quelques milliers de Grecs résistèrent à des millions de Perses, et qu'alors fut dévoilée, pour la

[1] Thucyd. lib. 1, cap. 22. — [2] Herodot. lib. 8, cap. 94. Dio Chrysost. orat. 37, p. 456.

première fois peut-être, cette grande et insigne vérité, que l'amour de la patrie est capable d'opérer des actions qui semblent être au-dessus des forces humaines.

L'histoire est un théâtre où la politique et la morale sont mises en action : les jeunes gens y reçoivent ces premières impressions qui décident quelquefois de leur destinée ; il faut donc qu'on leur présente de beaux modèles à suivre, et qu'on ne leur inspire que de l'horreur pour le faux héroïsme. Les souverains et les nations peuvent y puiser des leçons importantes ; il faut donc que l'historien soit impassible comme la justice dont il doit soutenir les droits, et sincère comme la vérité dont il prétend être l'organe. Ses fonctions sont si augustes, qu'elles devraient être exercées par des hommes d'une probité reconnue, et sous les yeux d'un tribunal aussi sévère que celui de l'Aréopage. En un mot, dit Euclide en finissant, l'utilité de l'histoire n'est affaiblie que par ceux qui ne savent pas l'écrire, et n'est méconnue que de ceux qui ne savent pas la lire.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-CINQUIÈME.

CHAPITRE LXVI.

Sur les Noms propres usités parmi les Grecs.

PLATON a fait un traité dans lequel il hasarde plusieurs étymologies sur les noms des héros, des génies et des dieux [1]. Il y prend des licences dont cette espèce de travail n'est que trop susceptible. Encouragé par son exemple, et moins hardi que lui, je place ici quelques remarques touchant les noms propres usités chez les Grecs : le hasard les avait amenées pendant les deux entretiens que je viens de rapporter. Des écarts d'un autre genre ayant, dans ces mêmes séances, arrêté plus d'une fois notre attention sur la philosophie et sur la mort de Socrate, j'appris des détails dont je ferai usage dans le chapitre suivant.

On distingue deux sortes de noms ; les uns simples, les autres composés. Parmi les premiers, il en est qui tirent leur origine de certains rapports qu'on avait trouvés entre un tel homme et un tel animal. Par exemple, Leo, *le lion ;* Lycos, *le*

[1] Plat. in Cratyl. t. 1, p. 383.

loup; Moschos, *le veau;* Corax, *le corbeau;* Sauros, *le lézard;* Batrachos, *la grenouille*[1]; Alectryon, *le coq;* etc.[2]. Il en est encore qui paraissent tirés de la couleur du visage : Argos, *le blanc;* Mélas, *le noir;* Xanthos, *le blond;* Pyrrhos, *le roux*[a].

Quelquefois un enfant reçoit le nom d'une divinité, auquel on donne une légère inflexion. C'est ainsi qu'Apollonios vient d'Apollon; Poséidonios, de Poséidon ou Neptune; Démétrios, de Déméter ou Cérès; Athénée, d'Athénè ou Minerve.

Les noms composés sont en plus grand nombre que les simples. Si des époux croient avoir obtenu par leurs prières la naissance d'un fils, l'espoir de leur famille, alors, par reconnaissance, on ajoute, avec un très-léger changement, au nom de la divinité protectrice, le mot DORON, qui signifie *présent.* Et de là les noms de Théodore, Diodore, Olympiodore, Hypatodore, Hérodore, Athénodore, Hermodore, Héphestiodore, Héliodore, Asclépiodore, Céphisodore, etc.; c'est-à-dire, *présent* des dieux, de Jupiter, du dieu d'Olympie, du Très-Haut, de Junon, de Minerve,

[1] Plin. lib. 36, cap. 5, t. 2, p. 731. — [2] Homer. iliad. lib. 17, v. 602. — [a] Argos est la même chose qu'Argus; Pyrrhos que Pyrrhus, etc., les Latins ayant terminé en *us* les noms propres qui, parmi les Grecs, finissaient en *os.*

de Mercure, de Vulcain, du Soleil, d'Esculape, du fleuve Céphise, etc.

Quelques familles prétendent descendre des dieux; et de là les noms de Théogène ou Théagène, *né des dieux;* Diogène, *né de Jupiter;* Hermogène, *né de Mercure*, etc.

C'est une remarque digne d'attention que la plupart des noms rapportés par Homère sont des marques de distinction. Elles furent accordées comme récompense aux qualités qu'on estimait le plus dans les siècles héroïques, telles que la valeur, la force, la légèreté à la course, la prudence, et d'autres vertus. Du mot POLÉMOS, qui désigne *la guerre,* on fit Tlépolème [1], c'est-à-dire, *propre à soutenir les travaux de la guerre* [2]; Archéptolème [3], *propre à diriger les travaux de la guerre.*

En joignant au mot MAQUÈ, *combat,* des prépositions et diverses parties d'oraison qui en modifient le sens d'une manière toujours honorable, on composa les noms d'Amphimaque, d'Antimaque, de Promaque, de Télémaque. En procédant de la même manière sur le mot HÉNORÉA, *force, intrépidité,* on eut Agapénor, *celui qui estime la valeur* [4]; Agénor, *celui qui la di-*

[1] Homer. iliad. lib. 2, v. 657. — [2] Etymol. magn. in Τλή. — [3] Homer. ibid. lib. 8, v. 128. — [4] Id. ibid. lib. 2, v. 609. Schol. in lib. 8, v. 114.

rige; Prothœnor, *le premier par son courage*[1]; quantité d'autres encore, tels que Alégénor, Anthénor, Éléphénor, Euchénor, Pésénor, Hypsénor, Hypérénor, etc. Du mot DAMAO, *je dompte, je soumets*, on fit Damastor, Amphidamas, Chersidamas, Iphidamas, Polydamas, etc.

De THOOS, *léger à la course*, dérivèrent les noms d'Aréithoos, d'Alcathoos, de Panthoos, de Pirithoos, etc. De NOOS, *esprit, intelligence*, ceux d'Astynoos, Arsinoos, Autonoos, Iphinoos, etc. De MÊDOS, *conseil*, ceux d'Agamède, Eumède, Lycomède, Périmède, Thrasymède. De CLÉOS, *gloire*, ceux d'Amphiclès, Agaclès, Bathyclès, Doriclos, Échéclos, Iphiclos, Patrocle, Cléobule, etc.

Il suit de là que plusieurs particuliers avaient alors deux noms[2], celui que leur avaient donné leurs parens, et celui qu'ils méritèrent par leurs actions; mais le second fit bientôt oublier le premier.

Les titres d'honneur que je viens de rapporter, et d'autres en grand nombre que je supprime, tels que ceux d'Orménos[3], *l'impétueux*, d'Astéropéos[4], *le foudroyant*, se transmettaient

[1] Schol. Homer. in iliad. lib. 2, v. 495. — [2] Eustath. in lib. 1, iliad. t. 1, p. 124; id. in lib. 2, p. 351. — [3] Homer. iliad. lib. 8, v. 274. — [4] Id. ibid. lib. 17, v. 217.

aux enfans, pour leur rappeler les actions de leurs pères, et les engager à les imiter [1].

Ils subsistent encore aujourd'hui; et comme ils ont passé dans les différentes classes des citoyens, ils n'imposent aucune obligation. Quelquefois même il en résulte un singulier contraste avec l'état ou le caractère de ceux qui les ont reçus dans leur enfance.

Un Perse qui fondait tout son mérite sur l'éclat de son nom vint à Athènes. Je l'avais connu à Suse; je le menai à la place publique. Nous nous assîmes auprès de plusieurs Athéniens qui conversaient ensemble. Il me demanda leurs noms, et me pria de les lui expliquer. Le premier, lui dis-je, s'appelle Eudoxe, c'est-à-dire, *illustre, honorable;* et voilà mon Perse qui s'incline devant Eudoxe. Le second, repris-je, se nomme Polyclète, ce qui signifie *fort célèbre;* autre révérence plus profonde. Sans doute, me dit-il, ces deux personnages sont à la tête de la république? Point du tout, répondis-je; ce sont des gens du peuple à peine connus. Le troisième, qui paraît si faible, se nomme Agasthène, ou peut-être Mégasthène, ce qui signifie *le fort*, ou même *le très-fort.* Le quatrième, qui est si gros et si pesant,

[1] Eustath. in iliad. t. 2, p. 650, lin. 35. Schol. Hom. in lib. 2, v. 495.

s'appelle Prothoos, mot qui désigne *le léger, celui qui devance les autres à la course.* Le cinquième, qui vous paraît si triste, se nomme Épicharès, *le gai.* Et le sixième? me dit le Perse avec impatience. Le sixième, c'est Sostrate, c'est-à-dire, *le sauveur de l'armée.* — Il a donc commandé? — Non, il n'a jamais servi. Le septième, qui s'appelle Clitomaque, *illustre guerrier,* a toujours pris la fuite, et on l'a déclaré infâme. Le huitième s'appelle Dicæus [1], *le juste.* — Eh bien? — Eh bien, c'est le plus insigne fripon qui existe. J'allais lui citer encore le neuvième, qui s'appelait Évelthon, *le bienvenu* [2], lorsque l'étranger se leva et me dit : Voilà des gens qui déshonorent leurs noms. Mais du moins, repris-je, ces noms ne leur inspirent point de vanité.

On ne trouve presque aucune dénomination flétrissante dans Homère. Elles sont plus fréquentes aujourd'hui, mais beaucoup moins qu'on n'aurait dû l'attendre d'un peuple qui est si aisément frappé des ridicules et des défauts.

[1] Herodot. lib. 8, cap. 65. Marmor. Nointel. — [2] Herodot. lib. 4, cap. 162.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SIXIÈME.

CHAPITRE LXVII.

Socrate.

SOCRATE était fils d'un sculpteur nommé Sophronisque [1] : il quitta la profession de son père après l'avoir suivie pendant quelque temps et avec succès [2 a]. Phénarète, sa mère, exerçait celle de sage-femme [3].

Ces belles proportions, ces formes élégantes que le marbre reçoit du ciseau, lui donnèrent la première idée de la perfection; et cette idée s'élevant par degrés, il sentit qu'il devait régner dans l'univers une harmonie générale entre ses parties, et dans l'homme un rapport exact entre ses actions et ses devoirs.

Pour développer ces premières notions, il porta dans tous les genres d'études l'ardeur et l'obstination d'une âme forte et avide d'instruction. L'examen de la nature [4], les sciences

[1] Plat. in Alcib. 1, t. 2, p. 131. Diog. Laert. lib. 2, § 18. — [2] Diog. Laert. ibid. § 19. Pausan. lib. 1, cap. 22, p. 53; lib. 9, cap. 35, p. 782. Suid. in Σωκράτ. — [a] Socrate avait fait les statues des trois Grâces qu'on voyait à la porte de la citadelle d'Athènes ; elles étaient voilées, comme on les faisait alors (Pausan. ibid.) — [3] Plat. in Theæt. t. 1, p. 149. — [4] Id. in Phædon. t. 1, p. 96.

exactes[1] et les arts agréables fixèrent tour à tour son attention.

Il parut dans un temps où l'esprit humain semblait tous les jours s'ouvrir de nouvelles sources de lumières. Deux classes d'hommes se chargeaient du soin de les recueillir ou de les répandre; les philosophes, dont la plupart passaient leur vie à méditer sur la formation de l'univers et sur l'essence des êtres; les sophistes, qui, à la faveur de quelques notions légères et d'une éloquence fastueuse, se faisaient un jeu de discourir sur tous les objets de la morale et de la politique, sans en éclaircir aucun.

Socrate fréquenta les uns et les autres[2]; il admira leurs talens, et s'instruisit par leurs écarts. A la suite des premiers, il s'aperçut que plus il avançait dans la carrière, plus les ténèbres s'épaississaient autour de lui : alors il reconnut que la nature, en nous accordant sans peine les connaissances de première nécessité, se fait arracher celles qui sont moins utiles, et nous refuse avec rigueur toutes celles qui ne satisferaient qu'une curiosité inquiète. Ainsi, jugeant de leur importance par le degré d'évidence ou d'obscurité dont elles sont accompagnées, il prit le parti de

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 814. — [2] Plat. in Men. t. 2, p. 96. Diog. Laert. lib. 2. § 19.

renoncer à l'étude des premières causes, et de rejeter ces théories abstraites qui ne servent qu'à tourmenter ou égarer l'esprit [1].

S'il regarda comme inutiles les méditations des philosophes, les sophistes lui parurent d'autant plus dangereux, que, soutenant toutes les doctrines sans en adopter aucune, ils introduisaient la licence du doute dans les vérités les plus essentielles au repos des sociétés.

De ses recherches infructueuses, il conclut que la seule connaissance nécessaire aux hommes était celle de leurs devoirs; la seule occupation digne du philosophe, celle de les en instruire; et, soumettant à l'examen de sa raison les rapports que nous avons avec les dieux et nos semblables, il s'en tint à cette théologie simple dont les nations avaient tranquillement écouté la voix depuis une longue suite de siècles.

Principes de Socrate.

La sagesse suprême conserve dans une éternelle jeunesse l'univers qu'elle a formé [2]; invisible en elle-même, les merveilles qu'elle produit l'annoncent avec éclat; les dieux étendent leur providence sur la nature entière; présens en tous lieux, ils voient tout, ils entendent tout [3]. Parmi cette infinité d'êtres sortis de leurs mains, l'homme,

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 710; lib. 4, p. 815. Diog. Laert lib. 2, § 21. — [2] Xenoph. cyrop. lib. 8, p. 237; id. memor. lib. 4 p. 802. — [3] Id. memor. lib. 1, p. 711 et 728.

distingué des autres animaux par des qualités éminentes, et surtout par une intelligence capable de concevoir l'idée de la Divinité, l'homme fut toujours l'objet de leur amour et de leur prédilection [1]; ils lui parlent sans cesse par ces lois souveraines qu'ils ont gravées dans son cœur : « Prosternez-vous devant les dieux; honorez vos » parens; faites du bien à ceux qui vous en font [2]. » Ils lui parlent aussi par leurs oracles répandus sur la terre, et par une foule de prodiges et de présages, indices de leurs volontés [3].

Qu'on ne se plaigne donc plus de leur silence; qu'on ne dise point qu'ils sont trop grands pour s'abaisser jusqu'à notre faiblesse [4]. Si leur puissance les élève au-dessus de nous, leur bonté nous rapproche d'eux. Mais qu'exigent-ils? le culte établi dans chaque contrée [5]; des prières qui se borneront à solliciter en général leur protection; des sacrifices où la pureté du cœur est plus essentielle que la magnificence des offrandes: il faudrait renoncer à la vie, si les sacrifices des scélérats leur étaient plus agréables que ceux des gens de bien [6]. Ils exigent encore plus : c'est les

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 727; lib. 4, p. 800 et 802. Plat. in Phædon. t. 1, p. 62. — [2] Xenoph. ibid. lib. 4, p. 807 et 808. — [3] Id. ibid. lib. 1, p. 708 et 709; lib. 4, p. 802. — [4] Id. ibid. lib. 1, p. 728. — [5] Id. ibid. lib. 4, p. 803. — [6] Id. ibid. lib. 1, p. 722.

honorer que de leur obéir [1]; c'est leur obéir que d'être utile à la société. L'homme d'état qui travaille au bonheur du peuple, le laboureur qui rend la terre plus fertile, tous ceux qui s'acquittent exactement de leurs devoirs, rendent aux dieux le plus beau des hommages [2]; mais il faut qu'il soit continuel : leurs faveurs sont le prix d'une piété fervente, et accompagnée d'espoir et de confiance [3]. N'entreprenons rien d'essentiel sans les consulter, n'exécutons rien contre leurs ordres [4], et souvenons-nous que la présence des dieux éclaire et remplit les lieux les plus obscurs et les plus solitaires [5].

Socrate ne s'expliqua point sur la nature de la Divinité, mais il s'énonça toujours clairement sur son existence et sur sa providence : vérités dont il était intimement convaincu, et les seules auxquelles il lui fût possible et important de parvenir. Il reconnut un Dieu unique, auteur et conservateur de l'univers [6]; au-dessous de lui, des dieux inférieurs, formés de ses mains, revêtus d'une partie de son autorité, et dignes de notre vénération. Pénétré du plus profond respect pour le souverain, partout il se fût prosterné devant

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 803. — [2] Id. ibid. lib. 3, p. 780. — [3] Id. ibid. lib. 4, p. 803. — [4] Id. ibid. lib. 1, p. 709. — [5] Id. ibid. lib. 1, p. 728. — [6] Cudw. syst. intellect. cap. 4, § 23. Bruck. hist. philos. t. 1, p. 560, etc.

lui, partout il eût honoré ses ministres, sous quelque nom qu'on les invoquât, pourvu qu'on ne leur attribuât aucune de nos faiblesses, qu'on écartât de leur culte les superstitions qui le défigurent, et qu'on dépouillât la religion des fables que paraissait autoriser la philosophie de Pythagore et d'Empédocle [1]. Les cérémonies pouvaient varier chez les différens peuples; mais elles devaient être autorisées par les lois, et accompagnées de la pureté d'intention [2].

Il ne rechercha point l'origine du mal qui règne dans le moral ainsi que dans le physique; mais il connut les biens et les maux qui font le bonheur et le malheur de l'homme, et c'est sur cette connaissance qu'il fonda sa morale.

Le vrai bien est permanent et inaltérable; il remplit l'âme sans l'épuiser, et l'établit dans une tranquillité profonde pour le présent, dans une entière sécurité pour l'avenir. Il ne consiste donc point dans la jouissance des plaisirs, du pouvoir, de la santé, des richesses et des honneurs. Ces avantages, et tous ceux qui irritent le plus nos désirs, ne sont pas des biens par eux-mêmes, puisqu'ils peuvent être utiles ou nuisibles par l'usage qu'on en fait [3], ou par les effets qu'ils pro-

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 803. — [2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580. — [3] Plat. in Men. t. 2, p. 88. Xenoph. memor. lib. 3, p. 777; lib. 4, p. 798.

duisent naturellement : les uns sont accompagnés de tourmens, les autres suivis de dégoûts et de remords ; tous sont détruits dès qu'on en abuse, et l'on cesse d'en jouir dès qu'on craint de les perdre.

Nous n'avons pas de plus justes idées des maux que nous redoutons : il en est, comme la disgrâce, la maladie, la pauvreté, qui, malgré la terreur qu'ils inspirent, procurent quelquefois plus d'avantages que le crédit, les richesses et la santé [1].

Ainsi, placé entre des objets dont nous ignorons la nature, notre esprit flottant et incertain ne discerne qu'à la faveur de quelques lueurs sombres le bon et le mauvais, le juste et l'injuste, l'honnête et le malhonnête [2] ; et, comme toutes nos actions sont des choix, et que ces choix sont d'autant plus aveugles qu'ils sont plus importans, nous risquons sans cesse de tomber dans les piéges qui nous entourent. De là tant de contradictions dans notre conduite, tant de vertus fragiles, tant de systèmes de bonheur renversés.

Cependant les dieux nous ont accordé un guide pour nous diriger au milieu de ces routes incertaines : ce guide est la sagesse, qui est le plus grand des biens, comme l'ignorance est le plus

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 798 et 799. — [2] Plat. in Alcib. 1, t. 1, p. 117 ; id. in Protag. t. 1, p. 357.

grand des maux [1]. La sagesse est une raison éclairée [2], qui, dépouillant de leurs fausses couleurs les objets de nos craintes et de nos espérances, nous les montre tels qu'ils sont en eux-mêmes, fixe l'instabilité de nos jugemens, et détermine notre volonté par la seule force de l'évidence.

A la faveur de cette lumière vive et pure, l'homme est juste, parce qu'il est intimement persuadé que son intérêt est d'obéir aux lois, et de ne faire tort à personne [3]; il est frugal et tempérant, parce qu'il voit clairement que l'excès des plaisirs entraîne, avec la perte de la santé, celle de la fortune et de la réputation [4]; il a le courage de l'âme, parce qu'il connaît le danger et la nécessité de le braver [5]. Ses autres vertus émanent du même principe, ou plutôt elles ne sont toutes que la sagesse appliquée aux différentes circonstances de la vie [6].

Il suit de là que toute vertu est une science qui s'augmente par l'exercice et la méditation [7]; tout vice, une erreur qui, par sa nature, doit produire tous les autres vices [8].

[1] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281. Diog. Laert. lib. 2, § 31. — — [2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 812. — [3] Id. ibid. p. 803, 805 et 806. — [4] Plat. in Protag. t. 1, p. 353. — [5] Xenoph. ibid. p. 812. — [6] Id. ibid. lib. 3, p. 778; lib. 4, p. 812. — [7] Id. ibid. lib. 2, p. 754. Aristot. de mor. lib. 6, cap. 13, t. 2, p. 82; id. magn. moral. lib. 1, cap. 1, t. 2, p. 145. — [8] Plat. in Euthyd. t. 1, p. 281; id. in Protag. p. 357.

Ce principe, discuté encore aujourd'hui par les philosophes, trouvait des contradicteurs du temps de Socrate. On lui disait : Nous devons nous plaindre de notre faiblesse, et non de notre ignorance ; et si nous faisons le mal, ce n'est pas faute de le connaître[1]. Vous ne le connaissez pas, répondait-il : vous le rejetteriez loin de vous, si vous le regardiez comme un mal[2] ; mais vous le préférez au bien, parce qu'il vous paraît un bien plus grand encore.

On insistait : Cette préférence, nous la condamnons avant et après nos chutes[3] ; mais il est des momens où l'attrait de la volupté nous fait oublier nos principes et nous ferme les yeux sur l'avenir[4]. Et pouvons-nous, après tout, éteindre les passions qui nous asservissent malgré nous ?

Si vous êtes des esclaves, répliquait Socrate, vous ne devez plus compter sur votre vertu, et par conséquent sur le bonheur. La sagesse, qui peut seule le procurer, ne fait entendre sa voix qu'à des hommes libres, ou qui s'efforcent de le devenir[5]. Pour vous rendre votre liberté, elle n'exige que le sacrifice des besoins que la nature n'a pas donnés ; à mesure qu'on goûte et qu'on médite ses leçons, on secoue aisément toutes ces

[1] Plat. in Protag. p. 352. — [2] Id. ibid. p. 358 ; id. in Men. t. 2, p. 77. — [3] Aristot. de mor. lib. 7, cap. 3, t. 2, p. 86. — [4] Plat. in Protag. p. 352 et 356. — [5] Xenoph. memor. lib. 4, p. 808.

servitudes qui troublent et obscurcissent l'esprit : car ce n'est pas la tyrannie des passions qu'il faut craindre, c'est celle de l'ignorance, qui vous livre entre leurs mains en exagérant leur puissance ; détruisez son empire, et vous verrez disparaître ces illusions qui vous éblouissent, ces opinions confuses et mobiles que vous prenez pour des principes. C'est alors que l'éclat et la beauté de la vertu font une telle impression sur nos âmes, qu'elles ne résistent plus à l'attrait impérieux qui les entraîne. Alors on peut dire que nous n'avons pas le pouvoir d'être méchans [1], parce que nous n'aurons jamais celui de préférer avec connaissance de cause le mal au bien, ni même un plus petit avantage à un plus grand [2].

Pénétré de cette doctrine, Socrate conçut le dessein aussi extraordinaire qu'intéressant de détruire, s'il en était temps encore, les erreurs et les préjugés qui font le malheur et la honte de l'humanité. On vit donc un simple particulier, sans naissance, sans crédit, sans aucune vue d'intérêt, sans aucun désir de la gloire, se charger du soin pénible et dangereux d'instruire les hommes et de les conduire à la vertu par la vérité ; on le vit consacrer sa vie, tous les momens de sa vie à ce

[1] Aristot. magn. moral. lib. 1, t. 2, cap. 9, p. 153. — [2] Plat. in Protag. t. 1, p. 358; id. in Men. t. 2, p. 77.

glorieux ministère, l'exercer avec la chaleur et la modération qu'inspire l'amour éclairé du bien public, et soutenir, autant qu'il lui était possible, l'empire chancelant des lois et des mœurs.

Socrate ne chercha point à se mêler de l'administration; il avait de plus nobles fonctions à remplir. En formant de bons citoyens, disait-il, je multiplie les services que je dois à ma patrie [1].

Comme il ne devait ni annoncer ses projets de réforme, ni en accélérer l'exécution, il ne composa point d'ouvrages; il n'affecta point de réunir, à des heures marquées, ses auditeurs auprès de lui [2] : mais, dans les places et les promenades publiques, dans les sociétés choisies parmi le peuple [3] il profitait de la moindre occasion pour éclairer sur leurs vrais intérêts le magistrat, l'artisan, le laboureur, tous ses frères en un mot; car c'était sous ce point de vue qu'il envisageait tous les hommes [4 a]. La conversation ne roulait d'abord que sur des choses indifférentes; mais par degrés, et sans s'en apercevoir, ils lui ren-

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 732. — [2] Plut. an seni, etc. t. 2, p. 796. — [3] Xenoph. ibid. p. 709. Plut. in apol. t. 1, p. 17 — [4] Plut. de exil. t. 2, p. 600. Cicer. tuscul. lib. 5, cap. 37, t. 2, p. 392. — [a] Socrate disait : Je suis citoyen de l'univers. (Cicer. ibid.) Aristippe : Je suis étranger partout. (Xenoph. memor. lib. 2, p. 736.) Ces deux mots suffisent pour caractériser le maître et le disciple.

daient compte de leur conduite, et la plupart apprenaient avec surprise que, dans chaque état, le bonheur consiste à être bon parent, bon ami, bon citoyen [1].

Socrate ne se flattait pas que sa doctrine serait goûtée des Athéniens pendant que la guerre du Péloponèse agitait les esprits et portait la licence à son comble; mais il présumait que leurs enfans, plus dociles, la transmettraient à la génération suivante.

Disciples de Socrate.

Il les attirait par les charmes de sa conversation, quelquefois en s'associant à leurs plaisirs, sans participer à leurs excès. Un d'entre eux, nommé Eschine, après l'avoir entendu, s'écria : « Socrate, je suis pauvre; mais je me donne en» tièrement à vous, c'est tout ce que je puis vous » offrir. Vous ignorez, lui répondit Socrate, la » beauté du présent que vous me faites [2]. » Son premier soin était de démêler leur caractère; il les aidait par ses questions à mettre au jour leurs idées, et les forçait, par ses réponses, à les rejeter. Des définitions plus exactes dissipaient par degrés les fausses lumières qu'on leur avait données dans une première institution, et des doutes adroitement exposés redoublaient leur inquiétude et leur curiosité [3] : car son grand art fut toujours de

[1] Plat. in Lach. t. 2, p. 187. — [2] Diog. Laert. lib. 2, § 34. — [3] Xenoph. memor. lib. 4, p. 795.

les amener au point où ils ne pouvaient supporter ni leur ignorance ni leurs faiblesses.

Plusieurs ne purent soutenir cette épreuve ; et, rougissant de leur état sans avoir la force d'en sortir, ils abandonnèrent Socrate, qui ne s'empressa pas de les rappeler [1]. Les autres apprirent, par leur humiliation, à se méfier d'eux-mêmes, et dès cet instant il cessa de tendre des piéges à leur vanité [2]. Il ne leur parlait point avec la rigidité d'un censeur ni avec la hauteur d'un sophiste; point de reproches amers, point de plaintes importunes ; c'était le langage de la raison et de l'amitié dans la bouche de la vertu.

Il s'attachait à former leur esprit, parce que chaque précepte devait avoir son principe; il les exerçait dans la dialectique, parce qu'ils auraient à combattre contre les sophismes de la volupté et des autres passions [3].

Jamais homme ne fut moins susceptible de jalousie. Voulaient-ils prendre une légère teinture des sciences exactes ? il leur indiquait les maîtres qu'il croyait plus éclairés que lui [4]. Désiraient-ils de fréquenter d'autres écoles? il les recommandait lui-même aux philosophes qu'ils lui préféraient [5].

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 799. — [2] Id. ibid. p. 800. — [3] Id. ibid. p. 810. — [4] Id. ibid. p. 814. — [5] Plat. in Theæt. t. 1, p. 151. Epict. enchir. cap. 46. Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 5. Simpl. in Epict. p. 311.

Ses leçons n'étaient que des entretiens familiers, dont les circonstances amenaient le sujet : tantôt il lisait avec eux les écrits des sages qui l'avaient précédé [1]; il les relisait, parce qu'il savait que, pour persévérer dans l'amour du bien, il faut souvent se convaincre de nouveau des vérités dont on est convaincu : tantôt il discutait la nature de la justice, de la science et du vrai bien [2]. Périsse, s'écriait-il alors, la mémoire de celui qui osa le premier établir une distinction entre ce qui est juste et ce qui est utile [3]! D'autres fois il leur montrait plus en détail les rapports qui lient les hommes entre eux, et ceux qu'ils ont avec les objets qui les entourent [4]. Soumission aux volontés des parens, quelque dures qu'elles soient; soumission plus entière aux ordres de la patrie, quelque sévères qu'ils puissent être [5]; égalité d'âme dans l'une et l'autre fortune [6]; obligation de se rendre utile aux hommes; nécessité de se tenir dans un état de guerre contre ses passions, dans un état de paix contre les passions des autres : ces points de doctrine, Socrate les exposait avec autant de clarté que de précision.

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 731. — [2] Id. ibid. Plat. passim. — [3] Cicer. de leg. lib. 1, cap. 12, t. 3, p. 126; id. de offic. lib. 3, cap. 3, p. 259. — [4] Xenoph. memor. lib. 4, p. 794. — [5] Plat. in Crit. t. 1, p. 51; id. in Protag. p. 346. Xenoph. ibid. lib. 2, p. 741. — [6] Stob. serm. 147, p. 234.

De là ce développement d'une foule d'idées nouvelles pour eux; de là ces maximes prises au hasard parmi celles qui nous restent de lui : que moins on a de besoins, plus on approche de la Divinité [1]; que l'oisiveté avilit, et non le travail [2]; qu'un regard arrêté avec complaisance sur la beauté introduit un poison mortel dans le cœur [3]; que la gloire du sage consiste à être vertueux sans affecter de le paraître, et sa volupté à l'être tous les jours de plus en plus [4]; qu'il vaut mieux mourir avec honneur que de vivre avec ignominie; qu'il ne faut jamais rendre le mal pour le mal [5]; enfin, et c'était une de ces vérités effrayantes sur lesquelles il insistait davantage, que la plus grande des impostures est de prétendre gouverner et conduire les hommes sans en avoir le talent [6].

Eh! comment en effet la présomption de l'ignorance ne l'aurait-elle pas révolté, lui qui, à force de connaissances et de travaux, croyait à peine avoir acquis le droit d'avouer qu'il ne savait rien [7]; lui qui voyait dans l'état les places les plus importantes obtenues par l'intrigue, et confiées à des gens sans lumières ou sans probité; dans la

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 731. — [2] Id. ibid. lib. 1, p. 720. — [3] Id. ibid. p. 724. — [4] Id. ibid. p. 730 et 732. — [5] Plat. in Crit. t. 1, p. 49. — [6] Id. ibid. p. 732. — [7] Plat. in apol. t. 1, p. 21; id. in Theæt. t. 1, p. 157.

société et dans l'intérieur des familles, tous les principes obscurcis, tous les devoirs méconnus; parmi la jeunesse d'Athènes, des esprits altiers et frivoles, dont les prétentions n'avaient point de bornes, et dont l'incapacité égalait l'orgueil?

Socrate, toujours attentif à détruire la haute opinion qu'ils avaient d'eux-mêmes [1], lisait dans le cœur d'Alcibiade le désir d'être bientôt à la tête de la république, et dans celui de Critias l'ambition de la subjuguer un jour : l'un et l'autre, distingués par leur naissance et par leurs richesses, cherchaient à s'instruire pour étaler dans la suite leurs connaissances aux yeux du peuple [2]. Mais le premier était plus dangereux, parce qu'il joignait à ces avantages les qualités les plus aimables. Socrate, après avoir obtenu sa confiance, le forçait à pleurer, tantôt sur son ignorance, tantôt sur sa vanité; et, dans cette confusion de sentimens, le disciple avouait qu'il ne pouvait être heureux ni avec un tel maître, ni sans un tel ami. Pour échapper à sa séduction, Alcibiade et Critias prirent enfin le parti d'éviter sa présence [3].

Des succès moins brillans et plus durables, sans le consoler de cette perte, le dédommageaient de ses travaux. Écarter des emplois publics ceux de ses élèves qui n'avaient pas encore

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 791. — [2] Id. ibid. lib. 1, p. 713. — [3] Id. ibid. Plat. in conv. t. 3, p. 215 et 216.

assez d'expérience [1]; en rapprocher d'autres qui s'en éloignaient par indifférence ou par modestie[2]; les réunir quand ils étaient divisés [3]; rétablir le calme dans leurs familles, et l'ordre dans leurs affaires [4]; les rendre plus religieux, plus justes, plus tempérans [5] : tels étaient les effets de cette persuasion douce qu'il faisait couler dans les âmes [6], tels étaient les plaisirs qui transportaient la sienne.

Caractère et mœurs de Socrate.

Il les dut encore moins à ses leçons qu'à ses exemples [7] : les traits suivans montreront qu'il était difficile de le fréquenter sans devenir meilleur [8]. Né avec un extrême penchant pour le vice, sa vie entière fut le modèle de toutes les vertus. Il eut de la peine à réprimer la violence de son caractère, soit que ce défaut paraisse le plus difficile à corriger, soit qu'on se le pardonne plus aisément : dans la suite, sa patience devint invincible. L'humeur difficile de Xanthippe, son épouse, ne troubla plus le calme de son âme [9], ni la sérénité qui régnait sur son front [10]. Il leva le bras sur son esclave : Ah! si je n'étais en co-

[1] Xenoph. memor. lib. 3, p. 772. — [2] Id. ibid. p. 774. Diog. Laert. lib. 2, § 29. — [3] Xenoph. ibid. lib. 2, p. 743. — [4] Id. ibid. p. 741 et 755. — [5] Id. ibid. lib. 1, p. 711; lib. 4, p. 803 et 808. — [6] Id. ibid. lib. 1, p. 713; lib. 4, p. 814. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379. — [7] Id. ibid. lib. 1, p. 712. — [8] Id. ibid. p. 721. — [9] Id. in conv. p. 876. Diog. Laert. lib. 2, § 36. — [10] Cicer. de offic. lib. 1, cap. 26, t. 3, p. 203. Ælian. var. hist. lib. 9, cap. 7.

lère! lui dit-il; et il ne le frappa point [1]. Il avait prié ses amis de l'avertir quand ils apercevraient de l'altération dans ses traits ou dans sa voix [2].

Quoiqu'il fût très-pauvre, il ne retira aucun salaire de ses instructions [3], et n'accepta jamais les offres de ses disciples. Quelques riches particuliers de la Grèce voulurent l'attirer chez eux [4], il les refusa; et quand Archélaüs, roi de Macédoine, lui proposa un établissement à sa cour, il le refusa encore, sous prétexte qu'il n'était pas en état de lui rendre bienfait pour bienfait [5].

Cependant son extérieur n'était point négligé, quoiqu'il se ressentît de la médiocrité de sa fortune. Cette propreté tenait aux idées d'ordre et de décence qui dirigeaient ses actions; et le soin qu'il prenait de sa santé, au désir qu'il avait de conserver son esprit libre et tranquille [6].

Dans ces repas où le plaisir va quelquefois jusqu'à la licence, ses amis admirèrent sa frugalité [7]; et, dans sa conduite, ses ennemis respectèrent la pureté de ses mœurs [8].

Il fit plusieurs campagnes, dans toutes il donna l'exemple de la valeur et de l'obéissance. Comme

[1] Senec. de ira, lib. 1, cap. 15 — [2] Id. ibid. lib. 3, cap. 13.— [3] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712 et 729. Plat. in apol. t. 1, p. 19. Diog. Laert. lib. 2, § 27. — [4] Id. ibid. § 25. — [5] Senec. de benef. lib. 5, cap. 6. Diog. Laert. lib. 2, § 25. — [6] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712. Diog. Laert. ibid. § 22. — [7] Xenoph. ibid. p. 723. Diog. Laert. ibid. § 27. — [8] Xenoph. ibid. p. 724.

il s'était endurci depuis long-temps contre les besoins de la vie et contre l'intempérie des saisons[1], on le vit au siége de Potidée, pendant qu'un froid rigoureux retenait les troupes sous les tentes, sortir de la sienne avec l'habit qu'il portait en tout temps, ne prendre aucune précaution, et marcher pieds nus sur la glace[2]. Les soldats lui supposèrent le projet d'insulter à leur mollesse; mais il en aurait agi de même s'il n'avait pas eu de témoins.

Au même siége, pendant une sortie que fit la garnison, ayant trouvé Alcibiade couvert de blessures, il l'arracha des mains de l'ennemi, et, quelque temps après, lui fit décerner le prix de la bravoure, qu'il avait mérité lui-même[3].

A la bataille de Délium, il se retira des derniers, à côté du général, qu'il aidait de ses conseils, marchant à petits pas et toujours combattant, jusqu'à ce qu'ayant aperçu le jeune Xénophon, épuisé de fatigue et renversé de cheval, il le prit sur ses épaules et le mit en lieu de sûreté[4]. Lachès, c'était le nom du général, avoua depuis qu'il aurait pu compter sur la victoire, si tout le monde s'était comporté comme Socrate[5].

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 711, 729. — [2] Plat. in conv. t. 3, p. 220. — [3] Id. ibid. Plut. in Alcib. t. 1, p. 194. Diog. Laert. lib. 2, § 23. — [4] Plat. ibid. p. 221. Strab. lib. 9, p. 403. Diog. Laert. ibid. § 22. — [5] Plat. in Lach. t. 2, p. 181.

Ce courage ne l'abandonnait pas dans des occasions peut-être plus périlleuses. Le sort l'avait élevé au rang de sénateur ; en cette qualité, il présidait, avec quelques autres membres du sénat, à l'assemblée du peuple. Il s'agissait d'une accusation contre des généraux qui venaient de remporter une victoire signalée : on proposait une forme de jugement aussi vicieuse par son irrégularité que funeste à la cause de l'innocence. La multitude se soulevait à la moindre contradiction, et demandait qu'on mît les opposans au nombre des accusés. Les autres présidens, effrayés, approuvèrent le décret : Socrate seul, intrépide au milieu des clameurs et des menaces, protesta qu'ayant fait le serment de juger conformément aux lois, rien ne le forcerait à le violer ; et il ne le viola point[1].

Socrate plaisantait souvent de la ressemblance de ses traits avec ceux auxquels on reconnaît le dieu Silène[2]. Il avait beaucoup d'agrémens et de gaieté dans l'esprit ; autant de force que de solidité dans le caractère ; un talent particulier pour rendre la vérité sensible et intéressante ; point d'ornemens dans ses discours ; souvent de l'élévation, toujours la propriété du terme, ainsi que l'enchaînement et la justesse des idées. Il disait qu'As-

[1] Xenoph. hist. græc. t. 1, lib. 1, p. 449 ; id. memor. lib. 1, p. 711 ; lib. 4, p. 803. — [2] Id. in conv. p. 883. Plat. in Theæt. t. 1, p. 143 ; id. in conv. t. 3, p. 215.

pasie lui avait donné des leçons de rhétorique[1]; ce qui signifiait sans doute qu'il avait appris auprès d'elle à s'exprimer avec plus de grâces. Il eut des liaisons avec cette femme célèbre, avec Périclès, Euripide, et les hommes les plus distingués de son siècle; mais ses disciples furent toujours ses véritables amis; il en était adoré[2], et j'en ai vu qui, long-temps après sa mort, s'attendrissaient à son souvenir.

Génie de Socrate.

Pendant qu'il conversait avec eux, il leur parlait fréquemment d'un génie qui l'accompagnait depuis son enfance[3], et dont les inspirations ne l'engageaient jamais à rien entreprendre, mais l'arrêtaient souvent sur le point de l'exécution[4]. Si on le consultait sur un projet dont l'issue dût être funeste, la voix secrète se faisait entendre; s'il devait réussir, elle gardait le silence. Un de ses disciples, étonné d'un langage si nouveau, le pressa de s'expliquer sur la nature de cette voix céleste, et n'obtint aucune réponse[5] : un autre s'adressa pour le même sujet à l'oracle de Trophonius, et sa curiosité ne fut pas mieux satisfaite[6]. Les aurait-il laissés dans le doute, si, par

[1] Plat. in Menex. t. 2, p. 235. — [2] Xenoph. memor. lib. 1, p. 731; lib. 2, p. 746 et 752; lib. 4, p. 817. Lucian. in Damonact. t. 2, p. 379. — [3] Plat. in Theag. t. 1, p. 128. — [4] Id. ibid. id. in Phædr. t. 3, p. 242. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 54, t. 3, p. 45. — [5] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588. — [6] Id. ibid. p. 590.

ce génie, il prétendait désigner cette prudence rare que son expérience lui avait acquise? Voulait-il les engager dans l'erreur et s'accréditer dans leur esprit, en se montrant à leurs yeux comme un homme inspiré? Non, me répondit Xénophon, à qui je proposais un jour ces questions : jamais Socrate ne déguisa la vérité, jamais il ne fut capable d'une imposture : il n'était ni assez vain ni assez imbécile pour donner de simples conjectures comme de véritables prédictions; mais il était convaincu lui-même, et quand il nous parlait au nom de son génie, c'est qu'il en ressentait intérieurement l'influence [1].

Un autre disciple de Socrate, nommé Cimmias, que je connus à Thèbes, attestait que son maître, persuadé que les dieux ne se rendent pas visibles aux mortels, rejetait les apparitions dont on lui faisait le récit; mais qu'il écoutait et interrogeait avec l'intérêt le plus vif ceux qui croyaient entendre au dedans d'eux-mêmes les accens d'une voix divine [2].

Si l'on ajoute à ces témoignages formels, que Socrate a protesté jusqu'à sa mort que les dieux daignaient quelquefois lui communiquer une portion de leur prescience [3]; qu'il racontait, ainsi

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 708. — [2] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 588. — [3] Plat. in apol. t. 1, p. 31. Diog. Laert. lib. 2, §. 32.

que ses disciples, plusieurs de ses prédictions que l'événement avait justifiées[1]; que quelques-unes firent beaucoup de bruit parmi les Athéniens, et qu'il ne songea point à les démentir[2] : on verra clairement qu'il était de bonne foi, lorsqu'en parlant de son génie, il disait qu'il éprouvait en lui-même ce qui n'était peut-être jamais arrivé à personne[3].

En examinant ses principes et sa conduite, on entrevoit par quels degrés il parvint à s'attribuer une pareille prérogative. Attaché à la religion dominante, il pensait, conformément aux traditions anciennes, adoptées par des philosophes[4], que les dieux, touchés des besoins et fléchis par les prières de l'homme de bien, lui dévoilent quelquefois l'avenir par différens signes[5]. En conséquence, il exhortait ses disciples, tantôt à consulter les oracles, tantôt à s'appliquer à l'étude de la divination[6]. Lui-même, docile à l'opinion du plus grand nombre[7], était attentif aux songes, et leur obéissait comme à des avertissemens du ciel[8]. Ce n'est pas tout encore; souvent plongée pen-

[1] Xenoph. apol. p. 703. Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 581. Ælian. var. hist. lib. 8, cap. 1. — [2] Plut. ibid. — [3] Plat. de rep. lib. 6, t. 2, p. 496. — [4] Cicer. de divin. lib. 1, cap. 3 et 43. — [5] Xenoph. memor. lib. 1, p. 723. — [6] Id. ibid. lib. 4, p. 815. — [7] Aristot. de divin. cap. 1, t. 1, p. 697. — [8] Plat. in Crit. t. 1, p. 44; id. in Phædon. p. 61. Cicer. de divin. lib. 1, cap. 25, t. 3, p. 22.

dant des heures entières dans la contemplation, son âme, pure et dégagée des sens, remontait insensiblement à la source des devoirs et des vertus : or, il est difficile de se tenir long-temps sous les yeux de la Divinité sans oser l'interroger, sans écouter sa réponse, sans se familiariser avec les illusions que produit quelquefois la contention d'esprit. D'après ces notions, doit-on s'étonner que Socrate prît quelquefois ses pressentimens pour des inspirations divines, et rapportât à une cause surnaturelle les effets de la prudence ou du hasard?

Cependant on trouve dans l'histoire de sa vie des faits qui porteraient à soupçonner la droiture de ses intentions. Que penser en effet d'un homme qui, suivi de ses disciples, s'arrête tout à coup, se recueille long-temps en lui-même, écoute la voix de son génie, et leur ordonne de prendre un autre chemin, quoiqu'ils n'eussent rien à risquer en suivant le premier[1] [a]?

Je cite un second exemple. Au siége de Potidée, on s'aperçut que depuis le lever de l'aurore il était

[1] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580. — [a] Quelques-uns de ses disciples continuèrent leur chemin, malgré l'avis du génie, et rencontrèrent un troupeau de cochons qui les couvrirent de boue. C'est Théocrite, disciple de Socrate, qui raconte ce fait dans Plutarque, et qui prend à témoin Simmias, autre disciple de Socrate.

hors de sa tente, immobile, enseveli dans une méditation profonde, exposé à l'ardeur brûlante du soleil; car c'était en été. Les soldats s'assemblèrent autour de lui, et, dans leur admiration, se le montraient les uns aux autres. Le soir, quelques-uns d'entre eux résolurent de passer la nuit à l'observer. Il resta dans la même position jusqu'au jour suivant. Alors il rendit son hommage au soleil, et se retira tranquillement dans sa tente[1].

Voulait-il se donner en spectacle à l'armée? Son esprit pouvait-il suivre pendant si long-temps le fil d'une vérité? Ses disciples, en nous transmettant ces faits, en ont-ils altéré les circonstances? Convenons plutôt que la conduite des hommes les plus sages et les plus vertueux présente quelquefois des obscurités impénétrables.

Préventions contre Socrate.

Quoi qu'il en soit, malgré les prédictions qu'on attribuait à Socrate, les Athéniens n'eurent jamais pour lui la considération qu'il méritait à tant de titres. Sa méthode devait les aliéner ou les offenser. Les uns ne pouvaient lui pardonner l'ennui d'une discussion qu'ils n'étaient pas en état de suivre; les autres, l'aveu qu'il leur arrachait de leur ignorance.

Comme il voulait que, dans la recherche de la

[1] Plat. in conv. t. 3, p. 220. Phavor. ap. Aul. Gell. lib. 2, cap. 1. Diog. Laert. lib. 2, § 23.

vérité, on commençât par hésiter et se méfier des lumières qu'on avait acquises; et que pour dégoûter ses nouveaux élèves des fausses idées qu'ils avaient reçues, il les amenait, de conséquences en conséquences, au point de convenir que, suivant leurs principes, la sagesse même pourrait devenir nuisible, les assistans, qui ne pénétraient pas ses vues, l'accusaient de jeter ses disciples dans le doute, de soutenir le pour et le contre, de tout détruire et de ne rien édifier [1].

Comme auprès de ceux dont il n'était pas connu il affectait de ne rien savoir, et dissimulait d'abord ses forces pour les employer ensuite avec plus de succès, on disait que, par une ironie insultante, il ne cherchait qu'à tendre des piéges à la simplicité des autres [2] [a].

Comme la jeunesse d'Athènes, qui voyait les combats des gens d'esprit avec le même plaisir qu'elle aurait vu ceux des animaux féroces, applaudissait à ses victoires, et se servait, à la moindre occasion, des armes qui les lui avaient procurées, on inférait de là qu'elle ne puisait à sa suite que le goût de la dispute et de la contradiction [3]. Les plus indulgens observaient seule-

[1] Plat. in Men. t. 2, p. 80 et 84. Xenoph. memor. lib. 4, p. 805. — [2] Tim. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 19. Xenoph. ibid. — [a] *Voyez* la note X à la fin du volume. — [3] Plat. in apol. t. 1, p. 23.

ment qu'il avait assez de talens pour inspirer à ses élèves l'amour de la sagesse, et point assez pour leur en faciliter la pratique [1].

Il assistait rarement au spectacle; et, en blâmant l'extrême licence qui régnait alors dans les comédies, il s'attira la haine de leurs auteurs [2].

De ce qu'il ne paraissait presque jamais à l'assemblée du peuple, et qu'il n'avait ni crédit ni aucun moyen d'acheter ou de vendre des suffrages, plusieurs se contentèrent de le regarder comme un homme oisif, inutile, qui n'annonçait que des réformes et ne promettait que des vertus.

De cette foule de préjugés et de sentimens réunis il résulta l'opinion presque générale que Socrate n'était qu'un sophiste plus habile, plus honnête, mais peut-être plus vain que les autres [3]. J'ai vu des Athéniens éclairés lui donner cette qualification long-temps après sa mort [4]; et, de son vivant, quelques auteurs l'employèrent avec adresse pour se venger de ses mépris.

Aristophane, Eupolis, Amipsias, le jouèrent sur le théâtre [5], comme ils se permirent de jouer Périclès, Alcibiade, et presque tous ceux qui furent à la tête du gouvernement; comme d'autres au-

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 725. — [2] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [3] Ameips. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 28. — [4] Æschin. in Timarch. p. 287. — [5] Schol. Aristoph. in nub. v. 96. Diog. Laert. lib. 2, § 28. Senec. de vit. beat. cap. 27.

teurs dramatiques y jouèrent d'autres philosophes[1]; car il régnait alors de la division entre ces deux classes de gens de lettres[2].

Il fallait jeter du ridicule sur le prétendu génie de Socrate, et sur ses longues méditations; Aristophane le représente suspendu au-dessus de la terre, assimilant ses pensées à l'air subtil et léger qu'il respire[3], invoquant les déesses tutélaires des sophistes, les Nuées, dont il croit entendre la voix au milieu des brouillards et des ténèbres qui l'environnent[4]. Il fallait le perdre dans l'esprit du peuple; il l'accuse d'apprendre aux jeunes gens à mépriser les dieux, à tromper les hommes[5].

Aristophane présenta sa pièce au concours; elle reçut des applaudissemens, et ne fut pas couronnée[6]: il la remit au théâtre l'année d'après, et elle n'eut pas un meilleur succès: il la retoucha de nouveau; mais des circonstances l'empêchèrent d'en donner une troisième représentation[7]. Socrate, à ce qu'on prétend, ne dédaigna pas d'assister à la première, et de se montrer à des étrangers qui le cherchaient des yeux dans l'assem-

[1] Senec. de vit. beat. cap. 27. — [2] Plat. de rep lib. 10, t. 2, p. 607. Argum. nub. p. 50. — [3] Aristoph. in nub. v. 229. — [4] Id. ibid. v. 291 et 329. — [5] Id. ibid. v. 112 et 246. — [6] Id. ibid. v. 525. — [7] Schol. Aristoph. p. 51. Sam. Pet. miscell. lib. 1, cap. 6. Palmer. exercit. p. 729.

blée[1]. De pareilles attaques n'ébranlaient pas plus sa constance que les autres événemens de la vie[2]. « Je dois me corriger, disait-il, si les reproches » de ces auteurs sont fondés ; les mépriser, s'ils » ne le sont pas. » On lui rapportait un jour qu'un homme disait du mal de lui : « C'est, répondit-il, » qu'il n'a pas appris à bien parler[3]. »

Accusation contre Socrate.

Depuis la représentation des Nuées, il s'était écoulé environ vingt-quatre ans. Il semblait que le temps de la persécution était passé pour lui, lorsque tout à coup il apprit qu'un jeune homme venait de présenter au second des archontes[4] une dénonciation conçue en ces termes : « Mélitus, » fils de Mélitus, du bourg de Pithos, intente une » accusation criminelle contre Socrate, fils de » Sophronisque, du bourg d'Alopèce. Socrate est » coupable en ce qu'il n'admet pas nos dieux, et » qu'il introduit parmi nous des divinités nou- » velles sous le nom de génies : Socrate est coupa- » ble en ce qu'il corrompt la jeunesse d'Athènes : » pour peine, la mort[5]. »

Mélitus était un poëte froid et sans talens ; il composa quelques tragédies, dont le souvenir ne se perpétuera que par les plaisanteries d'Aristo-

[1] Ælian. var. hist. lib. 2, cap. 13. — [2] Senec. de const. sap. cap. 18. — [3] Diog. Laert. lib. 2, § 36. — [4] Plat. in Euthyphr. t. 1. p. 2. — [5] Id. in apol. t. 1, p. 24. Xenoph. memor. lib. 1, p. 708 Phavor. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 40.

phane[1]. Deux accusateurs plus puissans que lui, Anytus et Lycon, le firent servir d'instrument à leur haine[2]. Ce dernier était un de ces orateurs publics qui, dans les assemblées du sénat et du peuple, discutent les intérêts de la patrie, et disposent de l'opinion de la multitude, comme la multitude dispose de tout[3]. Ce fut lui qui dirigea les procédures[4].

Des richesses considérables et des services signalés rendus à l'état plaçaient Anytus parmi les citoyens qui avaient le plus de crédit[5]. Il remplit successivement les premières dignités de la république[6]. Zélé partisan de la démocratie, persécuté par les trente tyrans, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à leur expulsion et au rétablissement de la liberté[7].

Anytus avait long-temps vécu en bonne intelligence avec Socrate : il le pria même une fois de donner quelques instructions à son fils, qu'il avait chargé des détails d'une manufacture dont il tirait un gros revenu. Mais Socrate lui ayant représenté que ces fonctions avilissantes ne con-

[1] Aristoph. in ran. v. 1337. Schol. ibid. Suid. in Μέλη. — [2] Plat. ibid. p. 23. Antisth. ap. Diog. Laert. lib. 2, § 39. — [3] Aristot. de rep. lib. 4, cap. 4, t. 2, p. 369. — [4] Diog. Laert. lib. 2, § 38. — [5] Isocr. in Callimach. t. 2, p. 495. — [6] Lys. in Agorat. p. 261; id. in Dardan. p. 388. — [7] Xenoph. hist. græc. lib. 2, p. 468.

venaient ni à la dignité du père ni aux dispositions du fils[1], Anytus, blessé de cet avis, défendit au jeune homme tout commerce avec son maître.

Quelque temps après, Socrate examinait avec Ménon, un de ses amis, si l'éducation pouvait donner les qualités de l'esprit et du cœur refusées par la nature. Anytus survint, et se mêla de la conversation. La conduite de son fils, dont il négligeait l'éducation, commençait à lui donner de l'inquiétude. Dans la suite du discours, Socrate observa que les enfans de Thémistocle, d'Aristide et de Périclès, entourés de maîtres de musique, d'équitation et de gymnastique, se distinguèrent dans ces différens genres, mais qu'ils ne furent jamais aussi vertueux que leurs pères : preuve certaine, ajoutait-il, que ces derniers ne trouvèrent aucun instituteur en état de donner à leurs fils le mérite qu'ils avaient eux-mêmes. Anytus, qui se plaçait à côté de ces grands hommes, sentit ou supposa l'allusion. Il répondit avec colère : « Vous parlez des autres avec une licence intolé-
» rable. Croyez-moi, soyez plus réservé; ici plus
» qu'ailleurs il est aisé de faire du bien ou du
» mal à qui l'on veut, et vous devez le savoir[2]. »

A ces griefs personnels s'en joignaient d'autres

[1] Xenoph. in apol. p. 706 et 707. — [2] Plat. in Men. t. 2, p. 94.

qui aigrissaient Anytus, et qui lui étaient communs avec la plus grande partie de la nation. Il faut les développer pour faire connaître la principale cause de l'accusation contre Socrate [1].

Deux factions ont toujours subsisté parmi les Athéniens, les partisans de l'aristocratie et ceux de la démocratie. Les premiers, presque toujours asservis, se contentaient, dans les temps heureux, de murmurer en secret : dans les malheurs de l'état, et surtout vers la fin de la guerre du Péloponèse, ils firent quelques tentatives pour détruire la puissance excessive du peuple. Après la prise d'Athènes, les Lacédémoniens permirent aux habitans de nommer trente magistrats à qui ils confièrent le gouvernement de la ville, et qui, pour la plupart, furent choisis parmi les partisans de l'aristocratie. Critias, un des disciples de Socrate, était à leur tête. Dans l'espace de huit mois, ils exercèrent plus de cruautés que le peuple n'en avait exercé pendant plusieurs siècles. Quantité de citoyens, obligés d'abord de prendre la fuite, se réunirent enfin sous la conduite de Thrasybule et d'Anytus. L'oligarchie fut détruite [a], l'ancienne forme de gouvernement rétablie ; et, pour prévenir désormais toute dissension, une amnistie

[1] Observations manuscrites de M. Fréret sur la condamnation de Socrate. — [a] *Voyez*, sur cette révolution, la fin du premier volume de cet ouvrage.

presque générale accorda le pardon et ordonna l'oubli du passé. Elle fut publiée et garantie sous la foi du serment, trois ans avant la mort de Socrate[1].

Le peuple prêta le serment; mais il se rappelait avec frayeur qu'il avait été dépouillé de son autorité, qu'il pouvait à tout moment la perdre encore; qu'il était dans la dépendance de cette Lacédémone si jalouse d'établir partout l'oligarchie, que les principaux citoyens d'Athènes entretenaient des intelligences avec elle, et se trouvaient animés des mêmes sentimens. Et que ne ferait pas cette faction cruelle dans d'autres circonstances, puisqu'au milieu des ruines de la république il avait fallu tant de sang pour assouvir sa fureur!

Les flatteurs du peuple redoublaient ses alarmes, en lui représentant que des esprits ardens s'expliquaient tous les jours avec une témérité révoltante contre la nature du gouvernement populaire; que Socrate, le plus dangereux de tous, parce qu'il était le plus éclairé, ne cessait d'infecter la jeunesse d'Athènes par des maximes contraires à la constitution établie; qu'on lui avait entendu dire plus d'une fois qu'il fallait être insensé pour confier les emplois et la conduite de l'état à des magistrats qu'un sort aveugle choi-

[1] Andoc. de myst. p. 12.

sissait parmi le plus grand nombre des citoyens[1]; que, docile à ses leçons, Alcibiade, outre les maux dont il avait accablé la république[2], avait en dernier lieu conspiré contre sa liberté; que dans le même temps Critias et Théramène, deux autres de ses disciples, n'avaient pas rougi de se placer à la tête des trente tyrans; qu'il fallait enfin réprimer une licence dont les suites, difficiles à prévoir, seraient impossibles à éviter.

Mais quelle action intenter contre Socrate? On n'avait à lui reprocher que des discours sur lesquels les lois n'avaient rien statué, et qui par eux-mêmes ne formaient pas un corps de délit, puisqu'ils n'avaient pas une liaison nécessaire avec les malheurs dont on avait à se plaindre: d'ailleurs, en les établissant comme l'unique base de l'accusation, on risquait de réveiller l'animosité des partis, et l'on était obligé de remonter à des événemens sur lesquels l'amnistie imposait un silence absolu.

La trame ourdie par Anytus parait à ces inconvéniens, et servait à la fois sa haine personnelle et la vengeance du parti populaire. L'accusateur, en poursuivant Socrate comme un impie, devait se flatter de le perdre, parce que le peuple recevait toujours avec ardeur ces sortes d'accusa-

[1] Xenoph. memor. lib. 1, p. 712. — [2] Id. ibid. p. 713.

tions [1]; et qu'en confondant Socrate avec les autres philosophes, il était persuadé qu'ils ne pouvaient s'occuper de la nature sans nier l'existence des dieux [2]. D'ailleurs la plupart des juges, ayant autrefois assisté à la représentation des Nuées d'Aristophane, avaient conservé contre Socrate ces impressions sourdes que, dans une grande ville, il est si facile de recevoir et si difficile de détruire [3].

D'un autre côté, Mélitus, en le poursuivant comme le corrupteur de la jeunesse, pouvait, à la faveur d'une allégation si vague, rappeler incidemment et sans risques des faits capables de soulever les juges, et d'effrayer les partisans du gouvernement populaire.

Le secret de cette marche n'a pas échappé à la postérité; environ cinquante-quatre ans après la mort de Socrate, l'orateur Eschine, avec qui j'étais fort lié, disait en présence du même tribunal où fut plaidée la cause de ce philosophe: « Vous qui avez mis à mort le sophiste Socrate, » convaincu d'avoir donné des leçons à Critias, » l'un de ces trente magistrats qui détruisirent la » démocratie [4]. »

Pendant les premières procédures, Socrate se tenait tranquille: ses disciples, dans l'effroi, s'em-

[1] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 3. — [2] Id. in apol. t. 1, p. 18. — [3] Id. ibid. p. 19. — [4] Æschin. in Timarch. p. 287.

pressaient de conjurer l'orage : le célèbre Lysias fit pour lui un discours touchant, et capable d'émouvoir les juges ; Socrate y reconnut les talens de l'orateur, mais il n'y trouva point le langage vigoureux de l'innocence [1].

Un de ses amis, nommé Hermogène, le priait un jour de travailler à sa défense [2]. « Je m'en suis » occupé depuis que je respire, répondit Socrate : » qu'on examine ma vie entière ; voila mon apo- » logie. »

« Cependant, reprit Hermogène, la vérité a » besoin de soutien ; et vous n'ignorez pas com- » bien, dans nos tribunaux, l'éloquence a perdu » de citoyens innocens et sauvé de coupables. Je » le sais, répliqua Socrate ; j'ai même deux fois » entrepris de mettre en ordre mes moyens de » défense ; deux fois le génie qui m'éclaire m'en a » détourné, et j'ai reconnu la sagesse de ses con- » seils.

» J'ai vécu jusqu'à présent le plus heureux des » mortels ; j'ai comparé souvent mon état à celui » des autres hommes, et je n'ai envié le sort de » personne. Dois-je attendre que les infirmités de » la vieillesse me privent de l'usage de mes sens, » et qu'en affaiblissant mon esprit, elles ne me

[1] Cicer. de orat. lib. 1, cap. 54, t. 1, p. 182. Diog. Laert. lib. 2, § 40. Val. Maxim. lib. 6, cap. 4, extern. n° 2. — [2] Xenoph. in apol. p. 701 ; id. memor. lib. 4, p. 816.

» laissent que des jours inutiles ou destinés à l'a-
» mertume [1] ? Les dieux, suivant les apparences,
» me préparent une mort paisible, exempte de
» douleur, la seule que j'eusse pu désirer. Mes
» amis, témoins de mon trépas, ne seront frappés
» ni de l'horreur du spectacle ni des faiblesses de
» l'humanité ; et dans mes derniers momens, j'au-
» rai encore assez de force pour lever mes regards
» sur eux, et leur faire entendre les sentimens de
» mon cœur [2].

» La postérité prononcera entre mes juges et
» moi : tandis qu'elle attachera l'opprobre à
» leur mémoire, elle prendra quelque soin de la
» mienne, et me rendra cette justice, que, loin
» de songer à corrompre mes compatriotes, je
» n'ai travaillé qu'à les rendre meilleurs [3]. »

Telles étaient ses dispositions, lorsqu'il fut assigné pour comparaître devant le tribunal des Héliastes, auxquels l'archonte-roi venait de renvoyer l'affaire, et qui, dans cette occasion, fut composé d'environ cinq cents juges [4].

Mélitus et les autres accusateurs avaient concerté leurs attaques à loisir : dans leurs plaidoyers, soutenus de tout le prestige de l'éloquence [5], ils

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 817. — [2] Id. in apol. p. 702. — [3] Id. ibid. p. 706 ; id. memor. lib. 4, p. 817. — [4] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 18, p. 83. Observations manuscr. de M. Fréret sur la condamnation de Socrate. — [5] Plat. in apol. t. 1, p. 17.

avaient rassemblé, avec un art infini, beaucoup de circonstances propres à prévenir les juges. Je vais rapporter quelques-unes de leurs allégations, et les réponses qu'elles occasionèrent.

Premier délit de Socrate. *Il n'admet pas les divinités d'Athènes, quoique, suivant la loi de Dracon, chaque citoyen soit obligé de les honorer* [1].

La réponse était facile : Socrate offrait souvent des sacrifices devant sa maison ; souvent il en offrait pendant les fêtes sur les autels publics ; tout le monde avait pu en être témoin, et Mélitus lui-même, s'il avait daigné y faire attention [2]. Mais comme l'accusé s'élevait contre les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites dans la religion [3], et qu'il ne pouvait souffrir les haines et toutes ces passions honteuses qu'on attribuait aux dieux [4], il était aisé de le noircir aux yeux de ceux à qui une piété éclairée est toujours suspecte.

Mélitus ajoutait que, sous le nom de génies, Socrate prétendait introduire parmi les Athéniens des divinités étrangères, et qu'une telle audace méritait d'être punie conformément aux lois.

[1] Porphyr. de abstin. lib. 4, p. 380. — [2] Xenoph. in apol. p. 703 ; id. memor. lib. 1, p. 708. Theodect. ap. Aristot. rhet. lib. 2, cap. 23, t. 2, p. 577. — [3] Plut. de gen. Socr. t. 2, p. 580. — [4] Plat. in Euthyphr. t. 1, p. 6.

Dans cet endroit, l'orateur se permit des plaisanteries sur cet esprit dont le philosophe se glorifiait de ressentir l'inspiration secrète [1].

Cette voix, répondit Socrate, n'est pas celle d'une divinité nouvelle, c'est celle des dieux que nous adorons. Vous convenez tous qu'ils prévoient l'avenir, et qu'ils peuvent nous en instruire : ils s'expliquent aux uns par la bouche de la Pythie ; aux autres, par différens signes ; à moi, par un interprète dont les oracles sont préférables aux indications que l'on tire du vol des oiseaux : car mes disciples témoigneront que je ne leur ai rien prédit qui ne leur soit arrivé.

A ces mots, les juges firent entendre des murmures de mécontentement [2]. Mélitus l'aurait augmenté, s'il avait observé qu'en autorisant les révélations de Socrate, on introduirait tôt ou tard le fanatisme dans un pays où les imaginations sont si faciles à ébranler, et que plusieurs se feraient un devoir d'obéir plutôt aux ordres d'un esprit particulier qu'à ceux des magistrats. Il paraît que Mélitus n'entrevit pas ce danger [3].

Second délit de Socrate. *Il corrompt la jeunesse d'Athènes.* Il ne s'agissait pas des mœurs de l'accusé, mais de sa doctrine : on disait que ses disciples n'apprenaient à sa suite qu'à briser les

[1] Plat. in apol. t. 1, p. 31. — [2] Xenoph. in apol. p. 703. — [3] Fréret, observ. manuscr.

liens du sang et de l'amitié [1]. Ce reproche, uniquement fondé sur quelques expressions malignement interprétées, ne servit qu'à déceler la mauvaise foi de l'accusateur. Mais Mélitus reprit ses avantages quand il insinua que Socrate était ennemi du peuple; il parla des liaisons de ce philosophe avec Alcibiade et Critias [2]. On répondit qu'ils montrèrent des vertus tant qu'ils furent sous sa conduite; que leur maître avait dans tous les temps condamné les excès du premier; et que pendant la tyrannie du second, il fut le seul qui osa s'opposer à ses volontés.

Enfin, disait Mélitus aux juges, c'est par la voie du sort que vous avez été établis pour rendre la justice, et que plusieurs d'entre vous ont rempli des magistratures importantes. Cette forme, d'autant plus essentielle qu'elle peut seule conserver entre les citoyens une sorte d'égalité, Socrate la soumet à la censure; et la jeunesse d'Athènes, à son exemple, cesse de respecter ce principe fondamental de la constitution [3].

Socrate, en s'expliquant sur un abus qui confiait au hasard la fortune des particuliers et la destinée de l'état, n'avait dit que ce que pensaient les Athéniens les plus éclairés [4]. D'ailleurs de pareils discours, ainsi que je l'ai observé plus haut,

[1] Xenoph. in apol. p. 704; id. memor. lib. 1, p. 719. — [2] Id. memor. p. 713. — [3] Id. ibid. p. 712. — [4] Isocr. areop. t. 1, p. 322.

ne pouvaient pas entraîner la peine de mort, spécifiée dans les conclusions de l'accusateur.

Plusieurs des amis de Socrate prirent hautement sa défense [1], d'autres écrivirent en sa faveur [2] : et Mélitus aurait succombé si Anytus et Lycon n'étaient venus à son secours [3]. On se souvient que le premier ôsa représenter aux juges, ou qu'on n'aurait pas dû renvoyer l'accusé à leur tribunal, ou qu'ils devaient le faire mourir, attendu que s'il était absous, leurs enfans n'en seraient que plus attachés à sa doctrine [4].

Socrate se défendit pour obéir à la loi [5] ; mais ce fut avec la fermeté de l'innocence et la dignité de la vertu. Je vais ajouter ici quelques traits du discours que ses apologistes, et Platon surtout, mettent dans sa bouche ; ils serviront à développer son caractère.

« Je comparais devant ce tribuual pour la pre-
» mière fois de ma vie, quoique âgé de plus de
» soixante-dix ans : ici le style, les formes, tout
» est nouveau pour moi. Je vais parler une langue
» étrangère ; et l'unique grâce que je vous de-
» mande, c'est d'être attentifs plutôt à mes raisons
» qu'à mes paroles : car votre devoir est de discer-
» ner la justice; le mien, de vous dire la vérité [6].»

[1] Xenoph. in apol. p. 705. — [2] Id. ibid. p. 701. — [3] Plat. in apol. t. 1, p. 36. — [4] Id. ibid. p. 29. — [5] Id. ibid. p. 19. — [6] Id. ibid. p. 17.

Après s'être lavé du crime d'impiété [1], il passait au second chef de l'accusation. « On prétend » que je corromps la jeunesse d'Athènes : qu'on » cite donc un de mes disciples que j'aie entraîné » dans le vice [2]. J'en vois plusieurs dans cette as- » semblée : qu'ils se lèvent, qu'ils déposent contre » leur corrupteur [3]. S'ils sont retenus par un reste » de considération, d'où vient que leurs pères, » leurs frères, leurs parens, n'invoquent pas dans » ce moment la sévérité des lois ? d'où vient que » Mélitus a négligé leur témoignage ? C'est que, » loin de me poursuivre, ils sont eux-mêmes ac- » courus à ma défense.

» Ce ne sont pas les calomnies de Mélitus et » d'Anytus qui me coûteront la vie [4] ; c'est la » haine de ces hommes vains ou injustes dont j'ai » démasqué l'ignorance ou les vices : haine qui » a déjà fait périr tant de gens de bien, qui en fera » périr tant d'autres ; car je ne dois pas me flatter » qu'elle s'épuise par mon supplice.

» Je me la suis attirée en voulant pénétrer le sens » d'une réponse de la Pythie [5], qui m'avait déclaré » le plus sage des hommes [a]. » Ici les juges firent

[1] Xenoph. in apol. p. 703. — [2] Id. ibid. p. 704. — [3] Plat. in apol. t. 1, p. 33. — [4] Id. ibid. p. 28. — [5] Id. ibid. p. 21. — [a] Voici cette réponse, suivant le scholiaste d'Aristophane (in nub. v. 144) : « Sophocle est sage, Euripide est plus sage, mais Socrate est le » plus sage de tous les hommes. »

éclater leur indignation [1]. Socrate continua : « Étonné de cet oracle, j'interrogeai dans les di-
» verses classes des citoyens ceux qui jouissaient
» d'une réputation distinguée ; je ne trouvai par-
» tout que de la présomption et de l'hypocrisie.
» Je tâchai de leur inspirer des doutes sur leur
» mérite, et m'en fis des ennemis irréconciliables :
» je conclus de là que la sagesse n'appartient qu'à
» la Divinité, et que l'oracle, en me citant pour
» exemple, a voulu montrer que le plus sage des
» hommes est celui qui croit l'être le moins [2].

» Si on me reprochait d'avoir consacré tant d'an-
» nées à des recherches si dangereuses, je répon-
» drais qu'on ne doit compter pour rien ni la
» vie ni la mort, dès qu'on peut être utile aux
» hommes. Je me suis cru destiné à les instruire ;
» j'ai cru en avoir reçu la mission du ciel même [3] :
» j'avais gardé, au péril de mes jours, les postes
» où nos généraux m'avaient placé à Amphipolis,
» à Potidée, à Délium ; je dois garder avec plus
» de courage celui que les dieux m'ont assigné au
» milieu de vous ; et je ne pourrai l'abandonner
» sans désobéir à leurs ordres, sans m'avilir à
» mes yeux [4].

» J'irai plus loin : si vous preniez aujourd'hui

[1] Xenoph. in apol. p. 703. — [2] Plat. ibid. p. 23. — [3] Id. ibid. p. 30. — [4] Id. ibid. p. 28.

» le parti de m'absoudre à condition que je gar-
» derais le silence[1], je vous dirais : O mes juges!
» je vous aime et je vous honore sans doute, mais
» je dois obéir à Dieu plutôt qu'à vous ; tant que
» je respirerai, je ne cesserai d'élever ma voix
» comme par le passé, et de dire à tous ceux qui
» s'offriront à mes regards : N'avez-vous pas de
» honte de courir après les richesses et les hon-
» neurs, tandis que vous négligez les trésors de
» sagesse et de vérité qui doivent embellir et per-
» fectionner votre âme ? Je les tourmenterais à
» force de prières et de questions , je les ferais
» rougir de leur aveuglement ou de leurs fausses
» vertus, et leur montrerais que leur estime place
» au premier rang des biens qui ne méritent que
» le mépris.

» Voilà ce que la Divinité me prescrit d'an-
» noncer sans interruption aux jeunes gens, aux
» vieillards, aux citoyens, aux étrangers ; et comme
» ma soumission à ses ordres est pour vous le plus
» grand de ses bienfaits, si vous me faites mou-
» rir, vous rejetterez le don de Dieu, et vous ne
» trouverez personne qui soit animé du même
» zèle. C'est donc votre cause que je soutiens au-
» jourd'hui en paraissant défendre la mienne. Car
» enfin Anytus et Mélitus peuvent me calomnier,

[1] Plat. in apol. t. 1, p. 29.

» me bannir, m'ôter la vie; mais ils ne sauraient » me nuire : ils sont plus à plaindre que moi, » puisqu'ils sont injustes [1].

» Pour échapper à leurs coups, je n'ai point, à » l'exemple des autres accusés, employé les me- » nées clandestines, les sollicitations ouvertes. Je » vous ai trop respectés pour chercher à vous » attendrir par mes larmes, ou par celles de mes » enfans et de mes amis rassemblés autour de » moi [2]. C'est au théâtre qu'il faut exciter la pitié » par des images touchantes; ici la vérité seule » doit se faire entendre. Vous avez fait un serment » solennel de juger suivant les lois ; si je vous » arrachais un parjure, je serais véritablement » coupable d'impiété. Mais, plus persuadé que » mes adversaires de l'existence de la Divinité, je » me livre sans crainte à sa justice, ainsi qu'à la » vôtre [3]. »

Jugement de Socrate.

Les juges de Socrate étaient la plupart des gens du peuple, sans lumières et sans principes : les uns prirent sa fermeté pour une insulte; les autres furent blessés des éloges qu'il venait de se donner [4]. Il intervint un jugement qui le déclarait atteint et convaincu. Ses ennemis ne l'emportèrent que de quelques voix [5]; ils en eussent

[1] Plat. in apol. t. 1, p. 30. — [2] Id. ibid. p. 34. Xenoph. memor. lib. 4, p. 804. — [3] Plat. ibid. p. 35. Xenoph. ibid. lib. 1, p. 722. — [4] Xenoph. in apol. p. 707. — [5] Plat. ibid. p. 36.

eu moins encore, et auraient été punis eux-mêmes, s'il avait fait le moindre effort pour fléchir ses juges [1].

Suivant la jurisprudence d'Athènes, il fallait un second jugement pour statuer sur la peine [2]. Mélitus, dans son accusation, concluait à la mort. Socrate pouvait choisir entre une amende, le bannissement, ou la prison perpétuelle. Il reprit la parole, et dit qu'il s'avouerait coupable, s'il s'infligeait la moindre punition [3]; mais qu'ayant rendu de grands services à la république, il mériterait d'être nourri dans le Prytanée aux dépens du public [4]. A ces mots, quatre-vingts des juges qui avaient d'abord opiné en sa faveur, adhérèrent aux conclusions de l'accusateur [5], et la sentence de mort fut prononcée [a]; elle portait que le poison terminerait les jours de l'accusé.

Socrate la reçut avec la tranquillité d'un homme qui pendant toute sa vie avait appris à mourir [6]. Dans un troisième discours, il consola

[1] Xenoph. in apol. lib. 4, p. 804. — [2] Cicer. de orat. cap. 54, t. 1, p. 182. — [3] Plat. in apol. t. 1, p. 37. Xenoph. in apol. p. 705. — [4] Plat. ibid. p. 37. — [5] Diog. Laert. lib. 2, § 42. — [a] Suivant Platon (in apol. t. 1, p. 38), Socrate consentit à proposer une légère amende, dont quelques-uns de ses disciples, et Platon, entre autres, devaient répondre. D'autres auteurs avancent la même chose. (Diog. Laert. lib. 2, § 41.) Cependant Xénophon lui fait dire qu'il ne pouvait, sans se reconnaître criminel, se condamner à la moindre peine. — [6] Plat. in Phædon. t. 1, p. 64 et 67.

les juges qui l'avaient absous, en observant qu'il ne peut rien arriver de funeste à l'homme de bien, soit pendant sa vie, soit après sa mort [1] : à ceux qui l'avaient accusé ou condamné il représenta qu'ils éprouveraient sans cesse les remords de leur conscience [2] et les reproches des hommes; que, la mort étant un gain pour lui, il n'était point irrité contre eux, quoiqu'il eût à se plaindre de leur haine. Il finit par ces paroles : « Il est temps de nous retirer, moi pour mourir, » et vous pour vivre. Qui de nous jouira d'un » meilleur sort? la Divinité seule peut le savoir [3]. »

Quand il sortit du palais pour se rendre à la prison, on n'aperçut aucun changement sur son visage ni dans sa démarche. Il dit à ses disciples, qui fondaient en larmes à ses côtés : « Eh! pour- » quoi ne pleurez-vous que d'aujourd'hui? igno- » riez-vous qu'en m'accordant la vie, la nature » m'avait condamné à la perdre? Ce qui me déses- » père, s'écriait le jeune Apollodore, dans l'éga- » rement de son affliction, c'est que vous mourez » innocent. Aimeriez-vous mieux, lui répondit » Socrate en souriant, que je mourusse coupable? » Il vit passer Anytus, et dit à ses amis : « Voyez » comme il est fier de son triomphe! il ne sait pas

[1] Plat. in apol. t. 1, p. 41. — [2] Xenoph. in apol. p. 705. Plat. in apol. p. 39. — [3] Id. ibid. p. 40 et 42.

» que la victoire reste toujours à l'homme ver-
» tueux [1]. »

Le lendemain de son jugement, le prêtre d'Apollon mit une couronne sur la poupe de la galère qui porte tous les ans à Délos les offrandes des Athéniens [2]. Depuis cette cérémonie jusqu'au retour du vaisseau, la loi défend d'exécuter les jugemens qui prononcent la peine de mort.

Socrate passa trente jours dans la prison [3] sans rien changer à son genre de vie, entouré de ses disciples, qui, pour soulager leur douleur, venaient à tous momens recevoir ses regards et ses paroles; qui, à tous momens, croyaient les recevoir pour la dernière fois.

Un jour, à son réveil, il aperçut Criton assis auprès de son lit [4]; c'était un de ceux qu'il aimait le plus. « Vous voilà plus tôt qu'à l'ordinaire, lui
» dit-il; n'est-il pas grand matin encore? Oui,
» répondit Criton, le jour commence à peine....
» *Socrate.* Je suis surpris que le garde de la pri-
» son vous ait permis d'entrer. *Criton.* Il me con-
» naît; je lui ai fait quelques petits présens. *Socr.*
» Y a-t-il long-temps que vous êtes arrivé? *Crit.*
» Assez de temps. *Socr.* Pourquoi ne pas m'éveil-
» ler? *Crit.* Vous goûtiez un sommeil si paisible!

[1] Xenoph. in apol. p. 706. — [2] Plat. in Phædon. t. 1, p. 58.— [3] Xenoph. memor. lib. 4, p. 816. — [4] Plat. in Crit. t. 1, p. 43

» je n'avais garde de l'interrompre. J'avais tou-
» jours admiré le calme de votre âme, j'en étais
» encore plus frappé dans ce moment. *Socr.* Il se-
» rait honteux qu'un homme de mon âge pût s'in-
» quiéter des approches de la mort. Mais qui vous
» engage à venir sitôt? *Crit.* Une nouvelle acca-
» blante, non pour vous, mais pour moi et pour
» vos amis; la plus cruelle et la plus affreuse des
» nouvelles. *Socr.* Le vaisseau est-il arrivé? *Crit.*
» On le vit hier au soir à Sunium; il arrivera sans
» doute aujourd'hui, et demain sera le jour de
» votre trépas. *Socr.* A la bonne heure, puisque
» telle est la volonté des dieux [a]. »

Alors Criton lui représenta que, ne pouvant supporter l'idée de le perdre, il avait, avec quelques amis, pris la résolution de le tirer de la prison; que les mesures étaient concertées pour la nuit suivante; qu'une légère somme leur suffirait pour corrompre les gardes et imposer silence à leurs accusateurs; qu'on lui ménagerait en Thessalie une retraite honorable et une vie tranquille; qu'il ne pouvait se refuser à leurs prières sans se trahir lui-même, sans trahir ses enfans, qu'il laisserait dans le besoin, sans trahir ses amis, auxquels on reprocherait à jamais de n'avoir pas

[a] Criton pensait que le vaisseau arriverait dans la journée au Pirée; il n'y arriva que le lendemain, et la mort de Socrate fut différée d'un jour.

sacrifié tous leurs biens pour lui sauver la vie [1].

« Oh! mon cher Criton, répondit Socrate, » votre zèle n'est pas conforme aux principes que » j'ai toujours fait profession de suivre, et que » les plus rigoureux tourmens ne me forceront » jamais d'abandonner [2].

» Il faut écarter d'abord les reproches que vous » craignez de la part des hommes; vous savez » que ce n'est pas à l'opinion du grand nombre » qu'il faut s'en rapporter, mais à la décision de » celui qui discerne le juste de l'injuste, et qui » n'est autre que la vérité [3]. Il faut écarter aussi » les alarmes que vous tâchez de m'inspirer à l'é- » gard de mes enfans; ils recevront de mes amis » les services que leur générosité m'offre aujour- » d'hui [4]. Ainsi, toute la question est de savoir » s'il est conforme à la justice que je quitte ces » lieux sans la permission des Athéniens [5].

» Ne sommes-nous pas convenus souvent que, » dans aucune circonstance, il n'est permis de » rendre injustice pour injustice [6]? N'avons-nous » pas reconnu encore que le premier devoir du » citoyen est d'obéir aux lois, sans qu'aucun pré- » texte puisse l'en dispenser? Or, ne serait-ce pas » leur ôter toute leur force et les anéantir, que

[1] Plat. in Crit. t. 1, p. 44. — [2] Id. ibid. p. 46. Xenoph. in apol. p. 705. — [3] Plat. in Crit. t. 1, p. 48. — [4] Id. ibid. p. 54. — [5] Id. ibid. p. 48. — [6] Id. ibid. p. 49.

» de s'opposer à leur exécution? Si j'avais à m'en » plaindre, j'étais libre : il dépendait de moi de » passer en d'autres climats [1]; mais j'ai porté jus- » qu'à présent leur joug avec plaisir; j'ai mille fois » éprouvé les effets de leur protection et de leur » bienfaisance; et, parce que des hommes en ont » abusé pour me perdre, vous voulez que, pour » me venger d'eux, je détruise les lois, et que je » conspire contre ma patrie, dont elles sont le » soutien!

» J'ajoute qu'elles m'avaient préparé une res- » source. Je n'avais, après la première sentence, » qu'à me condamner au bannissement; j'ai voulu » en subir une seconde, et j'ai dit tout haut que » je préférais la mort à l'exil [2]. Irai-je donc, infi- » dèle à ma parole ainsi qu'à mon devoir, mon- » trer aux nations éloignées Socrate proscrit, hu- » milié, devenu le corrupteur des lois et l'ennemi » de l'autorité, pour conserver quelques jours » languissans et flétris? Irai-je y perpétuer le sou- » venir de ma faiblesse et de mon crime, et n'oser » y prononcer les mots de justice et de vertu sans » en rougir moi-même, et sans m'attirer les re- » proches les plus sanglans? Non, mon cher ami, » restez tranquille, et laissez-moi suivre la voie » que les dieux m'ont tracée [3].»

[1] Plat. in Crit. t. 1, p. 51. — [2] Id. ibid. p. 52. — [3] Id. in. apol. t. 1, p. 54.

Deux jours après cette conversation [1], les onze magistrats qui veillent à l'exécution des criminels se rendirent de bonne heure à la prison, pour le délivrer de ses fers et lui annoncer le moment de son trépas [2]. Plusieurs de ses disciples entrèrent ensuite; ils étaient à peu près au nombre de vingt; ils trouvèrent auprès de lui Xanthippe son épouse, tenant le plus jeune de ses enfans entre ses bras. Dès qu'elle les aperçut, elle s'écria d'une voix entrecoupée de sanglots : « Ah! » voilà vos amis, et c'est pour la dernière fois! » Socrate ayant prié Criton de la faire remener chez elle, on l'arracha de ce lieu, jetant des cris douloureux et se meurtrissant le visage [3].

Jamais il ne s'était montré à ses disciples avec tant de patience et de courage; ils ne pouvaient le voir sans être oppressés par la douleur, l'écouter sans être pénétrés de plaisir. Dans son dernier entretien, il leur dit qu'il n'était permis à personne d'attenter à ses jours, parce que, placés sur la terre comme dans un poste, nous ne devons le quitter que par la permission des dieux [4]; que pour lui, résigné à leur volonté, il soupirait après le moment qui le mettrait en possession du bonheur qu'il avait tâché de mériter par sa con-

[1] Plat. in apol. t. 1, p. 44. — [2] Id. in Phædon. t. 1, p. 59. — [3] Id. ibid. p. 60. — [4] Id. ibid. p. 62.

duite [1]. De là passant au dogme de l'immortalité de l'âme, il l'établit par une foule de preuves qui justifiaient ses espérances. « Et quand même, di-
» sait-il, ces espérances ne seraient pas fondées,
» outre que les sacrifices qu'elles exigent ne m'ont
» pas empêché d'être le plus heureux des hom-
» mes, elles écartent loin de moi les amertumes
» de la mort, et répandent sur mes derniers mo-
» mens une joie pure et délicieuse [2].

» Ainsi, ajouta-t-il, tout homme qui, renonçant
» aux voluptés, a pris soin d'embellir son âme,
» non d'ornemens étrangers, mais des ornemens
» qui lui sont propres, tels que la justice, la tem-
» pérance et les autres vertus, doit être plein
» d'une entière confiance, et attendre paisible-
» ment l'heure de son trépas. Vous me suivrez
» quand la vôtre sera venue; la mienne approche;
» et, pour me servir de l'expression d'un de nos
» poëtes, j'entends déjà sa voix qui m'appelle.

» N'auriez-vous pas quelque chose à nous pres-
» crire à l'égard de vos enfans et de vos affaires?
» lui demanda Criton. Je vous réitère le conseil
» que je vous ai souvent donné, répondit Socrate,
» celui de vous enrichir de vertus. Si vous le sui-
» vez, je n'ai pas besoin de vos promesses; si

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 67 et 68. — [2] Id. ibid. p. 91 et 114.

» vous le négligez, elles seraient inutiles à ma » famille [1]. »

Il passa ensuite dans une petite pièce pour se baigner : Criton le suivit. Ses autres amis s'entretinrent des discours qu'ils venaient d'entendre et de l'état où sa mort allait les réduire : ils se regardaient déjà comme des orphelins privés du meilleur des pères, et pleuraient moins sur lui que sur eux-mêmes. On lui présenta ses trois enfans; deux étaient encore dans un âge fort tendre; il donna quelques ordres aux femmes qui les avaient amenés, et, après les avoir renvoyés, il vint rejoindre ses amis [2].

Un moment après, le garde de la prison entra. « Socrate, lui dit-il, je ne m'attends pas aux im- » précations dont me chargent ceux à qui je viens » annoncer qu'il est temps de prendre le poison. » Comme je n'ai jamais vu personne ici qui eût » autant de force et de douceur que vous, je suis » assuré que vous n'êtes pas fâché contre moi, et » que vous ne m'attribuez pas votre infortune; » vous n'en connaissez que trop les auteurs. Adieu, » tâchez de vous soumettre à la nécessité. » Ses pleurs lui permirent à peine d'achever, et il se retira dans un coin de la prison pour les répandre sans contrainte. « Adieu, lui répondit Socrate, je

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 115. — [2] Id. ibid. p. 116 et 117.

» suivrai votre conseil. » Et se tournant vers ses amis : « Que cet homme a bon cœur ! leur dit-il. » Pendant que j'étais ici, il venait quelquefois » causer avec moi..... Voyez comme il pleure..... » Criton, il faut lui obéir : qu'on apporte le poison » s'il est prêt ; et s'il ne l'est pas, qu'on le broie au » plus tôt. »

Criton voulut lui remontrer que le soleil n'était pas encore couché ; que d'autres avaient eu la liberté de prolonger leur vie de quelques heures. « Ils avaient leurs raisons, dit Socrate, et j'ai les » miennes pour en agir autrement [1]. »

Criton donna des ordres, et quand ils furent exécutés, un domestique apporta la coupe fatale. Socrate ayant demandé ce qu'il avait à faire : « Vous promener après avoir pris la potion, ré- » pondit cet homme, et vous coucher sur le dos » quand vos jambes commenceront à s'appesan- » tir. » Alors, sans changer de visage, et d'une main assurée, il prit la coupe ; et, après avoir adressé ses prières aux dieux, il l'approcha de sa bouche.

Dans ce moment terrible, le saisissement et l'effroi s'emparèrent de toutes les âmes, et des pleurs involontaires coulèrent de tous les yeux : les uns, pour les cacher, jetaient leur manteau

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 116.

sur leur tête; les autres se levaient en sursaut, pour se dérober à sa vue : mais, lorsqu'en ramenant leurs regards sur lui, ils s'aperçurent qu'il venait de renfermer la mort dans son sein, leur douleur, trop long-temps contenue, fut forcée d'éclater, et leurs sanglots redoublèrent aux cris du jeune Apollodore, qui, après avoir pleuré toute la journée, faisait retentir la prison de hurlemens affreux [1]. « Que faites-vous, mes amis? leur dit » Socrate sans s'émouvoir. J'avais écarté ces fem- » mes, pour n'être pas témoin de pareilles fai- » blesses. Rappelez votre courage; j'ai toujours » ouï dire que la mort devait être accompagnée » de bons augures. »

Cependant il continuait à se promener : dès qu'il sentit de la pesanteur dans ses jambes, il se mit sur son lit et s'enveloppa de son manteau. Le domestique montrait aux assistans les progrès successifs du poison. Déjà un froid mortel avait glacé les pieds et les jambes; il était près de s'insinuer dans le cœur, lorsque Socrate, soulevant son manteau, dit à Criton : « Nous devons un coq » à Esculape, n'oubliez pas de vous acquitter de » ce vœu [a]. Cela sera fait, répondit Criton : mais » n'avez-vous pas encore quelque ordre à nous

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 117. — [a] On sacrifiait cet animal à Esculape. (*Voyez* Pompeius Festus, de signif. verb. lib. 9, p. 189.)

» donner? » Il ne répondit point : un instant après il fit un petit mouvement; le domestique l'ayant découvert reçut son dernier regard, et Criton lui ferma les yeux.

Ainsi mourut le plus religieux, le plus vertueux et le plus heureux des hommes[1]; le seul peut-être qui, sans crainte d'être démenti, pût dire hautement : Je n'ai jamais, ni par mes paroles ni par mes actions, commis la moindre injustice[2] [a].

[1] Plat. in Phædon. t. 1, p. 118. Xenoph. memor. lib. 4, p. 818. — [2] Xenoph. ibid. lib. 1, p. 721; lib. 4, p. 805. — [a] *Voyez* la note XI à la fin du volume.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-SEPTIÈME.

CHAPITRE LXVIII.

Fêtes et Mystères d'Éleusis.

Je vais parler du point le plus important de la religion des Athéniens, de ces mystères dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont les cérémonies n'inspirent pas moins de terreur que de vénération, et dont le secret n'a jamais été révélé que par quelques personnes dévouées aussitôt à la mort et à l'exécration publique [1] : car la loi n'est pas satisfaite par la perte de leur vie et la confiscation de leurs biens; une colonne exposée à tous les yeux doit encore perpétuer le souvenir du crime et de la punition [2].

De tous les mystères établis en l'honneur de différentes divinités, il n'en est pas de plus célèbres que ceux de Cérès. C'est elle-même, dit-on, qui en régla les cérémonies. Pendant qu'elle parcourait la terre, sur les traces de Proserpine enlevée par Pluton, elle arriva dans la plaine d'Éleusis; et, flattée de l'accueil qu'elle reçut des habitans, elle leur accorda deux bienfaits signalés, l'art de l'agriculture, et la connaissance de la

[1] Meurs. in Eleus. cap. 20. — [2] Andoc. de myst. p. 7.

doctrine sacrée [1]. On ajoute que les petits mystères qui servent de préparation aux grands, furent institués en faveur d'Hercule [2].

Mais laissons au vulgaire de si vaines traditions; il serait moins essentiel de connaître les auteurs de ce système religieux que d'en pénétrer l'objet. On prétend que partout où les Athéniens l'ont introduit, il a répandu l'esprit d'union et d'humanité [3]; qu'il purifie l'âme de son ignorance et de ses souillures [4]; qu'il procure l'assistance particulière des dieux [5], les moyens de parvenir à la perfection de la vertu, les douceurs d'une vie sainte [6], l'espérance d'une mort paisible et d'une félicité qui n'aura point de bornes [7]. Les initiés occuperont une place distinguée dans les champs Élysées [8]; ils jouiront d'une lumière pure [9], et vivront dans le sein de la Divinité [10]; tandis que les autres habiteront après leur mort des lieux de ténèbres et d'horreur [1].

[1] Isocr. paneg. t. 1, p. 132. Aristid. Eleus. orat. t. 1, p. 450. — [2] Meurs. in Eleus. cap. 5. — [3] Cicer. de leg. lib. 2, cap. 14, t. 3, p. 148. Diod. lib. 13, p. 155. — [4] Augustin. de Trinit. lib. 4, cap. 10, t. 8, p. 819. Procl. in rep. Plat. p. 369. — [5] Sopat. divis. quæst. t. 1, p. 370. — [6] Id. ibid. p. 335. — [7] Isocr. ibid. Cicer. ibid. Crinag. in anthol. lib. 1, cap. 28. — [8] Diog. Laert. lib. 6, § 39. Axioch. ap. Plat. t. 3, p. 371. — [9] Pind. ap. Clem. Alex. strom. lib. 3, p. 518. Aristoph. in ran. v. 155 et 457. Spanh. ibid. p. 304. Sophocl. ap. Plut de aud. poet. t. 2, p. 21. — [10] Plat. in Phæd. t. 1, p. 69 et 81. — [11] Id. ibid. p. 69; id. in Gorg. t. 1, p. 493; id. de rep. t. 2, p. 363. Aristoph. in ran. v. 145. Spanh. ibid. Pausan. lib. 10, cap. 31, p. 876.

Pour éviter une pareille alternative, les Grecs viennent de toutes parts mendier à Éleusis le gage du bonheur qu'on leur annonce. Dès l'âge le plus tendre, les Athéniens sont admis aux cérémonies de l'initiation [1]; et ceux qui n'y ont jamais participé, les demandent avant de mourir [2] : car les menaces et les peintures des peines d'une autre vie, regardées auparavant comme un sujet de dérision, font alors une impression plus vive sur les esprits, et les remplissent d'une crainte qui va quelquefois jusqu'à la faiblesse [3].

Cependant quelques personnes éclairées ne croient pas avoir besoin d'une telle association pour être vertueuses. Socrate ne voulut jamais s'y faire agréer, et ce refus laissa quelques doutes sur sa religion [4]. Un jour, en ma présence, on exhortait Diogène à contracter cet engagement; il répondit : « Patæcion, ce fameux voleur, obtint » l'initiation; Épaminondas et Agésilas ne la sol- » licitèrent jamais. Puis-je croire que le premier » sera heureux dans les Champs-Élysées, tandis » que les seconds seront traînés dans les bour- » biers des enfers [5] ? »

[1] Terent. in Phorm. act. 1, scen. 1, v. 15. Donat. ibid. Turneb. adv. lib. 3, cap. 6. Mém. de l'acad. des bell. lettr., t. 4, p. 654. Note de madame Dacier sur le passage de Térence. — [2] Aristoph. in pac. v. 374. — [3] Plat. de rep. lib. 1, p. 330. Zaleuc. ap. Stob. serm. 42, p. 279. — [4] Lucian. in Demonact. t. 2, p. 380. — [5] Plut. de aud. poet. t. 2, p. 21. Diog. Laert. lib. 6, § 39.

Tous les Grecs peuvent prétendre à la participation des mystères[1] : une loi ancienne en exclut les autres peuples[2]. On m'avait promis de l'adoucir en ma faveur : j'avais pour moi le titre de citoyen d'Athènes, et la puissante autorité des exemples[3]; mais, comme il fallait promettre de m'astreindre à des pratiques et à des abstinences qui auraient gêné ma liberté, je me contentai de faire quelques recherches sur cette institution, et j'en appris des détails que je puis exposer sans parjure. Je vais les joindre au récit du dernier voyage que je fis à Éleusis, à l'occasion des grands mystères qu'on y célèbre tous les ans[4], le 15 du mois de boédromion[5 a]. La fête des petits mystères est également annuelle, et tombe six mois auparavant.

Pendant qu'on solennise la première, toute poursuite en justice est sévèrement prohibée; toute saisie contre un débiteur déjà condamné doit être suspendue. Le lendemain des fêtes, le sénat fait des perquisitions sévères contre ceux qui, par des actes de violence, ou par d'autres

[1] Herodot. lib. 8, cap. 65. — [2] Meurs. in Eleus. cap. 19. — — [3] Id. ibid. — [4] Herodot. ibid. — [5] Julian. orat. 5, p. 173. Petav. de doctr. temp. lib. 1, cap. 8, t. 1, p. 10; id. in Themist. p. 408. — [a] Dans le cycle de Méton, le mois boédromion commençait l'un des jours compris entre le 23 du mois d'août et le 21 du mois de septembre.

moyens, auraient troublé l'ordre des cérémonies [1]. La peine de mort ou de fortes amendes sont prononcées contre les coupables [2]. Cette rigueur est nécessaire peut-être pour maintenir l'ordre parmi cette multitude immense qui se rend à Éleusis [3]. En temps de guerre, les Athéniens envoient de toutes parts des députés offrir des sauf-conduits à ceux qui désirent y venir [4], soit à titre d'initiés, soit comme simples spectateurs [5].

Je partis avec quelques-uns de mes amis, le 14 de boédromion, dans la deuxième année de la cent neuvième olympiade [a]. La porte par où l'on sort d'Athènes s'appelle la porte sacrée; le chemin qui de là conduit à Éleusis se nomme la voie sacrée [6]. L'intervalle entre ces deux villes est d'environ cent stades [b]. Après avoir traversé une colline assez élevée, et couverte de lauriers-roses [7], nous entrâmes dans le territoire d'Éleusis, et nous arrivâmes sur les bords de deux petits ruisseaux, consacrés, l'un à Cérès et l'autre à Proserpine.

— [1] Andoc. de myst. p. 15, etc. — [2] Demosth. in Mid. p. 631. Pet. leg. attic. p. 36. — [3] Herodot. lib. 8, cap. 65. — [4] Æschin. de fals. leg. p. 416. — [5] Lys. in Andoch. p. 106. — [a] Dans cette année, le 1er de boédromion concourait avec le 29 de notre mois de septembre; le 14 de boédromion avec le 4 de notre mois d'octobre. Les fêtes commencèrent le 5 octobre de l'an 343 avant J. C. — [6] Meurs. in Eleus. cap. 27. — [b] Environ trois lieues trois quarts. — [7] Spon, voyag. t. 2, p. 161. Whel. 2 journ. book 6, p. 425. Pocok. t. 2, part. 2, p. 170.

J'en fais mention, parce que les prêtres du temple ont seuls le droit d'y pêcher, que les eaux en sont salées, et que l'on en fait usage dans les cérémonies de l'initiation [1].

Plus loin, sur le pont d'une rivière qui porte le nom de Céphise, comme celle qui coule auprès d'Athènes, nous essuyâmes des plaisanteries grossières de la part d'une nombreuse populace. Pendant les fêtes, elle se tient dans cette espèce d'embuscade pour s'égayer aux dépens de tous ceux qui passent, et surtout des personnes les plus distinguées de la république [2]. C'est ainsi, disait-on, que Cérès en arrivant à Éleusis, fut accueillie par une vieille femme nommée Iambé [3].

A une légère distance de la mer, se prolonge dans la plaine, du nord-ouest au sud-est, une grande colline, sur le penchant et à l'extrémité orientale de laquelle on a placé le fameux temple de Cérès et de Proserpine [4]. Au-dessous est la petite ville d'Éleusis. Aux environs, et sur la colline même, s'élèvent plusieurs monumens sacrés, tels que des chapelles et des autels [5] : de riches

[1] Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 91. Hesych. in Τεῤῥοί. Spon, voyag. t. 2, p. 161. Whel. a journ. book 6, p. 425. — [2] Strab. lib. 9, p. 400. Hesych. et Suid. in Γέφυρ. — [3] Apollod. lib. 1, p. 17. — [4] Note manuscr. de M. Wood. Chandl. trav. in Greece, p. 190. — [5] Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93.

particuliers d'Athènes y possèdent de belles maisons de campagne [1].

Le temple, construit par les soins de Périclès, en marbre pentélique [2], sur le rocher même qu'on avait aplani, est tourné vers l'orient. Il est aussi vaste que magnifique ; l'enceinte qui l'entoure a du nord au midi environ trois cent quatre-vingt-quatre pieds, du levant au couchant environ trois cent vingt-cinq [3 a]. Les plus célèbres artistes furent chargés de conduire ces ouvrages à leur perfection [4].

Parmi les ministres attachés au temple, on en remarque quatre principaux [5]. Le premier est l'hiérophante : son nom désigne celui qui révèle les choses saintes [6], et sa principale fonction est d'initier aux mystères. Il paraît avec une robe distinguée, le front orné d'un diadème, et les cheveux flottans sur ses épaules [7] : il faut que son âge soit assez mûr pour répondre à la gravité de son ministère, et sa voix assez belle pour se faire écouter avec plaisir [8]. Son sacerdoce est à vie [9];

[1] Demosth. in Mid. p. 628. — [2] Note manuscr. de M. Wood. Whel. a journ. book 6, p. 427. — [3] Id. ibid. — [a] Longueur, environ trois cent soixante-trois de nos pieds ; largeur, environ trois cent sept. — [4] Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125. Plut. in Pericl. t. 1, p. 159. — [5] Meurs. in Eleus. cap. 13. Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 93. — [6] Hesych. in Ἱεροφ. — [7] Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 441. Plut. in Alcib. t. 1, p. 202. — [8] Arrian. ibid. Philostr. in vit. soph. lib. 2, p. 600. — [9] Pausan. lib. 2, cap. 14, p. 142.

dès le moment qu'il en est revêtu, il doit s'astreindre au célibat : on prétend que des frictions de ciguë le mettent en état d'observer cette loi [1].

Le second des ministres est chargé de porter le flambeau sacré dans les cérémonies, et de purifier ceux qui se présentent à l'initiation; il a, comme l'hiérophante, le droit de ceindre le diadème [2]. Les deux autres sont le héraut sacré et l'assistant à l'autel : c'est au premier qu'il appartient d'écarter les profanes, et d'entretenir le silence et le recueillement parmi les initiés; le second doit aider les autres dans leurs fonctions [3].

La sainteté de leur ministère est encore relevée par l'éclat de la naissance. On choisit l'hiérophante dans la maison des Eumolpides [4], l'une des plus anciennes d'Athènes; le héraut sacré dans celle des Céryces, qui est une branche des Eumolpides [5] : les deux autres appartiennent à des familles également illustres [6]. Ils ont tous quatre au-dessous d'eux plusieurs ministres subalternes, tels que des interprètes, des chantres, et des officiers chargés du détail des processions et des différentes espèces de cérémonies [7].

On trouve encore à Éleusis des prêtresses con-

[1] Meurs. in Eleus. cap. 13. — [2] Id. ibid. cap. 14. — [3] Id. ibid. — [4] Hesych. in Εὐμολπ. — [5] Mém. de l'acad. des bell. lettr. t. 21, p. 96. — [6] Pausan. lib. 1, cap. 37, p. 89. — [7] Poll lib. 1, cap. 1, § 35.

sacrées à Cérès et à Proserpine. Elles peuvent initier certaines personnes [1], et, en certains jours de l'année, offrir des sacrifices pour des particuliers [2].

Les fêtes sont présidées par le second des archontes, spécialement chargé d'y maintenir l'ordre, et d'empêcher que le culte n'y reçoive la moindre atteinte. Elles durent plusieurs jours. Quelquefois les initiés interrompent leur sommeil pour continuer leurs exercices : nous les vîmes pendant la nuit sortir de l'enceinte, marchant deux à deux en silence, et tenant chacun une torche allumée [3]. En rentrant dans l'asile sacré, ils précipitaient leur marche, et j'appris qu'ils allaient figurer les courses de Cérès et de Proserpine, et que, dans leurs évolutions rapides, ils secouaient leurs flambeaux, et se les transmettaient fréquemment les uns aux autres. La flamme qu'ils en font jaillir sert, dit-on, à purifier, les âmes, et devient le symbole de la lumière qui doit les éclairer [4].

Un jour, on célébra des jeux en l'honneur des déesses [5]. De fameux athlètes, partis de différens cantons de la Grèce, s'étaient rendus aux fêtes;

[1] Suid. in Φιλλοΐδ. — [2] Demosth. in Neær. p. 880. Tayl. not. ad Demosth. t. 3, p. 623. — [3] Whel. a journ. book 6, p. 428. Spon, voyag. t. 2, p. 166. — [4] Meurs. in Eleus. cap. 26. — [5] Id. ibid. cap. 28.

et le prix du vainqueur fut une mesure de l'orge recueillie dans la plaine voisine, dont les habitans, instruits par Cérès, ont les premiers cultivé cette espèce de blé [1].

Au sixième jour, le plus brillant de tous, les ministres du temple et les initiés conduisirent d'Athènes à Éleusis la statue d'Iacchus [2], qu'on dit être fils de Cérès ou de Proserpine. Le dieu, couronné de myrte [3], tenait un flambeau [4]. Environ trente mille personnes l'accompagnaient [5]. Les airs retentissaient au loin du nom d'Iacchus [6]. La marche, dirigée par le son des instrumens et le chant des hymnes [7], était quelquefois suspendue par des sacrifices et des danses [8]. La statue fut introduite dans le temple d'Éleusis, et ramenée ensuite dans le sien avec le même appareil et les mêmes cérémonies.

Plusieurs de ceux qui suivaient la procession n'avaient encore participé qu'aux petits mystères, célébrés tous les ans dans un petit temple situé auprès de l'Ilissus, aux portes d'Athènes [9].

[1] Pausan. lib. 1, cap. 38, p. 93. — [2] Plut. in Phoc. t. 1, p. 754. Meurs. in Eleus. cap. 27. — [3] Aristoph. in ran. v. 333. — [4] Pausan. ibid. cap. 2, p. 6. — [5] Herodot. lib. 8, cap. 65. — [6] Aristoph. ibid. v. 319. Hesych. in Ἰακχ. — [7] Vell. Paterc. lib. 1, cap. 4. — [8] Plut. in Alcib. t. 1, p. 210. — [9] Meurs. in Eleus. cap. 7. Polyæn. strateg. lib. 5, cap. 17, § 1. Eustath in iliad. 2, p. 361. Steph. Hesych. et Etymol. magn. in Ἄγρ.

C'est là qu'un des prêtres du second ordre est chargé d'examiner et de préparer les candidats [1] : il les exclut s'ils se sont mêlés de prestiges, s'ils sont coupables de crimes atroces, et surtout s'ils ont commis un meurtre, même involontaire [2]; il soumet les autres à des expiations fréquentes; et, leur faisant sentir la nécessité de préférer la lumière de la vérité aux ténèbres de l'erreur [3], il jette dans leur esprit les semences de la doctrine sacrée [4], et les exhorte à réprimer toute passion violente [5], à mériter, par la pureté de l'esprit et du cœur, l'ineffaçable bienfait de l'initiation [6].

Leur noviciat est quelquefois de plusieurs années; il faut qu'il dure au moins une année entière [7]. Pendant le temps de leurs épreuves, ils se rendent aux fêtes d'Éleusis; mais ils se tiennent à la porte du temple, et soupirent après le moment qu'il leur sera permis d'y pénétrer [8].

Il était enfin arrivé ce moment : l'initiation aux grands mystères avait été fixée à la nuit suivante. On s'y préparait par des sacrifices et des vœux que le second des archontes, accom-

[1] Hesych. in Ὑδραν. — [2] Julian. orat. 5, p. 173. Meurs. in Eleus. cap. 19. — [3] Clem. Alex. strom. lib. 1, p. 325; lib. 7, p. 845. — [4] Id. ibid. lib. 5, p. 689. — [5] Porphyr. ap. Stob. eclog. phys. p. 142. — [6] Arrian. in Epict. lib. 3, cap. 21, p. 440. Liban. declam. 19, t. 1, p. 495. — [7] Meurs. ibid. cap. 8. — [8] Petav. ad Themist. p. 414.

pagné de quatre assistans nommés par le peuple [1], offrait pour la prospérité de l'état [2]. Les novices étaient couronnés de myrte [3].

Leur robe semble contracter en cette occasion un tel caractère de sainteté, que la plupart la portent jusqu'à ce qu'elle soit usée, que d'autres en font des langes pour leurs enfans, ou la suspendent au temple [4]. Nous les vîmes entrer dans l'enceinte sacrée; et, le lendemain, un des nouveaux initiés, qui était de mes amis, me fit le récit de quelques cérémonies dont il avait été le témoin.

Nous trouvâmes, me dit-il, les ministres du temple revêtus de leurs habits pontificaux. L'hiérophante, qui dans ce moment représente l'auteur de l'univers, avait des symboles qui désignaient la puissance suprême : le porte-flambeau et l'assistant de l'autel paraissaient avec les attributs du soleil et de la lune, le héraut sacré avec ceux de Mercure [5].

Nous étions à peine placés, que le héraut s'écria : « Loin d'ici les profanes, les impies et tous » ceux dont l'âme est souillée de crimes [6] ! »

[1] Aristot. ap. Harpocr. et Suid. in Ἐπιμελ. — [2] Lys. in Andoc. p. 105. Meurs. in Eleus. cap. 15. — [3] Schol. Sophocl. in Œdip. col. v. 713. — [4] Meurs. ibid. cap. 12. — [5] Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117. — [6] Sueton. in Ner cap. 34. Capitol. in Anton. philos. p. 33. Lamprid. in Alex. Sev. p. 119.

Après cet avertissement, la peine de mort serait décernée contre ceux qui auraient la témérité de rester dans l'assemblée sans en avoir le droit [1]. Le second des ministres fit étendre sous nos pieds les peaux des victimes offertes en sacrifices, et nous purifia de nouveau [2]. On lut à haute voix les rituels de l'initiation [3], et l'on chanta des hymnes en l'honneur de Cérès.

Bientôt un bruit sourd se fit entendre. La terre semblait mugir sous nos pas [4]; la foudre et les éclairs ne laissaient entrevoir que des fantômes et des spectres errans dans les ténèbres [5]. Ils remplissaient les lieux saints de hurlemens qui nous glaçaient d'effroi, et de gémissemens qui déchiraient nos âmes. La douleur meurtrière, les soins dévorans, la pauvreté, les maladies, la mort, se présentaient à nos yeux sous des formes odieuses et funèbres [6]. L'hiérophante expliquait ces divers emblèmes, et ses peintures vives redoublaient notre inquiétude et nos frayeurs.

Cependant à la faveur d'une faible lumière [7], nous avancions vers cette région des enfers, où

[1] Liv. lib. 31, cap. 14. — [2] Hesych. et Suid. in Διὸς Κώδ. — [3] Meurs. in Eleus. cap. 10. — [4] Virgil. æneid. lib. 6, v. 255. Claud. de rapt. Proserp. lib. 1, v. 7. — [5] Dion. Chrysost. orat. 12, p. 202. Themist. orat. 20, p. 235. Meurs. ibid. cap. 11. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 299. — [6] Virgil. ibid. v. 275. Origen. contr. Cels. lib. 4, p. 167. — [7] Lucian. in catapl. t. 1, p. 643.

les âmes se purifient jusqu'à ce qu'elles parviennent au séjour du bonheur. Au milieu de quantité de voix plaintives, nous entendîmes les regrets amers de ceux qui avaient attenté à leurs jours [1]. « Ils sont punis, disait l'hiérophante, » parce qu'ils ont quitté le poste que les dieux » leur avaient assigné dans ce monde [2]. »

A peine eut-il proféré ces mots, que des portes d'airain, s'ouvrant avec un fracas épouvantable, présentèrent à nos regards les horreurs du Tartare [3]. Il ne retentissait que du bruit des chaînes et des cris des malheureux; et ces cris lugubres et perçans laissaient échapper par intervalles ces terribles paroles : « Apprenez par notre exemple » à respecter les dieux, à être justes et reconnais- » sans [4]. » Car la dureté du cœur, l'abandon des parens, toutes les espèces d'ingratitude sont soumises à des châtimens, ainsi que les crimes qui échappent à la justice des hommes ou qui détruisent le culte des dieux [5]. Nous vîmes les Furies, armées de fouets, s'acharner impitoyablement sur les coupables [6].

Ces tableaux effrayans, sans cesse animés par

[1] Virgil. æneid. lib. 6, v. 434. — [2] Plat. in Phædon. t. 1, p. 62; id. de leg. lib. 9, t. 2, p. 870. — [3] Virgil. ibid. v. 572. — [4] Id. ibid. v. 620. Pind. pyth. 2, v. 40. — [5] Virgil. ibid. v. 608. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 332. — [6] Virgil. ibid. Lucian. in catapl. t. 1, p. 644.

la voix sonore et majestueuse de l'hiérophante, qui semblait exercer le ministère de la vengeance céleste, nous remplissaient d'épouvante, et nous laissaient à peine le temps de respirer, lorsqu'on nous fit passer en des bosquets délicieux, sur des prairies riantes, séjour fortuné, image des Champs Élysées, où brillait une clarté pure, où des voix agréables faisaient entendre des sons ravissans [1]; lorsque, introduits ensuite dans le lieu saint, nous jetâmes les yeux sur la statue de la déesse, resplendissante de lumière, et parée de ses plus riches ornemens [2]. C'était là que devaient finir nos épreuves; et c'est là que nous avons vu, que nous avons entendu des choses qu'il n'est pas permis de révéler [a]. J'avouerai seulement que, dans l'ivresse d'une joie sainte, nous avons chanté des hymnes pour nous féliciter de notre bonheur [3] [b].

Tel fut le récit du nouvel initié. Un autre m'apprit une circonstance qui avait échappé au premier. Un jour, pendant les fêtes, l'hiérophante découvrit ces corbeilles mystérieuses qu'on porte dans les processions, et qui sont l'objet de la vénération publique. Elles renferment les symboles

[1] Virg. æneid. lib. 6, v. 638. Stob. serm. 119, p. 604. — [2] Themist. orat. 20, p. 235. — [a] *Voyez* la note XII à la fin du volume. — [3] Aristoph. in ran. v. 451. — [b] *Voyez* la note XIII à la fin du volume.

sacrés dont l'inspection est interdite aux profanes, et qui ne sont pourtant que des gâteaux de différentes formes, des grains de sel, et d'autres objets[1] relatifs, soit à l'histoire de Cérès, soit aux dogmes enseignés dans les mystères. Les initiés, après les avoir transportés d'une corbeille dans l'autre, affirment qu'ils ont jeûné et bu le cicéon[2] [a].

Parmi les personnes qui n'étaient pas initiées, j'ai vu souvent des gens d'esprit se communiquer leurs doutes sur la doctrine qu'on enseigne dans les mystères de Cérès. Ne contient-elle que l'histoire de la nature et de ses révolutions[3]? N'a-t-on d'autre but que de montrer qu'à la faveur des lois et de l'agriculture[4], l'homme a passé de l'état de barbarie à l'état de civilisation? Mais pourquoi de pareilles notions seraient-elles couvertes d'un voile? Un disciple de Platon proposait avec modestie une conjecture que je vais rapporter [b].

Il paraît certain, disait-il, qu'on établit dans les mystères la nécessité des peines et des récompenses qui nous attendent après la mort, et

[1] Clem. Alex. cohort. ad gent. p. 19. — [2] Id. ibid. p. 18. Meurs. in Eleus cap. 10. — [a] Espèce de boisson, ou plutôt de bouillie, qu'on avait présentée à Cérès. (Clem. Alex. cohort. ad. gent. p. 17. Athen. lib. 11, cap. 12, p. 492. Casaub. ibid. p. 512. Turneb. advers. lib. 12, cap. 8.) — [3] Cicer. de nat. deor. lib. 1, cap. 42, t. 2, p. 433. — [4] Varr. ap. Aug. de civ. Dei, lib. 7, cap. 20, t. 7, p. 177. — [b] *Voyez* la note XIV à la fin du volume.

qu'on y donne aux novices la représentation des différentes destinées que les hommes subissent dans ce monde et dans l'autre [1]. Il paraît aussi que l'hiérophante leur apprend que, parmi ce grand nombre de divinités adorées par la multitude, les unes sont de purs génies qui, ministres des volontés d'un Être suprême, règlent sous ses ordres les mouvemens de l'univers [2]; et les autres furent de simples mortels dont on conserve encore les tombeaux en plusieurs endroits de la Grèce [3].

D'après ces notions, n'est-il pas naturel de penser que, voulant donner une plus juste idée de la Divinité [4], les instituteurs des mystères s'efforcèrent de maintenir un dogme dont il reste des vestiges plus ou moins sensibles dans les opinions et les cérémonies de presque tous les peuples, celui d'un Dieu, principe et fin de toutes choses? Tel est, à mon avis, le secret auguste qu'on révèle aux initiés.

Des vues politiques favorisèrent sans doute l'établissement de cette association religieuse. Le polythéisme était généralement répandu, lors-

[1] Orig. contr. Cels. lib. 3, t. 1, p. 501; lib. 8, p. 777. Dissert. tirées de Warburt. t. 1, p. 175. — [2] Plat. in conv. t. 3, p. 202. Plut. de orac. def. t. 2, p. 417. — [3] Cicer. tuscul. lib. 1, cap. 13, t. 2, p. 243; id. de nat. deor. lib. 2, cap. 24, t. 2, p. 454. Lactant. divin. instit. lib. 5, cap. 20. — [4] Etymol. magn. in Τελεῖ.

qu'on s'aperçut des funestes effets qui résultaient pour la morale d'un culte dont les objets ne s'étaient multipliés que pour autoriser toutes les espèces d'injustices et de vices; mais ce culte était agréable au peuple, autant par son ancienneté que par ses imperfections mêmes. Loin de songer vainement à le détruire, on tâcha de le balancer par une religion plus pure, et qui réparerait les torts que le polythéisme faisait à la société. Comme la multitude est plus aisément retenue par les lois que par les mœurs, on crut pouvoir l'abandonner à des superstitions dont il serait facile d'arrêter les abus; comme les citoyens éclairés doivent être plutôt conduits par les mœurs que par les lois, on crut devoir leur communiquer une doctrine propre à leur inspirer des vertus.

Ainsi, ajoutait ce disciple de Platon, vous comprenez déjà pourquoi les dieux sont joués sur le théâtre d'Athènes : les magistrats, délivrés des fausses idées du polythéisme, sont très-éloignés de réprimer une licence qui ne pourrait blesser que le peuple, et dont le peuple s'est fait un amusement.

Vous comprenez encore comment deux religions si opposées dans leurs dogmes subsistent depuis si long-temps en un même endroit sans trouble et sans rivalité; c'est qu'avec des dogmes différens, elles ont le même langage, et que la

vérité conserve pour l'erreur les ménagemens qu'elle en devrait exiger.

Les mystères n'annoncent à l'extérieur que le culte adopté par la multitude : les hymnes qu'on y chante en public, et la plupart des cérémonies qu'on y pratique remettent sous nos yeux plusieurs circonstances de l'enlèvement de Proserpine, des courses de Cérès, de son arrivée et de son séjour à Éleusis. Les environs de cette ville sont couverts de monumens construits en l'honneur de la déesse, et l'on y montre encore la pierre sur laquelle on prétend qu'elle s'assit épuisée de fatigue [1]. Ainsi, d'un côté, les gens peu instruits se laissent entraîner par des apparences qui favorisent leurs préjugés; d'un autre côté, les initiés, remontant à l'esprit des mystères, croient pouvoir se reposer sur la pureté de leurs intentions.

Quoi qu'il en soit de la conjecture que je viens de rapporter, l'initiation n'est presque plus qu'une vaine cérémonie : ceux qui l'ont reçue ne sont pas plus vertueux que les autres; ils violent tous les jours la promesse qu'ils ont faite de s'abstenir de la volaille, du poisson, des grenades, des fèves, et de quelques autres espèces de légumes et de fruits [2]. Plusieurs d'entre eux ont contracté cet

[1] Meurs. in Eleus. cap. 3. — [2] Porphyr. de abstin. lib. 4, p. 353. Julian. orat. 5, p. 173.

engagement sacré par des voies peu conformes à son objet; car, presque de nos jours, on a vu le gouvernement, pour suppléer à l'épuisement des finances, permettre d'acheter le droit de participer aux mystères [1]; et depuis long-temps des femmes de mauvaise vie ont été admises à l'initiation [2]. Il viendra donc un temps où la corruption défigurera entièrement la plus sainte des associations [3].

[1] Apsin. de art. rhetor. p. 691. — [2] Isæi orat. de hæred. Philoctem. p. 61. Demosth. in Neær. p. 862. — [3] Clem. Alex. in protrept. p. 19.

FIN DU CHAPITRE SOIXANTE-HUITIÈME.

NOTES.

NOTE I, CHAP. LIX.

Sur ce qu'un Particulier d'Athènes retirait de son champ.
(Page 11.)

Démosthène [1] parle d'un particulier d'Athènes, nommé Phénippe, qui, ayant recueilli la quantité d'orge et de vin que j'ai mentionnée dans le texte, avait vendu chaque médimne d'orge dix-huit drachmes (seize livres quatre sous), chaque *métrète* de vin douze drachmes (dix livres seize sous); mais, comme il dit plus bas [2] que ce prix, peut-être à cause de quelque disette, était le triple du prix ordinaire, il s'ensuit que de son temps le prix commun du médimne d'orge était de six drachmes, celui de la métrète de vin de quatre drachmes. Mille médimnes d'orge (un peu plus de quatre mille boisseaux) faisaient donc six mille drachmes, c'est-à-dire cinq mille quatre cents livres; huit cents métrètes de vin, trois mille deux cents drachmes, ou deux mille huit cent quatre-vingts livres. Total, huit mille deux cent quatre-vingts livres.

Phénippe avait de plus six bêtes de somme, qui transportaient continuellement à la ville du bois et diverses espèces de matériaux [3], et qui lui rendaient par jour douze drachmes (dix livres seize sous). Les fêtes, le mauvais temps, des travaux pressans, interrompaient souvent ce petit commerce : en supposant qu'il n'eût lieu que pour deux cents jours,

[1] Demosth. in Phænip. p. 1025. — [2] Id. ibid. p. 1027. — [3] Id. ibid. p. 1028.

nous trouverons que Phénippe en retirait tous les ans un profit de deux mille cent soixante livres. Ajoutons-les aux huit mille deux cent quatre-vingts livres, et nous aurons dix mille quatre cent quarante livres pour le produit d'une terre qui avait de circuit un peu plus d'une lieue et demie.

NOTE II, CHAP. LIX.

Sur la mère Abeille. (Page 14.)

Il paraît, par le passage de Xénophon cité dans le texte, que cet auteur regardait la principale abeille comme une femelle. Les naturalistes se partagèrent ensuite : les uns croyaient que toutes les abeilles étaient femelles, tous les bourdons des mâles ; les autres soutenaient le contraire. Aristote, qui réfute leurs opinions, admettait dans chaque ruche une classe de rois qui se reproduisaient d'eux-mêmes. Il avoue pourtant qu'on n'avait pas assez d'observations pour rien statuer [1]. Les observations ont été faites depuis, et l'on est revenu à l'opinion que j'attribue à Xénophon.

NOTE III, IBID.

Sur les Melons. (Page 22.)

D'après quelques expressions échappées aux anciens écrivains, on pourrait croire qu'au temps dont je parle les Grecs connaissaient les melons, et les rangeaient dans la classe des concombres ; mais ses expressions n'étant pas assez claires, je me contente de renvoyer aux critiques modernes, tels que Jul. Scalig. in Theophr. hist. plant. lib. 7. cap. 3, p. 741 ; Bod. à Stapel. in cap. 4, ejusd. libr., p. 782 ; et d'autres encore.

[1] Aristot. hist. anim. lib. 5, cap. 21, t. 1, p. 852 ; id. de gener. anim. lib. 3, cap. 10, p. 1110.

NOTE IV, CHAP. LIX.

Sur l'Ame du Monde. (Page 34.)

Les interprètes de Platon, anciens et modernes, se sont partagés sur la nature de l'âme du monde. Suivant les uns, Platon supposait que de tout temps il existait dans le chaos une force vitale, une âme grossière, qui agitait irrégulièrement la matière, dont elle était distinguée : en conséquence, l'âme de monde fut composée de l'essence divine, de la matière, et du principe vicieux, de tout temps uni avec la matière : *Ex divinæ naturæ portione quadam, et ex re quadam alia distincta à Deo, et cum materia sociata* [1].

D'autres, pour laver Platon du reproche d'avoir admis deux principes éternels, l'un auteur du bien, et l'autre du mal, ont avancé que, suivant ce philosophe, le mouvement désordonné du chaos ne procédait pas d'une âme particulière, mais était inhérent à la matière. On leur oppose que, dans son Phèdre et dans son livre des Lois, il a dit nettement que tout mouvement suppose une âme qui l'opère. On répond : sans doute, quand c'est un mouvement régulier et productif; mais celui du chaos, étant aveugle et stérile, n'était point dirigé par une intelligence : ainsi Platon ne se contredit point [2]. Ceux qui voudront éclaircir ce point pourront consulter, entre autres, Cudworth. cap. 4, § 13; Moshem. ibid. not. k; Bruck. hist. philos. t. 1, p. 685 et 704.

[1] Moshem. in Cudworth. t. 1. cap. 4, § 13, p. 310 — [2] Bruck. hist. philos. t. 1, p. 688.

NOTE V, CHAP. LX.

Sur le Temps précis de l'Expédition de Dion. (Page 54.)

La note que je joins ici peut être regardée comme la suite de celle que j'ai faite plus haut sur les voyages de Platon, et qui se rapporte au trente-troisième chapitre de cet ouvrage.

Plutarque observe que Dion allait partir de Zacynthe pour se rendre en Sicile, lorsque les troupes furent alarmées par une éclipse de lune. On était, dit-il, au plus fort de l'été; Dion mit douze jours pour arriver sur les côtes de la Sicile; le treizième, ayant voulu doubler le promontoire Pachynum, il fut accueilli d'une violente tempête; car, ajoute l'historien, c'était au lever de l'arcturus [1]. On sait que, sous l'époque dont il s'agit, l'arcturus commençait à paraître en Sicile vers le milieu de notre mois de septembre. Ainsi, suivant Plutarque, Dion partit de Zacynthe vers le milieu du mois d'août.

D'un autre côté, Diodore de Sicile [2] place l'expédition de Dion sous l'archontat d'Agathocle, qui entra en charge au commencement de la quatrième année de la cent cinquantième olympiade, et par conséquent au 27 juin de l'année 357 avant J. C. [3].

Or, suivant les calculs que M. de La Lande a eu la bonté de me communiquer, le 9 août de l'an 357 avant J. C. il arriva une éclipse de lune, visible à Zacynthe. C'est donc la même que celle dont Plutarque a parlé; et nous avons peu de points de chronologie établis d'une manière aussi certaine. Je dois avertir que M. Pingré a fixé le milieu de

[1] Plut. in Dion. t. 1, p. 968. — [2] Diod. lib. 16, p. 413. — [3] Corsin. fast. att. t. 4, p. 20. Dodw. de Cycl. p. 719.

l'éclipse du 9 août à six heures trois quarts du soir. Voyez la chronologie des éclipses, dans le vol. 42 des Mém. de l'acad. des belles-lettres, hist. p. 130.

NOTE VI, CHAP. LXI.

Sur un Mot de l'orateur Démade. (Page 145.)

Démade, homme de beaucoup d'esprit, et l'un des plus grands orateurs d'Athènes, vivait du temps de Démosthène. On cite de lui quantité de réponses heureuses et pleines de force [1]; mais parmi ses bons mots il en est que nous trouverions précieux. Tel est celui-ci : comme les Athéniens se levaient au chant du coq, Démade appelait le trompette qui les invitait à l'assemblée, *le coq public d'Athènes* [2]. Si les Athéniens n'ont pas été choqués de cette métaphore, il est à présumer qu'ils ne l'auraient pas été de celle de *greffier solaire*, hasardée par Lamotte pour désigner un cadran [3].

NOTE VII, CHAP. LXII.

Sur le Traité de la République d'Aristote. (Page 215.)

Aristote a suivi, dans cet ouvrage, à peu près la même méthode que dans ceux qu'il a composés sur les animaux [4]. Après les principes généraux, il traite des différentes formes de gouvernemens, de leurs parties constitutives, de leurs variations, des causes de leur décadence, des moyens qui servent à les maintenir, etc. etc. Il discute tous ces points, comparant sans cesse les constitutions entre elles, pour en montrer les ressemblances et les différences, et sans cesse confirmant ses réflexions par des

[1] Demetr. Phaler. de elocut. cap. 299. — [2] Athen. lib. 8. cap. 21, p. 99. — [3] Livre 3, fable 2. — [4] Aristot. de rep. lib. 4. cap. 4, t. 2. p. 366.

exemples. Si je m'étais assujetti à sa marche, il aurait fallu extraire, livre par livre et chapitre par chapitre, un ouvrage qui n'est lui-même qu'un extrait; mais, ne voulant que donner une idée de la doctrine de l'auteur, j'ai tâché, par un travail beaucoup plus pénible, de rapprocher les notions de même genre éparses dans cet ouvrage, et relatives, les unes aux différentes formes de gouvernemens, les autres à la meilleure de ces formes. Une autre raison m'a engagé à prendre ce parti : le Traité de la République, tel que nous l'avons, est divisé en plusieurs livres; or, d'habiles critiques prétendent que cette division ne vient point de l'auteur, et que des copistes ont, dans la suite, interverti l'ordre de ces livres [1].

NOTE VIII, CHAP. LXII.

Sur les titres de Roi et de Tyran. (Page 217.)

Xénophon établit entre un roi et un tyran la même différence qu'Aristote. Le premier, dit-il, est celui qui gouverne suivant les lois, et du consentement de son peuple; le second, celui dont le gouvernement arbitraire, et détesté du peuple, n'est point fondé sur les lois [2]. Voyez aussi ce qu'observent à ce sujet Platon [3], Aristippe [4], et d'autres encore.

NOTE IX, IBID.

Sur une Loi des Locriens d'Italie. (Page 267.)

Démosthène [5] dit que pendant deux siècles on ne fit qu'un changement aux lois de ce peuple. Suivant une de ces lois, celui qui crevait un œil à quelqu'un devait perdre l'un

[1] Fabric. bibl. græc. t. 2, p. 157. — [2] Xenoph. memor. lib. 4, p. 813. — [3] Plat. in polit. t. 2, p. 276. — [4] Aristip. ap. Stob. serm. 48, p. 344. — [5] Demosth. in Timocr. p. 795.

des siens. Un Locrien ayant menacé un borgne de lui crever un œil, celui-ci représenta que son ennemi, en s'exposant à la peine du talion infligée par la loi, éprouverait un malheur infiniment moindre que le sien. Il fut décidé qu'en pareil cas on arracherait les deux yeux à l'agresseur.

NOTE X, CHAP. LXVII.

Sur l'Ironie de Socrate. (Page 415.)

Je ne me suis point étendu sur l'ironie de Socrate, persuadé qu'il ne faisait pas un usage aussi fréquent et aussi amer de cette figure que Platon le suppose. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire les conversations de Socrate rapportées par Xénophon, et celles que Platon lui attribue. Dans les premières, Socrate s'exprime avec une gravité qu'on regrette souvent de ne pas retrouver dans les secondes. Les deux disciples ont mis leur maître aux prises avec le sophiste Hippias [1]; que l'on compare ces dialogues, et l'on sentira cette différence. Cependant Xénophon avait été présent à celui qu'il nous a conservé.

NOTE XI, IBID.

Sur les prétendus regrets que les Athéniens témoignèrent après la mort de Socrate. (Page 446.)

Des auteurs postérieurs à Socrate de plusieurs siècles, assurent qu'immédiatement après sa mort les Athéniens, affligés d'une maladie contagieuse, ouvrirent les yeux sur leur injustice [2]; qu'ils lui élevèrent une statue; que, sans daigner écouter ses accusateurs, ils firent mourir Mélitus, et

[1] Xenoph. memor. lib. 4, p. 804. Plat. t. 1, p. 363; t. 3, p. 281.
— [2] Argum. in Busir. Isocr. t. 2, p. 149.

bannirent les autres [1] ; qu'Anytus fut lapidé à Héraclée, où l'on conserva long-temps son tombeau [2]. D'autres ont dit que les accusateurs de Socrate, ne pouvant supporter la haine publique, se pendirent de désespoir [3]. Ces traditions ne peuvent se concilier avec le silence de Xénophon et de Platon, qui sont morts long-temps après leur maître, et qui ne parlent nulle part ni du repentir des Athéniens ni du supplice des accusateurs. Il y a plus : Xénophon, qui survécut à Anytus, assure positivement que la mémoire de ce dernier n'était pas en bonne odeur parmi les Athéniens, soit à cause des déréglemens de son fils, dont il avait négligé l'éducation, soit à cause de ses extravagances particulières [4]. Ce passage prouve invinciblement, si je ne me trompe, que jamais le peuple d'Athènes ne vengea sur Anytus la mort de Socrate.

NOTE XII, CHAP. LXVIII.

Quel était, à Éleusis, le lieu de la Scène, tant pour les Cérémonies que pour les Spectacles? (Page 461.)

Je ne puis donner sur cette question que de légers éclaircissemens.

Les auteurs anciens font entendre que les fêtes de Cérès attiraient quelquefois à Éleusis trente mille associés [5], sans y comprendre ceux qui n'y venaient que par un motif de curiosité. Ces trente mille associés n'étaient pas témoins de toutes les cérémonies. On n'admettait sans doute aux plus secrètes que le petit nombre de novices qui tous les ans recevaient le dernier sceau de l'initiation, et quelques-uns de ceux qui l'avaient reçu depuis long-temps.

[1] Diod. lib. 14, p. 266. Diog. Laert. lib. 2, § 43. Menag. ibid. — [2] Themist. orat. 20, p. 239. — [3] Plut. de invid. t. 2, p. 538. — [4] Xenoph. in apol. p. 707. — [5] Herodot. lib. 8, cap. 65.

Le temple, un des plus grands de ceux de la Grèce [1], était construit au milieu d'une cour fermée d'un mur, longue de trois cent soixante-trois pieds du nord au midi, large de trois cent sept de l'est à l'ouest [2]. C'est là, si je me trompe, que les mystes, ou les initiés, tenant un flambeau à la main, exécutaient des danses et des évolutions.

Derrière le temple, du côté de l'ouest, on voit encore une terrasse taillée dans le roc même, et élevée de huit à neuf pieds au-dessus de l'aire du temple : sa longueur est d'environ deux cent soixante-dix pieds, sa largeur, en certains endroits, de quarante-quatre. A son extrémité septentrionale, on trouve les restes d'une chapelle à laquelle on montait par plusieurs marches [3].

Je suppose que cette terrasse servait aux spectacles dont j'ai parlé dans ce chapitre; qu'elle était, dans sa longueur, divisée en trois longues galeries; que les deux premières représentaient la région des épreuves et celle des enfers; que la troisième, couverte de terre, offrait aux yeux des bosquets et des prairies; que de là on montait à la chapelle, où se trouvait cette statue dont l'éclat éblouissait les nouveaux initiés.

NOTE XIII, CHAP. LXVIII.

Sur une Formule usitée dans les Mystères de Cérès. (Page 461.)

Meursius [4] a prétendu que l'assemblée était congédiée par ces mots : *konx, ompax.* Hesychius [5], qui nous les a transmis, dit seulement que c'était une acclamation aux initiés. Je n'en ai pas fait mention, parce que j'ignore si on la

[1] Strab. lib. 9, p. 395. Vitruv. in præf. lib. 7, p. 125. — [2] Wood, note manuscrite. Chandl. trav. in Greece, chapt. 42, p. 190. — [3] Id. ibid. Note de M. Foucherot. — [4] Meurs. in Eleus. cap. 11. — [5] Hesych. in Κόγξ.

prononçait au commencement, vers le milieu, ou à la fin de la cérémonie.

Le Clerc a prétendu qu'elle signifiait : *Veiller et ne point faire de mal.* Au lieu d'attaquer directement cette explication, je me contenterai de rapporter la réponse que je fis, en 1766, à mon savant confrère M Larcher, qui m'avait fait l'honneur de me demander mon avis sur cette formule [1] : « Il est visible que les deux mots κόγξ, ὄμπαξ, sont étrangers » à la langue grecque ; mais dans quelle langue faut-il les » chercher? Je croirais volontiers qu'ils sont égyptiens, parce » que les mystères d'Éleusis me paraissent venus d'Égypte. » Pour en connaître la valeur, il faudrait, 1° que nous fus- » sions mieux instruits de l'ancienne langue égyptienne, » dont il ne nous reste que très-peu de chose dans la langue » cophte ; 2° que les deux mots en question, en passant d'une » langue dans une autre, n'eussent rien perdu de leur pro- » nonciation, et qu'en passant dans les mains de plusieurs » copistes, ils n'eussent rien perdu de leur orthographe pri- » mitive.

» On pourrait absolument avoir recours à la langue phé- » nicienne, qui avait beaucoup de rapports avec l'égyptien. » C'est le parti qu'a pris Le Clerc, qui, à l'exemple de Bo- » chard, voyait tout dans le phénicien. Mais on donnerait » dix explications différentes de ces deux termes, toutes éga- » lement probables, c'est-à-dire, toutes également incer- » taines. Rien ne se prête plus aux désirs de ceux qui aiment » les étymologies que les langues orientales ; et c'est ce qui » a presque toujours égaré ceux qui se sont occupés de ce » genre de travail.

» Vous voyez, Monsieur, combien je suis éloigné de vous » dire quelque chose de positif, et que je réponds très-mal

[1] Supplément à la philosophie de l'histoire, p. 378.

» à la confiance dont vous m'honorez. Je ne puis donc que » vous offrir l'aveu de mon ignorance, etc. »

NOTE XIV, CHAP. LXVIII.

Sur la Doctrine sacrée. (Page 462.)

WARBURTON a prétendu que le secret des mystères n'était autre chose que le dogme de l'unité de Dieu : à l'appui de son sentiment, il rapporte un fragment de poésie, cité par plusieurs pères de l'Église, et connu sous le nom de Palinodie d'Orphée. Ce fragment commence par une formule usitée dans les mystères : *Loin d'ici les profanes !* On y déclare qu'il n'y a qu'un Dieu, qu'il existe par lui-même, qu'il est la source de toute existence, qu'il se dérobe à tous les regards, quoique rien ne se dérobe aux siens [1].

S'il était prouvé que l'hiérophante annonçait cette doctrine aux initiés, il ne resterait plus aucun doute sur l'objet des mystères; mais il s'élève à cet égard plusieurs difficultés.

Que ces vers soient d'Orphée ou de quelque autre auteur, peu importe. Il s'agit de savoir s'ils sont antérieurs au christianisme, et si on les prononçait dans l'initiation.

1° Eusèbe les a cités d'après un Juif nommé Aristobule, qui vivait du temps de Ptolémée Philopator [2], roi d'Égypte, c'est-à-dire, vers l'an 200 avant J. C.; mais la leçon qu'il nous en a conservée diffère essentiellement de celle qu'on trouve dans les ouvrages de saint Justin [3]. Dans cette dernière, on nonce un être unique qui voit tout, qui est l'auteur de toutes choses, et auquel on donne le nom de Jupiter. La leçon rapportée par Eusèbe contient la même profession de foi,

[1] Clem. Alex. in protrept. p. 64. — [2] Euseb. præp. evang. lib. 13, cap. 12, p. 664. — [3] Justin. exhort. ad Græc. p. 18; et de monarch. p. 37.

avec quelques différences dans les expressions ; mais il est parlé de Moïse et d'Abraham. De là, de savans critiques ont conclu que cette pièce de vers avait été fabriquée, ou du moins interpolée par Aristobule, ou par quelque autre Juif [1]. Otons l'interpolation, et préférons la leçon de saint Justin ; que s'ensuivra-t-il? que l'auteur de ces vers, en parlant d'un Être suprême, s'est exprimé à peu près de la même manière que plusieurs anciens écrivains. Il est surtout à remarquer que les principaux articles de la doctrine annoncée par la palinodie se trouvent dans l'hymne de Cléanthe [2], contemporain d'Aristobule, et dans le poëme d'Aratus [3], qui vivait dans le même temps, et dont il paraît que saint Paul a cité le témoignage [4].

2° Chantait-on, lors de l'initiation, la palinodie d'Orphée? Tatien et Athénagore [5] semblent, à la vérité, l'associer aux mystères; cependant ils ne la rapportent que pour l'opposer aux absurdités du polythéisme. Comment ces deux auteurs et les autres pères de l'Église, voulant prouver que le dogme de l'unité de Dieu avait toujours été connu des nations, auraient-ils négligé d'avertir qu'une telle profession de foi se faisait dans les cérémonies d'Éleusis?

En ôtant à Warburton ce moyen si victorieux, je ne prétends pas attaquer son opinion sur le secret des mystères ; elle me paraît fort vraisemblable. En effet il est difficile de supposer qu'une société religieuse qui détruisait les objets du culte reçu, qui maintenait le dogme des peines et des

[1] Eschenb. de poes. Orph. p. 148. Fabric. bibl. græc. t. 2, p. 281. Cudw. syst. intell. cap. 4, § 17, p. 445. Moshem. ibid. — [2] Fabric. ibid. t. 2, p. 397. — [3] Arat. phænom. v. 5. Euseb. præp. evang. lib. 13, cap. 12, p. 666. — [4] Act. apost. cap. 17, v. 28. — [5] Tatian. orat. ad Græc. p. 33. Athenag. legat. pro christian. in init.

récompenses dans une autre vie, qui exigeait de la part de ses membres tant de préparations, de prières et d'abstinences, jointes à une si grande pureté de cœur, n'eût eu d'autre objet que de cacher sous un voile épais les anciennes traditions sur la formation du monde, sur les opérations de la nature, sur l'origine des arts, et sur d'autres objets qui ne pouvaient avoir qu'une légère influence sur les mœurs.

Dira-t-on qu'on se bornait à développer le dogme de la métempsycose? Mais ce dogme, que les philosophes ne craignaient pas d'exposer dans leurs ouvrages, supposait un tribunal qui, après notre mort, attachait à nos âmes les destinées bonnes ou mauvaises qu'elles avaient à remplir.

J'ajoute encore une réflexion : suivant Eusèbe [1], dans les cérémonies de l'initiation, l'hiérophante paraissait sous les traits du Démiurge, c'est-à-dire de l'auteur de l'univers. Trois prêtres avaient les attributs du soleil, de la lune et de Mercure ; peut-être des ministres subalternes représentaient-ils les quatre autres planètes. Quoi qu'il en soit, ne reconnaît-on pas ici le Démiurge tirant l'univers du chaos? et n'est-ce pas là le tableau de la formation du monde, tel que Platon l'a décrit dans son Timée?

L'opinion de Warburton est ingénieuse, et l'on ne pouvait l'exposer avec plus d'esprit et de sagacité ; cependant, comme elle offre de grandes difficultés, j'ai pris le parti de la proposer comme une simple conjecture.

[1] Euseb. præp. evang. lib. 3, cap. 12, p. 117.
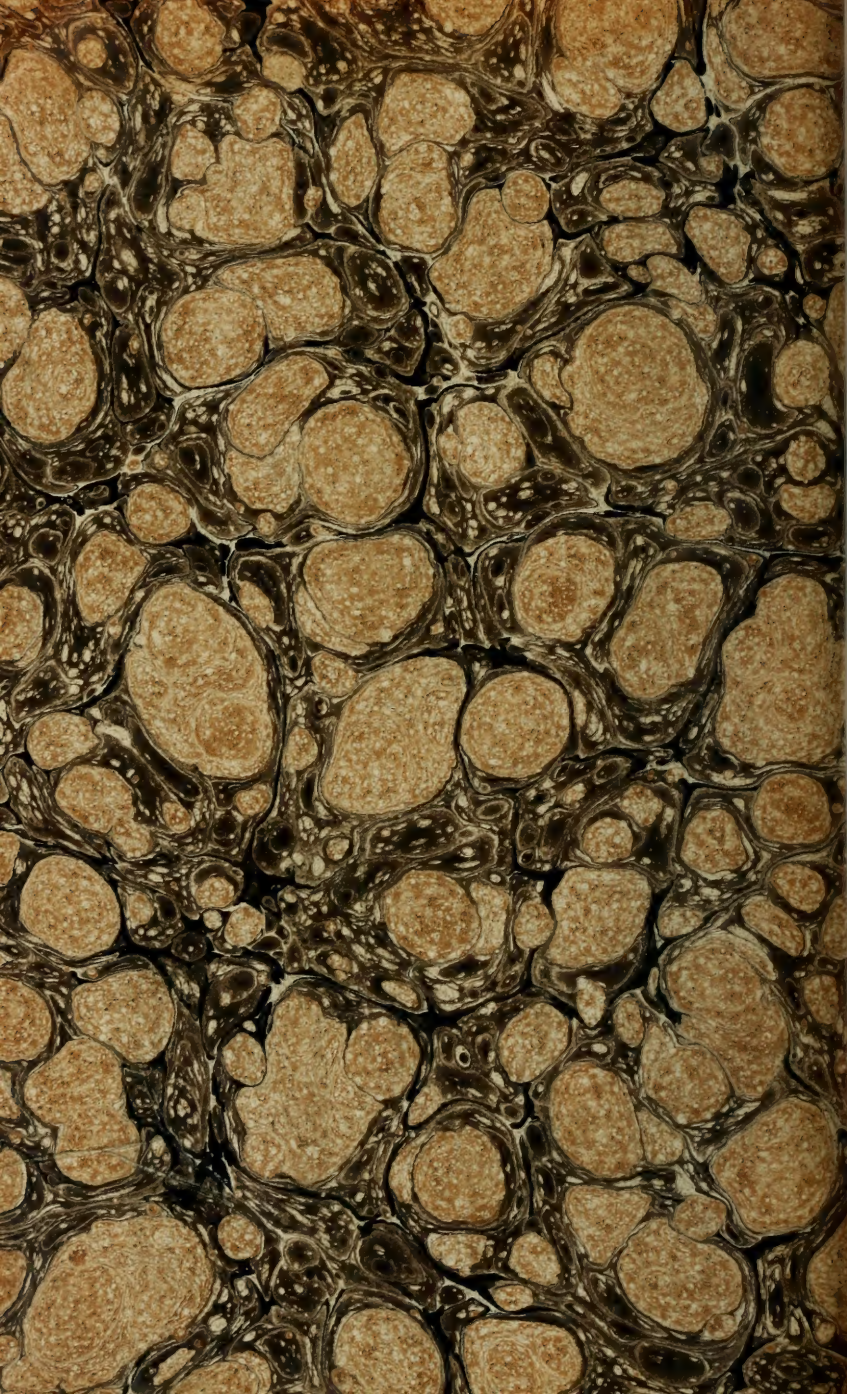
FIN DU TOME CINQUIÈME.